« honnêtes gens, ils préviendront sa « famille, résidente à Paris. S'adresser à M. de Saint-Ph........, faubourg St-Germain, rue de Bourbon.

« Signé, Firmin le Rollois. »

Après la lecture de ce billet, ne trouvant rien que des notes de navigateurs dans les autres bouteilles, nous levâmes l'ancre pour nous rendre au Brésil. Déjà nous avions reconnu la terre, près la baie de tous les Saints, lorsque nous vîmes voile arrière nous, à envi lieues. L'ayant exami tant, Lartimon se le-bas, sacré bl Camarades en appa

chaumière distante d'une l de l'endroit où cette scène sanglante s'était passée; j'eus le bonheur de rencontrer un chirurgien voyageur qui me rétablit de mes blessures dans six semaines. Etant guéri, je fus transféré dans les prisons. Le duc, votre père, me fit échapper, craignant mes aveux, et me fit entrer au service d'un négociant de Lorient, chez lequel j'ai demeuré fidèlement jusqu'à l'époque où je suis venu au Cap avec lui, par nvoi. C'est dans ntré

IA DI MEDICINA DI ORINO

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Nous n'ambitionnons point les honneurs de l'invention dans l'ouvrage que nous publions aujourd'hui. Tissot a inscrit le premier son nom, avec gloire, à la tête des médecins populaires, par son *Avis au Peuple;* et Buchan, s'il eût été plus laconique, n'eût rien laissé à désirer sous le rapport de l'utilité, par sa *Médecine domestique.* D'autres écrivains, tels que Ramazzini, Vanswieten, Arbuthnot, Rosen, Lieutaud, Barbeu-Dubourg, Gardanne, Paulet, Backer, Retz, Geoffroy, etc. ont suivi la même route avec plus ou moins de succès. Loin de nous donc la prétention d'élever, à l'art de guérir, un nouveau mo res ment; assez d'autres, et plus instruits, se sont disputé récemment l'honneur d'inventer de ous bés tifiques nosographies, de proclamer de ts, et sense thérapeutiques; plus modestes et tomb ment, si mieux la portée de nos forces, no is parvenons à mes bornés à recueillir les débr ? N a mort. Enfin ples en ruine du divin Hipp out ent plus la méde-

C V. 22

truire de ces matériaux un humble grotte vouée à son culte. C'est sur-tout pour le peuple qui fuit l'éclat imposant des palais, que nous avons érigé ce modeste asyle, consacré à *l'indigence et à la santé*. Si, vingt ans d'assiduité dans les hôpitaux, si l'enthousiasme de la médecine, la ferveur dans les pénibles devoirs que son noviciat impose, la bonne foi dans l'exercice de ses fonctions; si trente ans d'études de sa théorie, un dévouement sans bornes dans la pratique, le désir de sécher les larmes du malheureux, d'alléger les souffrances du malade; si la réunion des conseils demandés aux plus grands praticiens, l'éloignement de tout esprit de système; enfin, si la recherche naïve de la vérité, et le vœu sincère d'être utile t des titres au succès, nul ouvrage n'eut plus de droits à l'obtenir. Nous serions déses- qu'il ne réussît pas, moins encore pour nes que pour le but que nous nous som- , et qui seul a soutenu notre courage obstacles multipliés, des difficultés nous a fallu vaincre; mais nous ıragement d'un ami des ver-

tus, des arts et des hommes, moins encore distingué par la pourpre romaine que par l'enthousiasme de tout ce qui a un but utile de toucher enfin au port, et nous oublierons toutes les fatigues de la traversée, si notre voyage, en reprimant l'audace des pirates médicaux qu'il signale, peut guider sur la vraie route, et épargner à d'autres les dangers de la navigation et les risques du naufrage.

Quelques considérations nous avoient d'abord retenus dans la publication de ce travail, et il n'est personne qui n'ait eu les oreilles rebattues des dangers de vulgariser la médecine, de mettre entre les mains du peuple ignorant, une arme avec laquelle il peut compromettre sa vie et celle des siens. Cette objection étoit bonne dans le tems où la médecine, exercée par ses seuls ministres, et vénérée par le vulgaire, n'offroit pas l'effroyable danger d'ignorans PATENTÉS exerçant sous bénéfice d'inventaire le plus noble des arts, et semblant appaiser les dieux par des hécatom[illegible] si tôt que des dispensateurs de la vie [illegible] parvenons à Mais n'existe-t-il pas ce danger ? [illegible] mort. Enfin, faubourgs, nos villages sur-tout [illegible] plus la méde-

C V. 22

inondés de charlatans colportant publiquement des billets de mort? Ne distribue-t-on pas, avec l'approbation des facultés de médecine, des pillules, des poudres, des élixirs dont l'effet est encore plus à craindre pour la santé que pour la bourse des crédules acheteurs? Ne vend-on pas très-chèrement, au public, mille et un traités de médecine, dont le moindre inconvénient est d'être inintelligibles; et le plus sûr antidote de tous ces poisons, n'est-il pas dans une *Instruction* franche, simple, vulgaire, à la portée de tous les bons esprits, et dont l'exécution puisse être confiée à la première personne qui saura seulement lire, interroger et observer. Or, chaque village possède un curé, que des bonnes études et une éducation soignée ont placé au niveau de la routine de la plupart des chirurgiens épris en général de leur art, mais trop tôt forcés par le oin de leur fortune, de se livrer à la pratique, ur avoir pu étudier la théorie. Eh! qui d'ailleurs téressé que le pasteur au compte du

canton languit dans une igno-

rance profonde des premiers élémens de l'art de guérir, ou ils y sont appliqués avec une impéritie plus funeste encore. Dans le premier cas, notre code fondera des principes certains et salutaires; dans le second, il rectifiera des erreurs homicides.

Il ne faut pas se dissimuler que, sur-tout à dater de l'époque de la désorganisation révolutionnaire, soit subversion des principes, soit oubli des habitudes, soit économie, soit mécréance, les chirurgiens, depuis un point de la France à l'autre, exercent seuls la médecine au péril, hélas! de qui il appartient.... Eh bien! ne voyons que l'intérêt général, et si les médecins ne soignent plus les malades, qu'ils aient la générosité d'instruire ceux qui, à leur détriment, ont usurpé la confiance et le droit de les diriger. C'est donc aussi aux chirurgiens de bonne foi que nous adressons franchement ce guide-pratique, et nous serons assez payés de notre désintéressement, si même, par leur intervention, nous parvenons à arracher quelques victimes à la mort. Enfin, puisque les médecins n'exercent plus la méde-

C V. 22

cine, il ne seroit pas si étrange qu'un jour les chirurgiens, à leur tour, cessassent d'être consultés, et les malades réduits à eux-mêmes, trouveroient alors, dans ce guide, un conseil fidèle, sûr et désintéressé.

Une opinion a beaucoup nui à la médecine, et sur-tout à son exercice, parce qu'elle a effrayé la paresse des gens de l'art et le courage des malades. C'est celle qui donnoit à penser que les maladies sont bien plus variées qu'elles ne le sont en effet. Ce paradoxe peut séduire un jeune licencié philotechnique, délirant sur les bancs les monographies que l'esprit de système se complait à accumuler, et les anomalies qu'il épie pour trouver un brillant sujet de thèse.... Il est si imposant de répeter *in verba magistri* que l'air, la saison, le climat, l'âge, le sexe, le tempérament changent la nature des maladies ! mais le médecin, que l'expérience a éclairé, proscrit cette opinion enfantée par le préjugé, nourrie par l'ergotisme, adoptée par les académies. Il sait que si les accidens modifient les maladies, comme les passions altèrent les traits du visage, les phy-

sionomies restent les mêmes, à quelques nuances près, que l'habitude d'observer rend très-faciles à saisir, et malheur au malade qui ne préféreroit pas la pratique du docteur clinique à la théorie du médecin spéculateur! Que l'on conconsulte Hippocrate, Boërhaave, Sydenham, Pringle, Lind, Sauvages, Bordeu, Read, Tissot, cet illustre persécuté pour la cause que nous embrassons aujourd'hui, tous les médecins observateurs enfin, et l'on se convaincra qu'ils ont unanimemement reconnu qu'il n'existe dans les pays les plus distans, entre eux, et jusqu'au-delà des mers, qu'un seul type de chaque maladie originelle chez chaque peuple, qu'ils ont décrite dans les mêmes termes, qu'ils ont traitée par les mêmes moyens et avec le même résultat. Eh! combien cette réflexion a d'avantages dans son application au climat de la France, dont la plupart des habitans ont à-peu-près les mêmes mœurs, la même nourriture, les mêmes inclinations! L'essentiel est donc en France, surtout, de s'opposer plutôt au début des maladies, par des moyens communs, que de les combattre

après leur invasion par des méthodes nouvelles, variées à l'infini et trop souvent hasardées. On remarquera en outre, que la grande diversité dans l'emploi des remèdes, d'une contrée à l'autre en France, consiste plutôt dans la dose, le mode, et le tems d'application, que dans la nature même des médicamens; or c'est de ces modes précis, c'est de ces tems fixes que dépend souvent la guérison. A portée, par nos services militaires et nos voyages, de comparer ces différentes nuances, nous en avons scrupuleusement déduit les succès ou les irréussites observés, et nous avons ainsi déterminé, soit les traitemens qui nous ont paru réunir le plus d'autorités des médecins instruits, soit tel traitement mixte, résultant de la combinaison des autres, et réussissant le mieux; enfin, ce n'est qu'après avoir vérifié la bonté de ce choix, par trente ans d'épreuves, soit par nous-mêmes, soit par des collègues zélateurs de leur art, dans différens hôpitaux, en diverses contrées de la France, que nous nous sommes décidés pour le mode de curation et les formules adoptés dans ce Manuel.

On a distingué les maladies en chroniques et en aiguës. Cette division est fautive, car une maladie ne naît pas chronique, elle ne le devient que quand la lézion n'a pas été originairement connue, et que sa nature, l'erreur et l'insuffisance de l'art lui ont laissé contracter cette dégénérescence. C'est ainsi que des obstructions succèdent à l'abus du kinkina; l'hydropisie à des purgatifs prématurés, à des fièvres *coupées;* la pthisie à un rhume, à une péripneumonie mal soignés; le marasme à un état gastrique négligé, à une diarrhée traitée au début par des astringens, etc. Nous parlerons donc avec plus de détail des affections aiguës, en remarquant que c'est sur-tout du traitement dans l'invasion des maladies que dépend leur facilité de curation, et que de tous les axiomes, le plus important est celui-ci :

« *Principiis obsta, serò medicina paratur,*
» *Cum mala per longas invaluere moras* ».

Une seconde observation est, que c'est moins par des médicamens que par le régime qu'on doit traiter les maladies du peuple, qui n'offrent point en général les complications si étranges de mala-

dies, dont les favoris de la fortune paient ordinairement ses dons. Eh! plût à Dieu que cette simplicité de moyens curatifs fût adoptée même pour les riches! Quel est en effet le médecin qui, certain de la propriété d'un médicament, oseroit décider que son mode d'agir n'est pas contraire en l'associant à tel autre? Par exemple, le tartre stibié (tartre antimonié de potasse) et le kinkina, sont deux stimulans énergiques, chacun d'eux isolé; réunis, ils ne sont plus que styptiques. L'opium et l'émétique, sont, l'un narcotique, l'autre vomitif; unissez-les, ils sont seulement sudorifiques. Eh! qui peut apprécier les décompositions qui résultent du mêlange des substances dans les recettes poli-pharmaceutiques dont le vrai médecin s'indigne et s'effraie, en considérant l'incohérence et la longue nomenclature des drogues qui les composent?

Un principe qu'il ne faut pas perdre de vue, en pratique, que nous discuterons dans le cours de cet ouvrage, et qu'il faut ici décréter en théorie: c'est que la méthode de guérir la plus sûre, est celle par Métastase, ou l'art d'imprimer à une

partie peu importante aux premières fonctions vitales, une irritation, pour y déterminer l'afflux d'une humeur que la maladie avoit portée sur un organe essentiel à la vie. C'est ainsi qu'un lavement stimulant appelle au tube intestinal, un sinapisme aux pieds, un vésicatoire, une ventouse à la surface du corps, un purgatif à l'estomach, telle humeur qui menaçoit la tête, les poumons, les foies, etc.

Enfin, étrangers à l'idiôme des différentes écoles, mais parce qu'il faut adopter un ordre, et pour préférer celui, le plus généralement suivi encore, malgré les efforts des novateurs, nous conserverons la division des maladies en Aiguës et en Chroniques, expressions qui n'ont point été proscrites par l'usage. Nous suivons cette division parce qu'elle est encore la plus généralement établie, la plus anciennement adoptée, et parce que c'est celle qui est le plus en relation avec les meilleurs traités médicaux des anciens ; par les mêmes raisons, nous avons suivi le systême des humoristes, sur lequel celui des solidistes n'a point encore prévalu ; et pour être entendus de

ceux qui ont embrassé l'opinion de ces derniers, nous avons joint l'expression moderne à la nomenclature ancienne, sans prendre aucunement parti entre ces contendans, mais en empruntant, dans chaque école, sans excepter celle de Brown, ce qu'elles nous ont présenté d'avantageux.

INTRODUCTION.

Dessein de l'ouvrage.

Ce n'est point à un vain desir de renommée, ni au besoin de céder à l'épidémique manie d'innovation, qui de plus en plus étend ses ravages en médecine, que nous avons dû le projet de ce Manuel. Mais rédacteurs d'un Journal qui propage de plus en plus sa doctrine populaire, et accablés journellement de correspondances relatives aux divers articles qui y sont successivement insérés, nous avons cru utile de publier une instruction sommaire, qui pût à-la-fois et répondre à tous ceux qu'un plus long silence pourroit indisposer, et prévenir les explications en ce genre, qui pourroient nous être demandées. Fermement décidés, d'après l'autorité d'Hippocrate (1), à rapprocher du vulgaire l'ins-

(1) *Videtur autem mihi maximè, de hâc arte dicturum, opportere* VULGÒ *ac* PLEBEIS *hominibus nota dicere.* Hipp. de vet. Méd. IV.

truction médicale, c'est-à-dire, *l'art de conserver et de réparer la santé*, nous avons cherché de bonne-foi parmi toutes les théories existantes celle que sa simplicité pourroit mettre le plus à sa portée de toutes les classes de la société, et nous devons à la vérité, d'avouer qu'aucune ne nous à satisfaits. Fortement occupés de cette idée, nous avions cru rencontrer dans le système de *Brown* les élémens de celui que depuis long tems nous avions adopté, et dont quelque ressemblance avec les principes du médecin anglais nous avoit vivement émus, lors de la publication de son ouvrage; mais un examen plus approfondi nous a démontré leur différence, et nous nous croyons comptables au public de méditations dont l'objet est important, puisqu'il s'agit de la vie et de la santé des hommes.

Ainsi que nous, Brown a puisé ses principes dans la doctrine de *Themison ;* mais égaré par le desir d'innover , il n'a pas suivi la route unie et facile, tracée

par son illustre guide, et un vide immense est resté dans son systême, à la beauté duquel nous aimons d'ailleurs à rendre un solemnel hommage. C'est cette lacune que nous venons remplir. Il a divisé toutes ses maladies en stheniques et astheniques, division simple, lumineuse, mais qui n'est pas celle de la nature. La réflexion découvre bientôt que, hors la sthenie et l'asthenie (1), il est un troisiéme ordre d'affections participant l'une de l'autre, mais distinctes cependant, et auxquelles se rallient sur-tout toutes les variétés de la maladie désignée par les savans, sous le nom d'*Anomalies*. Envain Brown a voulu les comprendre dans ses subdivisions de sthenie et d'asthenie di-

(1) Ces deux mots grecs signifient la *force* et la *foiblesse* de σθένος *puissance*, qu'on fait précéder ensuite de l'α privatif, pour éviter la confusion d'idées, résultante de la consonnance de cette prononciation. Il semble que Brown auroit dû distinguer ses deux divisions sous les noms d'hypo-sthenie et d'epi-sthenie, qui offrent la même signification que l'asthenie et la sthenie, sans offrir la même amphibologie de sons.

recte et indirecte. Cette distinction, purement scolastique, ne prouve autre chose, sinon que dans sa sincérité, l'auteur avoit reconnu subséquemment l'insuffisance de son plan.

Un grand motif nous a engagés à publier notre travail; c'est la fluctuation actuelle des esprits au milieu des choix de toutes les hypothèses hazardées chaque jour par les imaginations les plus délirantes. L'un hérissé de grec, dédaigne la langue maternelle, que seule il bégayoit encore il y a quatre ans, et oubliant qu'Hippocrate écrivit dans son idiôme natif, il croit s'égaler à ce génie, en calquant ses nomenclatures sur des mots qu'il lui emprunte sans connoître leur valeur. L'autre masquant la nullité de ses pensées, et son dégoût de la médecine, sous un clinquant académique, habille à la moderne un vieux système oublié, n'a pas la bonne-foi de citer dumoins le génie anglican qui l'a inspiré, plus avide d'ailleurs de distinctions person-

nelles que d'honneur médical, il oublie quels services il eût pu rendre à cet art, et se contente de parler latin en français, pour se rappeler encore quelquefois qu'il lui a appartenu. Celui-ci, renversant l'édifice séculaire de la doctrine hippocratique, substitue des hypothèses à l'observation, et remplace de vieux principes par des mots nouveaux ; celui-là affectant un style aphoristique, parvient à se rendre inintelligible à lui-même, et se croit profond parce qu'il s'est fait obscur. Ici, c'est un chirurgien renforcé, qui s'intitule médecin, parce que la révolution qu'il invective l'a affublé d'un bonnet, dont sans elle il n'eût jamais couvert sa tête, et qui à l'aide d'un assez bon écolier, mettant à contribution les travaux d'une docte société, a des prétentions à la gloire qu'il croit distribuer périodiquement; là c'est un brouillon politico-médical, visant à tout, décidant sur tout, cumulant toutes les places, médecin des administrations, administrateur des médecins, et dont l'ignorance

se dissimule par son adresse, à ne jamais parler à ses interlocuteurs que de ce qu'ils ignorent; étayés de la nouvelle autorité d'un chimiste-rhéteur, ils ont mis le bonnet doctoral à l'encan, les diplômes à l'enchère, l'empirisme au concours, le désordre dans tous les rangs, et abusant de la confiance d'un grand homme, ils ont confié à des profanes les redoutables fonctions de ministre du temple d'Esculape qu'ils ont ouvert à tout le monde; un mauvais poète occupe la chaire de Boërhaave, et acquitte sa dette médicale en inscriptions ridicules sur les monumens publics; un faiseur de systêmes commente, ou plutôt calomnie Hippocrate. Nouveaux prométhées, ils veulent tous animer des fantômes, et ils ne voient pas que, dépouillés des lambeaux mal cousus qui leur donnent un embonpoint factice, ces enfans de leur imagination n'offriront bientôt plus que des squelettes péniblement hissés sur des échasses grecques, latines et vandales.

Un avantage particulier à notre travail, c'est que les lecteurs auxquels il est destiné n'étant point initiés aux langages et aux opinions des diverses écoles, n'auront point à effacer des impressions déjà reçues, pour leur en substituer de nouvelles, ni à craindre de confondre cette instruction avec d'autres primitivement données; objection, pour le dire en passant, la plus raisonnable contre l'adoption de nouvelles théories ou nomenclatures proposées à des étudians déjà familiarisés avec un autre idiôme et d'autres théories. Quant à nous, ce n'est pas pour les savans que nous avons écrit, mais pour la science, et nous avons cru la parer mieux, en la dépouillant de tous ses accessoires, et en ne gardant que son dogme, toujours puisé dans les sources les plus pures, dans les œuvres des écrivains faisant loi. C'est la vérité dans sa nudité sublime que nous offrons. Malheur à qui la méconnoîtroit, plus malheureux celui que ses attraits n'enflammeroient

que d'un profane amour! Nous pensons fermement qu'il n'est plus qu'un seul moyen de s'entendre en médecine, c'est d'abjurer de bonne-foi tous les idiômes techniques, pour retourner au langage vulgaire, et c'est cette persuasion qui seule nous a donné le courage de traduire en cette langue-mère le jargon médical du jour; mais nous ne nous sommes pas dissimulé qu'une telle révolution est de la plus haute difficulté à provoquer, et quoique ce ne soit qu'en invoquant Hippocrate, et guidé par son génie que nous avons osé nous confier aux inextricables labyrinthes élevés dans la terre classique de la médecine, nous avouons que loin de donner cet essai pour un travail complet, nous n'avons encore que mesuré de l'œil la carrière qui s'ouvre devant nous, avec le ferme dessein de la parcourir en entier, si ces premiers pas sont encouragés (1).

(1 On nous dira peut-être : « nous ne doutons pas de la pureté de vos intentions ; mais votre zèle est inconsidéré et

Ceux qui nous ont précédés ont plus ou moins approché du but, mais même en l'atteignant, ils n'ont pu éviter l'effet successif des révolutions dans les sciences, dont, sinon les principes, du moins les modes d'application et la langue chan-

---

périlleux. La médecine, ainsi que la religion, doivent être couvertes des ombres du mystère, et c'est du fond d'un antre sacré qu'elles doivent toutes deux rendre leurs oracles. Les gens éclairés n'ont pas besoin d'instruction; elle est dangereuse pour le peuple ». Cette objection, aussi fausse en médecine qu'en religion, a été tellement reproduite, qu'il faut y répondre pour n'en plus reparler. C'est d'ailleurs la seule spécieuse qu'on ait à faire. Si les principes de la médecine, enfouis dans la poussière des écoles, continuent d'être la propriété exclusive de quelques adeptes intéressés à les cacher, il en résultera qu'il dépendra d'un petit nombre d'hommes de les commenter, travestir, altérer au gré de leur ignorance et de leurs passions; au lieu que, professés au grand jour, publiquement discutés et solennellement reconnus, ils deviennent invariables; c'est alors, de leur exécution, dont l'utilité aura été proclamée, que doit résulter une nation régénérée, au physique comme au moral, et rendue aux lois de la nature. C'est enfin une propriété publique, dont chaque membre de la société sera le gardien solidaire; et quoiqu'on en ait dit la vérité n'est un mêts indigeste pour le peuple, que quand elle lui est offerte par des empoisonneurs.

gent avec le tems. Plusieurs d'entre eux ont adopté des systêmes savans, ont perdu du tems à les développer et ont très-gratuitement supposé à leurs lecteurs des connoissances physiologiques suffisantes pour suivre leurs dissertations; d'autres confondant les conceptions du génie avec la bizarrerie des innovations, ont enfanté des monstres, et aveuglés par le sentiment de la paternité, les ont offerts à l'admiration de leurs crédules élèves. C'est ce double écueil que nous avons essayé de ne pas rencontrer, et nous n'avons étudié tous ces ouvrages que pour tâcher d'éviter leurs défauts, analyser ce qu'ils ont de bon et faire mieux s'il nous étoit possible. Nous avons voulu, sur-tout, que celui que nous présentions fût écrit en termes tellement simples, qu'il fût à l'abri de toutes les révolutions, et si court qu'il fût à-la-fois économique et portatif. Les chirurgiens des campagnes ou des armées n'ont pas le tems de lire, il leur faut un mémorial qui leur rappelle som-

mairement plutôt leurs principes-pratiques que leurs leçons théoriques, et dans l'avilissement où est tombé cet art sublime, l'indigence est telle parmi ceux qui l'exercent avec honneur, qu'il en est beaucoup qui ne peuvent mettre un prix un peu élevé à un ouvrage même nécessaire; or c'est principalement pour ceux-là que nous avons voulu écrire, parce que ce sont ceux qui ont le plus besoin de fixer le souvenir de leurs principes. Quant à MM. les curés, si notre but a été de suppléer à l'instruction qu'ils ont pu recevoir en médecine, nous n'avons pas dû perdre de vue que ce ne sont pas des jeunes gens à former, et nous avons pensé qu'ils recevroient avec confiance des leçons de pratique éprouvées et livrées à la critique publique, sans exiger de nous les preuves d'une théorie dont elles doivent supposer la connoissance; enfin, persuadés que s'il est de l'intérêt général d'empêcher les ignorans d'exercer un art aussi important, il est plus

méritoire encore, et plus utile de les instruire et de descendre jusqu'à eux; nous n'avons eu d'autre crainte, en dirigeant ces documens, que de ne les pas mettre à la portée de tout le monde.

Bornés dans l'enceinte étroite d'un seul volume, nous avons souvent regretté d'être obligés d'omettre de précieuses observations, et de ne pouvoir appuyer de faits de pratiques les leçons que nous tracions; mais ceux qui pourront en faire la légère dépense trouveront, dans notre *Gazette de Santé*, l'instruction supplémentaire et quotidienne qui manque ici, instruction d'autant plus sûre que, suivant exactement la progression du tems, et tracée de bonne foi, elle met sans cesse au courant des connoissances nouvelles. Plus mus d'ailleurs par l'amour de l'art et de l'humanité que par un vil calcul d'intérêt, nous nous ferons un pieux devoir de l'envoyer gratuitement aux médecins, chirurgiens et curés, que leur nullité de fortune empêcheroit de faire

cette légère dépense. Eh ! qui pourroit, d'aprés cette loyale profession de foi, être tenté de lever un impôt sur notre confiance, et d'abuser de notre désintéressement ?

L'ordre que nous avons suivi n'a rien de commun avec le jargon des Lycées, les innovations des sectes, les systêmes des écrivains du jour, mais nous avons cru nécessaire, pour mettre nos lecteurs à portée de profiter même de ces brillans écarts, de faire suivre notre travail de la nomenclature de ses diverses écoles, pour donner la clef de leur langage, et tirer du moins quelque fruit de leurs travaux (1). Enfin, c'est pour les

(1) Il ne faut pas se dissimuler que l'abus des mots techniques est le masque de l'ignorance. Nous avons connu, à Chartres, un chirurgien à la bouche de qui le mot *idio-syncrasie* venoit à tout propos, et qui, poussé à bout, nous avoua qu'il ignoroit sa signification ; mais les gens du monde qui n'osent pas convenir d'une ignorance bien pardonnable en ce genre, en sont les premiers la dupe. Un des grands maux de la variété des nomenclatures, est de rendre inintelligibles, aux vieillards les ouvrages nouveaux, aux jeunes gens les œuvres des anciens.

campagnes que nous avons écrit, quand tout ce qui nous entoure ambitionne des lecteurs à la ville. Nous aurions pu annoter nos autorités, mais nous aurions surchargé de redites oiseuses un livre dans lequel nous avons voulu ne rien insérer qui ne fût nécessaire, et nous n'avons cité, que lorsque l'opinion énoncée sembloit avoir besoin du poids d'un suffrage décisif.

Les uns ont divisé les maladies d'après la situation anatomique des parties qu'elles occupent; d'autres, d'après les symptômes qu'elles présentent. Nous avons préféré ce dernier ordre, et nous distinguerons simplement les maladies en aiguës et chroniques. Leur occupation générale ou locale du système formera la seconde division, et la troisième résultera de leur correspondance avec les humeurs qui dominent dans les tempéramens; et notre classification sera si simple, que nous comprendrons sous la même dénomination, les tempéramens, les mala-

dies, les symptômes et les médicamens; mais nous croyons devoir faire précéder ce tableau de la description de l'homme qu'il est important de connoître en santé avant d'exposer ses maladies.

Nous ferons suivre ce travail par quelques élémens de chirurgie, insuffisans sans doute pour conduire à faire l'opération, mais tels pourtant qu'ils puissent guider l'inexpérience même dans un accident grave, en attendant des secours mieux dirigés, et par des élémens de pharmacie, dont la simplicité du moins cautionne l'innocuité des médicamens préférés. Nous devons cette partie à un zélateur cher aux arts, aux lettres, aux sciences, comme à l'amitié; notre reconnoissance ne se refuse ici à le désigner nominativement que pour obéir au vœu de sa modestie, et parce que c'est assez le nommer que de le désigner par les qualités qui le distinguent. Enfin, cet ouvrage est terminé par la comparaison des poids et mesures anciens et

modernes, autant pour nous conformer aux usages actuels, que pour prévenir des erreurs trés-graves en pareille matiére.

MANUEL POPULAIRE DE SANTÉ.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Apperçu physiologique du corps humain.

L'HOMME en santé jouit sans effort et sans reconnoissance de toutes ses facultés. La maladie seule lui en révèle le prix. C'est lorsque le sang s'élance inégalement du cœur, et qu'infidèle à son rithme accoutumé, il frappe à bonds inégaux les parois de l'artère, que le malade apprend à se former une idée d'autant plus juste de la régularité du pouls, qu'il devient plus intéressé à acquérir cette connoissance; il faut qu'une syncope ait suspendu chez lui le jeu alternatif des poulmons, pour qu'il réfléchisse aux phénomènes de la respiration et qu'une digestion laborieuse ait troublé l'ordre accoutumé de ses fonctions, pour qu'il fasse attention à celles

de son estomac (1). Si la nature le créa observateur, ces premières réflexions le porteront à s'examiner davantage, à comparer les êtres qui l'entourent, et si son tact est sûr, s'il est bien guidé par l'étude, s'il est patient, humain, laborieux, il deviendra médecin, car la médecine est fille de l'observation.

On se tromperoit bien, si l'on pensoit que pour exercer la médecine il soit très-nécessaire de connoître l'anatomie détaillée du corps humain. Cette science, à l'étude minutieuse de laquelle on donne trop d'importance et de temps, depuis quelques années, ne garantit pas plus les succès en médecine, que la connoissance de toutes les rues d'une grande ville ne donneroit celle du génie de ses habitans (2). Abusant de ce principe, qu'on ne croye pas cependant que l'étude générale de cette science soit inutile à la médecine. Qui pourra reconnoître la lézion d'un organe,

---

(1) *Nihil enim libentius quisque recordatur quam quæ sibi accidisse sentit.* Hipp. de veter. med. V.

(2) « *Neque quidquam est stultius quam quale quid vivo homine est, tale existimare esse moriente, imò jam mortuo.* Cels. lib. 1. præf. « Les descriptions anatomiques » sont le plus souvent muettes, comme le cadavre dont on » les a tirées ». *Cabanis* observ. sur les affections catharrhales, pag. 5.

s'il ne connoît pas au moins sa structure et la place qu'il occupe? C'est la seule science anatomique nécessaire au médecin, c'est la seule aussi dont ces prolégomènes vont offrir l'esquisse.

Le corps humain se divise en tête, tronc et extrémités; une charpente osseuse soutient ce merveilleux édifice, sous différens noms qui se trouveront inscrits dans la nomenclature qui termine cet ouvrage. Les os sont composés de gélatine et de phosphate de chaux (chaux et acide phosphorique). Ils sont revêtus d'un réseau de nerfs et de vaisseaux, qu'on a désigné sous le nom de *périoste*. Ce réseau passe d'un os à l'autre et forme les capsules articulaires. Les articulations qui unissent les os sont lubréfiées par une humeur lymphatique, nommée *synovie*; les muscles sont les moyens du mouvement en s'insérant aux os par leurs extrémités terminées par les *tendons*. Les *nerfs* sont des cordons blanchâtres, pulpeux, réunis en faisceaux émanés de la moëlle épinière et de la moëlle allongée, qui, elles-mêmes dérivent du cerveau et du cervelet. Non-seulement ils sont l'organe de la sensibilité de toutes les parties du corps dans lesquels ils se ramifient, mais ils le sont encore du mouvement musculaire, par la propriété qu'a la liqueur nerveuse de gonfler, et par conséquent de rac-

courcir les fibres charnues dans les mouvemens volontaires. Ces mouvemens sont convulsifs quand ils sont involontaires. Les fibres se durcissent par l'addition de la matière plastique (base génératrice des os), par la *terréïfication* qui produit l'obstruction des vaisseaux, et la mort de vieillesse.

Le tronc est soutenu par l'épine ou colonne dorsale, composée de *vertèbres*, petits os articulés ensemble et formant par leur réunion un canal contenant la moëlle épinière, depuis la tête jusqu'au *coccix* (dernier os de de la colonne vertébrale). A leurs côtés sont des échancrures destinées à la sortie des paires de nerfs et des proéminences pour l'insertion des muscles. On compte sept vertèbres cervicales, douze dorsales, cinq lombaires, cinq formant le *sacrum* qui reçoit les os des hanches, et trois formant le coccix. Cette division est utile à connoître pour préciser en maladie les régions affectées.

La tête se compose du crâne et de la face; le crâne est une boîte ovoïde, surmontée de petits corps bulbeux et cylindriques, nommés cheveux; il contient le cerveau, divisé en deux hémisphères, et le cervelet, tous deux revêtus de deux membranes : la pie-mère et la dure-mère. Sa base est percée d'une ouverture qui donne

issue à la moëlle épinière, sorte de prolongement de la masse pulpeuse du cerveau, et de plusieurs petits trous pour le passage des vaisseaux lymphatiques et sanguins et des nerfs. Il a huit os ; l'occipital, les deux temporaux, les deux pariétaux, le frontal, l'ethmoïde et le sphénoïde. La face, située au-devant du crâne, a quinze os ; deux maxillaires, deux pommettes, deux palatins, deux cornets du nez, le *vomer* qui les sépare, les deux naseaux, les deux lacrymaux formant les hémisphères des orbites des yeux, la machoire inférieure et l'*hyoïde* qui, placé à la base de la langue et à l'origine du *larynx*, n'est articulé avec aucun os. Il y a trente-deux dents, huit incisives, placées au devant, quatre canines aux angles et vingt molaires aux côtés postérieurs de la bouche. On fera la remarque que dans cet étroit espace habitent les cinq sens dont les ministres sont l'œil, l'oreille, le nez, la langue et la peau. Est-ce pour cette raison que la majorité des philosophes en avoit fait le siège de l'ame, et y avoit placé l'organe de la pensée et la conscience de la vie qui anime le corps?

La médecine, dans sa pratique, divise le tronc en deux grandes cavités ; la poitrine et le basventre. La poitrine renferme les poulmons et le cœur. Elle est défendue par le *sternum* et des

demi cercles osseux (les côtes) articulés avec la colonne vertébrale; elle est séparée du bas-ventre par le *diaphragme*, qui partage, selon plusieurs physiologistes, avec le *centre phrénique* ou *plexus solaire* l'empire de la sensibilité. Les poulmons sont deux grands lobes cellulaires, communiquant aux bronches. Les deux bronches s'unissent dans la trachée-artère qui s'ouvre dans le gosier, et est soutenue par des anneaux cartilagineux et élastiques, de manière que lorsque les poulmons se dilatent, l'air s'y précipite par son propre poids, distend leurs cellules et en sort par la seule contraction de ce viscère. Ses fonctions sont d'aspirer par la bouche et les bronches l'air atmosphérique, de le décomposer, d'expirer une partie de *l'azote* (air non vital) qui forme les trois quarts de cette composition, de combiner l'oxigène (base de l'air vital) sa quatrième partie avec le *carbone* (principe combustible du charbon) et l'hydrogène (principe de l'eau), contenus dans le sang, qui sortent sous forme de vapeurs (haleine), et de gaz acide carbonique (air fixe). Mais dans cette combinaison, le gas oxigène communique au sang une partie de la chaleur qui constituoit son élasticité et le sang puise à ce foyer sans cesse renaissant, la chaleur continuelle qu'il distribue dans tout le

système. La coloration vermeille du sang est due à l'admission de l'excédent de l'oxigène. Il est noirâtre en venant de parcourir tout le corps. C'est en se dilatant que le poulmon admet le sang par l'artère pulmonaire, pour le transmettre par l'oreillette gauche au ventricule du même côté, qui en se contractant le chasse dans l'aorte pour être répandu dans tout l'individu. Il est donc le premier moteur de l'étonnant mécanisme de la circulation. Le *larynx* est surmonté d'une ouverture oblongue, nommée *glotte*, dont le resserrement ou la dilatation, en laissant sortir avec plus ou moins de pression l'air contenu dans la poitrine, forme des intonnations plus ou moins aiguës ou graves, modifiées par la vibration de la langue, et l'ouverture plus ou moins grande de la bouche. Un cartilage nommé *épiglotte* (populairement la luette), recouvre la glotte pour empêcher l'introduction des alimens dans ce conduit, destiné seulement au passage de l'air.

A gauche, entre les deux lobes du poulmon, séparé par une membrane particulière (*le médiastin*), et au sein du *péricarde* est placé le cœur, ce viscère si important à la vie, que sa moindre lésion la suspend ou la fait cesser. Divisé en deux cavités, (les ventricules) il reçoit

sans cesse, par des canaux intarissables (les veines), un fluide ardent, rouge, vaporeux (le sang), et le transmet à d'autres canaux (artères), qui le distribuent dans toutes les extrémités du corps, formant ainsi un réservoir toujours versant et toujours recevant le même fluide inépuisable sans jamais se remplir, tant que la force de la vie anime l'être chez lequel cet organe palpite. Le phénomène de la circulation consiste dans la contraction du ventricule gauche, qui pousse le fluide qu'il contient dans le tronc des artères ou l'aorte. Des valvules sont disposées de manière à empêcher la rétrogradation du sang, malgré la dilatation du ventricule. Admis dans les artères, il débouche dans les veines qui s'y anastomosent (abouchent), et tant par l'impulsion qu'il a reçue des artères que par cette loi d'équilibre hydraulique à laquelle nous devons l'ascension des jets d'eau, il remonte des rameaux dans ses troncs, soutenu par des valvules espacées le long des veines, et rentre dans le cœur par la *veine-cave*, qui le verse dans l'oreillette droite, de-là dans le ventricule droit. Toujours soutenu par les valvules, il entre ensuite dans l'artère pulmonaire, dont la base a des valvules dirigées en sens contraire, il traverse le poulmon, s'y subdivise pour offrir à l'action de l'air

une plus grande surface, puis il franchit les veines pulmonaires, et l'oreillette gauche qui le transmet au ventricule du même nom, pour recommencer ce prodige toujours nouveau, toujours continué jusqu'à la fin de la vie. Le pouls est, selon les uns, l'effet de cette impulsion du sang chassé par le cœur dans l'artère; selon les autres, l'effet de la contractilité de l'artère résultante de la vie propre à ce vaisseau. La pulsation de l'artère est en sens contraire de la dilatation du cœur; c'est un guide précieux pour déterminer le degré de la vitalité et l'équilibre des humeurs.

Le bas-ventre renferme le *péritoine*, vaste membrane enveloppant, dans ses contours, la plupart des viscères de cette cavité. L'estomac est la partie intermédiaire de l'immense canal alimentaire, dont la portion supérieure est l'*œsophage*, conduit qui descend le long du cou et de la poitrine, pénètre le *diaphragme* et aboutit à l'estomac. La partie inférieure a pris le nom d'intestins. Des glandes innombrables tapissent la bouche et expriment, dans la mastication, une liqueur nommée salive. L'estomac, situé vers la gauche, entre la base des poumons et l'origine du *duodenum*, est une poche musculaire contractile et dilatable, ayant une grande convexité à laquelle correspond une petite conca-

vité. C'est-là que s'accumulent les alimens ingérés par la bouche et le canal œsophagien. Son entrée se nomme le *cardia*, et donne son nom au plexus cardiaque, qui l'avoisine. On appelle *pylore* sa sortie. Une liqueur éminemment dissolvante, analogue à la salive, jaillissant, sous le nom de *suc gastrique*, des glandes sans nombre qui tapissent ses parois ridées, macère, pénètre les alimens. Un mécanisme vermiculaire joint sa force de mouvement à cette force de dissolution, que seconde un foyer de chaleur très-élevée (1). De ce concert de moyens résulte une pâte alimentaire qui, franchissant le pylore, entre dans le duodenum, y subit une seconde digestion que décide l'afflux de l'humeur pancréatique et de la bile versée par un conduit communiquant à la vésicule qui la contient. La partie la plus grossière, entraînée par le mouvement péristaltique des fibres de la tunique musculaire, suit les

(1) On peut juger de l'énergie de ce viscère par la seule réflexion que c'est presque toujours par l'irritation que lui impriment les médicamens, qu'on purge tout le système en cas de maladie, et qu'on détermine vers lui l'afflux de l'humeur dont la présence sur les autres parties constituoit l'état maladif. Nous établirons plus loin notre doctrine des *guérisons par Métastase*. La chaleur de l'estomac est de 30 à 33 deg.

méandres multipliés du canal intestinal dont tout le trajet suinte une humeur muqueuse, et est rendue à la terre pour passer à de nouvelles métamorphoses. La portion la plus pure (le chyle) s'élabore dans un réservoir particulier (de Pecquet), y prend un caractère homogène et une couleur cendrée, et après quelques modifications subies dans les vaisseaux lactés, remonte par le canal *thorachique*, et la veine *sous-clavière* gauche dans le cœur, d'où il se rend dans les poumons pour y éprouver la sanguification et réparer sans cesse les pertes continuelles occasionnées par les sécrétions journalières du sang, pour la formation de toutes les liqueurs qui stagnent ou circulent dans l'économie animale.

Les intestins forment la troisième partie du conduit alimentaire, et remplissent, de leurs circonvolutions, la plus grande partie du bas-ventre. Le premier est le *duodenum*, espèce de prolongement de l'estomac, derrière lequel il est situé sur deux couches horisontales, puis se portant en avant, et rampant verticalement le long du *mésentère* (portion plissée du péritoine), il prend les noms de *jejunum* et d'*ileon*. On nomme aussi ces trois portions les intestins grèles. Les autres se nomment les gros intestins; ce sont le

cœcum, le *colon*, et le *rectum*. La connoissance de ces parties, et sur-tout du colon et du rectum, est nécessaire pour assigner la lésion précise du viscère en cas de hernie, de colique ou de fistule.

Le *foie* est un viscère glanduleux, très-volumineux, ferme, d'un rouge brun, divisé en trois lobes, dont un très-grand, l'autre plus petit, (de spigel) occupant le haut de l'*abdomen*, auprès de l'estomac, à droite. Sa fonction est de séparer du sang, la bile liqueur amère, jaune, savonneuse, dont le réservoir lui est contigu. Le sang dont elle fait cette secrétion, lui est apporté de la *veine-porte*, qui, au lieu de le remonter à la veine-cave, le dépose dans cet organe.

Dans l'hipocondre gauche est la *rate*, petit corps ovale, oblong, spongieux, noirâtre, dont les fonctions, contestées par quelques physiologistes sont, selon les uns, d'aider la digestion, en versant dans l'estomac, un sang très-haliteux au moment de la fermentation alimentaire; selon d'autres, de fournir du sang à la veine-porte, et de concourir ainsi à la formation de la bile. Ce système de la veine-porte demande au reste, en physiologie, un examen très-réfléchi, parce que ses évacuations provoquées par les sangsues ont souvent changé subitement le ca

ractère des maladies , sur-tout dans les mélancolies et les inflammations hémorroïdaires.

Le *pancreas* est une glande blanchâtre , oblongue , adhérente à la partie inférieure de l'intestin duodenum , et destinée à y verser une liqueur digestive analogue à la salive.

Les vaisseaux lactés ne sont qu'une partie de ceux qui constituent tout le système limphatique dont nous devons sur-tout la connoissance à l'infatigable *Mascagny*. Ce système contient une liqueur limpide , répandue par-tout le corps , et sur-tout dans le tissu cellulaire. C'est par lui que se propagent, dans l'intérieur , les inoculations des différens virus. Ses vaisseaux sont inhalans ou exhalans. Les inhalans aboutissent dans toutes les cavités , et y absorbent les vapeurs ; ils s'épanouissent au dehors, et y recueillent, par les pores de la peau, toutes les émanations qui sont en contact avec elles. Les exhalans rejettent les vapeurs émanées du corps, et qui forment ensuite une athmosphère propre à chaque individu, qu'on a nommée *transpiration insensible*. Enfin , leur abouchement à la peau supplée les fonctions des poumons , et cette transpiration est à la peau ce que l'haleine est aux poumons. Les vaisseaux lactés, proprement dit , sont ainsi appelés , de la liqueur laiteuse qui les distend après la digestion , et

qu'ils pompent dans les intestins. Ils rampent dans l'épaisseur du *mésentère*, et s'abouchent sur-tout aux intestins grèles. Le canal thorachique est leur tronc commun. Le chyle qu'ils contiennent est destiné à renouveler le sang.

Sur les deux côtés des vertèbres lombaires, derrière le péritoine, sont les *reins*, petits corps glanduleux, rougeâtres, serrés, chargés du soin de secréter du sang, l'urine qui, par les *urétères*, va distendre la *vessie*, laquelle, placée derrière le *pubis*, offre une poche très-dilatable, où se forment souvent des concrétions connues sous le nom de *calculs*. A la paroi antérieure de sa cavité commence le canal de l'urètre qui, chez les hommes, aboutit à l'extrémité du *gland*, et chez les femmes au *méat* urinaire, sous la commissure des petites lèvres du *vagin*.

Nous n'avons point parlé de l'appareil de la fécondité. Il diffère chez l'homme et chez la femme. Chez l'homme son attribut, placé plus extérieurement, consiste dans un cilindre caverneux, ayant à sa base le *scrotum*, contenant deux corps glanduleux, élaborateurs de la liqueur prolifique déposée ensuite dans les vésicules séminales pour être transmise, par les vaisseaux spermatiques, au sanctuaire du plaisir et de la vie. Chez la femme, la nature s'est plu à jeter un voile plus

épais sur le mystère de la reproduction. Elle a placé, entre le rectum et la vessie, l'organe *pyriforme* et très-dilatable, qu'elle a consacré à recevoir l'embryon humain, comme si dans la formation même de son chef-d'œuvre elle avoit voulu donner à l'homme, dès en le créant, une leçon d'humilité. C'est dans ce ténébreux réduit que l'*uterus*, développé un jour par la puberté, étendra ses deux trompes destinées à lui transmettre les principes féconds déposés chez la femme. L'ouverture de l'uterus correspond à celle du *vagin*, pour les fonctions de la menstruation, de la fécondation et de l'accouchement. Pour completter l'appareil de la maternité, la femme offre, de chaque côté du *sternum*, un hémisphère blanc, poli, rempli de vaisseaux et de glandules, destinés à secréter une liqueur blanche, douce, pour la nourriture de son enfant. Cet organe a la plus grande affinité avec le viscère utérin.

Les extrémités sont supérieures et inférieures. Les supérieures sont composées de l'épaule composée elle-même de la *clavicule* et de *l'omoplate*, puis du bras, de l'avant-bras formé du *radius* et du *cubitus*; enfin de la main consistant en *carpe* ou poignet, divisé en huit petits os sur deux rangées, et *métacarpe* composé de cinq os longs, portant chacun un doigt

formé lui-même de trois phalanges; le pouce n'en a que deux. Les extrémités inférieures sont divisées en quatre parties; la hanche, la cuisse, la jambe et le pied. Les hanches forment ce qu'on appelle le bassin, dont la connoissance du diamètre est si utile pour le pronostic de l'accouchement. C'est sur sa partie évasée que reposent les intestins; l'inférieure offre un passage aux excrémens. Chaque hanche se compose de trois os: celui *des îles*, adhérent à l'os *sacrum*, le *pubis* supérieurement et antérieurement, *l'ischion* latéral et inférieur. C'est sur ces derniers que repose le corps lorsqu'il est assis. Leur luxation est commune dans les fortes chûtes, ainsi que celle du coccix. C'est de la réunion de ces trois os que résulte la cavité où est reçue la tête de l'os du *femur*. La jambe a deux os, le *tibia* et le *peroné*; au-devant et au milieu du femur et du tibia est la *rotule*, petit os plat et rond, roulant sur la capsule articulaire. Le pied est composé du *tarse* qui compte sept os et du *métatarse* qui en a cinq; le gros orteil n'a que deux phalanges, les autres doigts en ont chacun trois. C'est sur cette base que le corps se meut et est supporté debout.

Tout cet ensemble est revêtu de la peau, substance organique, gélatino-fibreuse, dilatable,

soluble dans l'eau bouillante, insoluble dans l'alkoole, absorbant le tanin et s'y combinant. Elle est composée de quatre parties; le *derme*, ou tissu cellulaire; le tissu *papillaire*, parsemé de houppes nerveuses et constituant, le sens du tact; le tissu *réticulaire* ou mucqueux, recouvrant les papilles (il est noir chez les nègres), et *l'épiderme*, membrane très-mince, inorganisée, blanche, destinée à défendre les nerfs de l'action des corps extérieurs. Entre le derme et les muscles, est la susbtance adypeuse; les poils, les cheveux, les ongles et l'épiderme sont de même nature, et se régénèrent promptement. La peau est criblée d'un nombre infini de petites ouvertures, (les pores exhalans et absorbans) les unes par lesquelles s'échappe la transpiration insensible, les autres qui absorbent les substances et sur-tout les gaz et les liqueurs appliquées à sa surface. Elle est arrosée d'une multitude innombrable de ramifications sanguines et lymphatiques destinées à l'abreuver; enfin ses fonctions sont de seconder l'inspiration et l'expiration pulmonaires, et de débarrasser le système alimentaire de l'excédent le moins grossier de la nutrition.

Tel est l'homme jouissant des dons de la nature, quand la maladie ou la mutilation ne le privent pas de leur usage; nous le considérerons

dans les lésions plus ou moins graves, qui le suspendent ; mais on sent bien, qu'écrivant pour des lecteurs peu familiers avec la langue anatomique, il nous a été impossible de signaler dans une ébauche aussi rapide les fonctions physiologiques, qui seules demanderoient tout un volume, telles que celles résultantes de l'emploi des organes, de l'odorat, de la vision, de l'ouïe, du mouvement, de la respiration et de la circulation, de la génération et de la nutrition, enfin des organes des sensations. Peut-être nous sera-t-il donné de publier un jour un système à-la-fois plus satisfaisant et plus à la portée du vulgaire que ceux proposés jusqu'ici par les savans ; mais obligés de nous proportionner au besoin d'instruction élémentaire des personnes auxquelles cet écrit est destiné, nous n'avons eu d'autre intention que celle de donner l'apperçu actuel de la physiologie de l'homme, pour l'inviter à étudier plus en détail sa merveilleuse structure.

CHAPITRE II.

Du principe vital.

Avant d'aller plus loin, nous avons cru nécessaire d'émettre quelques idées sur le principe inconnu qui anime cette machine que nous venons de décrire et qui lui imprime le sceau de la Divinité. Les anciens philosophes, qui semblent s'être d'autant plus occupés de ce problême qu'il est moins donné à l'esprit humain de le résoudre, ont été très partagés d'opinion à cet égard (1).

(1) Les uns ont cru que ce principe vivifiant résidoit dans l'air; d'autres l'ont placé dans le feu; Héraclite a cru qu'il étoit le résultat de ces deux élémens; l'ame humaine, selon lui, étoit une émanation de l'esprit universel, qui anime le monde, et dans lequel chaque être organisé puisoit la vie à sa naissance pour la lui rendre à sa mort; Thalès l'appeloit une ombre mouvante; Pithagore, un détachement de l'air; Platon, une substance spirituelle se mouvant par un nombre harmonique (*fiat lux*); Aristote, un résultat de l'accord des sentimens, une *entéléchie*; Empédocle, un composé des élémens; Démocrite, Epicure, un je ne sais quoi de feu, d'air, de vent et de je ne sais quel autre élément anonyme; Anaxagore,

Platon, Démocrite, Epicure reconnoissoient un principe unique de vie inhérent, co-existant à la matière, et co-ordonnant les parties de l'u-

---

Anaximène, Archelaüs, un air subtil; Xénophon, un composé de terre et d'eau; Parménide, du feu et de la terre; Boëce, du feu et de l'air; Critolaüs, un cinquième élément; Marc Antonin, du vent; chacune des sectes philosophiques plaçoit l'ame dans un organe particulier, comme si un être immatériel avoit besoin de logement, et pouvoit être contenu. Herophile la logeoit à la base du cerveau; Xenocrate, dans sa partie supérieure; Erasistrate, dans les membranes; Straton, dans les sinus frontaux; Démocrite, Epicure et Empédocle, dans la poitrine; Moschion, dans tout le corps, ainsi que Virgile, Ovide et Homère,

. . . . . *Totos diffusa per artus.*

Héraclite, dans toute sa circonférence; Diogène, dans les artères; Aristote, dans le cœur, tout en plaçant la pensée dans le cerveau; Blémor, dans les yeux; Hérodote, dans les oreilles; Hippocrate, dans le ventricule gauche du cœur, *primum vivens, ultimum moriens*; Vanhelmont, dans la région épigastrique; Descartes, dans la glande pinéale; Lancisi, dans le corps calleux; Willis, dans le cervelet, etc. Il est plus aisé de prouver que chacun d'eux se trompe, que de remplacer leur opinion par la véritable. On ne doit pas être surpris au reste, en voyant toutes les sectes assigner une place à l'ame, puisque toutes, excepté la péripatéticienne, ont regardé le principe de vie comme dépendant d'un principe matériel. C'est celui qu'Hippocrate a appelé τὸ εναϐμαϊ, *impetum faciens, cali-*

nivers, en se mêlant à tous les élémens organiques et inorganiques; Diogène Laërce, Lucrèce et Hippocrate lui-même, dans son livre de la Diète, pensent que le principe vital n'est autre chose que le feu élémentaire; tant les hommes, même les plus sages, ont varié de leur propre croyance sur cette question, qui sera long-tems encore livrée aux vains débats des hommes! On avouera cependant que cette dernière opinion avoit quelque chose de spécieux, en réfléchissant que le feu est le père de la fécondité, que les parties du globe, privées des regards du soleil, n'offrent que des glaces stériles, une matière inerte et des déserts inhabités, que dans ces affreux climats, la sensibilité est comme engourdie, que la flamme vitale n'y trouve point d'aliment, au lieu que, sous la Zône Torride, l'oxigène plus développé par la chaleur, dévore plus rapidement le flambeau de la vie. La *poule*, dans l'incubation, ne fournit que sa chaleur, et l'art lui-même, en l'employant, est parvenu à rivaliser en ce genre

---

dum innatum, que d'autres ont nommé *vis vitæ*, qualité occulte, ame sensitive, c'est l'archée de Vanhelmont, etc.

Barthez définit le principe vital : « L'ensemble des causes » générales des phénomènes, du mouvement et de la vie, » résultant des lois de la nature, et vérifiées par l'observa» tion ». *obscurum per obscurius*.

la nature avec un égal succès. L'ingénieuse allégorie de Prométhée, animant avec un rayon dérobé du ciel, l'homme qu'il vient de créer, semble avoir dès long-tems consacré l'explication de cette croyance philosophique et populaire.

Jusqu'ici on avoit cru les minéraux indépendans de cet esprit universel qui anime les mondes; mais des observations nouvelles ont prouvé que le hazard seul ne dirige point la juxta-position de leurs molécules natives, et qu'un instinct *latent* préside à leur végétation maintenant incontestée (1); à cette végétation se joint, dans les plantes, une force de vie proportionnée à leur organisation, déjà relativement très-perfectionnée, mais bien moins que dans les animaux; elles remplissent cependant, comme ces derniers, des fonctions, et sont sujettes aux lois de l'irritabilité; il est même quelques anneaux de cette chaine immense de la création, qui sont tellement intermédiaires entre les minéraux et les végétaux, entre les végétaux et les animaux, qu'ils semblent participer également des propriétés communes à ces divers genres,

(1) Voyez les articles: *minéraux* de M. Patrin, dans le Dictionnaire d'Histoire naturelle de Déterville, et quelques mémoires de M. Biot, jeune savant, à qui la physique doit déjà des découvertes, présage de succès plus importans.

tels sont, dans le premier ordre, les asbestes, les nostoch, les flos ferri, etc. Dans le second, les sensitives et les zoophites, les coraux, etc.

Peut-être, d'ailleurs, le principe vital, bien différent de l'ame, n'a-t-il pas une existence distincte, et n'est-il qu'une modalité de la matière dans ces deux premières classes. Dans cette hypothèse, le feu, la lumière, l'électricité, le magnétisme et tous les modes d'action attribués à la matière, ne sont peut-être que des différentes manières d'être de ce principe. L'oxigène, qui a détrôné le phlogistique, seroit, en ce cas, menacé d'être dépossédé à son tour, comme l'ont été les esprits animaux, dont le règne est passé. Le somnambulisme magnétique, s'il tenoit ses promesses, pourroit seul jeter un jour pur sur ces épaisses et redoutables ténèbres.

Il circule donc un principe igné, qui pénètre tous les corps et les modifie, soit qu'il y soit caché, soit qu'il y manifeste sa présence. C'est lui qui défend de la corruption, pendant des mois, des années, des siècles, les chrisalides, les œufs, les grains, les animaux endormis, asphyxiés, ou enfermés dans des blocs séculaires de marbre; c'est lui qui fait germer et fleurir, au sein des glaces éternelles du Nord, le *galanthus nivalis*, comme il défend des atteintes mortelles du froid,

le cœur du malheureux voyageur enseveli dans les gouffres neigeux du Simplon; mais il cède au poison de l'assassin, à la flèche acérée du sauvage, aux miasmes d'une athmosphère pestilentielle; et peut-être le moyen de reconnoître son essence seroit-il plutôt dans l'étude de ses qualités négatives et ignorées, que dans celle de ses propriétés positives et reconnues. En un mot, le principe vital nous semble être : la vie latente des minéraux, végétative des plantes, sensitive des bêtes; mais il est simple, actif, raisonnable et immortel dans l'homme.

CHAPITRE III.

De la vie, de la santé, de la maladie.

Il suit, de ce que nous venons d'exposer, que la vie est: l'exercice continuel des fonctions spontanées et volontaires des organes. (1) Cette faculté commence avec la naissance, et finit à la mort, qui est, ou naturelle, c'est-à-dire, tardive et sans efforts, ou accidentelle, c'est-à-dire, par la maladie ou une lésion grave. La mort naturelle résulte de l'épaississement des fluides, de l'oblitération des vaisseaux, et enfin de la cessation de l'action et de la réaction des liquides et des solides, par l'exhalation de *l'aura vitalis*. Le terme de la vie est très-varié; il paroît qu'il est bien plus rapproché qu'il ne l'étoit dans les premiers âges du monde. Plusieurs médecins estimés ont publié des traités de longévité, la plupart fondés sur la diète et le

(1) On pourroit définir la vie. *La faculté des corps organisés, de produire, pendant un tems donné, des actes pour leur propre conservation et celle de l'espèce.*

régime ; mais en général, on a abusé de l'espérance qui porte l'homme à la crédulité en ce genre, pour lui faire des promesses que l'évènement n'a jamais réalisées. (1) La maladie est l'état dans lequel un homme éprouve une suspension involontaire de l'exercice de quelques unes de ses fonctions naturelles. Elles sont causées par la nature, ou la quantité des fluides, et la résistance ou la foiblesse des solides. La santé résulte de l'harmonie native ou consécutive du jeu des organes du corps humain. La première, est le résultat d'un bon tempérament originaire (2), la seconde, des précautions subséquentes pour la rétablir. En un mot, la santé est l'équilibre dans les fonctions des organes, d'où résulte le sentiment du bien-être, comme la maladie est l'inclinaison de cette balance, d'un côté ou de l'autre ; car on est malade par excès, ou par défaut de santé.

---

(1) Consultez les doctes rêveries de Vanhelmont, Paracelse, Nicolas Flamel, Raimond - Lulle, Bazile, Valentin, Marconnai, Duran, etc.

(2) . . . . *Fortes creantur fortibus*

. . . .

Nec inbellem feroces
Progenerant aquilœ columbam.

Le point le plus important, comme le plus difficile dans l'étude de la médecine, est la division exacte des maladies, et les nosographes nouveaux ont encore accru cette difficulté par leurs minutieuses et idéales classifications. L'auteur, à qui l'art de guérir doit sans contredit la meilleure matière médicale (1), avoit entrevu, dans son introduction, le besoin de simplifier ces stériles nomenclatures, qui n'apportent aucune lumière auprès du lit du malade, et jettent au contraire de la confusion dans les idées du médecin ; il avoit eu le projet d'une division *philosophique* de toutes les maladies, en bénignes et malignes : nous adopterons cette théorie-pratique dans le traitement des fièvres proprement dites. Mais fidèles à l'unité de notre plan, nous baserons notre division nosographique sur celle des tempéramens dont l'influence détermine en effet la disposition à telle ou telle affection. Seulement, nous gardant bien d'ac-

---

(1) Desbois de Rochefort, destiné à opérer dans l'enseignement médical, une réforme nécessaire, si une mort prématurée ne l'avoit enlevé à la science ; de même que son éditeur étoit appelé à une réputation colossale, comme praticien, si la fortune ne l'avoit saturé de ses faveurs. Peu d'hommes sont nés avec un coup-d'œil plus juste et plus rapide dans l'art hippocratique. Pourquoi tant de dons restent-ils enfouis ? J'aime d'autant plus à lui rendre cette ustice, qu'il est mon ennemi.

cumuler de ces descriptions répetées, et communes à toutes les maladies, nous nous attacherons au symptôme caractéristique du type de l'affection. C'est ce trait unique qu'il s'agit de saisir, et nous invitons nos lecteurs à s'étudier à le reconnoître; mais comme il est nécessaire de creuser à fond la matière sur laquelle on cherche des résultats aussi fugaces que ceux qui recèlent les semences de la vie et de la mort, nous avons cru devoir faire précéder le tableau des maladies de celui des constitutions (1), dont la connoissance offre, ou une présomption de plus, ou un motif de complication, ou un sujet d'examen sur l'analogie de la maladie à laquelle dispose la prédominance de la constitution.

---

(1) *Neque ignorare medicum opportet quœ sit œgri natura.* Cels. lib. 1. præf.

CHAPITRE IV.

Des Constitutions.

On a incorrectement appelé *tempérament*, l'état physique propre à chaque individu, en raison de la prédominance de ses humeurs. Cette expression est d'autant plus vicieuse, que l'humeur, supposée dominante, rend moins *tempérée* la *constitution*. C'est de ce dernier mot, que nous nous servirons, pour désigner l'état actuel qui résulte chez un individu, de la contexture des solides, et de la disposition des fluides qu'il a apportés en naissant. Toujours conséquens à notre système général, nous en reconnoîtrons quatre avec les anciens. Le *tempérament*, proprement dit, ou la *constitution tempérée*, la *constitution active*; la *constitution passive*, la *constitution irrégulière*.

La constitution tempérée, (le tempérament chaud et humide des anciens, sanguin des modernes et des novateurs) est l'heureuse organisation de ces êtres au teint fleuri, à la taille proportionnée, aux yeux bleus, aux cheveux châtains et bouclés, aux

lèvres vermeilles, entr'ouvertes par le sourire, aux joues roses et cotonnées, aux veines larges et bleues, au pouls vif, mais égal et doux, aux membres souples et agiles, chez lesquels toutes les fonctions s'exécutent sans efforts comme sans obstacles. C'est l'image de l'aurore du jour, du printems de l'année, de l'enfance, de l'exposition au levant; (ces rapprochemens ne sembleront pas minutieux aux observateurs qui réfléchiront qu'on professe toujours, pour le malade, une médecine relative à la saison, à l'âge, au climat dans lesquels il se trouve). Les êtres doués de cette constitution sont enjoués, braves, confians, généreux, délicats, mais indiscrets et inconstans; ils aiment le luxe, la table, le jeu et les femmes. Ils sont d'un commerce sûr, ils ont une expression facile, mais plus d'esprit que de génie et de réflexion, et plutôt des goûts que des passions. Ils obligent avec grâce et feu, mais ils ne feront point à l'amour ou à l'amitié un sacrifice pénible et réfléchi. Irrités des obstacles, ils ne cherchent point à les vaincre; sensibles, mais étourdis, leur affection et leur haine sont également passagères; propres à tout, ils n'excèlent en rien; ils fuyent la solitude et la méditation; et, papillons légers, ils effleurent les roses de la vie, qui s'écoule rapidement pour eux,

en laissant un souvenir agréable, et quelques regrets dans la société pour laquelle le destin les créa. Quelles règles prescrire à ces enfans gâtés de la nature? Pourtant, s'il est vrai de dire avec Celse, que, lorsque la constitution est arrivée à un certain degré de perfection, elle ne peut que rétrograder, ce fils aîné de la fortune doit chercher, dans l'usage de tout ce qui l'entoure, à conserver le juste équilibre dans lequel il fut placé. Né avec des humeurs, des forces, des inclinations modérées, c'est dans un régime également tempéré qu'il trouvera les moyens de conserver son heureuse médiocrité. Il doit préférer une température douce, des alimens demi solides; les vins ne lui conviennent qu'en petite quantité et très-légers; il doit user modérément du café. Végétale ou animale, sa diète réussira toujours à son estomac, qui ne connoît le travail de la digestion que par la chaleureuse hilarité qu'elle répand dans tout l'organisme. Il n'a besoin, d'ailleurs, ni d'acides pour rafraîchir son sang, ni d'aromates pour exalter ses humeurs. Il n'a, ni bile à calmer, ni lymphe à évacuer. . . . Pour jouir de la plus belle santé, il ne lui faut que rester ce qu'il est, et éviter les excès; et même, en ne les outrant pas, les excès peuvent de loin en loin, ranimer le jeu oscillatoire des

vaisseaux, et l'énergie monotone de ses facultés.

Destiné à une longue vie, il est très-impressionable des températures, qui seules peuvent lui apporter des germes de maladies qu'il n'a point en lui-même. Aussi, elles seront, ou actives ou passives, selon les excès auxquels il se livrera, ou les accidens auxquels il sera exposé; mais en général, elles participeront de l'abondance du fluide sanguin qui circule dans ses veines. Ses exercices doivent être habituels et modérés, son sommeil court, et suffisant seulement à reposer l'activité d'une vie dépensée en plaisirs; un tel don de la nature est le beau idéal, c'est le sublime Apollon du Belvédere (1).

---

(1) C'est en général la constitution du français, comme la constitution active est celle de l'italien; la constitution passive, celle du hollandais; la constitution irrégulière, celle de l'espagnol par son climat, de l'anglais par ses lois politiques; mais on sent combien ces généralités reçoivent de modifications dans leur application. Ainsi, le provençal tient de l'italien, le normand du hollandais, le manceau de l'anglais (comme le bourguignon est le type du français), et nous rencontrons dans chacune de ces provinces, des individus, non-seulement semblant appartenir à d'autres contrées, dont ils sont quelquefois originaires; mais dans la même famille, des êtres aussi dissemblables

Le rêve du bonheur seroit une constitution tempérée au lever d'une belle aurore du printems, sous le soufle du zéphire, au sein de ces îles fortunées qui embellissent l'Orient, auprès d'une femme adorée! Mais hélas! fils deshérités d'Adam, le bonheur est-il fait pour nous!!!

La constitution active (le tempérament chaud et sec des anciens, bilieux des modernes, musculaire des novateurs) réside dans l'exaltation de l'humeur qui lui avoit donné son nom. C'est celle de ces hommes au teint olivâtre, au jarret herculéen, aux muscles saillants, à la taille médiocre, aux cheveux noirs et crépus, aux yeux noirs et vifs, saillans dans leur orbite, à la barbe épaisse, aux narines ouvertes et se dilatant à la moindre sensation de plaisir, ou au récit de quelque trait héroïque, à la bouche grande et rappelant *l'Os magna sonaturum* d'Horace, à l'haleine ardente, à la physionomie sévère et expressive, au pouls élastique dur et précipité. C'est le midi du jour, l'âge viril de la vie, l'été dévorant, le vent brûlant du sud. Ils ont un appétit sans cesse renaissant, un estomac vi-

---

de figure que de constitution et de caractère. Nous connoissons une famille dont les quatre enfans présentent, avec la perfection idéale, les quatre constitutions.

goureux, quoique capable des plus longues abstinences. Leur poitrine est large et disposée aux inflammations, leur caractère impétueux, irascible; c'est l'Achille d'Homère (1). Ils ont la passion des armes, des sciences, des arts, des femmes, rarement celle du jeu, quelquefois le goût de la table. Aimant ou haineux à l'extrême, ils portent à l'excès l'insouciance de la vie, le délire de la gloire, le mépris de la fortune, l'amour de l'honneur et l'empreinte du génie. Jaloux quoique inconstans, doués de la plus sublime imagination ils sont propres à toutes les sciences, et leur génie plane sur toute la nature qu'il embellit; mais ces belles qualités sont obscurcies par un caractère inflexible, dur, insociable, misantrope. Ils vivent long-tems quand, vers 45 ans, leur constitution dégénère en celle que nous décrirons la dernière.

Les remèdes les plus sûrs à opposer à cette constitution, sont un air froid et humide, un régime végétal, des boissons acides, des bains d'eau tiède et d'air, des lotions internes et externes, l'usage et presque l'abus des fruits rouges et des raisins, mais non celui des vins qu'ils doivent redouter et choisir parmi ceux d'Orléans

(1) *Inexorabilis, acer. Horat.*

et de Bordeaux. Le café leur est interdit ainsi que le thé, mais le punch léger et la limonade sur-tout leur conviennent. La nature leur a enseigné un remède facile dans les charmes d'un long sommeil réparateur auquel ils sont très-enclins. Ils doivent modérer le penchant excessif qui les entraîne vers les femmes et l'étude, et sur-tout activer, par la plus minutieuse propreté, leur transpiration insensible qui est très-rare. Leurs maladies sont toutes inflammatoires, et ils doivent plutôt chercher à les prévenir par des vomitifs et des délayants, qu'à les guérir par des purgatifs qui ajouteroient à l'érétisme de leurs organes.

La constitution passive (le tempérament froid et humide de nos antiques maîtres, le flegmatique des modernes, le lymphatique des novateurs), est celle de ces honnêtes personnes pour lesquelles, ainsi qu'un fleuve tranquille, la vie s'écoule lentement. Vous les reconnoîtrez à leur embonpoint bouffi, à leur taille avantageuse mais lâche, à leurs grands yeux éteints, à leur chevelure blonde, leur barbe rare, leur peau blafarde et molle, à leur physionomie indécise, à leurs lèvres pâles et décolorées, à leur double menton descendant oiseusement sur une épaisse poitrine; à leur pouls lent, flexible et mou. Leur aspect rappelle le froid de l'hiver, la tristesse de la nuit,

l'imposante majesté de la vieillesse, l'influence des vents du nord. Froidement apathiques, ils ont de l'aversion pour le travail...; les malheureux! ils en ont pour le plaisir qui exigeroit quelques soins. Aimant l'aisance ils se résignent facilement à une mauvaise fortune. Sobres par tempérament, ils ont peu d'appétit, ils digèrent lentement et supportent long-tems la faim sans souffrir. Cependant ils aiment la table, le jeu et tous les plaisirs sédentaires. Continens sans effort, ils n'offrent que rarement leur encens à Vénus. Esclaves de l'habitude ils sont patiens, d'un commerce doux; mais accessibles à la prévention, économes, méthodistes, ils sont défians, foibles, irrésolus, timides. Aimant la simplicité et le bonheur domestique, ils sont lâches par paresse, mais poussés à bout ils deviennent fermes et constamment courageux par réflexion. Leur jugement est sain, mais ils ont plutôt du coup-d'œil que du génie, et souvent il leur échappe des saillies imprévues qui empruntent un nouveau sel du flegme avec lequel elles sont prononcées. On voit que l'antidote naturel de cette constitution est dans un air chaud et sec, des alimens aromatiques, des boissons spiritueuses, beaucoup d'exercice, l'usage des amers et des ferrugineux. Peu riches en sécrétions bilieuses, ils ont besoin

d'une nourriture très-animalisée, pour communiquer au bol alimentaire une disposition alkaline que la nature a refusée aux humeurs contenues dans leurs viscères digestifs. Les vins vieux du midi, ceux de Bourgogne, le café, la bierre cuite et forte de houblon, les vins de Porto, de Madère, le vermouth, quelques liqueurs spiritueuses, telles que le kerschevaser et l'eau-de-vie, avec sobriété, conviennent bien aux êtres doués de cette constitution. Avec un régime analogue, ils ne dépensent que lentement leur vie, et ils parviennent à une vieillesse très-avancée.

Les maladies auxquelles ils sont sujets, sont toutes les affections des membranes muqueuse et sereuse celles du système glandulaire, telles que les catharres, les dyssenteries, les coriza, les hydropisies, les cancers, les scrophules, le scorbut et en général les affections chroniques qui n'ont pas pu être amenées à l'état d'aigües par l'inertie du système et la mollesse de la fibre.

Enfin, la constitution irrégulière, (le tempérament froid et sec des anciens, le mélancolique des modernes, le nerveux des novateurs) est celle de ces êtres fantasques chez lesquels s'observent les disparates les plus étranges. Leur stature est moyenne et leur visage est allongé;

leurs yeux grands et tendres dans la jeunesse, deviennent sombres en vieillissant; leur contenance assise est nonchalante, et le foyer le plus brûlant embrâse leur intérieur. Leurs joues sont caves et sèches, leurs cheveux roux ou noirs, rares, onctueux et plats; leur corps est grèle, leurs jambes, leurs cuisses, leurs bras arides, leurs doigts éfilés, et une inquiétude perpétuelle signale leurs démarches dans les choses même qui en inspirent le moins. Leur figure est triste, leur peau est lisse, polie et noirâtre, leur barbe est clair-semée, leur pouls petit, fréquent et déprimé. C'est l'incertain et dernier soir de la vie, c'est l'automne de l'année, c'est l'occident de la rose des vents. Amis dévoués et exigeans, ennemis implacables ou généreux, portant tout à l'excès, également capables des plus grands crimes et des plus grandes vertus; ce dont ils diffèrent le plus, c'est d'eux-mêmes; prodigues et avares, méfians sans raison et querelleurs sans motifs, amans effrénés de gloire, avides de toute espèce de renommée, ils ne comptent pour rien la vie, pourvu que leur ambition soit satisfaite.

Constamment occupés de la même idée, le sommeil fuit de leurs paupières, et ils ne voyent que le but où ils tendent, sans se rebuter des obstacles. C'est parmi eux que le suicide choisit ses

victimes, le fanatisme ses Seïdes, la religion ses prophètes, l'incrédulité ses athées, la philosophie ses martyrs, la guerre ses conquérans, la vanité ses Erostrates, l'amour ses Nina, la gloire ses Dom Quichotte. Rêvant le bonheur du genre humain, malheureux eux-mêmes, ils rendent malheureux tout ce qui les entoure. En proie à l'indigence et couchés sur un grabat dans un galetas ouvert à tous les vents, ils rêvent les honneurs du capitole, et se réveillent surpris et non confus d'être détrônés. Mécontens de tout, joyeux ou tristes immodérément, confians dans le moindre succès, désespérés par le moindre revers, ils courent après des chimères, au lieu de rencontrer la félicité dans les nœuds de la nature, dans les lois de la société qu'ils détestent. Leur style est oriental, leur langage est figuré, et leur imagination exaltée les transporte toujours dans un monde idéal; enfin, amis à l'épreuve, amans soupçonneux et platoniques, époux incommodes, rivaux jaloux de gloire, de fortune ou d'amour, ils ne trouvent de trève à leurs inquiétudes que dans les charmes de l'étude, l'espoir de l'avenir et la contemplation des siècles héroïques. Les travaux physiques tuent rapidement les hommes doués de cette constitution, et ils passent rarement quarante ans s'ils sont

agités par les tourbillons de la cour ou des villes; mais si leur force oppose à cette tendance à l'irrégularité, une résistance suffisante, ils acquièrent les qualités de la constitution active et vivent très-long-tems. Au reste, cette constitution, qui de toutes est celle qui se transmet le plus communément aux enfans, en est moins une qu'un vice héréditaire, une mobilité qu'on doit chercher à fixer par un régime et des remèdes appropriés.

Les maladies les plus ordinaires à cette constitution sont des insomnies, des constipations, puis des diarrhées, des douleurs vagues, des vapeurs, la phtisie pulmonaire, la consomption, des sueurs excessives, des maux de tête, des apétits démesurés, le penchant au suicide. Les moyens de prévenir ou de guérir cette affection, sont le voisinage des bois et des rivières dont les émanations versent dans l'atmosphère des principes doux et balsamiques, la culture des fleurs, l'aspect des mœurs des campagnes, les alimens doux et gélatineux, les viandes de jeunes animaux, des crêmes de ris, la poule au pot du bon Henri, des végétaux riches en principes muqueux-sucrés, des fruits fondans ou cuits; peu de médicamens, un vin léger tel que le Champagne rouge, ou quelquefois le Bordeaux; le soir de tems en tems un punch foible, mais jamais de

thé. Les vins de Malaga, Frontignan, Alicante, Rota, Lunel, offrent un acide sucré très-convenable pour combattre la prédominance de cette constitution froide et sèche, et enchainer les fibres nerveuses. Par la même raison le vin de Champagne mousseux, les vins blancs, la limonade minérale, les spectacles tragiques, l'amour, la méditation, la solitude sont aussi contraires à ces malheureux, qu'une boisson émolliente, la distraction, le spectacle des champs, un air toujours renouvellé, l'équitation, le cahotement même, les bains chauds et de courte durée, les fumigations, les charmes de la société et les liaisons d'amitié leur sont nécessaires pour supporter le fardeau de la vie.

L'infusion de café dont ils sont très-avides, précipite leur digestion, dispose leur esprit au travail et embellit d'un aimable prestige le charme de leurs compositions, mais c'est aux dépens de la santé; ce sont autant d'emprunts faits sur le capital.

On sent bien, sans que nous ayons besoin de le dire, que toutes ces constitutions appartiennent également à la femme, mais avec quelques modifications que doivent causer la molle texture de la fibre et l'excessive sensibilité des nerfs chez la plupart d'entre elles; mais on s'est peut-être trompé en exagérant la différence constitutionelle

causée par celle des sexes, comme on a certainement été injuste en n'assignant pas en physiologie une part égale aux recherches, sur un sexe sans lequel le nôtre n'existeroit pas, que la nature a condamné à un assujétissement habituel, et que, complices de la nature, les lois ont asservi à notre domination, quand tout nous dit que, né notre égal, il n'avoit été créé que pour notre bonheur. On consulte trop peu les rapports des constitutions pour assortir des nœuds dont le succès n'est souvent qu'en raison inverse des relations constitutionnelles. On sait, dit Montaigne, appairer des bœufs, on ne sait pas appairer des époux.

Quelques médecins modernes, MM. Hallé, Portal, Chaussier, Dumas et autres, suivant les pas de Bichat, ont divisé l'organisation en systêmes osseux, musculaire, sanguin, lymphatique, nerveux, etc., et ont donné à chacun des tempéramens le nom d'un de ces systêmes dont il offroit la prédominance. Notre travail peut encore se rallier à ces divisions également naturelles, dont on trouvera les nomenclatures à la fin de cet ouvrage.

Au reste, il n'existe point de constitution simple, elles sont toutes plus ou moins compliquées d'humeurs sous-dominantes, et l'art

en médecine est d'avoir égard dans le traitement des maladies et à la constitution (1) originaire et à la prédominance momentanée de l'humeur qui, par son exaltation pathologique, offre un caractère qui pourroit en imposer aux yeux du médecin peu exercé, sur la véritable constitution du malade.

---

(1) On doit en général approprier la nature des purgatifs à celle des constitutions et au genre des maladies; ainsi des purgatifs acides aux constitutions actives, aux maladies bilieuses; des purgatifs amers aux constitutions passives, aux maladies lymphatiques; des délayans aux constitutions tempérées et aux affections sanguines; des purgatifs toniques (en plus ou en moins) aux constitutions comme aux maladies irrégulières.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Division des maladies. Tableau synoptique.

Nous avons prévenu nos lecteurs, que nous diviserions les maladies en Aiguës et Chroniques, puis en Générales et Locales, et chacune de ces divisions, concordamment avec les constitutions en Actives, Passives et Irrégulières. Cette division, à la portée de tout le monde, rendra compte sur-le-champ de la nature des affections, sans avoir égard aux distinctions scholastiques, et sans recourir aux divisions et subdivisions introduites dans les nosographies, mais non dans les opérations de la nature. Autrefois, lorsqu'on voyoit un malade offrir un visage allumé, des yeux injectés, un mal de tête violent, un pouls concentré, une toux vive et douloureuse, on étoit obligé de reconnoître, en restant fidèle à ses principes, une *pyrexie*. On agitoit alors péniblement la question de savoir si elle étoit sanguine

ou bilieuse. L'inspection du *tempérament* fixoit l'irrésolution, et s'il étoit sanguin (comme on s'exprimoit), la saignée étoit ordonnée au péril de qui il appartenoit. C'est ainsi que dans l'hiver de l'an 11, on saigna et l'on tua tous les malheureux attaqués du catharre endémique, trompé par une fausse apparence de pleurésie que sembloit attester le point de côté; au lieu que dans l'exemple cité et dans notre classification, le malade avoit une affection aiguë, locale, passive, très-facile à distinguer à ses symptômes. Dans ce cas, si la constitution de l'individu est tempérée, les remèdes sont simplement l'usage du régime tracé dans la description de cette constitution, avec une diète plus active et en les appropriant à ce genre d'affection; si, au contraire, la constitution est active, elle est le premier moyen de guérison, et il ne faut que seconder la nature; si enfin, la constitution est passive, alors elle ajoute une plus grande intensité au mal par la difficulté de l'élaboration humorale (1); mais dans tous les cas, comme on voit, il n'y avoit qu'une fausse inflammation, et il étoit im-

(1) C'est ce que les anciens nommoient si justement la *coction*, expression ridiculisée par les modernes, qui ont substitué les mots aux choses, les dissertations aux guérisons.

prudent de saigner. Quant à celui qui a à-la-fois contre lui, et une constitution et une maladie du même genre, il ne doit pas s'en tenir aux seules forces de la nature; c'est ici que la médecine agissante est réellement nécessaire, et doit être invoquée; mais allons plus loin : ou la maladie est générale, et il y a alors douleur universelle, et l'on doit recourir aux remèdes généraux; ou elle est locale, et il y a douleur partielle, et en employant les remèdes généraux on dirigera des remèdes particuliers sur les parties douloureuses. On s'apperçoit déjà combien ce cadre simplifie l'ancien tableau nosologique. Voici celui que nous proposons et qui renferme tous les cas prévus en médecine :

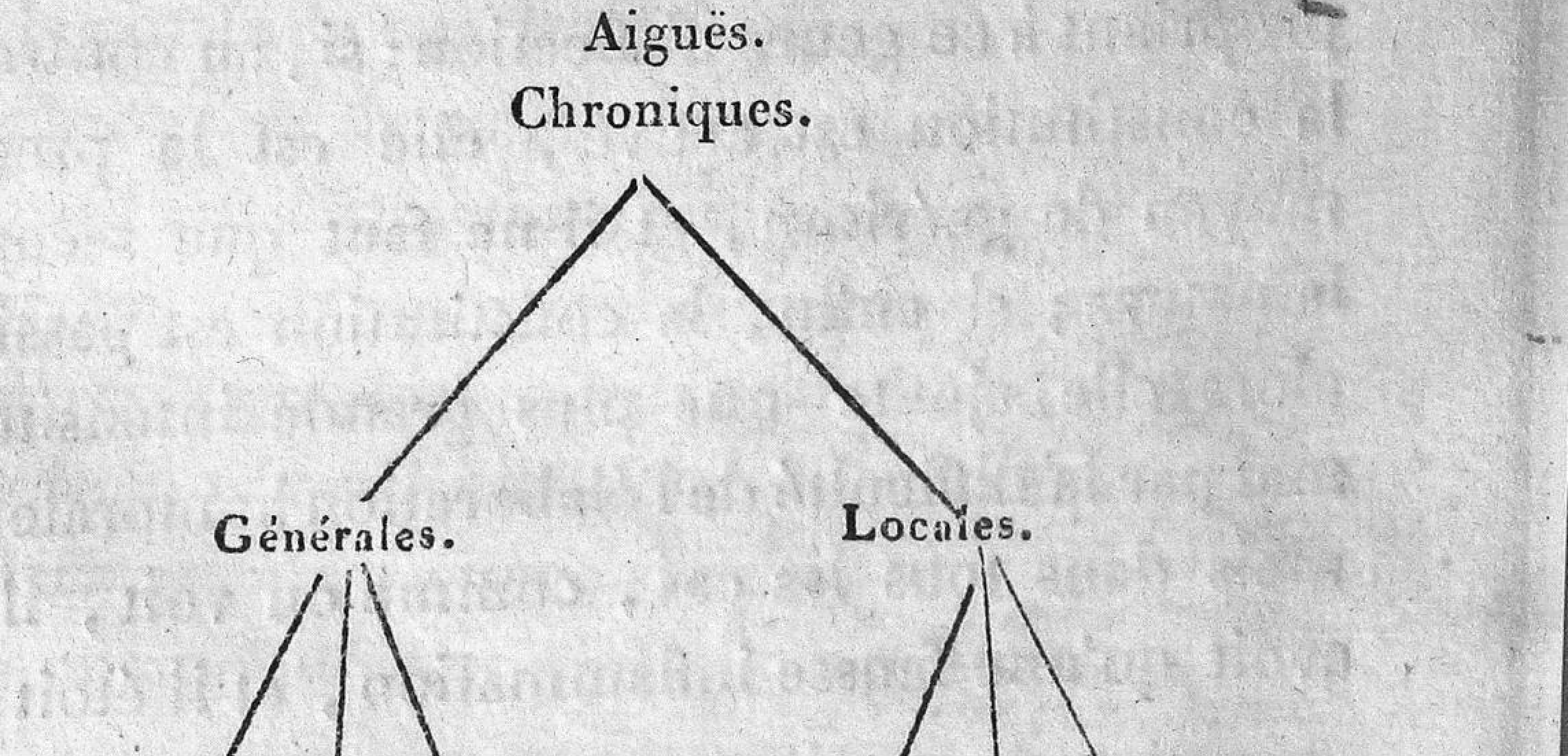

Appliquons encore ce tableau au cas précité (au catharre de l'an 11), et nous avons quelques droits à faire ce rapprochement, quand les premiers, dans notre Gazette de Santé, (en janvier 1806) nous avons, dans une affection absolument du même genre (la grippe) conseillé les toniques avec un tel succès, que cette maladie vraiment épidémique, n'a pas enlevé un seul de ceux qui ont suivi ce régime, et si l'on se rappelle qu'une conduite diamétralement opposée, trois ans auparavant (avant que nous rédigeassions cette Gazette) avoit semé le deuil et la mort dans les familles. Or, et l'un et l'autre catharres étoient une affection aiguë, locale, passive. Donc en dirigeant *localement*, et sur le point de côté, les fomentations, les ventouses sur-tout, et sur le système général les toniques, pour rappeler la transpiration insensible dont la suppression avoit causé la maladie, on étoit certain de guérir, et l'on guérissoit en effet. On voit, par cet exemple, que souvent la maladie n'est pas homogène à la constitution, c'est-à-dire, qu'une affection peut être passive et appartenir à une constitution active et réciproquement, ou active et appartenir à une constitution irrégulière, ce qui complique le traitement de la maladie, toujours modifié d'après ces diverses nuances, mais bien moins cependant que quand

il falloit décider à quel ordre général elle appartenoit, à quelle division factice, à quelle subdivision, quel organe étoit lésé, et si l'humeur qu'il sécrétoit trop ou trop peu, étoit celle présumée prédominante dans le tempérament du malade.

Ainsi, nous entendrons, selon la valeur de l'expression, et selon son ancienne acception, sous le nom de maladies *Aiguës* et *Chroniques*, celles qui s'écoulent rapidement et celles qui affectent longuement; sous le nom de *Générales* ou *Locales*, celles qui occupent tout le systême ou qui n'en affectent qu'une partie; sous le nom d'*Actives*, toutes celles avec augmentation d'action, désignées autrefois sous la classification d'inflammatoires, telles qu'une péripneumonie, une pleurésie; sous le nom de maladies *Passives*, celles avec défaut d'action, comprises autrefois sous la division de malignes, telles que les fièvres putrides; et enfin sous le nom d'*Irrégulières*, toutes celles dont la marche a en effet une irrégularité d'action, telles que les dartres, les rhumatismes, les obstructions, les pthisies lentes, les cancers enflammés, etc. enfin, toutes les anomalies dont le mode de curation est mixte entre le régime rafraîchissant du premier ordre et échauffant du second (1), et semble se guérir

(1) Voyez le Mémoire sur les méthodes rafraîchissante

moins par des acides purgatifs et des sudorifiques que par un mode particulier d'assimilation de médicamens lentement diffusibles.

Pour completter et présenter d'un coup-d'œil l'ensemble de notre tableau, nous croyons devoir le faire précéder de la division des symptômes et des médicamens, concordante avec celle des maladies et des constitutions.

---

et échauffante, par M. de Boissieu, docteur en médecine de Montpellier, qui a remporté le prix proposé par l'académie de Dijon, en 1770. On est tout surpris d'y voir figurer les *ataxies* et les fièvres *adinamiques*, qui maintenant jouent un si grand rôle dans les théories du jour; *clavus clavo truditur. . . . Sic vos non vobis.*

CHAPITRE II.

Des symptômes en général.

Les symptômes sont les signes caractéristiques qui établissent la différence des maladies. Ils sont ou Aigus ou Chroniques, Généraux ou Locaux, enfin, Actifs, ou Passifs, ou Irréguliers. Ils sont aigus quand ils sont plus vifs, plus intenses, plus rapprochés, plus apparens. Ils sont chroniques quand ils sont plus lents à agir, plus éloignés, plus latents, plus persévérans. Ils sont généraux quand ils affectent l'ensemble du système ; locaux s'ils n'en affectent qu'une partie. Ils sont actifs quand ils sont productifs d'augmentation d'action vitale, d'érétisme, et passifs quand ils sont avec défaut d'action, prostration de forces, relâchement. Enfin, on les appelle irréguliers quand leur invasion, leurs phases, leur durée, leur action sont irrégulières. Une remarque essentielle à faire ici, c'est qu'une maladie active peut, dans ses périodes, passer de son type dans l'ordre des passives ou des irrégulières, et réciproquement. Dans ce cas, le traitement doit

être mixte et emprunté des symptômes de la maladie originaire et de celle consécutive.

Nous aurions pu ſaire observer aussi que les symptômes sont communs à plusieurs maladies, et propres à telle ou telle autre; mais c'eût été compliquer vainement notre doctrine, et outre que cette division rentre quelquefois dans celle des symptômes généraux et locaux, après l'étude des symptômes généraux qui se rencontrent dans presque toutes les maladies, la vraie mission du médecin est de s'appliquer à reconnoître ceux qui caractérisent tellement une maladie, qu'ils ne conviennent qu'à elle et à tous ses épiphénomènes. (1) Le symptôme comme la définition, doit, ainsi que s'exprimoient les anciens, convenir *omni et soli*. C'est cette connoissance qui caractérise le vrai praticien, et qui constituoit ce que les doctes appeloient le *diagnostic*.

---

(1) Symptômes survenans pendant la maladie. Nous donnerons ainsi l'explication de tous les mots techniques dont nous serons bligés de nous servir, pour être entendus dans une langue qui a emprunté toutes ses expressions chez les Grecs, les Arabes et les Latins.

CHAPITRE III.

Des médicamens en général.

Les médicamens sont tous les moyens dont se sert la médecine pour donner, rendre ou conserver la santé. Fidèles à notre nomenclature vulgaire, nous les distinguerons en Aigus et Chroniques, selon qu'ils agissent plus ou moins rapidement; en Généraux ou Locaux, selon qu'ils agissent sur tout l'organisme, ou seulement sur une de ses parties. Enfin, ils sont Actifs, Passifs ou Régulateurs. Ils sont actifs quand ils excitent l'action vitale, et ils conviennent sur-tout dans les maladies passives. Ils sont passifs quand ils suspendent ou calment l'action, et ils sont très-appropriés aux maladies actives, toujours en supposant qu'il n'y a point contre indication (1).

(1) On objectera peut-être que des médicamens sont toujours passifs, puisqu'ils sont toujours subordonnés à l'action de celui qui les ordonne ou de celui qui les prend, de même qu'ils sont tous régulateurs quand ils ramènent l'ordre déréglé par la maladie. Nous répondrons qu'il a fallu adopter

Ils sont régulateurs quand ils agissent en régularisant l'action, en déterminant l'emploi des forces, l'ordre des fonctions, et en s'assimilant au système par un régime continu.

Nous ne finirons point ce paragraphe sans rappeler aux lecteurs qu'écrivant sur-tout pour les campagnes et les indigens, nous avons cru devoir préférer dans nos formules l'emploi des médicamens du pays aux exotiques, et que nous n'avons jamais indiqué ces derniers que quand nous avons cru ne pas posséder en France leurs analogues. Il sembleroit, en effet, bien étrange et bien contraire aux desseins d'une sage providence, qu'elle eût fait éclore telle maladie dans telle contrée, et placé à deux mille lieues de cet endroit l'unique médicament qui pût la guérir. Nous pensons, au contraire, que chaque canton fournit ses remèdes appropriés aux maladies qui y règnent, et d'autant meilleurs qu'ils sont plus

une division; et que les mots ne désignant que ce qu'on les destine à exprimer, des médicamens, son passifs, quand ils modèrent l'activité, (*contraria*, *contrariis*) mais que cette passivité est relative à la maladie et non aux êtres pour qui ils sont employés, de même que la régularisation des dernières est relative aux symptômes d'irrégularité des maladies contre lesquelles on les emploie, et non à l'ordre général qu'ils rétablissent.

homogènes aux êtres nés dans le même climat; ou bien l'air natal, le doux nom de patrie ne seroit qu'un vain mot, et la *nostalgie* (maladie du pays) n'existeroit pas. Pour citer un exemple entre mille, on a vanté la vertu héroïque du kinkina comme fébrifuge. Nous pensons, nous, que son importation est une calamité publique; car elle nous a découragés de chercher la guérison de la fièvre dans les plantes qui croissent sous nos pas, et qui n'attendent qu'une main bienfaisante pour fournir un remède peut-être infaillible, au lieu d'acheter au poids de l'or, au prix du sang des hommes, une écorce que la nature n'a pas reléguée sur les bords du fleuve des Amazones, pour guérir les habitans des rives de la Seine. A-t-on fait des expériences suffisantes sur le tanin de la noix de galle, du marron d'inde, du gland et des jeunes pousses du chêne, sur les principes styptiques des décoctions concentrées, d'écorces de maronnier, de chêne, de cerisier, de frêne, de saule blanc, du putiet, de l'acacia, du sophora, etc., de sommités de centaurée, de chamœdris, de gentiane, d'absynte, etc.? Sait-on quel seroit le résultat des amers sagement combinés avec les préparations martiales et l'ammoniaque? Pour nous qui, dans notre pratique, avons recueilli les succès les plus inespérés de ces essais, et avons sur-tout

éprouvé d'un kinkina de toutes pièces, des cures aussi merveilleuses que celles opérées par le kinkina naturel, nous avouerons que nous préférons à des agens très-coûteux et souvent, par cette raison, sophistiqués, des moyens selon nous plus naturels (1), et selon tout le monde plus économiques.

---

(1) Nous aurions pu citer les cures merveilleuses opérées par l'*angustura*. Donnée à petites doses, c'est un des meilleurs fébrifuges éprouvés, et on ne lui fait pas le reproche qu'a souvent encouru le kinkina, d'obstruer les viscères. Elle a en outre le mérite d'être à bien meilleur marché, puisque non-seulement elle coûte infiniment moins cher, mais puisqu'elle s'emploie à dose infiniment moindre; mais c'est aussi un remède étranger, et il seroit à desirer qu'un travail bien fait, fixant les propriétés des médicamens indigènes, nous affranchît d'un tribut trop long-tems payé à l'étranger, qui nous offre des remèdes plus chers, moins appropriés à notre constitution, et dont l'approvisionnement dépend de notre état de paix ou de de guerre avec telle ou telle nation.

CHAPITRE IV.

De la fièvre en général.

La connoissance précise de la fièvre est de première nécessité au médecin, parce que ce symptôme manifeste est celui qui, s'il appartient à presque toutes les maladies, caractérise cependant le genre de chacune par la nature de ses accès. Sa définition a divisé les opinions, et l'illustre Bordeu a consacré à la seule nomenclature de ses subdivisions deux volumes très-estimés, mais à-peu-près inutiles pour le praticien vulgaire, et qu'il eût pu remplir plus utilement. Si l'on en croit les étymologistes, ce mot vient de Πῦρετος, de πῦρ feu, (à-peu-près comme *equus* d'*alfana*, (ou de *fervere* brûler, ou de *februare* purifier. Parmi les médecins, les uns l'ont regardée comme un effet de la réaction du principe vital; les autres, tels que Sydenham et Homme, comme un effort de la nature pour chasser l'humeur hétérogène et morbifique. Boër-

haave la définit : un mouvement plus grand et plus rapide du sang, avec une augmentation de résistance dans les vaisseaux capillaires. Le défaut de ces définitions est de faire toujours de la fièvre un remède, quand il est évident que c'est quelquefois une maladie constitutionnelle, (comme dans les fièvres intermittentes); autrement, en abandonnant la fièvre à elle-même, non seulement elle suffiroit à se guérir, ce qui arrive quelquefois, mais elle suffiroit à guérir la maladie qui lui est jointe et qu'elle complique, ce qui n'a lieu que bien rarement. Il faut des délayans pour éteindre l'incendie qu'elle allume, et des toniques pour relever de l'abattement où elle laisse. L'école de Montpellier, bien plus conséquente et mieux observatrice, définit très-laconiquement la fièvre : une fréquence augmentée du pouls, avec chaleur et lésion des fonctions. Qu'elle nous permette de hazarder notre définition. La fièvre est : *une irrégularité du pouls*, abstraction des symptômes concomitans. En effet, pour peu qu'on réfléchisse, on verra que, dans toutes les fièvres, l'état fébrile se compose de deux périodes très-distinctes, le frisson et l'ardeur. Or, dira-t-on que la fièvre n'existe pas dans le premier période comme dans le second ? Ensuite, s'il y a des

fièvres avec des symptômes actifs et augmentation d'énergie vitale, il en est aussi avec des symptômes passifs (1), ou défaut de cette action, atonie, prostration de forces. Cependant elles ont reçu la même dénomination de fièvres, et il y a en effet irrégularité du pouls, telles sont les fièvres putrides, malignes, pourprées, etc. Le pouls d'un mourant est petit, obscur, sans action, passif et cependant fébrile. Remarquons, en outre, que la chaleur est si peu le caractère des fièvres en général, que la plupart des meilleurs fébrifuges sont amers et échauffans, et que la saignée, qui est un des moyens des plus débilitans (un médicament passif), prolonge les fièvres, à moins qu'il n'y ait une ardeur très-prononcée et soutenue. Souvent même dans telle fièvre qui semble par excès d'action, il n'existe qu'une fausse pléthorre, et la saignée, en vidant les vaisseaux, fait succéder à l'érétisme simulé un affaissement trop réel et tue le malade. Dans ce cas, le kinkina doit moins sa vertu à sa qualité stimulante, qu'à sa force active d'astriction. A

---

(1) Galien a dit que le pouls lent est un signe de putridité fébrile; c'est une *fièvre en dessous*, si l'on nous permet cette expression; ou, selon notre nomenclature, une *fièvre passive*.

part le langage médical , on pourroit donc regarder la fièvre comme : un effort du cœur, pour vaincre les obstacles qu'éprouve la circulation du sang artériel. La nature de ces obstacles, de la constitution individuelle, des symptômes, déterminent la nature des fièvres dont nous remettons à traiter au moment où nous tracerons le tableau des maladies ; nous allons le faire précéder de quelques considérations générales sur l'effet de ces principes et sur la conduite du médecin dont on invoque les avis.

CHAPITRE V.

Soins préliminaires dans l'invasion des maladies. Devoirs du médecin. Questions à faire aux malades.

Un axiome certain en médecine, est qu'il vaut mieux prévenir les maladies que les guérir (1). Or, la plupart des maladies sont annoncées par un prélude assez long pour qu'on puisse, s'il est bien observé, les faire avorter ; mais pour les reconnoître il faut avoir médité, et souvent, le

(1) *Satius est præcavere quam curare morbos.* Arbuthnot et Huxham ont dit que le régime fait plus de bien et entraîne moins d'inconvéniens dans les maladies aiguës que des remèdes peu utiles ou contraires, et que les maladies chroniques ne se guérissent que par une diète convenable. « La médecine diététique, dit ce dernier, est trop négligée, et pour être simple et modeste, elle n'en est pas moins la méthode de guérir la plus naturelle, la plus efficace et la moins dangereuse ». Celse a dit textuellement : *Omnium optima sunt quies et abstinentia.... Soláque abstinentiá sine ullo remedio medetur.* L. 3. cap. 2.

Osons le dire : le régime est le mode de guérison des riches dans la plupart des maladies. Aux pauvres, il faut des médicamens, parce qu'ils n'ont ni tems ni argent à dépenser pour attendre la guérison, mais c'est aux dépens de la longévité.

tableau des symptômes qui leur sont propres. Qu'on ne croye point qu'embarrassé sur le nom à donner à une affection commençante, il suffise de consulter à la hâte les articles de ce Manuel qui pourront lui être appropriés ; non, il faudra avoir lu et relu très-souvent cet ouvrage, en vérifiant ses préceptes auprès du lit des malades, pour démêler avec certitude, parmi les divers symptômes communs à plusieurs maladies, les signes caractéristiques de celle dont on voudra entreprendre de repousser l'invasion ou d'obtenir la cure. Il ne faut pas d'ailleurs perdre de vue que ces signes ne se représentent pas toujours les mêmes avec une exactitude invariable chez les différens individus, et qu'un coup-d'œil exercé et comparatif peut seul les démêler. La médecine seroit-elle donc le seul art qui n'exigeât pas de l'expérience? Eh! ne peut-on mettre à l'examen de la vie des hommes la moitié seulement de la réflexion qu'ils exigent pour la connoissance de leurs spéculations d'intérêt ! !

Le premier devoir du médecin, en arrivant chez un malade, est de jeter sur lui un coup-d'œil profond et rapide comme la pensée, mais de manière à ne pas être surpris par lui dans cet examen. Il s'assied, il cause de choses indifférentes et relatives au malade. Il ne doit affecter

ni une gaîté folâtre et déplacée, ni une tristesse désespérante. Grave sans être sombre, ferme sans être dur, complaisant sans foiblesse, franc sans austérité, c'est un ange de paix qui descend consoler des humains ; c'est un père qui vient visiter ses enfans ; c'est un ami qui accourt embrasser son ami malheureux (1). Il laisse au malade le tems de se remettre de l'émotion involontaire que cause toujours l'arrivée de celui qui tient entre ses mains le fil délié de ses jours. Il examine sa posture, il étudie ses mouvemens, il explore son teint, sa langue, ses yeux, ses lèvres, ses gencives ; il lui palpe le ventre, les côtés et le pouls, il l'interroge avec détail et intérêt. Si le malade est trop foible pour lui répondre sans se fatiguer, il s'adresse aux personnes environnantes qui ont été témoins de l'invasion de la maladie, et s'il croit que des particularités secrètes exigent l'absence des assistans, si sur-tout il a quelques raisons pour penser qu'une peine

---

(1) *Periti medici est non protinus ut venit apprehendere manu brachium sed primùm residere hilari vultu, percunctarique quemadmodum se habeat, et si quis ejus metus est, eum probabili sermone lenire, tùm deinde ejus carpo manum admovere. . . . Medicus neque in tenebris, neque a capite ægri residere debet, sed illustri loco adversus eum, ut omnes notas ex vultu quoque cubantis perspiciat.* Cels. l. 3. c. 6.

cachée agite son cœur, et qu'un pénible secret oppresse son sein, il doit sans affectation trouver le moyen de rester seul avec son malade, en évitant bien que ce malheureux puisse se douter que cette solitude a été concertée; s'il devient le dépositaire de quelque grave secret, c'est alors sur-tout qu'il doit se pénétrer de la dignité de ses fonctions, de l'inviolabilité du dépôt qui lui a été confié, et s'élever jusqu'à la hauteur de son saint ministère. Plus d'un malade a dû le retour de la vie à sa confiance illimitée en son médecin, dans le sein duquel il a déchargé sa conscience du fardeau insupportable d'un silence de dix ans. Si c'est une femme et sur-tout une jeune personne, le médecin ne peut mettre trop de discrétion dans son interrogatoire, trop de retenue dans ses actions, trop de respect dans son maintien. Un médecin n'est plus un homme, c'est le ministre sacré du dieu de la santé; et s'il pouvoit oublier la pureté de ce sacerdoce, qu'il soit rappelé à la dignité de ses fonctions par le soin de sa renommée, le souvenir de ses intérêts, la terreur des résultats d'un abus de confiance et le respect dû au malheur. *Res sacra miser.*

Il est une série de questions indispensables à faire, et elles doivent varier en raison des inclinations du malade, de ses habitudes, de son âge,

de son sexe, de sa constitution, de son état et de la nature présumée de sa maladie. Toutes les demandes de consultation par écrit devroient contenir des instructions relatives à ce tableau de demandes. Les voici à-peu-près. Quel âge avez-vous? Vos parens étoient-ils sains? Sont-ils morts âgés? Êtes-vous sujet à la maladie dont vous êtes attaqué? Votre père ou votre mère l'ont-ils eue? L'avez-vous déjà éprouvée? Quels remèdes a-t-on déjà employés? L'avez-vous gagnée de quelqu'un? Couchiez-vous seul? Jouissiez-vous auparavant d'une bonne santé? Quelles sont vos occupations? Êtes-vous sobre? Avez-vous fait des excès avec les femmes? Avez-vous eu des maladies vénériennes? Êtes-vous marié? Vos enfans et votre femme se portent-ils bien? Avez-vous quelques chagrins? Avez-vous porté les armes et bivouaqué? Avez-vous eu la galle, des dartres, des hémoroïdes, la petite vérole? Ces éruptions ont-elles été supprimées? Avez-vous eu la goutte, des fièvres putrides, des fluxions de poitrine? Avez-vous eu un cauterre? D'où souffrez-vous le plus? Depuis quel tems êtes-vous malade? Quelles maladies avez-vous déjà essuyées? Allez-vous à la selle? Vos urines sont-elles copieuses, blanches ou bourbeuses? Avez-vous eu quelque ulcère? Avez-vous une descente? Votre bouche est-elle

amère ou pâteuse? Rendez-vous des glaires le matin? Avez-vous envie de vomir? Suez-vous? Toussez-vous? Crachez-vous? Respirez-vous sans douleur? Dormez-vous bien? Avez-vous faim? Digérez-vous? Êtes-vous altéré!

A une femme on ajoute : Êtes-vous bien réglée? L'avez-vous été de bonne heure? L'êtes-vous en ce moment? Allez-vous bientôt l'être? Êtes-vous mariée ou veuve? Êtes-vous enceinte? De combien de mois? Combien avez-vous eu d'enfans? Avez-vous nourri? Qu'avez-vous fait pour faire passer votre lait? Avez-vous des flueurs-blanches? Votre tems critique est-il passé? Êtes-vous heureuse en ménage? Avez-vous eu de violens chagrins pendant votre vie?

A un enfant on demande son âge précis, s'il rend des vers, s'il a eu la gourme, la petite vérole, la rougeole, la petite vérole volante, de la vermine supprimée; s'il a été vacciné; s'il dort et mange bien, s'il est gai, vif; on vérifie s'il a toutes ses dents, si la colonne dorsale est droite, si ses genoux sont gonflés, s'il a des glandes enflées, au col, aux aisselles, aux aines, s'il n'a point un exomphale, ou une autre hernie, s'il a la teigne, etc.

Outre ces questions que nous venons d'indiquer, le médecin doit s'assurer par lui-même de la nature, de la quantité, de la couleur,

de l'odeur des selles, des urines, des sueurs, des crachats. Il n'est rien d'indécent ou de dégoûtant pour le médecin profondément pénétré de la sublimité de ses fonctions. Dans cet examen lent et réfléchi, il ne doit pas se placer sous le soufle du malade, sur-tout si la maladie est épidémique ou contagieuse (1), mais de manière à ce que le malade regarde le jour en parlant au médecin. On fera donner de l'air en profitant du premier rayon du soleil. On traversera alors plusieurs fois la chambre avec un brâsier bien allumé, sur lequel on projettera du sucre en poudre, ou des fleurs de benjoin; on répandra

---

(1) On a long-tems discuté sur les meilleurs préservatifs contre la contagion. Sans doute il en est de très-efficaces, mais le plus sûr est la sécurité que donne leur emploi et le courage qui en résulte. Il existe un Eudiometre (mesureur de la pureté de l'air) qu'on peut se procurer à peu de frais dans les campagnes. C'est un baquet plein d'eau où l'on jette un peu de chaux. Cette dissolution offre à sa surface une pellicule qui se précipite plus ou moins souvent en raison que l'insalubrité de l'air fournit plus ou moins d'acide carbonique, qui forme cette pellicule. Quant à l'usage habituel, on vante avec raison les lotions avec l'eau-de-vie camphrée, le vinaigre des quatre voleurs, et l'usage de boire le matin quelques verres d'infusion d'absynthe, un peu de rhum, d'eau-de-vie ou de punch. Cette dernière liqueur nous a préservés en l'an 2, de la fièvre d'hôpital, à Aix-la-Chapelle, qui fit périr deux médecins, et de celle des prisons, à Chartres, en l'an 8, qui emporta quarante détenus.

du vinaigre sur une pelle rougie au feu, ou mieux encore on parfumera l'appartement du malade avec la fumigation Guitonnienne, qui s'obtient tout simplement en versant sur du sel de cuisine, dans un pot de terre placé sur un réchaud allumé, un peu d'acide sulfurique (huile de vitriol), qui dégage du gaz acide muriatique oxigéné, et verse dans l'air de l'oxigène (air vital) agent le plus énergique du principe de vie, du mouvement musculaire, de la germination, enfin, de toutes les opérations actives de la nature. On a soin d'ouvrir les fenêtres ou au moins la porte pendant cette combustion, parce que l'acide qui se dégage peut agacer les poulmons du malade et le faire tousser. On les referme quand sa combinaison est opérée à l'air atmosphérique (1). Si

(1) On sait enfin à présent que le renouvellement de l'air est indispensable, et les chambres des malades, les salles des hôpitaux ne sont plus des cloaques infects; mais ce qu'on ne pratique pas encore avec assez de régularité, c'est l'usage d'ouvrir lorsque le soleil est sur l'horison, et sur-tout à son passage au méridien, ou par la chambre du malade. On trouve chez Dumotiez, savant constructeur d'instrumens de physique, rue du Jardinet, à Paris, des appareils désinfectans tout préparés, avec l'oxide de Manganeze, moyennant le prix de 6, 12 et 24 francs, selon la grandeur des flacons et des appartemens où l'on veut s'en servir. Au reste, le meilleur ventilateur consiste en un très-grand feu, avec la précaution d'ouvrir la fenêtre

l'on ne peut ouvrir les fenêtres, on opère ce mélange dans la pièce voisine, et pour déterminer le courant de cet air renouvellé vers la chambre du malade, on augmente le feu de son foyer (1).

Pendant ce tems le médecin recueille dans sa pensée les renseignemens qu'il vient d'obtenir. Il médite ses réponses, il console le malade, et dépourvu même d'espérance, il lui cautionnera sa guérison, il relevera son courage, et sans foiblesse comme sans jactance, il tracera son

---

et la porte correspondantes par lesquelles arrivent des flots d'air nouveau, pour remplacer celui qui a été rendu délétère, ou qui a servi à la combustion.

(1) Ce dernier moyen est infiniment préférable, car on ne peut pas se dissimuler que ce n'est pas sans danger que se font les fumigations de M. Guyton-Morveau, sur-tout pour certains malades. Nous avons connu de jeunes chimistes qui, après avoir été exposés à ces vapeurs, ont mouché des mucosités concrètes, dessinant exactement les anfractuosités du nez, parce que le gaz acide muriatique oxigéné n'ayant pas encore eu le tems de se combiner à l'air atmosphérique, portoit son action coagulative sur le mucus nasal (le gaz acide muriatique coagule rapidement la colle animale) et l'on en a conclu que cette opération faite dans les chambres occupées par les malades, peut produire des congestions muqueuses dans les bronches, des obstructions, des tubercules dans les cellules pulmonaires, ou au moins l'*enchifrénement* des malades exposés à la *désinfection* de l'air par ce procédé. Voyez la Gazette de Santé, N.° XX et XXIV, (11 vent. an 13) p. 186 (11 juillet 1807).

régime médicamenteux ou alimentaire. Un point très-important est la fermeté qu'il doit mettre dans l'énoncé de son opinion. L'hésitation, défaut ordinaire des ignorans qui ne savent rien, des timides qui doutent, des savans qui ont appris à ne plus croire légèrement, déconcerte le malade et renverse sa confiance, premier moyen de guérison. La fermeté d'opinion est tellement nécessaire que même, en cas d'erreur subséquemment reconnue, il vaudroit mieux y persévérer en apparence, sauf à agir contrairement dans l'application du remède, que de sembler irrésolu, ou de laisser appercevoir qu'on a pu se tromper. Le malade qui ne reconnoît plus l'infaillibilité de son médecin, est une dévote infidèle au saint qu'elle adoroit. Dès-lors plus de miracles. Si le péril est imminent, il faut bien se garder de laisser rien échapper qui puisse le déceler au malade; mais rien ne s'oppose à ce qu'un médecin, jeune sur-tout et desireux du soin de sa réputation, avertisse les parens, les amis, les gardes du malade, de son danger; il est même des cas, où des principes religieux, où des motifs d'intérêts domestiques lui en imposent le devoir.

Nota. Nous n'avons point parlé de la reconnoissance du malade et des émolumens attachés à l'exercice de l'art de guérir, qui, après tout pourtant, est une fonction publique, ayant d'autant plus de droits à des dédommagemens, que son noviciat a exigé de très-fortes depenses. Nous aurions desiré ne pas entretenir nos lecteurs d'un sujet qui répugne à la délicatesse; cependant en pensant au discrédit où est tombé l'exercice d'un art autrefois honoré par les rois, compté parmi les premiers rangs de la société, et à l'ingratitude trop ordinaire des malades aujourd'hui, nous avons essayé de concilier ces extrêmes, et nous croyons atteindre ce but en proposant,

1.° Qu'on n'admettra au noviciat de la médecine, que ceux pouvant prouver une existence indépendante du côté de la fortune.

2.° Qu'il soit sévérement, et sous les lois de l'honneur, défendu à ceux qui exercent la médecine, de faire acheter leurs soins par les indigens.

3.°. Que, pour donner aux médecins une garantie morale, résultant de leur aisance, il soit arrêté que le nombre des individus exerçant la médecine dans une cité, soit calculé sur sa population.

4.° Que les honoraires des médecins et chirurgiens soient élevés par la loi en proportion de la crue du prix de tous les objets de première nécessité.

5.° Que l'exercice payé de la médecine soit interdit à tout individu non reconnu médecin par les lois.

Mais si les lois doivent veiller à ce que les ministres de la santé trouvent, dans la reconnoissance de leurs malades, la récompense de leurs peines, il est de la dignité de cet art, de l'élévation de sentimens de ceux qui le professent, de ne point s'occuper de ces détails avilis-

sans, et croyez que la réputation de désintéressement, loin de nuire à la fortune du médecin vraiment digne de ce nom, le sert autant que celle même du talent. Nous avons habité pendant dix ans le chef-lieu de la Beauce, dont l'Hôtel-Dieu étoit confié à nos soins. L'intrigue, l'abus du pouvoir et la lâcheté d'une administration nous en ont dépossédés, et si nous regrettons ce poste, très-peu avantageux sous le rapport de l'intérêt, c'est pour les exemples de dévouement que nous y avons reçus des saintes femmes chargées d'en administrer les secours, les occasions d'instruction qu'il fournit, et la confiance qu'il inspire pour les lumières d'un médecin qu'on ne croit pas avoir été légèrement investi de fonctions aussi importantes que celles de veiller à la santé du pauvre. Il nous valut en effet celle de tout le département, et nos voyages s'étendoient à douze lieues à la ronde. Or, nous avions adopté un usage qui nous avoit singulièrement réussi, et l'on nous pardonnera de le proposer moins comme modèle de conduite que comme exemple de réussite, et comme une preuve qu'on peut allier le soin de ses intérêts avec le respect de son état. L'habitude, dans les campagnes, est de bien recevoir le médecin, puis de payer, en le reconduisant, sa consultation. Souvent le malade est gêné; c'est quelquefois le moment de la moisson ou des vendanges, et cette gêne, jointe à l'obligation de payer comptant, empêche de le demander alors, malgré le besoin pressant; puis en le payant aussi-tôt, toute relation semble être finie entre le malade examiné et le médecin qui est payé. Nous substituâmes, à cet usage financier, celui d'ajourner le paiement après la guérison. Cet ajournement doubloit, et le courage des personnes chargées de soigner le malade, et l'espoir du gisant, qui ne jugeoit pas sa maladie très-grave, puisqu'on

l'invitoit à venir s'acquitter en personne en dinant à la ville avec son médecin. Il étoit bien rare qu'il n'y vînt pas en effet. Il dinoit avec nous, prenoit une nouvelle dose de confiance, recevoit nos conseils pour le régime, et payoit très-largement et gaiement. Sur plus de 1200 malades, nous n'avons pas eu à nous plaindre de quatre. Au reste, ce que nous proposons n'est praticable que pour ces espèces de contrées. Dans les grandes villes, et sur-tout à Paris, où l'on n'est pas sûr de se rencontrer ensuite, le prix des consultations s'acquitte aussitôt, et celui des visites à la fin des maladies, *quand on paie.*

CHAPITRE VI.

Des maladies aiguës et chroniques, générales et locales, actives, passives et irrégulières. Tableau synoptique renversé.

Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons dit touchant cette division très-naturelle, qui comprend et les maladies d'une courte durée, et celles d'un long terme. Nous avons préféré ces deux mots, parce que leur signification passée en usage est encore comprise; car, rigoureusement parlant, le mot *aigu*, appliqué à la douleur, signifie plutôt son intensité que sa durée; mais comme on sait qu'il n'est pas de la foiblesse

humaine de pouvoir supporter long-tems une douleur aiguë, on a cru pouvoir donner ce nom aux maladies vives et promptes. Le mot *chronique*, emprunté du mot grec Χρὸνοσ. *temps*, a acquis aussi les honneurs de la naturalisation française, et signifie les maladies longues. Une maladie est réputée chronique quand elle s'étend au-delà de deux mois, et quand ses crises sont rares et insensibles. L'expression, *générales* et *locales*, de la seconde division, désigne assez clairement les maladies qui affectent l'organisme entier et celles qui n'affectent que ses parties. Cette division, par les genres puis les espèces, est plus didactique et plus conforme à la méthode naturelle qui doit procéder du général au particulier. C'est l'ordre suivi dans notre tableau précédent, qui divise les maladies en aiguës et chroniques, divisées chacune en générales et locales, divisées elles-mêmes en actives, passives et irrégulières; mais nous prions nos lecteurs de nous permettre d'abandonner un moment cet ordre, pour nous occuper particulièrement de la connoissance des dernières subdivisions, c'est-à-dire, des maladies actives, passives et irrégulières, connoissance que nous ne pouvons trop reproduire à l'attention et à l'examen, jusqu'à ce que la réflexion, d'accord avec la raison, en ait proclamé

l'usage; renversant donc, pour un moment, le tableau synoptique que nous avons tracé, comme on offre la synthèse en preuve de l'analyse, nous partirons de ses bases au lieu de partir de son sommet, en formant le vœu d'arriver ensemble à sa cîme, sans nous plaindre de la différence des routes qui y conduisent. Le voici :

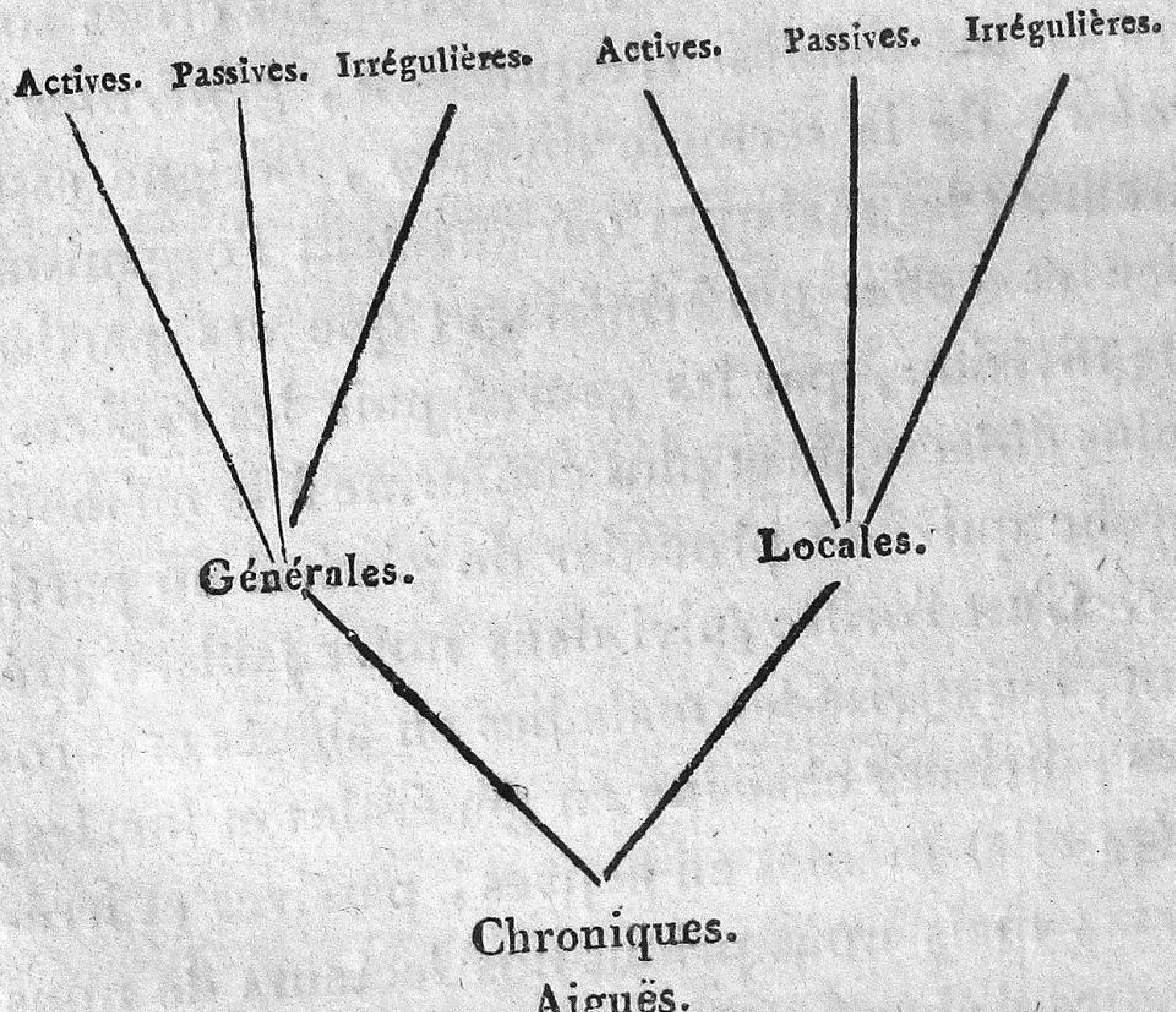

CHAPITRE VII.

Des maladies actives, passives et irrégulières, en général.

Toute maladie est ou active, ou passive, ou irrégulière, c'est-à-dire, que toutes ont, ou une augmentation, ou un défaut, ou une irrégularité d'action; les unes, telles que la pleurésie, sont presque toujours actives, les autres, telles que l'hydropisie, sont presque toujours passives, et les troisièmes enfin, telles que l'obstruction, sont presque toujours irrégulières. Cependant, chaque maladie de chacune de ces classes ne lui appartient pas toujours si exlusivement, qu'elle ne puisse souvent, et par exception, se rallier à l'une des deux autres, ou se compliquer de l'une d'elles. Par exemple, l'hydropisie est certainement avec défaut d'action, la fibre est macérée, le système vasculaire relâché, le pouls est déprimé, le principe vital assoupi, comprimé; en un mot, elle est passive; cependant, les praticiens ont rencontré des hydropisies tellement

compliquées de symptômes d'activité qu'il a fallu saigner, et les nosologistes, Sauvages et Cullen les ont classées dans les variétés des maladies inflammatoires. Or, dans ces exceptions, qui offrent augmentation d'action vitale, turgescence sanguine, pouls fort et précipité, il faut se conduire comme dans les maladies actives, en retenant quelque chose du traitement approprié au type originaire, parce qu'il ne faut pas perdre de vue que cette pléthore inflammatoire sera suivie d'un relâchement excessif. Par conséquent, le régime est mixte et composé de médicamens dirigés contre le dépôt aqueux et contre l'orgasme du moment. Ce que nous venons de dire s'applique également aux maladies actives et irrégulières. Nous allons décrire les symptômes généraux de ces trois ordres de maladies ; nous exposerons ensuite ceux qui appartiennent à chaque espèce de chacun de ces ordres.

CHAPITRE VIII.

Des maladies actives, et de leurs subdivisions.

Les maladies actives sont celles avec excès d'action. Ce symptôme d'augmentation d'action est leur type caractéristique. Elles se reconnoissent à un pouls plein, dur et précipité, à une altération excessive, à la langue plus ardente que saburrhale, à une face colorée, à des yeux injectés, à un mal de tête insupportable, quelquefois à des points de côté. Le pronostic est en raison de l'activité des symptômes. Ce qu'on peut établir de plus certain, c'est qu'en ne contrariant pas, mais en modérant l'augmentation d'action, on peut plutôt espérer de les guérir que les maladies passives, parce qu'il est plus aisé de diminuer l'action vitale que de l'augmenter. Le traitement est relatif à l'intensité des symptômes; il doit être en général passif. Le mode préservatif consiste à employer tout ce qui peut ralentir l'énergie vitale, comme le repos, la sobriété, l'usage des boissons aqueuses, un régime végétal, ou du moins peu animalisé,

un air frais et humide, la continence, le repos de la nuit. Quant aux médicamens, ils doivent être choisis parmi les passifs, c'est-à-dire, calmans, sédatifs, rafraîchissans, tels sont les saignées, les bains, les purgatifs acides, etc. Les maladies actives sont, aiguës ou chroniques, et générales ou locales. Les maladies actives-aiguës-générales sont celles qui augmentent toute l'activité vitale, parcourent rapidement leurs périodes, et occupent tout le système; ce sont toutes les fièvres avec augmentation de forces, et qui sont connues sous le nom de fièvres inflammatoires ou continues. Les symptômes sont éminemment actifs; telle est la fièvre ardente, telle est une péripneumonie; le pronostic est en raison de leur degré d'activité; le traitement doit être passif, c'est-à-dire, débilitant, et propre à réprimer l'impétuosité de l'invasion morbide sur l'activité de laquelle sa vertu contraire doit être calculée.

Les maladies actives - aiguës - locales sont celles qui, augmentant l'irritation du système, s'écoulent rapidement, et n'affectent qu'un ou plusieurs organes; telles sont les maux de tête, les furoncles, etc. Les symptômes sont locaux et rapides, et semblables aux précédens, mais plus circonscrits. Le pronostic est en général plus fa-

vorable, mais il est dépendant des circonstances et de l'importance de l'organe affecté. Le traitement est en raison de la lésion plus ou moins grave, et quoique local, il est essentiel qu'il soit secondé par un régime général approprié.

Les maladies actives - chroniques - générales sont celles qui augmentent l'action individuelle, parcourent lentement leurs périodes, mais occupent tout le système; telles sont les fièvres lentes. Les symptômes sont moins manifestes, moins rapides, mais propres à l'ensemble individuel; le pronostic est plus obscur, le traitement plus long.

Les maladies actives - chroniques - locales sont celles qui, dépensant l'activité vitale, ont un effet moins rapide, et n'affectent qu'une ou plusieurs parties, telles sont une tumeur cancéreuse, un anévrisme, etc.; les symptômes sont plus sensibles à la partie affectée, quoiqu'ils influent quelquefois sur le système général, et ils ne sont que partiels avec une intensité proportionnée à l'importance du viscère lésé. Le pronostic se règle sur l'activité de la lésion locale; le traitement approprié à la partie affectée doit être secondé par un régime général qui en accélère l'effet. Il n'est guères possible de prescrire des

préservatifs contre les affections locales, qui sont le résultat en général, ou d'un accident, ou d'une métastase imprévue. Dans ce dernier cas, cependant, on conçoit qu'un purgatif approprié eût prévenu ce transport humoral.

CHAPITRE IX.

Des maladies passives et de leurs subdivisions.

Les maladies passives sont celles par défaut d'action. Leurs symptômes caractéristiques sont la prostration de forces, l'abbatement, le pouls déprimé, la langue très-chargée en jaune, les urines troubles ou très-claires. Le pronostic est très-fâcheux en raison de la griéveté et de la généralité des symptômes. Le traitement doit être actif en proportion de leur passivité. Elles sont ou aiguës, ou chroniques et générales ou locales.

Les maladies passives-aiguës-générales sont celles qui diminuent l'action rapidement et dans tout l'ensemble de l'organisme. Leurs symptômes sont ceux que nous venons de décrire; telles sont l'apoplexie séreuse, la fièvre putride, l'hydropisie. Le pronostic est fatal, parce que, comme nous l'avons déjà dit, on ne peut facilement réveiller la vitalité. Le traitement doit être aigu, actif et éminemment énergique, prompt et stimulant. Les spiritueux, les vésicatoires et tous les toniques sont très-indiqués. (1)

(1) Remarquons, en passant, que l'acception vulgaire

Les maladies passives - aiguës - locales sont celles qui diminuent rapidement et partiellement l'action du systême ; mais quelquefois cet effet s'étend au systême général. C'est ainsi que les poisons et les narcotiques sur-tout, après avoir suspendu l'action de la partie avec laquelle ils ont été mis en contact, portent leurs ravages dans tout l'organisme. Leurs symptômes sont très-variés, et quelquefois inapperçus dans l'invasion. Le pronostic ne peut plus alors s'établir que quand sa connoissance cesse de guider utilement le traitement.

Les maladies passives - chroniques - générales (1) diminuent l'action de l'individu qu'elles attaquent, mais lentement. Et comme la goutte d'eau, dont la chute répétée finit par percer le

---

de cette expression : *tonique*, est très-vicieuse, en tant qu'elle signifie un moyen stimulant. Sa véritable signification, ainsi que son usage, doit être de redonner du ton, soit qu'il y ait foiblesse, soit qu'il y ait érétisme. Dans le premier cas, le stimulant est tonique ; dans le second, le relâchant le devient, parce que dans l'un et l'autre excès, ils remettent au *ton* naturel.

(1) Les maladies dites autrefois chroniques, sont en général celles que nous désignons par actives-chroniques, passives-chroniques, irrégulières-chroniques ; mais elles appartiennent généralement plutôt à ces deux derniers ordres qu'au premier.

plus dur rocher, cette affection finit par user la plus forte constitution. Les symptômes sont obscurs, lents, et exigent, pour être reconnus, un coup-d'œil exercé et une attention très-scrupuleuse. Le pronostic se déduit de la lenteur du développement des symptômes et de leur gravité. Le traitement, quoiqu'actif, doit l'être moins que dans les affections aiguës du même genre; telles sont la leucophlegmatie, la plupart des chloroses. (pâles couleurs) Les maladies passives - chroniques - locales, n'ébranlent l'action vitale que proportionnellement à l'importance de la partie affectée, et à la lenteur de leurs progrès. Les symptômes se décèlent par un embarras éprouvé dans un organe, une extrémité; par exemple, par un rhumatisme du bras, une goute sciatique. Le pronostic est incertain, parce qu'une métastase peut porter tout-à-coup sur des viscères intéressant la vie, une humeur qui n'étoit nullement mortelle dans la place qu'elle occupoit. Le traitement doit avoir pour but, de débarrasser la partie affectée, sans rejetter dans le système un levain dangereux, s'il affectoit un organe important; telles sont les affections scrophuleuses, dartreuses, œdémateuses.

CHAPITRE X.

Des maladies irrégulières, et de leurs subdivisions.

On comprend sous cette division, toutes les maladies dans lesquelles on observe une irrégularité d'action. Ce caractère indécis permet peu d'établir des symptômes bien précis ; mais il suffira de dire, pour aider à les reconnoître, qu'elles existent par-tout où les symptômes n'indiquent pas une maladie active ou passive. Ainsi, on doit ranger dans cette classe, toutes les anomalies et les épi-phénomènes, (phénomènes survenans) qui, arrivant dans une maladie commencée, changent son type originaire, et lui donnent un caractère mixte entre les affections actives et les affections passives. Malgré cette irrégularité cependant, pour éclaircir une classification neuve encore, et fidèles à notre méthode, nous completterons ce travail, en reconnoissant des maladies irrégulières - aiguës - générales ; irrégulières - aiguës - locales ; irrégulières - chroniques-

générales ; irrégulières - chroniques - locales.

Les maladies irrégulières - aiguës - générales, sont celles dont l'irrégularité d'action est rapide, et trouble tout-à-coup le système. Cette perturbation se reconnoît à des symptômes tellement particuliers, qu'ils ne peuvent être confondus avec ceux propres aux affections actives et passives. C'est tour-à-tour une élévation subite, un affaissement soudain du pouls, un orgasme nerveux et une stagnation lymphatique, une invincible pente au sommeil et une douleur intolérable dans le système glandulaire; enfin, c'est tout ce qui annonce le désordre le plus irrégulier avec les symptômes les moins prévus et les phases les moins calculables. Le pronostic est variable comme sa cause, tantôt dépendant d'un vice de régime, plus ou moins ancien, tantôt d'une aberration de fonctions. Le traitement est subordonné à cette cause bien reconnue. Cependant nous dirons ici que le plus efficace est celui qui, constant dans son but, attaque l'affection dans son origine, et qui, loin de suivre, comme disent les médecins, une médecine symptômatique, remonte à la cause idiopathique (constitutionnelle), et la poursuit malgré la variété des effets; ainsi la variation des traitemens ne tombe que sur le choix de ceux que l'on adopte, et non sur le changement de celui adopté.

Les affections nerveuses universelles appartiennent à cette classe.

Les maladies irrégulières - aiguës - locales, sont celles qui présentant les irrégularités d'action que nous venons d'exposer, affectent seulement quelques parties, et non l'ensemble de l'individu; les symptômes sont partiels, telles sont les suppressions d'évacuation, et tous les accès de maladies aiguës qui se répètent irrégulièrement; tel est l'accès de goutte, qui est chronique par sa nature, et aigu par son invasion; le pronostic est subordonné à la nature de l'affection, ainsi que le traitement.

Les maladies irrégulières - chroniques - générales, sont celles qui, irrégulières dans leur action, affectent lentement le système général; tels sont les vices scorbutique, vérolique, scrophuleux; les symptômes ne sont pas équivoques; le pronostic est effrayant, si les remèdes ne sont pas appliqués promptement et constamment.

Les maladies irrégulières - chroniques - locales, sont celles qui, avec irrégularité d'action, affectent lentement quelques parties seulement de l'individu; telles sont les différentes obstructions, les symptômes sont obscurs quand le désordre est à l'intérieur, et ne se reconnoissent que par la céssation ou l'irrégularité des fonc-

tions de l'organe lésé. Quand la lésion est externe, ils sont manifestes. Le pronostic varie d'après ces deux différences, et en général est très-difficile à asseoir. Le traitement est également intérieur ou extérieur ; il est local, mais il n'exclud pas le traitement général et interne.

Une réflexion se présente ici sur la division des maladies en générales et locales. Appelera-t-on générales celles seulement dont les effets occupent tout l'individu, quoique leur foyer n'occupe qu'une partie ? (Par exemple, dans la pleurésie, la plévre est enflammée, et par sympathie communique cette inflammation à tout le systême sanguin ; de même dans la peste, dans la syphilis, un seul bubon caractérise la maladie de tout le systême) ; ou bien se bornera-t-on à appeler locales les maladies qui, n'occupant qu'une partie, et dépendant seulement d'un accident local et nullement d'un vice général, ne le communiquent point à l'ensemble de l'individu, comme feroit un flegmon survenu à une partie par l'effet de la piqûre d'une épine ?

Pour décider cette double question, il nous semble qu'il faut distinguer le mode d'invasion de la maladie, et les deux exemples cités nous serviront à éclaircir la discussion. Ainsi dans la dleurésie, un miasme morbifique déposé sur la

plévre l'a enflammée, et cette chaleur morbide s'est communiquée au reste des membranes, au lieu que dans la peste, le bubon a été développé par la crise humorale ; cela est si vrai que le point de côté est le premier symptôme de la pleurésie (1), au lieu que ce n'est souvent qu'au quatrième ou cinquième jour de l'invasion de la peste que le bubon se manifeste ; ainsi ce qui constitue la maladie locale est la priorité de lésion dans la partie, et la subséquence dans tout le systême, de même que la priorité d'affection de tout le systême, et la subséquence de lésion partielle constituent la maladie générale. Cette distinction sera la base de notre théorie, et servira de guide à notre pratique (2) ; mais une remarque bien essentielle, c'est

(1) Nous différons en cela de Brown, mais nous pensons comme lui quand il dit, 243, en note : « qu'est-ce que la péripneumonie, ou le rhumatisme, ou toute autre phlegmasie, » sinon une synoque avec une diathèse qui est assez forte » pour produire une inflammation » ; mais selon notre opinion, cette fièvre est consécutive.

(2) Seulement on en concluera qu'on doit porter sur-le-champ, et au moment précis, le remède local sur la partie affectée, mais sans négliger les moyens généraux, ou bien la maladie locale dégénérera en générale consécutive, et *vice versâ*, si dans une maladie générale on a laissé établir à contre-tems un dépôt sur une partie non convenable. *Per loca non convenientia*. Hipp.

que tous les individus étant doués d'une foiblesse relative d'organe, c'est cet organe qui en général est le plus disposé à être le siège des affections critiques. Or, on pourroit confondre cette affection critique avec la lésion partielle dont nous venons de parler, si nous ne disions que la lésion partielle n'est point alors le résultat d'une élaboration humorale critique, mais bien celle d'une métastase souvent brusque, imprévue, déterminée par un coup, une répercussion de transpiration, une saignée imprudente, une purgation contre-indiquée, etc. et cette réflexion a sur-tout pour but de répondre à ceux qui, n'admettant point la théorie des métastases, veulent expliquer les effets par la foiblesse relative des organes. Ajoutons encore, pour laisser le moins possible à la discussion des critiques de mauvaise foi, que dans un ouvrage aussi élémentaire, et dans lequel il est impossible de ne pas se borner aux idées les plus simples, nous ne prétendons rien décider entre l'opinion de Galien, Fabre et Bordeu, et celle d'Arnold et Reil : si la métastase est réellement le transport des humeurs d'une partie du corps à une autre, ou si elle est l'effet d'une sécrétion nouvelle de cette humeur par la conspiration de tous les organes contre ce principe morbifique.

TROISIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Division générale des maladies. — Traitement

RETOURNONS à l'ordre méthodique que nous avions adopté, et dont nous ne nous sommes écartés un moment que pour établir bien précisément la définition des maladies dont nous offrons une division uniquement basée sur les lois de la nature et de la saine raison. En se dépouillant de tout esprit de prévention, on conviendra en effet que cette nomenclature, bien moins scientifique, est à la fois plus simple, plus facile, plus naturelle et plus conforme à la pratique. Continuant donc de procéder du simple au composé, nous allons tracer le traitement des maladies en suivant l'ordre du premier tableau synoptique, c'est-à-dire la division en maladies aiguës et chroniques, générales et locales, actives, ou passives ou irrégulières. Ainsi nous rangerons sous

le même titre général, chacune des trois grandes divisions que nous venons d'indiquer, c'est-à-dire :

Aiguës - générales - actives.
Aiguës - générales - passives.
Aiguës - générales - irrégulières.

Aiguës - locales - actives.
Aiguës - locales - passives.
Aiguës - locales - irrégulières.

Chroniques - générales - actives.
Chroniques - générales - passives.
Chroniques - générales - irrégulières.

Chroniques - locales - actives.
Chroniques - locales - passives.
Chroniques - locales - irrégulières.

Mais nous classerons, sous les différentes divisions d'active, passive et irrégulière, chacune des affections qui se rapportent à ces trois genres fondamentaux, parce que bien que chaque maladie de chacun de ces trois ordres offre des symptômes plus ou moins actifs, ou passifs, ou irréguliers, elles se ressemblent autant dans chaque espèce qu'elles different en genre. C'est en ce point surtout que les nosologistes nous paroissent avoir introduit une confusion inintelligible dans la pratique de la médecine. Comment veut-on en effet qu'un étudiant reconnoisse sous le même type originaire, et cependant sous quatre noms diffé-

rens, l'éphémère, la synoque, le causus, la fièvre inflammatoire, qui ne sont réellement que des modifications de la même cause inflammatoire, du même germe morbide, qui présentent les mêmes symptômes plus ou moins actifs (1), et ne demandent, pour leur guérison, que les mêmes médicamens, plus ou moins passifs. Bannissons ces dénominations oiseuses ou embarrassantes, qui obscurcissent la théorie et entravent la pratique. Outre les généralités ci-dessus tracées, toute maladie peut se considérer dans ses différens états, sous quatre aspects qui formeront naturellement nos quatre dernières divisions : *très-bénignes*, *bénignes*, *malignes*, *très-malignes*. On peut,

---

(1) Cette confusion est telle que les Nosographes ne sont même pas d'accord entre eux, non-seulement sur la classe dans laquelle on doit ranger telle maladie, mais même sur le nom qu'elle doit avoir, et que tel donne à telle autre. Un coup-d'œil sur les nosologies de Sauvages, Sagar, Cullen, Nietzki, Vogel, Linné, Vanden-Heuvell, Macbride, Morgagni, Selle, etc. (et pour achever de se convaincre) sur la nosographie de Pinel, ce novateur, qui a la dangereuse gloire d'avoir répandu le plus d'obscurité dans l'enseignement médical, suffira pour se persuader de ce que j'avance. Espérons que les ténèbres se dissiperont; déjà une aurore désirée présage un jour plus pur, et avant trente ans, on parlera des arts en style intelligible.

sous ce cadre, renfermer les ramifications nosologiques les plus étendues. Simplifiant de même les signes et les moyens curatifs, nous prouverons par la simplicité de notre réforme que les divisions qu'on a introduites avec le langage galénique, ont borné les progrès de l'art et retardé la marche de la science.

CHAPITRE II.

Des maladies aiguës.

Les maladies aiguës sont, comme nous l'avons dit, celles qui parcourent rapidement et d'une manière déterminée leurs périodes. Elles n'excèdent pas ordinairement la durée de deux mois. Elles affectent généralement ou partiellement l'organisme. Dans le premier cas, elles sont aiguës-générales, dans le second aiguës-locales. Elles sont ou avec augmentation, ou avec soustraction, ou avec irrégularité d'action ; de là leur subdivision en actives, passives et irrégulières. Ces trois états sont le résultat des symptômes actifs, passifs ou irréguliers ; mais comme ils diffèrent essentiellement dans chacune de ces trois affections, il est nécessaire de renvoyer à l'exposé de chaque ordre de ces maladies pour y consulter le tableau, dont il est toujours précédé, et nous ne les indiquerons ici que sommairement. Outre cette classification facile à saisir, nous venons de dire qu'on peut encore les concevoir menta-

lement subdivisées, à raison de la légèreté ou de la gravité des symptômes, en très-bénignes, bénignes, malignes et très-malignes (1); mais comme elles varient extrêmement dans chacune des affections active, passive ou irrégulière, il faut également renvoyer au tableau préliminaire de chacune de ces maladies, pour les connoître en particulier. Dans les maladies aiguës, les symptômes communs sont : Un pouls fébrile, la coloration de la face, l'injection sanguine des yeux, le mal de tête, la sécheresse ou la saburrhe limoneuse de la langue, la soif, le hocquet, des soupirs, la douleur de côté; la respiration oppressée, le délire, l'ardeur de la peau, une urine briquetée ou très-claire, des selles

---

(1) C'étoit une inconséquence bien étrange, que d'attribuer exclusivement, à quelques maladies, cette dénomination de *malignes*, tandis qu'elle appartient réellement à chacune des actives, passives ou irrégulières qui se montrent telles. (Voyez l'introduction de la matière médicale de Desbois de Rochefort) Cette qualification de malignes étoit si vaguement appliquée, qu'on la donnoit et aux maladies contagieuses, comme la *peste*, et à celles qui ne l'étoient pas, comme la fièvre lente, nerveuse d'Huxham, et à la fièvre putride, à un certain degré d'intensité, au lieu que dans notre système, c'est le caractère du troisième degré de chaque maladie.

noirâtres, écumeuses, fétides, des sueurs acides, brûlantes ou glaciales, des crises funestes ou favorables, etc. Les symptômes différenciels sont ceux qui caractérisent l'activité, la passivité, ou l'irrégularité, puisqu'une maladie peut être aiguë et avoir l'un ou l'autre de ces trois caractères, quoiqu'en général il soit d'observation que les affections irrégulières sont plutôt chroniques. Ce sont ces symptômes qui, plus ou moins intenses, constituent les divisions aiguës-générales, actives, passives ou irrégulières, et aiguës-locales, actives, passives ou irrégulières, comme ils constituent les quatre subdivisions de chacune d'elles en très-bénignes, bénignes, malignes et très-malignes. C'est cette marche toute simple que nous allons suivre dans le guide-pratique que nous allons essayer de tracer, et nous allons l'appliquer d'abord à la série des fièvres, parce qu'il n'est point de maladie aiguë sans ce symptôme élémentaire.

CHAPITRE III.

Des maladies aiguës-générales-actives.

Les maladies aiguës - générales - actives, sont celles qui durent un laps de temps assez court, affectent l'ensemble du systême, et sont avec incitation d'énergie vitale. Telles sont les fièvres actives, et toutes les affections inflammatoires, générales.

Symptômes généraux. Pouls dur et fréquent, coloration de la face, etc. (Voyez les symptômes ci-dessus décrits.)

Symptômes différenciels. Délire, syncope, hémorragie, accidens relatifs à l'intensité de la division établie ci-dessous.

Titre Ier. *Des fièvres actives.*

Les maladies, comme nous l'avons dit, se subdivisent en très-bénignes, bénignes, malignes et très-malignes. Cette division résulte non de la différence de leur essence, mais de l'intensité de leurs symp-

tômes, qui leur avoient fait donner mal-à-propos des noms différens. Parmi ces maladies sont les quatre premièrement comprises autrefois sous le nom de *fièvres continues*, et dont l'accès fébrile est en effet le caractère constitutif, quelles que soient sa durée et son intensité, dont la fièvre enfin est le type et non le symptôme. Ainsi, l'on appeloit

Ephèmère.	Ce que nous nommons aujourd hui	Fièvre	très-bénigne.
Synoque.			bénigne.
Causus.			maligne.
Fièvre inflamm.			très-maligne.

Outre les symptômes communs, il existe pour chacune de ces subdivisions, des symptômes différenciels qui en déterminent la nature; et c'est à l'étude de ces symptômes caractéristiques qu'il est sur-tout essentiel de s'attacher.

Le *pronostic* est en raison de la gravité des symptômes, très-favorable dans le premier degré, favorable dans le second, funeste dans le troisième, très-funeste dans le quatrième.

Le *traitement* suit également l'intensité des divisions; il est passif, actif, ou régulateur, toujours en raison inverse du type originel de la maladie; mais il est en outre très-simple, simple, composé, très-composé en raison de la nature des symptômes, en raison du choix des médicamens appropriés (1).

(1) Un exemple rendra ce précepte plus intelligible. Dans

Il est enfin ou médicamenteux, ou réginimal. Nous venons d'indiquer le premier. Le second consiste dans l'emploi des moyens hygiéniques (conservateurs) et connus dans la vieille médecine sous le nom des six choses non naturelles, le plus opposé à la disposition maladive, active, passive ou irrégulière dominante.

Appliquons ces principes au traitement, en exposant chacune des maladies comprises dans le titre énoncé, et en nous appésantissant seulement sur leurs symptômes différenciels ; les symptômes communs à cet ordre, ayant été tracés. Ces préliminaires étoient nécessaires à fixer pour donner la clef de notre systême, et une fois bien établis, il sera aussi inutile de les reproduire que facile d'en suivre les conséquences.

---

le premier degré : bouillon substantiel, tisanne de chiendent, bain de pieds, lavemens. Dans le second : diète, bouillon végétal, même tisanne nitrée, ventouses. Troisième degré : saignée, tisanne émétisée. Quatrième degré : vomitif, saignée, tisanne plus aiguisée, lavement purgatif, etc.

§. I.er

Premier degré des fièvres actives. — Très-bénignes.

Langage populaire : *Courbature.*
Idiôme médical : *Fièvre éphémère* (1).

La fièvre éphémère a reçu son nom de sa durée, qui est en effet ordinairement de vingt-quatre heures (επι dans ἡμερα le jour) mais quelquefois elle se prolonge jusqu'au troisième jour ; on l'appelle dans les campagnes *courbature*, parce que son principal effet est une lassitude de tous les membres endoloris, qui force de marcher courbé. Elle est quelquefois causée par quelques excès d'alimens ou de liqueurs spiritueuses, ou par quelque vive affection de l'ame, ou par une contention trop soutenue de l'esprit, plus souvent par un exercice trop actif ou par une transpiration inter-

---

(1) *Febris acuta sanguinea* Hoffm, 11, 105*; continua non putris* Boërh. 729*; Ephemera* S. G. 79 Boërh. 728, Junck 57*; Diaria* L. 11. *Ephemera menstrua* s. sp. 8. *Ephemera lactea* id. 5. *Ephemera nauseativa* id. 2.

ceptée, de la pluie reçue dans une marche forcée, etc.

Symptômes communs : pouls élevé tout-à-coup, mal de tête, soif, perte d'appétit, nausées.

Symptômes différenciels : douleurs des articulations et des lombes, aspect érysipélateux de la face, démangeaison de toute la peau, diarrhée ou sueur critique.

Pronostic : très-favorable.

Traitement : Passif, très-simple. Il suffit de se coucher, de faire diète, de boire une infusion légère de coquelicot miélée, de prendre quelques lavemens à l'eau de tilleul ou de son, selon le degré de tendance inflammatoire ou de suppression de la transpiration; une légère moiteur survient, et l'on est guéri. Si la langue restoit chargée, on pourroit se purger, mais une diète prolongée réussira toujours mieux que l'usage des purgatifs, qui dégradent un peu l'édifice, sous prétexte de le *nettoyer*.

§. II.

Second degré. — Bénignes.

Nomenclature médicale : *Synoque* (1).

Langage populaire : *Fièvre à redoublemens.*

(1) *Synocha S. G.* 80. *L.* 12. *Junck.* 58. *Synochus V.* 16.

Symptômes communs : les mêmes que ci-dessus.

Symptômes différenciels : accès réguliers, le soir précédés de frisson. Durée de cinq à onze jours : *bâillemens.*

Pronostic : favorable.

Traitement : Passif, simple. Un vomitif avec 18 grains d'ipécacuanha, et un grain de tartre stibié [*a*], s'il y a des nausées, si la langue est chargée en jaune; bouillon aux herbes, tisanne de bourrache nitrée, lavement avec le miel mercurial, deux onces. Bains de pieds, bandeau de vinaigre au front, le lendemain et deux jours après, purgation avec une once ou deux (selon l'âge, la force, le sexe) de crême de tartre soluble, sur laquelle on verse un grand verre d'eau bouillante [*b*].

La diarrhée, les sueurs, une hémorragie du nez, une éruption boutonneuse autour de la bouche terminent d'ordinaire promptement cette fièvre continue.

Synocha sanguinea, Sennert de febribus. L. II. Synochus pleuritica. S. sp. 5. Synochus hyemalis S. sp. 8. Sydenham in P. S. ad tract. de hydrope. Synocha dolorum. S. sp. 7. M. tab. O. I. g. 1. sp. I. Var. D.

§. III.

Troisième degré. — Malignes.

Nomenclature médicale : *Causus* (1).

Langage populaire : *Fièvre inflammatoire.*

Symptômes communs : Les mêmes que ceux décrits, mais avec plus d'intensité.

Symptômes différenciels : Le nom seul de cette fièvre décèle sa nature. Sans prélude, sans frisson, le malade éprouve une ardeur subite qui le consume intérieurement. Sa peau brûle la main qui la touche. Chaleur intérieure, et froideur des extrémités ; langue et gorge arides, soif inextinguible, yeux étincelans, resserrement spasmodique de la gorge, voix rauque, souvent aversion de l'eau, convulsions. Nausées vaines et ardeurs des hippocondres. Epreintes, urines sanguinolentes ou très-crues et limpides. Redoublement chaque soir. Durée de trois à neuf jours.

Pronostic, funeste en général ; cependant, si le malade passe le quatrième jour, il s'établit ordinairement au septième une crise heureuse, soit par une fonte lymphatique ou bilieuse, soit par une hémorragie.

(1) *Causos Hippoc. de morb. vulg. L. III. sect. 3. tritœophia causus. S. sp. 2. subcruenta sive atrabilaris. Torti. inflammatoria auctorum.*

Traitement : Passif, composé. Saignées répetées dans les premières 24 heures, diète rigoureuse, eau de poulet ou de chiendent nitrée, décoction de racine d'oseille ou de fraisier émulsionnée, limonade, oxicrat, orgeat, petit lait [*c*], lavemens émolliens presque froids et nitrés, bains de jambes et des mains souvent répetés. Fomentations d'oxicrat, d'eau de Cologne, d'éther sur le sommet de la tête et le front; quelquefois même un peu de glace dans la bouche, ou en fomentation sur le col ; un air frais et souvent renouvelé. Les purgatifs doivent être choisis parmi les acides, mais donnés tard et avec modération.

§. IV.

Quatrième degré. — Très-malignes.

Idiôme médical : *Fièvre ardente* (1).

Langage populaire : *Fièvre bilieuse.*

Symptômes communs. Absolument les mêmes que ceux differenciels, tracés ci-dessus.

---

(1) *Febris ardens. Boërhavii aph.* 738. *Remittens ardens Macbrid. p.* 360. *morbus Hungaricus. Sennert. de feb. L. IV. febris cholerica minus acuta. F. Hoffm. II. p.* 112. *febris biliosa æstatis. Rouppe de morb. Navig. F. febris biliosa Lausſanensis. Tissot. de feb.*

Symptômes différenciels. Cette fièvre n'est, à proprement parler, que l'exacerbation de la fièvre inflammatoire, accompagnée de symptômes plus effrayans ; et nous ne l'avons signalée que pour obéir à la division quartenaire que nous avons adoptée, et qui a le mérite de fixer toutes les nuances de chaque ordre de maladies depuis son origine jusqu'à son *ultimatum.* Ces quatre phases ne sont, en effet, que le développement du même principe morbifique, successivement accru selon la disposition particulière du sujet, la nature des humeurs, l'état de la saison, du climat, la contre-indication des remèdes administrés, etc. Douleur lancinante de la tête, ou délire continuel, crachement de sang, les globes des yeux ardens et infiltrés de filets sanguins, langue noire ou écarlate, pouls vif et fréquent, les ailes du nez affaissées, respiration difficile sans point de côté, goût de sang dans la bouche, souvent douleur dans la région du foie. Durée de trois à vingt-un jours.

Pronostic, très-funeste, s'il n'y a point d'hémorragie naturelle.

Traitement : Passif, très-composé. La saignée est ici le remède héroïque. Il faut la pratiquer promptement et la répéter de 2 en 2 heures, jusqu'à ce que les symptômes les plus inflammatoires soient éteints.

On obtient une utile dérivation en préférant celle du pied ; mais quelquefois la douleur de tête est telle qu'il faut se hâter de piquer les jugulaires, ou d'y apposer un cordon de sang-sues. Tisannes acides [*d*], orangeade, épine-vinette, eau vineuse, petit lait nitré, émulsionné. Demi lavemens de demi-heure en demi-heure. Compresses d'oxicrat, ou feuilles de laitue sur les reins ; demi bains et même des bains entiers tièdes ; fomentations sur le ventre et les reins, de décoctions émollientes dont on imbibera des linges ouvrés ou une flanelle. Des vessies pleines de lait tiède posées sur le pubis, des frictions alkalines sur l'abdomen [*e*], des ventouses scarifiées le long des reins ; mais on se gardera bien de tout purgatif et de quelque préparation d'opium que ce soit. L'air libre, l'eau, le camphre et le nitre, sont dans ce cas les meilleurs calmans. On ne doit employer les purgatifs que quand tous les symptômes inflammatoires sont dissipés, et s'il survient des signes de gastricité non équivoques.

C'est également à cet ordre de maladies aiguës-actives, que se rapportent toutes les maladies inflammatoires partielles, telles que la frénésie, l'ophtalmie, l'esquinancie, l'érysipèle, la pleurésie, la péripneumonie, le cholera-morbus, l'inflammation des intestins, du foie, des reins,

de la vessie, de la matrice, etc.; mais elles rentrent dans la série des affections aiguës - actives - *locales*, que nous exposerons à leur rang. En attendant, continuons l'examen des maladies aiguës-générales.

Au reste, il ne faudroit pas conclure du tableau que nous venons d'exposer, et qui offre le type de ceux qui le suivront, que toutes les maladies connues sous divers noms, et classées dans chaque subdivision, sont précisément les seules appartenantes à ces cadres. Nous avons voulu seulement donner un apperçu de la symptomatologie des genres ou des espèces auxquelles elles appartiennent, et nous n'avons offert ces exemples que comme des points de ralliement auxquels se rattachent les diverses maladies actives, passives ou irrégulières, en raison de leur caractère dominant, et s'il est permis de s'excuser sur l'autorité d'un grand maître, nous dirons avec Cullen : *Morbos gradu solùm differentes, nominibus insignire nequaquàm convenit. In hâc re autem, cum limites neutiquam accurate ponendi sunt, me accuratum fuisse non dixerim.* Synops. Nosol. méthod., p. 30.

Titre II. *Des affections inflammatoires générales.*

Ce titre qui, au premier coup-d'œil, sembleroit devoir être un des plus remplis, n'admet point d'espèces par la distinction que nous avons établie au chapitre X précédent, entre le mode d'invasion de tout le système et celui d'une seule partie du corps. Or, toutes les inflammations commencent par établir leur siége dans une seule partie, avant d'envahir l'ensemble de toute l'économie animale. C'est le défaut d'ordre qu'on peut reprocher aux divisions des galénistes et même du docteur Pinel, qui sont toujours avec abstraction de la généralité ou de la localité d'invasion. Il en résulte pour les jeunes praticiens le danger d'opposer à deux maladies très-distinctes, mais placées dans la même division par eux, par exemple : au catharre et à la pleurésie, les mêmes moyens, quoique dans l'un il faille des stimulans, et dans l'autre des débilitans. Ce Nosographe n'a entrevu notre système que dans la division des hémorragies, qu'il a reconnu, d'après quelques auteurs, être actives et passives.

En un mot, le cadre des inflammations générales se compose de toutes les inflammations locales dégénérées, par la multiplicité des symptômes

survenus, en inflammations générales. C'est en ce point que Brown, qui avoit si bien distingué l'inflammation en locale et générale, nous paroît avoir erré lorsqu'il dit, par une contradiction manifeste, à l'histoire de la péripneumonie (348): « Les caractères de la péripneumonie sont une » douleur en quelque point du thorax, » et quelques lignes plus bas: « Le siége de la maladie » est dans tout l'organisme, et non pas dans la » partie enflammée du poulmon, comme on le » croit communément » et la raison qu'il en donne, c'est que « la pyrexie précède l'inflammation de la poitrine » (ce qui est démenti par l'expérience) « et que la saignée n'agit pas plus sur » l'endroit enflammé que sur-tout autre également » éloigné du *centre d'activité* ». Il y a donc un endroit enflammé, un centre d'activité (et c'est tout notre système) et l'effet des remèdes passifs sur cette douleur *locale* est tel que le point de côté cesse après l'emploi des saignées, ce qui suffit pour la démonstration de nos principes.

Il résulte de ce que nous venons d'établir, que lorsque l'inflammation locale dégénère en inflammation générale (ce qui arrive très-souvent), alors on doit généraliser le régime approprié. Ainsi nous renvoyons au prochain chapitre VI: des maladies aiguës-locales-actives, titre II, inflamma-

tions locales. Mais nous ne terminerons pas celui-ci sans indiquer sommairement le régime indiqué par l'art, pour se préserver de l'invasion des maladies aiguës-générales.

Préservatifs. L'emploi de tout ce qui occasionneroit une maladie passive sur une constitution saine et tempérée, un régime végétal, léger, aqueux, un sommeil un peu prolongé, un air frais et souvent renouvelé, plus humide que sec, des bains tièdes, un exercice modéré, une transpiration égale, l'usage des lavemens relâchans, le repos de l'ame, une contention d'esprit modérée, une demie obscurité, l'absence des peines de l'amour, des soucis de l'ambition, des plaisirs de la table, les soins de la douce amitié.

Les constitutions actives dégénèrent en passives quand le régime habituel est trop débilitant, de même que les maladies actives dégénèrent en passives-générales, locales ou irrégulières, si le traitement est trop passif, (ex. des saignées trop répétées, des sueurs excessives) et cet épuisement conduit à la mort en minant l'action vitale qu'il ne falloit que modérer et non détruire.

CHAPITRE IV.

Des maladies aiguës-générales-passives.

Les maladies aiguës - générales - passives, sont celles qui durent un laps de tems déterminé et assez court, affectent tout le systême, et sont avec diminution de force vitale.

Symptômes généraux. Pouls fréquent, dur, tour à tour élevé, puis déprimé, froid extrême et chaleur mordicante alternativement, prostration de forces, trouble des fonctions physiques et intellectuelles, soubresauts des tendons, langue saburrhale et parsemée d'aspérités, ou aride et noirâtre, nausées, odeur fétide et particulière de l'haleine, des sueurs, des selles et des urines qui sont jumenteuses, présence de vers. Nous diviserons également ces maladies en quatre paragraphes, et nous appellerons

Très-bénigne.	ce qu'on nommoit	Fièvres proprem. dit.
Bénigne.		Typhus.
Maligne.		Fièvre putride.
Très-maligne.		Fièvre maligne.

§. I.er

Premier degré. — Très-bénignes.

Nomenclature médicale: *fièvres intermitt.* (1)
Langage populaire : *les fièvres.*

Les fièvres intermittentes, pour parler ici la langue usitée, sont celles dont les accès cessent après un temps donné, et reparoissent après un intervalle périodique et régulier. Chacun d'eux commence par le frisson et finit par la chaleur. On les divise en quotidienne, tierce et quarte. Le moyen de les reconnoître consiste dans leurs symptômes différenciels. La fièvre quotidienne revient tous les jours au bout de 24 heures, la tierce toutes les 48 heures, la quarte toutes les 72 heures; quelquefois il s'introduit dans la progression des accès, une variété telle que, (dans la tierce par exemple), l'accès sera plus intense un jour et plus foible l'autre; ensorte que le redoublement du premier jour répondra à celui du troisième, et celui du second à celui du quatrième; alors on l'appelle double-tierce (elle est souvent confondue avec la quotidienne, qui est très-rare). Cette dénomination, connue du vulgaire, peut être conservée, en observant seule-

(1) *Febris auctorum. S. cl. II. V. cl. I. Sagar. cl. XII. morbi febriles critici L. cl. III. intermittentes auctorum S. cl. II. sag. cl. XII. remittentes auctorum S. cl. II. sag. cl. XII. O. II.*

ment que ces affections dont on a fait autant d'espèces, rentrent dans le même cadre, et appartiennent au même paragraphe, puisque différentes seulement par la durée ou l'époque de leurs accès, elles se guérissent par les mêmes moyens. Les novateurs qui, en changeant les mots, ont cru apparemment exercer un égal empire sur les choses, prodiguent, dès le début de ces maladies, le kinkina, quelques causes qu'elles reconnoissent, et font ainsi une ridicule médecine de symptômes. Ils insultent, par cette pratique hâtive, à la sage lenteur des anciens, qui regardant souvent la fièvre comme un moyen de coction humorale, comme un auxiliaire précieux, la laissoient pendant quelque tems exercer sa vertu élaboratrice, puis après l'avoir secondée en rendant fluide ce qu'il falloit évacuer (1), restituoient à la fibre son ton par des amers, sans jamais courir le risque de déposer dans les viscères, des molécules inertes, inélaborées, principes d'obstruction que la fermentation intestine ne peut jamais assimiler au système général. Aussi les fébrifuges étoient-ils moins prônés qu'aujourd'hui, et plus efficaces; non qu'ils fussent meilleurs, mais parce qu'ils étoient employés plus à propos. La fièvre cessoit alors comme le feu qui

(1) *Corpora quæcumque quis purgare voluerit, fluida facere opportet.* Hipp. aph. 9. sect. II.

manque d'aliment; aujourd'hui on l'étouffe et il renaît de ses cendres. Dans ces tems où l'on savoit douter, confidens plus intimes de la nature mieux consultée, nos doctes dévanciers portoient la plus sévère attention, sur-tout à distinguer soigneusement les cas où l'action vitale étoit accrue d'avec ceux où elle étoit comprimée; base unique de la théorie que nous reproduisons. Cette explication étoit nécessaire pour motiver notre opinion de l'emploi des évacuans de la bile, substitués ici aux évacuans du sang, employés dans l'ordre de maladies précédentes, pour arriver ensuite à l'usage des toniques appropriés. Ne voulant point déroger à l'ordre établi, nous subdiviserons en quatre variétés le paragraphe premier de cet ordre de maladies.

Première variété. — Fièvre Quotidienne (1).

Symptômes communs. Frisson, bâillemens, tremblement, claquement de dents, bouche sèche, nausées, vomissement de bile jaune, pouls déprimé dans le commencement de l'accès; au bout de plus ou moins de tems, pouls fort et fréquent, mal de tête, visage enflammé, chaleur âcre, respiration oppressée, retour de l'accès

---

(1) *Cullen. G.* 111. *quotidiana legitima. Senn. de feb. cap.* 18. *cephalalgia intermittens. S. sp.* 7. *quotidiana uretico-sputatoria. B. scharf. E. N. C. D. II. A. II. obs.* 104.

dans telle période, selon la nature de la fièvre.

Symptômes particuliers. Il existe autant de symptômes différenciels que l'on compte d'espèces de fièvres intermittentes, dont la différence est plutôt dans la durée que dans la cause du mouvement fébrile. Ainsi, pour établir les symptômes particuliers à chaque fièvre, il est nécessaire d'observer les phénomènes que présente chacune d'elles, en suivant l'ancienne division.

La fièvre quotidienne est très-rare, et l'on prend souvent pour elle la fièvre double-tierce, dont les accès reviennent également tous les jours, mais avec cette différence essentielle que les accès de la fièvre double-tierce, s'ils reviennent chaque jour, sont en général de deux jours l'un alternativement plus forts et plus foibles, qu'ils ont un frisson plus marqué, une chaleur plus vive, des symptômes plus graves. Les accès de la fièvre quotidienne durent 16 ou 20 heures; ainsi il n'y a que 4 ou 8 heures d'intermission; elle revient tous les jours à la même heure le matin ou le soir. Le frisson et la chaleur ne sont pas violens, ils semblent se confondre dans l'accès pendant lequel le malade a des sensations alternatives de froid et de chaud. Le pouls s'affaisse et semble mol et foible, quoique fréquent; la langue est plutôt blanche que saburrhale; il y a peu d'altération, les urines

sont crues, claires et abondantes ; la face et les extrémités sont bouffies. Cette fièvre inerte n'attaque que les foibles, les femmes, les vieillards et les enfans.

Traitement: Actif. La diète sévère est le remède le plus sûr et le plus aisé à employer, puisque le peu d'intervalle que cette fièvre laisse dans ses intermissions, permet difficilement de placer l'emploi de médicamens. La saignée, que quelques praticiens savans d'ailleurs, (mais prodigues d'un moyen qui tue quand il ne guérit pas), ont conseillée pour régulariser le pouls sous le spécieux prétexte que le désordre intéressant la circulation, c'est vers le système circulatoire qu'il faut diriger l'application du remède, ne réussit point dans cette fièvre, et la réflexion démontre en effet que dans les fièvres non inflammatoires, où la turgescence n'est que momentanée, et la pléthore fausse, passive enfin, on obtiendra bien plus de succès, des rafraîchissans et des toniques que des évacuans. Si l'on nous permet une comparaison grossière, une goutte d'eau froide répandue sur du lait en ébullition, a bien plutòt affaissé ses flots bouillonnans, et condensé l'air raréfié de ses bulles, que ne feroit l'extraction même de la moitié du liquide en le laissant sur le feu. Imitons ce procédé bien simple, dans

toutes les fièvres intermittentes, qui, en général ne présentent point de symptômes inflammatoires ; on peut, dans la fièvre quotidienne, débuter par un léger vomitif, parce qu'en général, les constitutions qu'elle attaque sont passives et abondent en pituite. Par cette même raison, l'ipecacuanha sera préféré au tartre stibié. On purgera ensuite avec quelques amers, dont on alternera l'emploi avec celui des terres absorbantes; par exemple, la rhubarbe unie à la magnésie [*f*] ; un peu de jalap allié avec les yeux d'écrévisses, pris en quatre doses, de demi-heure en demi-heure à la fin de l'accès. On termine par l'usage d'une infusion de petite centaurée ou de camomille, et même par un peu de vin d'absynthe ou de semence de panais avant l'accès, pour lui donner une énergie qui hâte la coction. L'arnica et l'angustura sont bien appropriées à ces fièvres passives. On peut donner l'une et l'autre en substance, la derniere se donne à très-petite dose, et jamais au-delà de vingt-quatre grains à la fois. Quand cette fièvre est compliquée de douleurs de rate (symptôme assez souvent concomitant) l'*assa fœtida*, uni à la serpentaire de Virginie [*g*] a fait cesser à la fois le mouvement fébrile et calmé la douleur splénique. On seconde ce moyen de l'application d'un petit vésicatoire

sur l'hippocondre gauche. L'opiumréussit en général dans cette affection comme dans toutesles maladies passives; on l'unit à l'écorce entière de marron d'inde ou moyenne de cerisier, à la germandrée, à la racine de benoite, mais il demande une main très-exercée; enfin, on peut faire une opiate fébrifuge [h] avec kinkina deux onces, œthiops martial (oxide de fer noir) deux gros, ammoniaque et camphre de chaque un scrupule, musc quatre grains, miel ou syrop d'absynthe Q. S., dont on prendra un demi-gros en deux heures, à la fin de l'accès de la fièvre quotidienne, dans du pain à chanter ou dans du vin.

Il est encore plusieurs autres fébrifuges également vantés, et sans parler de la toile d'araignée, de l'urine d'enfant, des préparations phosphoriques, de la pellicule d'œuf frais, de la baguette de coudrier, et autres recettes de *bonne femme*, plus dégoûtantes ou plus ridicules, et dont le mode d'agir est autant dû à l'empire de l'imagination qu'à la vertu même des médicamens employés; sans citer le singulier procédé par lequel des compresses imbibées d'huile et d'ammoniaque, serrées autour des poignets et des malléoles, semblent opposer une digue invincible aux flots débordés du torrent sanguin; sans exposer prolixement le succès de

la méthode d'employer le kinkina en lavement, à forte décoction, ou les purgatifs en friction, on connoît l'usage heureux de la tasse de café avec un jus de citron, et d'une potion indiquée par Desbois-de-Rochefort, laquelle consiste dans un mélange de quatre onces d'eaux distillées de fleur d'orange et de menthe, vingt gouttes d'œther, vingt gouttes de laudanum, et suffisante quantité de syrop d'althœa [i]. On prend, par cuillerées, l'un de ces breuvages agréables, une heure avant l'accès ; on se couche chaudement, et quand ces remèdes ne *coupent* pas la fièvre, dès la première fois qu'ils sont employés, ils garantissent presque toujours du frisson, qui en est le symptôme le plus pénible. Mais soit qu'on préfère ces moyens, soit qu'on se détermine pour tel autre, il est toujours prudent de faire précéder ces toniques de quelques évacuans, et de proroger l'emploi des fébrifuges bien au-delà du retour des accès, pour assurer la convalescence, d'autant qu'une des suites de la fièvre quotidienne est l'œdême ou empâtement de la peau des extrémités ; ce qui avoit donné lieu aux anciens de dire, non sans quelque probabilité, qu'elle étoit due à la surabondance lymphatique, comme la fièvre tierce assez souvent terminée par la jaunisse, étoit due selon eux à la pléthore bilieuse.

Deuxième variété. — Fièvre tierce. (1)

Symptômes généraux. Tous ceux appartenans aux ſievres intermittentes ci-dessus décrites.

Symptômes particuliers. Accès revenant périodiquement au bout de 48 heures, ordinairement vers midi. Frisson violent, brusque, pandiculations, soif excessive dès le début de l'accès. Bouche aride, haleine brûlante, respiration pénible, nausées et même vomissement de bile verte, pouls déprimé, face plombée et tuméfiée, yeux pesans et abattus, souvent le cristallin jaune; ce premier état dure de deux à quatre et même six heures, alors le pouls s'élève et devient bondissant. Les pommettes se colorent, les yeux deviennent étincelans, la tête brûlante, la langue sèche; cependant le sentiment de la soif est moins impérieux que pendant le frisson, et il vaut mieux la tromper par des gargarismes acidulés, que de gorger le malheureux malade de tisannes débilitantes. Les urines sont ardentes et troubles; au milieu de cette véritable pyrexie, il s'élève souvent une éruption de larges plaques rouges, irrégulières qu'on a nommées porcelaines, et qui s'affaissent avec l'accès

---

(1) *Tertiana paroxismis haud ultrà horas duodecim extensis. Cullen gen. morb. G.* 1. *p.* 7. *Tertiana legitima. S. sp.* 1. *Sennert. de febr. L. II. c.* 18. *Clegh. min. p.* 140. *Hoffm. tom.* 2. *p.* 12. *Sag. p.* 704.

pour reparoître après le frisson suivant. Au bout de quelques heures succède une sueur critique qui termine l'accès, et le malade reste pendant trente ou trente-six heures aussi bien portant que s'il ne sortoit pas de cet état, pour y rentrer le lendemain. Quelquefois cette fièvre dégénère en double-tierce, c'est-à-dire que deux paroxismes de cette même fièvre s'établissent ensemble à un jour de distance, de manière que chaque jour a son accès, mais alternativement un jour plus fort, et l'autre moindre, et de sorte que le premier jour corresponde au troisième, et le deuxième au quatrième, se composant ainsi de deux tierces réunies. D'autres fois elle se change en quarte et en continue. Son traitement alors diffère essentiellement de celui tracé pour l'état que nous décrivons, et il faut recourir à celui approprié à ces diverses fièvres, selon leur caractère actif ou passif prédominant.

Pronostic : favorable quand cette fièvre n'est pas accompagnée d'embarras dans les viscères, ou d'hydropisie, quand elle ne dégénère point et ne devient pas opiniâtre, quand la saison est sèche; funeste si ces symptômes se présentent; et l'on a vu des vieillards périr dans la crise même du frisson. Celles d'automne sur-tout, et éprouvées dans des pays marécageux, sont très-rebelles, et le premier conseil à donner est de

changer d'habitation, et d'aller respirer l'air des montagnes, ou bien l'on court le risque de les voir se convertir en quartes et durer tout l'hiver.

Traitement. Actif. On a conseillé la saignée dans le fort de l'ardeur, pour les sujets jeunes, vigoureux et sanguins. Nous ne sommes point de cet avis; cette méthode perturbatrice a les plus graves inconvéniens, et celui entre autres de faire *passer*, comme on dit, *la bile dans le sang*. S'il y a saburrhe, dégoût, perte d'appétit, on fera vomir avec le tartre stibié, préférablement à l'ipécacuanha, en observant bien que le malade n'offre pas de contre-indication à ce moyen, telle qu'une hernie, une hémorrhagie, une extrême foiblesse, etc. On donnera une légère infusion de camomille nitrée; on tiendra le malade chaudement couvert, sans pourtant l'accabler de couvertures; au moment de l'altération, un peu de vin très-étendu d'eau, diète très-sévère. On laissera passer ainsi quatre accès, et si les urines annoncent quelques signes de coction, on purgera avec 30 grains de jalap et autant de crême de tartre, [*k*] ou une once à deux de crême de tartre soluble; ou si le sujet est foible, deux onces de marmelade de Tronchin (huile d'amandes douces, casse, manne, tamarins, de chaque demi-once). [*l*] On peut y ajouter un ou deux grains de kermès. On

continue, dans les intervalles que laissent les accès, ce minoratif; et quand la langue se nétoie, quand le fébricitant éprouve quelques retours d'appétit, quand on voit le sourire errer sur sa bouche, son œil se ranimer et sa bouche proférer quelques mots d'espérance, alors seulement on peut penser à employer les fébrifuges dont l'emploi prématuré, augmenteroit l'érétisme, et convertiroit le type de la fièvre en inflammatoire, en obstruant le systême capillaire des vaisseaux lymphatiques et sanguins.

Quelquefois on fait bien d'associer les laxatifs aux fébrifuges, pour insister graduellement sur l'emploi de ces derniers.

Troisième variété. — Fièvre-quarte (1).

Symptômes généraux. Ceux des fièvres intermittentes.

Symptômes particuliers. Cette fièvre est souvent critique; plusieurs personnes lui ont dû la curation d'affections rhumatiques goutteuses, épileptiques et autres également rebelles à tous les traitemens les plus suivis, et l'on a cru remarquer qu'elle at-

(1) *Quartana auctorum S. g.* 89. *L.* 17. *V.* 3. *Sag.* 711. *Hofm.* 11. *p.* 23. *Junck. tab.* 81. *Quartana legitima S. sp.* 1. *Sydenh. de morb. ac. cap.* 5.

taque rarement deux fois le même individu. Ses accès se succèdent tous les trois jours, ou chacun d'eux revient toutes les soixante-douze heures. Il est graduel ; mais s'il dure davantage que dans la fièvre tierce, il est moins violent, moins douloureux, moins ardent. Tous les symptômes sont, en proportion égale, plus modérés. Il est rare qu'il survienne du délire. Les urines déposent, mais leur sédiment n'est point jaune ou briqueté, comme dans la fièvre tierce. Dans les intervalles qui durent deux jours, le fiévreux est aussi bien portant qu'avant sa maladie. Ainsi que dans la fièvre tierce, le type de celle-ci peut changer, alors le malade a deux jours de suite un accès, et le troisième jour est le seul où il soit exempt de fièvre ; on l'appelle double-quarte, (1) et il n'y a d'intermission que le troisième jour.

Elle peut même être triple-quatre ; (2) et l'on conçoit, par le petit tableau ci-joint,

Fièvre-quarte

Double-quarte

Triple-quarte

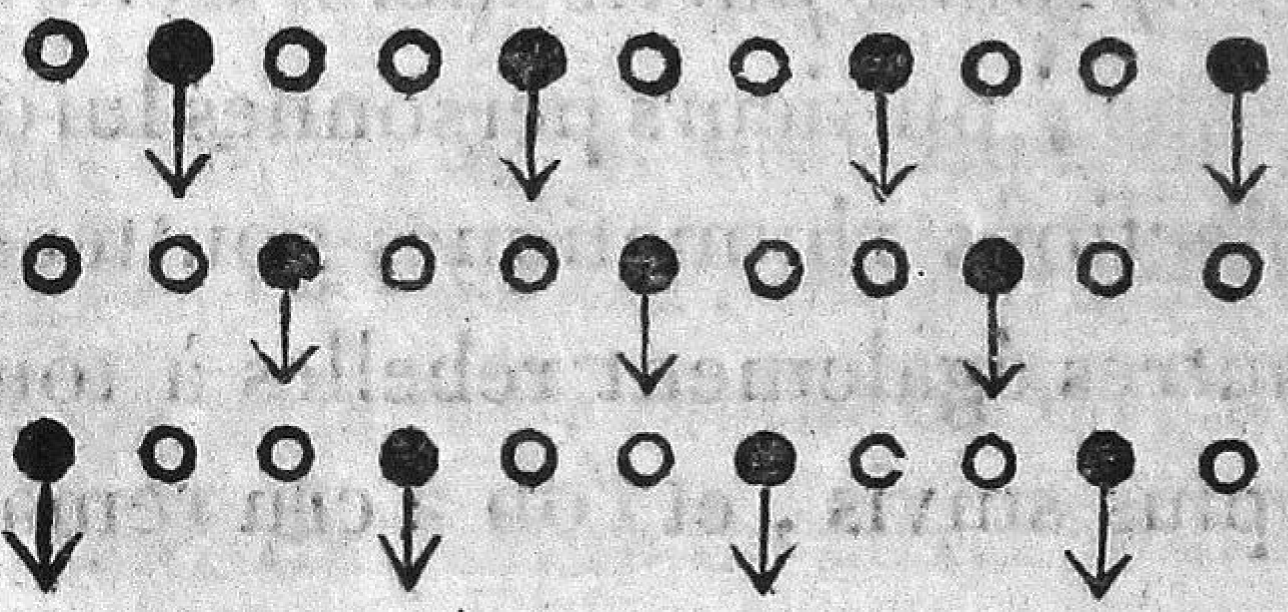

---

(1) *Quartana duplicata*, *S. sp.* 4. *Bonet. Quartana duplex S. sp.* 3. *V.* 13.

(2) *Quartana triplex S. sp.* 5. *V.* 14 *Barthol. H. anatom. c.* 1. 95.

que le 3.eme jour étant pris par l'accès survenant en troisième, elle revient tous les jours, mais de manière que l'accès du quatrième jour répond à celui du premier, celui du cinquième au deuxième, et ainsi de suite, chacune des trois fièvres se suivant dans leurs paroxismes ; ainsi l'accès du quatrième jour (de l'invasion triple-quarte), répond à celui du premier ; celui du sixième (de l'invasion double-quarte), à celui du troisième jour ; et celui du cinquième (de la fièvre-quarte originaire), à celui du second, offrant ainsi une série de trois fièvres de la même nature, se suivant immédiatement. Heureusement ce phénomène est rare. Il ne faut pas, au reste, les confondre avec les fièvres nommées par les gens de l'art *subintrantes*, parce que le paroxisme d'un accès empiète sur l'autre, tellement que l'un n'est pas fini et que l'autre a déjà commencé, ou avec celles appellées *communicantes*, parce qu'il n'y a point de lacune entre les accès qui se succèdent immédiatement. On observe principalement ces variétés chez les êtres doués d'une constitution passive, à la fibre molle et lâche, habitant des pays marécageux et dans la saison automnale.

La fièvre-quarte attaque sur-tout les constitutions irrégulières, les personnes mal nourries condamnées à un travail pénible, torturées par de

longs chagrins, les prisonniers, les malheureux condamnés aux mines, employés à dessécher des marais, à ensemencer des rizières, à retirer des bois flottés, ou qui dorment dans des lieux bas et humides. Les récidives de cette fièvre sont très-communes et très-dangereuses, parce qu'elles donnent une nuance de chronicité à une affection qui est d'autant plus aisée à guérir qu'elle se rapproche davantage du type *d'aiguë*.

Traitement. Le mode de curation varie selon le laps de tems depuis lequel l'affection subsiste. Ainsi, dans l'invasion il sera actif et médicamenteux; au bout d'une longue durée il sera actif et régiminal.

Parmi les moyens, on n'admettra point l'emploi de la saignée, dont l'effet perturbateur imprime aux humeurs un mouvement désordonné. Les vomitifs et sur-tout l'ipécacuanha à raison de sa vertu attenuante, incisive, sont bien mieux indiqués. On le prend la veille de l'accès et on en répète l'emploi en raison du succès de son effet. On le fait suivre, après le dernier vomissement, de quelques tasses de bouillon aux herbes, pour ne point laisser dans l'estomac des principes de flogose, et terminer, par les intestins, l'irritation résultante de ce mouvement humoral. On donnera le soir quelques

cuillerées de vin pur, et un peu de thériaque en se couchant. L'habitude d'accabler le fébricitant de breuvages pendant le frisson, est nuisible et prolonge sa durée sans profit. On feroit mieux de lui donner alors quelques cuillerées de vin chaud, et de le bien couvrir pour hâter l'éruption de la sueur. Quand elle est arrivée on peut calmer la soif du malade en lui faisant prendre quelque boisson acide mais chaude. On a tort aussi de préférer les tisannes carminatives, qui dessèchent la fibre et raréfient le sang, au lieu que les acides rapprochent ses molécules et décident, par la condensation de la fibrine, l'exudation lymphatique qui fournit la sueur. Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce qu'on accorde au malade quelque gargarisme froid pour tromper sa soif, compagne inséparable de la fièvre, et dont les tortures sont inutiles pour les progrès de la guérison. Une eau légèrement vineuse est préférable à toutes ces recettes composées, dont la médecine galénique a chargé ses *codex*, et dont chaque ingrédient semble avoir reçu quelque mission particulière pour telle espèce de symptôme à calmer, ou telle partie du corps à secourir ; c'est dans ces premiers tems qu'il est utile d'employer quelques purgatifs placés entre les paroxismes et à intervalles inégaux, pour troubler la régularité de leur retour. Le dérangement

de la périodicité fébrile est déjà un triomphe sur cet ennemi, sur-tout si par son résultat les accès sont plus éloignés et plus courts. Un des effets de la fièvre-quarte est l'embarras des viscères, et pour ne pas favoriser cette tendance à l'obstruction, on doit, dans le début du traitement, préférer aux astringens l'emploi des apéritifs. Par exemple : faites une infusion bouillante avec oseille, chicorée sauvage et petite centaurée, de chaque six pincées pour une pinte et demie d'eau ; ajoutez, après l'avoir passée dans un tamis, sel de glauber (sulfate de soude) une once, et autant de syrop des cinq racines. On prend ce breuvage de deux en deux ou de trois en trois heures, selon la force de la constitution, l'âge, la disposition à la fermentation humorale, et on ajoute au premier verre une once de tamarins ou de syrop de nerprun [*m*]. Si l'effet de ces boissons apéritives annonce une turgescence humorale qui demande des moyens d'évacuation plus actifs, on purge davantage, mais en observant d'associer toujours quelque amer à ces purgatifs, pour prévenir le relâchement de la fibre, la tendance à l'œdematie, et même à l'hydropisie, qui sont un des caractères de la fièvre-quarte. Nous avons, dans les plantes indigènes, des purgatifs fébrifuges très-fidèles, et dont on active la

vertu par quelques minéraux apéritifs, tels que les sels neutres, les préparations martiales, le mercure doux; et pour épargner le dégoût qu'inspire toujours cette cuisine, on peut en former des opiates. Par exemple, *R.* extrait d'aulnée trois gros, gomme ammoniaque un gros, mercure doux quarante-huit grains, limaille de fer porphirisée six gros, poudre de rhubarbe deux gros, syrop de nerprun suffisante quantité pour former une opiate dont on prendra, trois fois par jour libre de fièvre, chaque fois un demi-gros, en buvant par dessus, une tasse d'infusion de fleurs de tilleul ou de camomille. [*n*] Il est bon d'entretenir la liberté du ventre par quelques demi-lavemens, tant pour décider l'effet des médicamens que pour calmer l'irritation résultant de leur usage; et dans ce dernier cas, on trouvera, dans la recette suivante, une boisson à-la-fois légèrement purgative, fébrifuge et rafraîchissante. Dans une pinte d'infusion à l'eau bouillante de feuilles d'oseille, de persil et de cerfeuil légèrement exprimées, mettez deux gros de sel duobus (sulfate de potasse) un demi-gros de sel de nitre (nitrate de potasse), et une once de syrop des cinq racines apéritives. [*o*] On en prend un verre à jeûn toutes les trois heures. Si l'on veut rendre cette infusion plus rafraîchissante encore,

on peut la faire dans une eau de veau, et ce bouillon est à-la-fois agréable et apéritif. On n'en prend que deux petites tasses le matin à jeûn, parce que son action pourroit être trop débilitante, (passive) sur l'estomac, et les malades qui ont ce viscère relativement plus foible (1) ne recourront pas à ce moyen très-convenable aux constitutions actives. Quand il y avoit engorgement du systême de la veine-porte, empâtement de la rate, cachexie, on s'est très-bien trouvé de sangsues à la marge de l'anus, et de suc de fumeterre trois onces par jour exempt de fièvre, et continué pendant quinze jours. [*p*]

---

(1) Il ne faut jamais perdre de vue, dans l'exercice de la médecine, que tous les individus ont constamment un organe relativement plus foible, et que c'est celui qui ordinairement, dans le cas d'affoiblissement du systême, d'accident chirurgical, d'invasion morbide, de métastase humorale, de perturbation atmosphérique, de suppression ou d'excès de transpiration, de communication de virus et de miasmes épidémiques, est d'abord ou consécutivement affecté. Il est essentiel que l'étude de soi-même dirige à cet égard le médecin, qui ne peut pas toujours, à la simple inspection, découvrir le siége de cette débilité respective. Cette connoissance est une de celles qui caractérisent le *coup-d'œil médical*, et que possède à un haut degré un de mes maîtres, dont l'inimitié plaît à mon amour-propre, le docteur C....

Si au contraire la fièvre-quarte subsiste depuis long-tems, cette tenacité est due ou à un mauvais régime médical, ou à la nature des humeurs qui fomentent ce germe fébrile. Dans le premier cas, il faut cesser pendant quelque tems les remèdes, puis calculer un traitement méthodique et *ab ovo*, basé sur les phénomènes observés. Dans le second, il faut encore s'abstenir de médicamens, et ne rien attendre que d'un traitement régiminal approprié ; dans l'un et l'autre cas, c'est du changement d'air, du mode de nourriture, de l'exercice, de la distraction, de l'hygiène enfin, qu'il faut espérer une amélioration vainement sollicitée de la médecine pharmaceutique. Le choix de l'air et des alimens est sur-tout bien important dans cette circonstance, et l'on a vu telle fièvre-quarte incurable en Hollande ou en Angleterre, cesser en arrivant à Laon ou à Montpellier. Sans détailler ici prolixement les influences de ces deux réparateurs les plus précieux des fonctions de la vie, il suffira de dire que l'air et les alimens par lesquels on remplacera ceux dans l'usage desquels la fièvre s'est montrée opiniâtre, doivent leur être le plus possible opposés en principes. Ainsi l'habitant du midi, dont l'atmosphère dévorante brûle et dessèche la fibre, dont les vins spiritueux et les alimens aromati-

ques exaltent les humeurs et donnent au sang et à la bile une acrimonie excessive, ira baigner ses pores desséchés dans un air imprégné d'émanations aqueuses, se loger sur les bords d'une rivière, cherchera dans l'ombre des forêts la fraîcheur et le calme, exilés des pics arides de ses monts sauvages ou des sables brûlants de ses landes désertes. Il se nourrira de mêts plus succulens, de fruits aqueux, de viandes de jeunes animaux, il boira de la bierre, du cidre, ou un vin léger et coupé d'une eau puisée dans le ruisseau voisin. L'homme du nord, au contraire, dont la fibre est sans cesse macérée par une atmosphère brumeuse, par des boissons émollientes, par des legumes aqueux, des viandes grasses ou du poisson, échangera sa ville populeuse contre une campagne du midi, ses alimens relâchans contre des mêts toniques, son thé et son aîle contre un vin de l'Hermitage ou de Pomar, et ses canaux aquatiques contre l'air embaumé de serpolet et de thim des montagnes aériennes. L'exercice du cheval fondra bien mieux ses obstructions que les pointes acérées du fer ou les molécules caustiques de l'ammoniaque. On ne peut trop recommander, dans le traitement de la fièvre-quarte, cet exercice, qui a le mérite à-la-fois de multiplier les mouvemens du corps en laissant la plus grande

liberté à l'esprit. Enfin, on a vu des fièvres-quartes rebelles céder sans user d'aucuns médicamens, à l'emploi des eaux thermales *sur les lieux ;* et nous terminerons cette 3.e variété en disant avec le docte Bordeu : « Le traitement des eaux minérales em- » ployées à *leurs sources*, est sans contredit de » tous les secours de la médecine, le mieux en » état d'opérer pour le physique et le moral, « toutes les révolutions nécessaires et possibles » dans les maladies chroniques. Tout y concourt, » le voyage, l'espoir de réussir, la diversité des » nourritures, l'air sur-tout qu'on respire et qui » baigne et pénètre tout le corps. L'étonnement » où l'on se trouve sur les lieux, le changement » des sensations habituelles, les connoissances » nouvelles que l'on fait, les petites passions qui » naissent dans ces occasions, l'honnête liberté « dont on y jouit, tout cela change, bouleverse, » détruit les habitudes d'incommodité et de ma- » ladies auxquelles sont sur-tout sujets les habi- » tans des villes ».

Quatrième variété. — Fièvres Erratiques (1).

Symptômes généraux. Ceux des fièvres que nous venons de décrire.

---

(1) *Erratica quintana S. sp.* 1. *Tulp. L. III.* 52. *Forest.*

Symptômes particuliers. Incertitude du retour des accès ; ce sont ces nuances qui altérant le type primitif du paroxisme qu'elles avancent ou qu'elles retardent, font passer le fébricitant d'un genre de fièvres à un autre, et opposent par conséquent la plus grande difficulté à assigner son caractère précis. Cullen les rapporte aux fièvres tierces et quartes (pag. 21. *gen. morb.*) et les auteurs, pour sauver tous les disparates, les ont désignées à raison de la diversité des accès, en Erratique-quintaine, septaine, octaine, nonaine et dixaine. Rivierre et Etmuller, plus sages, les ont classées sous le nom indéterminé de fièvres vagues ; et Sénac, dans son excellent traité *de Recond. feb. naturá*, expose leur théorie avec cette sagacité lumineuse qui caractérise tout ce qu'il a écrit. Cette incertitude dans les périodes nous auroit fait placer cet ordre de fièvres parmi les affections irrégulières, si le caractère fébrile

---

L. III. Erratica septana S. sp. 2. *Boerh. apud Van-Swietten, comment. Hebdomadaria Schenkii. Septimana Morgagni* 49, 36. *Erratica octana S. sp.* 3. *Etmuller prax. L. I. Zacut. lus. P. M. L. III, obs.* 34. *Arnold. de feb. stomac. Erratica nonnana S. sp.* 4. *Zacut. lus. decimana,* id. *Erratica vaga, S. sp.* 6. *River. cent. III. obs.* 32. *Etmuller, L. I. S. XV.* c. 2.

de ces affections et l'emploi du même mode curatif ne les avoient plus naturellement classées parmi les fièvres.

Pronostic. En raison de l'intensité des symptômes et du genre des fièvres duquel celles-ci se rapprochent le plus.

Traitement. Actif et toujours relatif à celui du genre des fièvres régulières, dont celles-ci semblent le plus participer. L'essentiel est de placer les remèdes à propos, relativement aux intervalles de paroxisme. Ainsi nous renverrons à ces divers traitemens, dont l'application demande un coup-d'œil exercé et une pratique consommée. C'est une de ces occasions assez fréquentes où l'intervention d'un médecin est nécessaire, et nous entendons par le mot médecin : un praticien de bonne foi, appliquant une théorie lumineuse aux leçons de sa longue expérience ; c'est dire assez que le jeune médecin doit se méfier de ses demi-connoissances, et que nous lui préférerions telle garde malade, et sur-tout telle sœur d'hôpital vieillie dans la méditation et l'exercice du plus difficile des arts.

§. II.

Deuxième degré. — Bénignes.

Nomenclature médicale : *Typhus* (1).
Langage populaire : *Fièvre nerveuse.*

Cette affection contagieuse, qui est du second degré des fièvres passives, est causée par une oppression du principe vital, due à une congestion saburrhale dans les premières voies, et à un affaissement du système nerveux.

Symptômes communs. Ceux ci-dessus décrits.

Symptômes différenciels. Langue blanche, limoneuse au centre, rouge aux deux côtés, perte de sommeil, mal-aise général, tristesse, frisson, chaleur aride, et cependant pouls petit et concentré, haleine fétide, diarrhée, point de côtés imulant la péripneumonie. Durée de 3 à 4 semaines.

Pronostic. Si le pouls est misérable, si la

---

(1) *Typhus mitior, Cullen. gen. morb.* 31. *febris nervosa lenta, Huxham on fevers. chap.* 8. *Ed. med. ess.* 11. 18. *IV.* 23. *V.* 48. *Macb. p.*304. *S. soc. Royale.* 1. *mem. p.* 23. *febris putrida nervosa, Wintringh. comm. nosol ad annum* 720, 721. *Typhus nervosus S. sp.* 2. *febris pestilens sine charactere veneni, Forest. L. VI. Obs.* 26.

diarrhée est séreuse et fétide, le pronostic est funeste; si au contraire, vers le cinquième jour, les digestions sont bilieuses, si les urines déposent, si les sueurs soulagent, si le pouls se relève, le pronostic est favorable.

Traitement. Actif, simple. Il faut bien se garder de saigner, malgré tous les signes qui semblent attester un engorgement des poulmons, et présager une fluxion de poitrine; et si le mal de tête, le point de côté, la rougeur de la peau offrent l'aspect d'une pléthore sanguine, on préféreroit l'application des ventouses scarifiées le long des lombes. On administrera dès l'invasion, comme évacuant et comme stimulant, un vomitif, soit le tartre stibié, soit l'ipécacuanha, selon la disposition nerveuse du sujet. On donnera de l'eau chaude à chaque vomissement; et une heure après le dernier, on fera boire quelques bouillons aux herbes, animés avec un ou deux gros de crême de tartre soluble (tartrite boraté de potasse) comme si l'on avoit pris médecine. Le soir on donnera un demi-gros de thériaque, ou six grains de sel volatil de corne de cerf, ou vingt-quatre grains de bon kinkina, ou une mixture aromatique d'eaux de mélisse, de canelle, de chardon-bénit distillées, animées de quelque teinture de mirrhe, ou de safran, ou éthérées [q] ou enfin un demi-verre de bon vin vieux de Bor-

deaux ; les jours suivans, les acides, tels que l'eau de tamarins, la limonade, le petit-lait, l'eau de groseilles, d'épine-vinettes, l'oxicrat, le vin très-coupé, alternés avec la décoction de kinkina. Les vésicatoires sont aussi très-indiqués, tant comme moyen de métastase, que comme moyen excitant, et les frictions de teinture de cantharides sur les extrémités, remplissent fort bien cette dernière indication.

Si la poitrine est embarrassée, si les crachats sont sanguinolens, on se trouve fort bien, et de l'application des ventouses au côté, et de l'usage d'un look blanc aiguisé de kermès minéral (oxide d'antimoine hydrogeno-sulfuré). On donne ensuite une mixture légèrement aromatique d'eau de menthe ou de tilleul, ou de cerises noires distillées, édulcorées avec le syrop de consoude.

On ne peut trop recommander, dans ce genre d'affection, l'emploi des lavemens, qui doivent être aiguisés, soit avec les tamarins, soit avec le sel commun; leur effet est de réveiller le ton du tube intestinal, et de porter sur ce viscère l'irritation imprimée à des organes plus intéressans à la vie. On fera bien d'y ajouter le kinkina. Il est essentiel de purger plusieurs fois dans la convalescence, et quand le ton de la fibre est relevé.

§. III.

Troisième degré. — Malignes.

Nomenclature médicale : *Fièvre adynamique* (1).
Langage populaire : *Fièvre putride.*

Cette fièvre, qui est la même que celle connue sous le nom de fièvre des camps, d'hôpital et des prisons, s'annonce par un frisson suivi d'une ardeur à laquelle la force du pouls ne répond pas.

Symptômes communs : les mêmes que cidessus.

Symptômes différenciels : difficulté de respirer, crachats sanguinolens et fétides, maux de reins, taches pourprées sur la peau. Ventre bal-

---

(1) *Typhus gravior. Cullen, p. 32, gen. morb. Typhus carcerum, S. sp. carcerum et nosocomiorum. Pringle. III. febris putrida Macbrid. p. 305, febris putrida in carceribus genita, Huxham de aere ad annum 1742. Febris castrensis, scrinci, apud Haller, dissert. t. V. Typhus custrensis S. sp. 5. febris paludum. ill. Pringle discases of the armi ed. 4°. 8°. p. 179.* Cullen, avec sa bonne foi ordinaire, dit, page 38 : *Inter typhum et synochum limites accuratos ponere non possum et an revera pro diversis generibus habenda dubito.*

loné, délire sourd, assoupissement, surdité, mal de tête. Durée de trente à cinquante jours.

Pronostic. Il est funeste jusqu'au quatorzième et vingt-unième jour ; mais si le régime est à-la-fois évacuant et cordial, il y a quelque lieu de bien augurer de sa terminaison, qui quelquefois est retardée jusqu'à plus de quarante jours. C'est ce qu'on appeloit fièvre putride-maligne, et on l'a vu désoler, sous ce type, plusieurs campagnes avec un caractère épidémique.

On attribue cette maladie à l'abus des viandes, à la stagnation d'une atmosphère humide et chaude, aux exhalaisons des marais. C'est pourquoi elle appartient plus à l'automne qu'aux autres saisons, et à l'influence du vent du midi, qu'à celle des autres vents.

Traitement. Actif, composé. L'absence de la saignée, quelque indiquée qu'elle paroisse ; point de substance animale, même en bouillons, mais des décoctions de légumes, des infusions légères de plantes nitrées et un peu carminatives, telles que la bourache, la buglose et la camomille, des eaux de seltz, l'orangeade, la limonade, l'eau de groseilles, l'oxicrat aiguisés de tartre stibié qu'il faut même donner dès l'invasion, s'il y a saburrhe de la langue et relâchement de la fibre, contre la pra-

tique novatrice et meurtrière des médecins du jour. Ensuite le kinkina ou ses suppléans, soit en teinture à petite dose, soit en décoction à plus haute quantité, soit même en substance. On fera bien de le faire entrer aussi dans la composition des lavemens, en l'unissant à quelque solution de camphre non spiritueuse.

Si l'on éprouve des mouvemens nerveux, quelques grains de camphre associé au nitre, ou une légère infusion de safran, avec quinze ou vingt gouttes d'œther nitreux et de laudanum [*r*] feront cesser ces mouvemens convulsifs. L'opium est d'ailleurs indiqué ici à-la-fois comme sédatif nerveux et excitant musculaire. On purge aussi-tôt que le pouls est réglé, que la force de la fièvre est en raison de celle des autres accidens, que les signes de saburrhe sont dominans, en un mot, quand les forces vitales sont relevées.

§. IV.

Quatrième degré. — Très-malignes.

Nomenclature médicale : *Fièvre ataxique.* (1)
Langage populaire : *Fièvre maligne.*

(1) *Morbus contagiosus ; febris ex synocha et typho composita. Cullen, p.* 37. *Synochus soporosa, S. sp.* 12.

Huxham a désigné cette affection sous le nom de Fièvre lente-nerveuse, Torti sous celle de Fièvre *insidieuse*, ou *pernicieuse*. C'est la plus terrible et la plus longue à-la-fois des fièvres aiguës.

Symptômes communs : L'invasion de cette maladie n'est pas aisée à déterminer, à moins qu'elle ne règne épidémiquement, comme on l'observe dans les campagnes, au commencement de l'automne, sur-tout dans les lieux marécageux, selon l'observation de Cullen. On la reconnoît cependant à la perte subite des forces, (caractère qui lui est commun avec la fièvre putride, dont elle diffère par la nature du frisson qui accompagne le début de la fièvre putride), à la pâleur du teint, à l'injection des yeux en jaune, à une langue blanchâtre et raboteuse.

Symptômes différenciels. Fatigue extrême, pouls petit, mais précipité, quoique la fièvre ne réponde pas à l'élévation des autres symptômes,

---

Febris contin. epid. 1673, *Sydenham. de morb. ac. Typhus comatosus S. sp.* 3. *Febris pestilens Ægipt. Prosp. Alpin. L. I. cap.* 14. *med. æg. Typhus Ægiptiacus. S. sp.* 6. *Febris maligna pestilens, Sennert. de feb. cap.* 10. *L. IV.* id. *River.* idem *Willis. Febris petechialis Sennert. River. Hoffm. Juncker, Huxham, screiber. insidiosa Torti. Febris flava indiæ occ. Warren.*

peau sèche et rude, sentiment aigu de douleur à l'orifice de l'estomac, ou bien céphalalgie lancinante, vue trouble, défaillance subite, sentiment universel d'horripilation, syncope, roideur des membres, serrement tétanique des mâchoires, pleurs involontaires, teinte pourprée des lèvres, respiration suspendue, selon que cette maladie est compliquée de cardialgie ou de catalepsie, symptômes trop souvent concomitans; enfin, insomnies douloureuses, les yeux hagards, langue noirâtre, tremblante et tardive, déjection involontaire, gonflement des parotides, dépôt fatal sur quelque viscère capital. Bubons, furoncles, éruptions pétéchiales, excoriation du coccix, gangrêne, deux mois et plus de durée.

Pronostic. Très-funeste. Les dépôts sont d'un bon augure; c'est un effort critique de la nature. Il reste à plusieurs convalescens des accidens graves, tels que la surdité, un bégayement, la tête étonnée, la vue trouble, etc.

Traitement. Actif, très-composé. Il est excessivement rare que la saignée soit indiquée, et si elle est pratiquée sans une indication impérieuse, elle tue le malade. Il ne faut pas perdre de vue que dans cette grave affection le principe vital est extrêmement comprimé. On mettra, dès l'invasion, le malade à l'usage d'une forte décoction de bon kinkina,

deux onces par pinte, dans laquelle on ajoutera vingt gouttes d'esprit de vitriol dulcifié [*s*]; dans les campagnes, une tisanne vineuse, composée de chiendent, une cuillerée de miel et six cuillerées de vin pour une pinte d'eau, peut suffire en attendant les secours du médecin, qu'il faut toujours mander.

L'émétique est très-indiqué pour réveiller l'action vitale et l'irritabilité musculaire. On tiendra le ventre libre par des lavemens composés de miel mercurial et camphre, ou une décoction de kinkina, et quelques cuillerées de vinaigre. Les mixtures aromatiques ont un succès marqué dans ces affections, sur-tout s'il y a somnolence. On les prépare avec l'eau de menthe et l'eau de fleur d'orange, de chaque deux onces édulcorées ou trois onces d'eau de scabieuse, un gros d'eau de canelle orgée, trente gouttes de teinture de safran et d'œther [*t*], et une demi-once de syrop d'œillet; ou enfin, s'il y a des symptômes d'irritation nerveuse et de putridité, une potion composée avec limonade chaude quatre onces, eau-de-vie une cuillerée, et cinq grains de camphre [*i*] dissous dans un jaune d'œuf. Cette manière d'administrer le camphre est préférable à l'habitude où l'on est de le donner dans un looch, et plus commode que l'usage des pillules camphrées

nitrées, auxquelles le malade se refuse souvent.

Mais le remède réellement héroïque, c'est l'emploi des vésicatoires, qu'il faut placer dès-le commencement, sans attendre des sympptômes plus alarmans, et plutôt aux jambes que par-tout ailleurs. On les pose avec une pommade animée de huit grains de poudre de cantharides par once, ou mieux encore de quelque épispastique végétal, tels que le garou (1). Le kinkina et les vésicatoires sont la base de tout le traitement. On a conseillé les préparations d'opium, et l'intention de ceux qui les ont proposées étoit de calmer les mouvemens convulsifs par un narcotique. Cette erreur est grave; l'opium n'a jamais réussi dans cette maladie, que comme stimulant; mais ce remède est si infidèle, et cause sur les divers individus des effets si différens, qu'il est prudent de ne pas le donner, quoique très-indiqué, sans connoître son mode d'agir, relatif à la personne à

(1) Comme il existe beaucoup de personnes dont l'irritabilité nerveuse est facilement exaltée par l'esprit volatil des mouches cantharides dont l'effet se porte immédiatement sur l'organe urinaire, on fait bien d'étendre du camphre pulvérisé au pourtour de l'onguent épispastique, et de faire prendre des pillules de camphre et nitre.

qui on l'ordonne. Au reste, cette maladie est une de celles qui exigent les soins les plus assidus, les précautions les plus minutieuses, et c'est plus aux attentions multipliées de sa garde, que souvent le malade a dû sa guérison, qu'à la vertu spécifique des médicamens. Parmi les soins les plus salubres, il faut placer les fumigations, le renouvellement de l'air, l'ouverture des rideaux et des fenêtres au soleil, le changement de linge et de couvertures, une excessive propreté, le soin de laver les pieds et les mains à l'eau chaude; enfin, tout ce qui peut contribuer à entretenir la pureté de l'air, sans nuire à la transpiration insensible.

Il est quelques accidens dépendans de cette maladie, dont les uns demandent à être réprimés, les autres à être favorisés. Parmi les premiers, est cette érosion de la peau, que nous avons signalée entre les symptômes différenciels et qui est la suite de l'attitude du malade dans son lit, et de la macération que ces parties subissent dans l'humidité continuelle où elles sont, par l'écoulement involontaire d'urine et de matières âcres. Le remède le plus sûr est de tenir le malade bien sèchement, de le changer de linge aussi souvent qu'il en sera besoin, en plaçant dans le milieu du lit un drap plié en huit, dont

le chef se roule à mesure que la partie qui est au milieu se trouve tachée. On lave ensuite avec un vin aromatique, ou de l'eau-devie camphrée coupée d'eau, les parties rouges ou écorchées, et on les couvre d'un papier brouillard enduit de cérat incorporé de poudre de kinkina. Nous avons employé avec succès cette poudre dans un cas grave, où il y avoit gangrêne et même déjà carie de l'os sacrum (1). Nous revêtîmes toute cette région d'un large emplâtre de poix de Bourgogne, tant pour défendre les parties excoriées que pour empêcher cette excoriation de s'étendre. Si, malgré ces précautions elles s'ulcéroient, il faudroit employer l'onguent stirax, et le saupoudrer de kinkina et d'aloës [*u*], en ayant le soin de poser le malade sur un bourrelet de peau pour empêcher le frottement des draps. On pourroit aussi, s'il y avoit de très-grands ravages, imiter la conduite des nègres, qui couchent leurs enfans dans un hamac saupoudré de tan, et en sont quittes pour changer cette poudre quand l'enfant a évacué. Souvent d'ailleurs cette érosion forme un dépôt critique, avantageux au malade, et dont il ne faut que modérer l'accroissement.

Un dépôt plus constamment critique est l'en-

(1, Gazette de Santé, nº. 73, (11 juillet 1806)

gorgement des glandes parotides (du col); on doit le favoriser, et aussi-tôt qu'il commence à s'annoncer, on doit décider cet afflux humoral, soit par des cataplasmes d'herbes émollientes, animés d'un peu de safran et d'onguent suppuratif [x], soit même par un peu d'onguent vésicatoire, appliqués sur l'engorgement. Aussi-tôt que la fluctuation se fera sentir sous le doigt, on posera sur l'endroit le plus proéminent, une traînée de débris de pierre à cautère, retenus par un emplâtre de diachilon *fénétré* [y]. L'escarre s'enlève au bout de quelques jours avec le bistouri, ou tombe après avoir été incisée crucialement, et l'on panse régulièrement avec du beurre frais broyé avec un jaune d'œuf, quelquefois animé d'onguent basilicum. La glande suppure et entraîne au dehors l'humeur déposée par cette crise heureuse. On a soin, dans le cas où ces évacuations seroient considérables, de ranimer les forces par quelques cordiaux, parmi lesquels le vin vieux tient le premier rang. Cette pratique s'applique également aux cas semblables de dépôt sur d'autres parties. Si la maladie se complique d'éruptions connues sous le nom de pourpre, millet, pétéchies, on ne doit pas en provoquer trop la sortie, mais on insistera sur les acides, le kinkina et le camphre uni au nitre, et l'on s'occu-

pera plus de la maladie originaire que des accidens symptômatiques.

Parmi les symptômes différenciels de cette affection, nous avons signalé la complication de cardialgie et de catalepsie. Un médecin (M. Cahagnet) qui a eu occasion de traiter souvent, en Hollande, où elle est endémique, cette maladie heureusement plus rare chez nous, a publié son mode de traitement, et nous nous empressons de nous en emparer, parce que les auteurs se sont plus étendus sur la description que sur la guérison de ce mal, dont les premiers progrès ôtent tout espoir de guérison subséquente, et parce qu'il nous l'a communiqué en nous en garantissant le succès constant. Dans la complication de cardialgie, le malade éprouve, dès l'invasion, un vomissement continuel, bilieux, puis muqueux, avec un sentiment de mordication à l'orifice de l'estomac, si aigu, qu'on se croiroit déchiré par des chiens. C'est la fièvre syncopale de *Forestus*, et *Comparetti* a observé qu'Hippocrate l'a désignée dans son *popularium*. Le traitement consiste :

1°. En application d'un vésicatoire sur l'épigastre ;

2°. En administration de vin de Madère sec, par cuillerées plus ou moins rapprochées ;

3°. En une teinture très-rapprochée de kin-

kina-piton, par le vin de Madère sec et bon, à haute dose;

4°. En frictions alkooliques camphrées, sur les extrémités et le long de la colonne vertébrale;

5°. En administration de kinkina en lavemens, quand la complication est cataleptique, ce qui se reconnoît aux mouvemens convulsifs, au relâchement des sphincters, à l'affaissement, puis à la précipitation du pouls, à la transudation par la peau d'une humeur glutineuse, à l'épuisement des forces, à un râlement stertoreux, à l'inutilité des vésicatoires, qui en tombant présentent à l'œil épouvanté, des escarres gangréneuses, sans épanchement séreux; à l'inefficacité des teintures spiritueuses, des mixtures aromatiques, des doses les plus rapprochées de kinkina, vain remède contre cette sydération comateuse. Le hardi praticien ne doit pas alors hésiter à désemplir les vaisseaux pour délivrer d'oppression le *sensorium*, et troubler la stagnation apoplectique, pendant laquelle se prépare le travail de la mort, en même tems qu'un ardent moxa, posé sur l'épigastre réveille l'excitabilité nerveuse au centre phrenique, siège de la sensibilité. Le pouls se relève insensiblement, les fonctions se succèdent, la tendance tumultueuse du sang à se por-

ter au cerveau cesse comme par enchantement, et l'équilibre se rétablit. Cette pratique est audacieuse, mais la mort est certaine si l'on reste dans l'inaction, et ce moyen violent peut sauver. Or, *in casu desperato melius est anceps experiri remedium quam nullum.*

C'est à cet ordre de maladies que se rattache avec des symptômes plus intenses, cette maladie qui, tantôt sous le nom de *Fièvre jaune* (1), dépeuple périodiquement les colonies de l'immense Amérique, a pénétré dans les Espagnes, et est venue jusqu'en Italie expirer aux portes de la France, tantôt sous un nom plus affreux sévit dans les pays orientaux; à son nom seul le plus intrépide pâlit, les liens les plus doux de la société, les nœuds les plus saints de la nature sont brisés; la mère repousse son fils, le mari son épouse, le frère sa sœur, tout homme son ami, et la crainte de son arrivée sème l'effroi, avant-coureur de la mort. Thucydide nous en a laissé une peinture effrayante, et un siècle est à peine écoulé depuis que les habitans de Marseille ont pu juger si ce tableau étoit exagéré. Essentiellement contagieuse, elle n'est point endémique à

(1) *Typhus icterodes* S. sp. 7. *Febris flava. Warren. malig. fevers of barbadoes. Hillary's Diseases of barb. Linning. Mackittrick. de feb. flava. edinb.* 1766.

nos climats, et pour cette raison peut-être aurions-nous pu nous dispenser d'en indiquer le traitement, mais dans la liste fatale des maladies qui se disputent les malheureux mortels, avons-nous le droit d'oublier celle qui les renferme toutes ?

« Ce mal qui répand la terreur,
» Mal que le Ciel en sa fureur
» Inventa pour punir les crimes de la terre.
» La Peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom (1).

Si nos guerriers ont pu braver ses fureurs en volant à la gloire, n'aurons-nous pas du moins le courage d'en offrir un tableau qui, après tout, n'est pas sans intérêt en France, où elle a été plusieurs fois apportée de l'Orient?

Symptômes communs. Tous ceux décrits ci-dessus, mais avec une effrayante intensité.

Symptômes différenciels. Prostration subite et excessive des forces, pouls foible et déprimé, syncopes fréquentes, pustules, bubons charbonneux aux aines et parotides, taches pétéchiales sur toute la peau, les yeux brûlans, la conjonctive injectée de filets sanguins, la langue sanglante,

---

(1) *Typhus maxime contagiosa, cum summâ debilitate. Cullen, p.* 194. *Pestis. S.G. G.* 1. *L. Junck* 78. *Febris pestilentialis. Hoffm. II.* 93. *Pestis Massil. cl.* 3. *Pestis Moscov. de Mertens. Pestis Ægiptiaca. Alpin. de med. Æg.*

haleine infecte, voix éteinte, hocquet convulsif, froid à l'extérieur et ardeur interne, appétence excessive de liqueurs spiritueuses et quelquefois de l'eau, ulcération des intestins, ténesme et diarrhée sanguino-purulente, mal-aise, stupeur somnolente, oppression et soif d'un air plus vif, douleurs sourdes dans les sinus frontaux et dans toutes les articulations, endolorisation de cicatrices des blessures que l'on a reçues, vomissement sans aucun soulagement, vernis gommeux répandu sur toute la peau, contractions tétaniques des muscles de la face et des extrémités, délire intermittent, salive épaisse et fétide, narines sanieuses, œil terne et regard fixe, enfin, affaissement et décoloration des traits, cris lugubres, angoisses et mort affreuse au milieu des convulsions les plus douloureuses et des terreurs du désespoir. Aussi-tôt après, le cadavre encore chaud se couvre de phlyctènes gangréneuses; les récidives de la peste ont été observées fréquemment chez le même sujet, contre l'opinion des écrivains sur cette maladie.

Pronostic. Très-funeste si le malade est d'une constitution tempérée ou passive; s'il est replet, jeune, blond, timide, crapuleux, hémorroïdaire, vénérien; si le vent est du sud; s'il survient des hémorragies, ou une inflammation de

la plévre; si les anthrax sont gangréneux. On peut au contraire espérer de guérir si les pustules s'établissent du deux au troisième jour, et suppurent promptement, si la fièvre ne survient que le 2.ème jour, si le malade éprouve, dès l'invasion, des sueurs considérables sans délire, s'il survit au septième ou neuvième jour, s'il est d'une complexion bilieuse et sèche, s'il est d'un âge déjà avancé, s'il a de la force d'esprit, s'il est porteur de quelque abcès, ou blessure, ou cautère, ou égout naturel (1).

Traitement. Il est ou préservatif, ou curatif. MM. Desgenettes, Larrey et Assalini, qui ont eu l'occasion d'observer cette maladie dans la dernière expédition des Français en Egypte, ont publié le résultat de leur pratique. L'ouverture des cadavres a offert, au docteur Larrey, le météorisme du bas-ventre, la gangrène de l'épiploon, ainsi que de l'estomach vers le pylore, le gonflement de la vésicule du fiel, la pâleur blafarde des poulmons entrecoupés de lignes noirâtres, la macération et la décoloration du cœur, la présence d'une liqueur roussâtre et écumeuse dans les bronches, enfin, la distension du péricarde par une humeur sanguinolente, et l'injection de

(1) Galien, Fabrice de Hilden, Plater, Ingrassias, Prosper Alpin, Paré, Larrey, etc. partagent cette opinion.

la peau par un lacis de vaisseaux variqueux remplis d'un sang noir décomposé.

Le régime préservatif consiste à éviter le contact avec les pestiférés, les exhalaisons des corps qui sont morts de cette maladie, l'usage des vêtemens ou des alimens qui ont servi à ces malheureux, à changer d'air, à observer une diète sobre, mais légèrement spiritueuse, à faire des frictions huileuses sur toute la peau, à se faire poser un vésicatoire ou un cautère, à faire usage de prises de kinkina, auxquelles on ajoute un peu de camphre et répétées pendant le jour, à se baigner souvent et peu de tems dans l'eau froide et courante, si la saison le permet, à observer la plus grande propreté, à faire beaucoup d'exercice à pied ou à cheval, à ne pas manger de viandes et de laitage, mais à leur préférer les végétaux, à user de café avec profusion, à boire le matin une infusion de sauge ou d'absynthe, et le soir un peu de punch bien chaud, à changer souvent de linge et de vêtemens, à se laver le corps avec une eau acidulée de vinaigre camphré, à en respirer souvent, ainsi que du vinaigre des quatre voleurs, dont on peut répandre dans son habitation quelques gouttes à plusieurs reprises, pendant la journée, à allumer de grands feux, selon le conseil du père de la médecine, à coucher

dans des lieux secs et bien aérés, à bannir toute terreur dont l'influence seule cause l'abattement, et bientôt tous les symptômes de cette maladie, enfin, aux premiers apperçus d'incommodité, d'insomnie, de perte d'appétit, à réveiller le ton de la fibre par quelques secousses imprimées, par quelque vomitif à petites doses (1). Au reste, il ne faut pas croire que la peste soit contagieuse à tous ses périodes, et si l'on a eu tort d'endormir dans une perfide sécurité ceux qui étoient exposés à ses miasmes épidémiques, on a plus tort encore d'abattre le courage en grossissant quelquefois un danger qui n'existe pas. La prudence, en cas pareil, consiste à agir dans le doute, comme si la contagion existoit, mais sans abandonner les malheureux frappés par ce fléau, et sans redouter de leur porter des secours qui, en usant des précautions indiquées, ne sont point suivis de communications de la maladie. Le docteur Larrey, qui a donné des soins constans et suivis du plus heureux succès aux pestiférés de Yaffa, dit formellement qu'il ne faut

(1) Voyez le mode de conduite prescrit par la commission de salubrité française, dans l'hist. médicale de l'armée d'Orient, du docteur Desgenettes, pag. 128 et suiv. I.ere part.

pas balancer à avertir du caractère épidémique de la maladie, parce qu'imbu de l'opinion qu'elle n'est pas contagieuse, le soldat n'hésite point à s'emparer et se couvrir des effets de ses compagnons morts de la peste, au risque de subir bientôt le même sort; mais il ajoute qu'il ne croit pas que la peste se communique dans la première période, et qu'on ne doit pas craindre de la contracter en touchant du bout du doigt le pouls du malade, en lui cautérisant ses bubons, en lui appliquant rapidement divers topiques, en passant dans son appartement, pourvu qu'il y ait des courans d'air (1). C'est d'ailleurs dans le danger de remplir ces sublimes fonctions que gît l'héroïsme du véritable médecin, plus occupé d'arracher des victimes à la mort, que de veiller à sa propre conservation. Le régime curatif consiste, ainsi que dans les fièvres putrides et insidieuses, dont cette maladie n'est qu'une variété plus intense, à évacuer les premières voies par l'émétique, comme vomitif, stimulant et sudorifique. Les secousses qu'il imprime au système ont en outre le mérite de faire cesser le spasme

---

(1) Relation historique et chirurg. de l'armée d'Orient, pages 137 et 141.

des petits vaisseaux, et de préparer ainsi une douce moiteur. La seconde indication, et qui est presque concomitante, est de soutenir l'énergie vitale, de prévenir l'affaissement du système, et de provoquer l'expulsion de l'humeur délétère, accumulée dans les bubons. Des mixtures aromatiques avec l'eau de mélisse distillée, animée de liqueur œthérée, le camphre et la thériaque [*aa*], quelques boissons acidulées par la crême de tartre, ou même par l'acide sulfurique, mais sur-tout le kinkina à haute dose et en nature, des lotions sur tout le corps avec l'eau coupée de vinaigre camphré à parties égales, des ſumigations gazeuses et balsamiques (1), des frictions huileuses, tels sont les moyens généraux consacrés par l'art et l'expérience.

M. Assalini indique la saignée, et dit s'être

---

(1) Je regarde le procédé de verser de l'acide sulfurique (huile de vitriol) sur du nitrate de potasse (sel de nitre) pour saniffier sur-tout les chambres des malades, comme bien préférable à celui de M. Guyton-Morveau, qui d'ailleurs est décrit dans les plus anciens traités de chimie, pour retirer le gaz acide muriatique oxigéné, ou neutraliser l'ammoniaque dans les miasmes putrides. Le procédé par le nitre est bien plus rapide, parce que l'oxigène est très-peu adhérant au gaz nitreux, et il y a moins de danger pour la poitrine que dans le moyen proposé par M. Guyton-Morveau.

trouvé dans la nécessité de la faire, et avec succès (1) ; mais outre que le témoignage de ce chirurgien perd de son poids dans le traitement de la peste, puisqu'il n'admet pas son caractère contagieux, mais seulement épidémique, le docteur Larrey dit formellement qu'il est rare que la saignée soit indiquée, et en effet, en réfléchissant au type éminemment actif de cette affection, on reconnoît qu'une évacuation aussi débilitante et perturbatrice doit infailliblement tuer le malade, si les motifs pour la pratiquer ne sont pas plus impérieux encore que la crainte des inconvéniens graves qu'elle entraîne. Il n'en est pas de même pour les bubons dont il faut hâter la suppuration. Le docteur Larrey a employé avec succès les cataplasmes très-chauds d'oignons de scille [*bb*] cuits sous la cendre, et contre l'opinion de M. Assalini, il n'attendoit pas la parfaite maturité de l'abcès pour l'ouvrir. Si le bubon étoit indolent, il y appliquoit le feu, et pansoit avec les suppuratifs unis aux toniques. Assalini se contentoit de frictions d'huile chaude sur la tumeur ouverte aussi-tôt à sa maturité, et de l'usage intérieur du kinkina à haute dose.

---

(1) Observations sur la maladie appelée *Peste*, etc. par Assalini.

Un breuvage qu'il recommande particulièrement comme prophilatique et comme curatif, consiste dans une tasse de café sans sucre, avec addition du jus d'un citron par tasse, et pris cinq à six fois par jour [*cc*], comme il préfère, aux vésicatoires placés aux bras et aux jambes, leur application au cuir-chevelu, ainsi que le pratiquoit Dessault dans les commotions au cerveau et les apoplexies.

On voit que le mode de traitement est tonique et sudorifique, et nous ne sommes entrés, avec quelque complaisance, dans ses détails, que parce qu'ils offrent des ressources qu'on peut également employer avec succès dans les affections passives propres à nos climats.

CHAPITRE V.

Des maladies aiguës-générales-irrégulières.

Les maladies aiguës-générales-irrégulières sont celles qui parcourent leurs périodes dans un tems déterminé et assez court, affectent tout le système et sont avec irrégularité d'action. C'est à cet ordre que se rallient toutes les affections du genre nerveux. Soit à raison des accidens de même nature qui les accompagnent, soit à raison des désordres irréguliers qu'ils portent dans toute l'économie, les affections produites par les vers, nous ont paru devoir être rangées dans la même classe. Enfin, on doit y rapporter toutes les *anomalies* qui ne peuvent être placées dans les autres.

Symptômes généraux. On ne peut guères asseoir les symptômes de maladies dont le caractère est de n'en point avoir de réguliers ; cependant ce type mixte entre les affections avec augmentation d'action vitale, et celles avec prostration de force, est facile à reconnoître par celui que le zèle conduit assiduement au lit du ma-

lade, que la méditation y retient, et que la réflexion occupe profondément de la comparaison des symptômes qui lui sont offerts avec ceux qu'il a rencontrés dans telle autre maladie. Ainsi un pouls bizarre, des agitations nerveuses, des appétits capricieux, des absences d'esprit et des lueurs imprévues de raison, le gonflement et l'exquise sensibilité de l'épigastre, les convulsions des extrémités, des pleurs dans ses yeux et le rire sur ses lèvres, de despotiques volontés et la résignation la plus subite, l'inflammation et la décoloration successives de sa figure, la plus étrange mobilité de traits, la concentration de la sensibilité de l'ouie avec une insensibilité complette du tact, de l'odorat, du goût et de la vue; la faculté supplétive de tels organes aux fonctions de tels autres absens ou stupéfiés, des visions mystiques, des écarts physiologiques qui tiennent du prodige, telle est l'image imparfaite du concours de phénomènes que présente cet ordre de maladies.

Symptômes particuliers. Tous ceux que ne présentent point, d'une manière constante et déterminée, les affections active et passive.

TITRE Ier. *Division des maladies aiguës-générales-irrégulières.*

Les maladies aiguës-générales-irrégulières se divisent en affections nerveuses, en affections vermineuses et en anomalies. Les affections nerveuses se subdivisent en affections par exaltation du sentiment, affections par aberration de sentiment, affections par oppression de sentiment, et affections par lézion de sentiment. Nous ne pouvons, dans une esquisse aussi rapide que celle-ci, décrire chacun des symptômes, et détailler chacun des traitemens qui conviennent à chaque individu de ces quatre familles, mais nous dirons sommairement quel est le tableau des caractères dominans, quel doit être le génie curatif approprié à chacune de ces classes.

§. I.er

Affections nerveuses.

Chacune de ces affections peut être très-bénigne, bénigne, etc. à raison de l'intensité de ses symptômes, mais les progrès sont rapides dans cet ordre de maladies, et si la médecine expec-

tante est en général sinon la plus curative, du moins la moins meurtrière, ici elle doit être activement régulatrice, et toute temporisation laisse empirer le malade. Ainsi sans nous astreindre servilement à l'ordre minutieux que nous avons déjà adopté, quand nous avons à décrire des maladies qui n'en reconnoissent point, nous allons seulement esquisser les généralités.

Premier degré. — Exaltation de sentiment.

Nous rangerons, sous une seule nomenclature, les diverses nuances de ces affections, parce qu'elles doivent, à divers degrés d'intensité, recevoir les mêmes remèdes, telles sont les spasmes, les convulsions, le tétanos, le coma-vigil, l'ivresse même et la colère, les visions mystiques et le sommambulisme mesmérique. Un préalable indispensable pour le traitement de ces affections, est la confession sincère du malade ou de ceux qui l'entourent. Une humeur répercutée, une blessure, une affection morale, l'épuisement ou une continence excessive, un jeûne austère ou une orgie, etc. peuvent également causer ces maux, et demandent un traitement différent. Nous les comprendrons sous le mot générique de *spasmes*.

Nomenclature médicale : *spasmes* (1).
Langage populaire : *maux de nerfs.*

Symptômes communs. Gonflement des veines, accélération du système circulatoire, rougeur ou stries bilieuses de la face, yeux étincelans, soubresauts des tendons.

Symptômes différenciels. Irréguliers. Graduation rapide des sensations, afflux du sang à la tête, accidens relatifs aux divers degrés de cette affection, en raison de la cause qu'il est essentiel de connoître pour appliquer le remède approprié, et qui doit varier, quoique l'effet soit presque semblable. Ici, exaltation d'idées; là, explosion de sentiment, et presque toujours contraction involontaire des muscles.

Pronostic. Incertain, moins encore en raison de la gravité des symptômes que de la rapidité et de la justesse d'application des moyens curatifs.

Traitement. Régulateur. Tout ce qui tend à ramener l'ordre naturel chez l'individu, et à calmer graduellement l'exaspération des organes de la sensibilité, en ayant égard à la cause du dé-

(1) O. *III. Cullen*, *p.* 156. *Gen. morb. Spasmi. motorii L. cl. VII. Spasmi S. cl. IV. V. cl.* 5. *Sugar, cl.* 7. *Morbi spasmodici et convulsivi. Hoffm. III.* 9. *Spasmi et convulsiones*, *Junck. tetanus*, *musculorum rigiditas spastica*, *Cullen. Episthotonos. Convulsio indica S. sp* 9.

sordre. S'il est dû à l'ivresse, ordonner un léger vomitif, l'eau et le sommeil; s'il y a convulsion, les calmans; tels que les bains relâchans, puis toniques, les odeurs pénétrantes, l'ammoniaque, les acides concentrés, la fumigation de plumes, de corne, de linge, de papier brûlés sous le nez, les eaux de mélisse ou de fleurs d'orange, légèrement œthérées, mais sur-tout l'air frais et l'affranchissement de toutes les ligatures qui peuvent s'opposer à la libre circulation du sang. Si l'accès est tétanique, on doit considérer s'il est causé par le froid ou quelque blessure, ou par une impression morale, ou par hémiplegie, ou par la présence des vers, ou une métastase humorale, une transpiration répercutée par le bivouac, une affection vénérienne, une fureur utérine, etc. et après avoir donné les premiers secours, on s'attachera au traitement de la cause constitutionnelle de ces accidens. Quant aux visions mystiques et au somnambulisme mesmérique, on en sait trop ou trop peu sur ces *étrangetés*, pour que nous puissions rien écrire à ce sujet, avec profit, dans un article aussi raccourci. Le *coma vigil* a un caractère de maladie plus précis. Dans le coma vigil, le malade ferme les yeux, mais le délire le plus actif anime tout son être; souvent à ce phénomène étrange se joignent des convulsions, des cris plaintifs ou des gémissemens obscurs.

Selon comme ces symptômes sont plus impétueux ou plus soporeux, le traitement doit être plus passif ou plus actif, et se rapprocher, ou de celui qu'on emploie dans la phrénésie, ou de celui qui convient à la léthargie. (Voyez ces deux affections). Enfin, la colère est une véritable maladie qui reconnoît pour cause la pléthorre bilieuse, l'excessive mobilité des nerfs, et que l'usage des bains gradués de température, les boissons tempérantes, la diète blanche et végétale, un air moins vif, un exercice habituel, la tranquillité morale, et sur-tout la réflexion, parviennent à guérir.

§. II.

Second degré. — Aberration du sentiment.

Nomenclature médicale : *manie* (1).
Expression populaire : *folie.*

Symptômes communs. Tout ce qui annonce le dérangement de l'esprit.

Symptômes differenciels. Irréguliers. Chacun des phénomènes que présente cet état, depuis le délire momentané jusqu'à la vesanie conti-

(1) *Insania universalis. Cullen. Mania S. G.* 235. *L.* 68. *V.* 331. *Sag. G.* 349 *Boërh.* 1118. *Junck.* 122. *Battie. on Madness. paraphrosyne. L.* 66. *Amentia. L.* 67. *Delirium maniacum Hoffm. III.* 251.

nuelle, depuis la stupeur qui décèle l'imbécile, jusqu'à la fureur qui caractérise le maniaque. Les Latins ont, pour peindre ces diverses situations, un seul mot très-énergique, *amentia*, (perte de l'esprit). Le régime doit être actif ou passif, selon que le malade est imbécile ou furieux, et c'est cette distinction essentielle que n'ont pas assez faite ceux qui ont écrit sur ces affections souvent morales, ou ceux qui se vouent à leur guérison. Un traitement bannal est appliqué aux êtres qui offrent un égarement de l'esprit. Ce traitement est en général passif, et il réussira dans les manies avec augmentation d'action, mais il aggravera l'état, ou même causera la mort des êtres que l'inertie de la fibre a réduits à cette condition. Un jeune médecin auquel j'aime à reconnoître des vues profondes et un tact éclairé par le flambeau de la physiologie, vient de renouveler l'opinion émise par Hippocrate, que la cause de la folie réside dans les intestins, et est due à la surabondance de la bile ou à sa secrétion imparfaite (1). Cette opinion est

---

(1) *Insania. . . ex pituitâ et bile oritur. Hipp. de morbo sacro. Bilis, ubi redundarit, insaniæ causa est. Hipp. ad damagetum. Mania est. . . . ab humore adusto, bilioso et acri. Galien. aph.* 21. *sect.* 6. *insania fit ab atrabile cerebrum irrigante. Martian. comm. descoaques* 48.

très-souvent vraie, et les ouvertures cadavériques en démontrant la présence des vers chez la plupart des hommes morts à la suite d'accès de folie; ont consacré cette vérité, mais M. Prost nous paroît l'avoir trop généralisée, et si l'on avoit tort d'attribuer toujours la folie aux désastres de l'organe encéphalique, ce médecin nous semble n'avoir pas toujours raison en n'admettant pas l'influence au moins sympatique de ce viscère sur les aberrations de sentiment, dont les accès offrent une frappante analogie avec les autres affections de la tête. Quant aux affections mélancoliques et hippocondriaques, M. Prost nous paroît avoir rendu à l'art un véritable service, en rappelant l'opinion du prince de la médecine et des doctes de l'antiquité. Au reste, comme cette maladie exige une étude profonde, même de la part des praticiens, et que chaque cas demande une médecine particulière, nous n'en parlerons point ici sous le rapport du traitement,

---

Ex bile adustâ non solum melancolia fit, sed etiam. insania. Duret. et Selle dit formellement : « Dans toutes les écoles » de médecine, entre les causes principales de la folie, » on compte une saburre bilieuse de la nature de celles » appelées par les anciens, *bile noire ;* on y ajoute les » lésions organiques des viscères du bas-ventre, et la » *présence des vers* ». Manuel clinique.

et nous invitons les parens, qui ont le malheur d'avoir dans leurs familles de tels malades, à ne point essayer sur eux des remèdes qui souvent rendent inefficaces ceux qu'on auroit pu tenter avec succès, et à ne les confier qu'aux personnes de l'art, d'un mérite reconnu et spécialement vouées à cette partie. A Paris, le docteur Pinel a, dans ce genre, une réputation mieux méritée que celle qu'il a usurpée comme nosographe ou médecin clinique. En attendant les remèdes, une diète modérée, le parfait repos, l'obscurité, la condescendance la plus possible aux caprices du malade, tant qu'ils ne compromettent ni sa vie ni la sûreté publique, l'apparence de la liberté et la surveillance la plus exacte, tel est le régime indiqué pour préluder aux secours plus réels de l'art.

§. III.

Troisième degré. — Oppression de sentiment.

Nomenclat. médicale : *affections comateuses* (1).
Expression populaire : *défaillance.*

---

(1) *Comata. Motus voluntarii imminuti cum sopore, sine sensuum feriatione. Cullen gen. morb.* 132. *S. cl. VI. O. II. Sag. cl. IX. O. V. Soporosi L. cl. VI. O. II. Adynamiæ V. cl. VI. Nervorum resolutiones. Hoffm. III.* 194. *Motuum vitalium defectus. Junck.* 114.

Nous rangerons dans cette classe la syncope, les palpitations, le coma, le cochemar, le somnambulisme, le carus, la catalepsie, l'apoplexie, l'asphyxie, enfin, la léthargie.

Symptômes communs. Diminution ou cessation des mouvemens volontaires, avec affection soporeuse, sans lésion des organes.

Symptômes particuliers. Irréguliers. Ils diffèrent éminemment, et il y a loin de la passivité qui accompagne la syncope à l'inconcevable activité du somnambule qui, les yeux ouverts et fixes, marche dans les ténèbres, affronte les précipices avec la confiance d'un homme au pied ferme et guidé par un flambeau, trace des notes de musique, compose un sermon, relit ses phrases, fait des ratures, des surcharges, d'heureuses corrections (1); trouvant ainsi, dans la

---

(1) V. Encyclopédie, in-4°., édit. de Genève, article *Somnambulisme*, fait par un médecin dont je m'honore d'avoir été l'élève et d'être l'ami; le docteur *Menuret*, un de ces hommes doués de la plus brillante imagination sans qu'elle nuise à la rectitude du jugement, savant, humain, prudent, praticien sûr, écrivain correct, amant passionné d'un art dont il connoît tous les devoirs, et apprécie toute la dignité. Voltaire le nomme le *savant Menuret*.

concentration de ses forces mentales, pendant le sommeil, et comme à l'origine des faisceaux nerveux, tous les résultats qu'il obtiendroit de leur expansion, pendant la veille, tels que la vue, l'ouie, le toucher, le goût et l'odorat; la mémoire, le jugement, la pensée ! ! ! problême sublime digne seul d'occuper toute la vie d'un homme, et dont le somnambulisme mesmérique si discrédité de nos jours, donnera peut-être la solution dans un siècle moins *analytique*. Au reste, ces divers symptômes sont des caractères de cet état absolument le même, depuis le sentiment délicieux qui accompagne le début de l'asphyxie, jusqu'à l'indicible volupté de l'extase mystique, et nous savons, de personnes qui ont eu le bonheur de rencontrer, étant en léthargie, des docteurs qui savoient douter, que cet état n'est pas sans plaisir, et que le sens de l'ouie seul survivant à tous les autres, jouit alors d'une finesse incomparable, comme si, réfugiée dans ses derniers retranchemens, la vie gagnoit en sensation intime, ce qu'elle perd en facultés de l'exercer.

Traitement. Nous allons parcourir successivement les maladies désignées dans cette classe, en leur donnant une importance proportionnée aux moyens de secours qu'on peut se procurer dans les campagnes, ou à leur fréquence parmi le peuple

agricole, en faveur de qui sur-tout ce Manuel a été composé.

Syncope. On a distingué la syncope en trois degrés : lypothimie, syncope et asphyxie. Cette distinction est erronnée ; ces deux premières significations ne sont que deux synonimes pour peindre deux degrés de la même affection. Nous nous bornerons à la seconde : la syncope. C'est l'état d'un être qui se sent tout-à-coup défaillir. Pouls foible et effacé, pâleur et froideur, perte de toutes les forces, du sentiment du mouvement et de la connoissance. Tels sont les symptômes de la syncope ou évanouissement, au lieu que dans l'asphyxie, entre tous les symptômes, il y a perte totale du pouls, cessation de l'exhalation pulmonaire, suppression de la circulation. Mais la vie, comme réfugiée dans son sanctuaire, n'a pas abandonné le malade qui, comme dans la léthargie, entend avec la rage du désespoir impuissant, sa sentence de mort, confirmée par le médecin ignorant et quelquefois par d'avides héritiers ; au lieu que dans la syncope, il y a absence complette de connoissance. La syncope demande les plus prompts secours, ou la mort succéderoit en effet à tout ce qui en offre l'apparence, et sans décider si la cause est dans la cessation de l'influx des esprits animaux sur tout le système nerveux,

disons qu'on doit se hâter d'essayer tout ce qui est propre à réveiller la sensibilité. On donnera d'abord de l'air au malade, et loin de se presser autour de lui, poussé par une avide curiosité, comme on a coutume de le faire, on l'asseoira à terre si l'accident a lieu à l'air libre; on ouvrira toutes les fenêtres, s'il arrive dans un appartement. Il n'y restera que le nombre de personnes nécessaires pour porter des secours, on débarrassera le malade de toutes les entraves qui peuvent gêner sa respiration, tels que col, jarretières, ceinture; on l'étendra, si l'on peut, dans un lit bien chaud. On l'agitera, on lui mettra sous le nez de l'ammoniaque (alkali volatil fluor) ou quelque acide concentré; on lui fera des frictions sur tout le corps, avec des flanelles imbibées de teinture de cantharides ou d'eau de mélisse, ou de forte eau-de-vie, ou même sèches, si l'on manque d'eaux spiritueuses. On introduira dans la bouche un verre d'eau tiède animée d'un ou deux grains d'émétique, ou un demi-verre d'eau salée; on lui fera respirer du tabac ou de la poudre de bétoine; on irritera les narines et l'arrière-bouche avec des barbes de plume; on lui donnera un demi-lavement avec une once de tabac à fumer [*dd*]. On a coutume de jeter de l'eau fraîche à la figure, cette pratique peut être dan-

gereuse avec une femme qui éprouveroit une syncope à une époque critique. Quelquefois le malheureux ne tombe en défaillance que par besoin, et ici l'aspect de la misère doit décider l'administration des remèdes, dont les plus énergiques sont deux cuillerées d'eau-de-vie, qui alors mérite son nom, ou un verre de bon vin, sauf à donner quelque chose de plus solide aussitôt que le pauvre exténué aura recouvré le sentiment, mais avec mesure et graduellement, car l'estomach, tombé dans l'atonie par l'abstinence, éprouveroit trop subitement une distension pénible, et le malade mourroit d'indigestion après avoir manqué de périr d'inanition.

Aussi-tôt que le malade donne quelques signes de connoissance, ce qui se manifeste par de profonds soupirs, des bâillemens, quelquefois des larmes ou des plaintes, il faut donner quelques cuillerées d'eau de fleur d'orange distillée et coupée d'eau sucrée, ou la potion suivante : eau distillée de cerises noires et de menthe, de chaque deux onces, eau de mélisse spiritueuse une once, syrop de guimauve une once [*ee*].

L'essentiel est de ne pas confondre la syncope avec l'apoplexie, qui, pour des yeux peu exercés, offre un aspect assez semblable, sur-tout si la syncope est la suite d'une indigestion, et offre les symp-

tômes de plénitude; la comparaison des symptômes de l'apoplexie avec ceux que nous venons de tracer, est la meilleure manière d'apprendre à les distinguer. (Voyez apoplexie, pag. suiv.) Si la syncope arrive après le repas, il est bien important de ne pas pratiquer indiscrettement une saignée qui tueroit sur-le-champ, et voilà pourquoi les conseils généraux, soit en cas de syncope, soit en cas d'asphyxie, si l'on est tombé dans l'eau en sortant de manger, ont toujours quelque chose de défectueux, parce que tel procédé qui sauve la vie dans tel cas, est précisément celui qui donne la mort dans tel autre, où l'on ne peut prendre conseil que des circonstances. J'ai vu un noyé donner des signes non équivoques de vie, bientôt la jugulaire se tuméfia considérablement; j'insistai pour qu'on continuât les frictions, et qu'on donnât l'émétique, parce que je savois que le petit malheureux venoit de dîner avant l'accident. Un chirurgien crut faire preuve de zèle et d'habileté en ouvrant la veine gonflée; le sang jaillit en effet, mais l'action vitale, réveillée un moment, se rendormit pour toujours sous le fer passif du frater inexpérimenté. Dans deux autres circonstances absolument semblables, j'eus un succès complet; et dans l'une des deux, il fut acheté par quinze heures continues de soins. La

syncope reconnoît plusieurs causes qu'il seroit trop long d'exposer ici, et il suffira de dire qu'après avoir remédié à l'accident, il est nécessaire d'employer les remèdes convenables à l'affection constitutionnelle. Il est quelques syncopes passagères qui tiennent à une frayeur subite, à un mouvement de colère, à un plaisir inespéré, à une émotion imprévue, à la vue d'une blessure, à une nouvelle apprise sans ménagement, à une simple saignée; elles n'exigent d'autres soins que l'aspersion d'eau fraîche sur le visage, et un verre à boire de cette même eau, ou d'un peu de verjus, et mieux encore quelques cuillerées de bon vin. Une syncope survenue à la suite de sang perdu par une blessure ou une hémorragie, demande bien plus de précautions; la plus grande immobilité, l'absence du jour, le silence, de légers cordiaux, de bons bouillons; pour boisson, la composition connue sous le nom de *décoction blanche*, qui se fait avec la mie de pain, la gomme arabique et le sucre, la rapure de corne de cerf avec addition d'eau de fleur d'orange distillée; le chocolat étendu d'eau, quelques cuillerées de vin d'Alicante, une eau gommeuse et sucrée, quelques prises de gélatine ou de bon kinkina, le soir un peu de thériaque et une nourriture graduellement plus substantielle.

Palpitations. Si l'on entendoit ici par palpitations ces mouvemens irréguliers du cœur qui s'opèrent à la vue d'un objet inattendu, au récit d'une nouvelle ou funeste ou flatteuse, cette affection rentreroit dans celle que nous venons de décrire, et nous y renverrions le lecteur ; mais nous comprenons ici, sous le terme de *palpitations*, ces efforts pénibles et réitérés que fait le cœur pour rejeter dans le torrent de la circulation, le sang qui afflue inégalement et avec trop de volume relatif dans sa cavité. La retenue du sang dans les régions supérieures est la cause de cet accident très-incommode et très-inquiétant, parce qu'il produit les anévrismes des troncs artériels. Les jeunes personnes irrégulièrement soumises à l'impôt mensuel de leur sexe, ou qui ont cherché des consolations solitaires de l'oubli de l'hymenée, les jeunes gens dont la crue a été trop rapide, ou qui ont usé trop tôt des droits de la virilité, les phtisiques, les femmes enceintes et celles qui n'ont pas su réprimer, par la réflexion et des toniques appropriés, l'excès de leur sensibilité, les personnes qui ont éprouvé de vives frayeurs connoissent le tourment des palpitations. Le mode de traitement doit être analogue à la cause qui les a produites. Le repos, les bains tièdes, et même froids, le petit lait, les acides végétaux,

les eaux ferrugineuses , l'application de la glace, la compression graduée sont les moyens indiqués; la saignée, que plusieurs praticiens conseillent, ne nous paroît convenir que lorsque les battemens ont acquis un volume tel qu'ils fassent craindre quelque dilatation anévrismatique ; et l'on remarque même que les personnes qui ont recouru à ce moyen sans une extrême nécessité, ont été forcées de l'employer de nouveau et très-souvent. Aux palpitations rebelles succèdent l'oppression et l'hémoptisie ou crachement de sang. On commence par éprouver une ardeur dans la gorge, tel qu'un picotement insupportable détermine une petite toux sèche, continuelle et involontaire. Bientôt viennent de petits crachats *rouillés*, enfin un vaisseau se rompt, et l'on expectore un sang pur et vermeil. Cet accident plus effrayant que dangereux, est souvent ce qui a empêché le développement de l'anévrisme, et l'on conçoit que le sang distendu par une pléthorre fausse ou vraie, doit en effet ou être évacué par l'art, ou se faire jour en distendant le canal flexible qui le contient, ou bien en s'écoulant par l'extrémité de ses petites ramifications qui n'opposent qu'une plus foible résistance à ses molécules plus ténues. Il faut ici remédier sur-tout à la siccité de a toux, à son début, et solliciter le sang à descen-

dre aux extrémités inférieures. Des boissons humectantes et des bains moins que tièdes, rempliront la première indication; des bains de pieds très-chauds atteindront la seconde; et il est essentiel qu'elles soient obtenues avant que des stries sanguinolentes dans les crachats ne présagent l'arrivée d'hémorragie très-instante. En usant de ces précautions, d'un régime passif, d'une diète débilitante, on ne risquera point d'associer à ces moyens l'emploi de la glace dans la bouche. Quant à l'emploi de la compression, nous l'avons proposé à MM. Boyer et Dubois, nos honorables collaborateurs, et employé avec un succès étonnant pour un jeune homme de Lisieux, qui s'est fait une telle habitude de cette ceinture, qu'il ne peut plus y renoncer, et qu'il mène impunément la vie la plus active et la plus errante. Cet intéressant malade, qui a cessé de l'être, fait un commerce qui exige de lui de passer les deux tiers de l'année en voyages. En indiquant ce moyen, nous ne serions qu'à moitié utiles à nos lecteurs, si nous ne disions que le mécanisme de la construction de la ceinture est ici de la plus grande importance, et que nous avons eu extrêmement à nous louer, sous le rapport de l'intelligence comme sous celui de l'honnêteté, de M. Mondet, chirurgien-bandagiste,

à Paris. Enfin, nous aurions pu citer, parmi les moyens prophilactiques et curatifs, tant des palpitations que de l'hémoptisie consécutive, la position horisontale du malade, la saignée réitérée, le suc d'ortie acidulé par l'eau de Rabel, les pillules de cachou, sang de dragon et alun ; mais dans la pratique de la médecine, nous préférons les moyens les moins pharmaceutiques et les plus conformes à la nature.

3. *Coma. Carus* (1). Le coma est cette affection soporeuse qui, sans être la léthargie, offre plusieurs de ses symptômes avec moins d'intensité. On l'a quelquefois confondu avec le *carus*, dont il diffère en ce que le malade attaqué du *coma*, répond quand on lui parle, et retombe ensuite dans son sommeil, au lieu que celui qui est frappé du *carus* a une somnolence tellement invincible, un assoupissement si profond, que sa perte de sentiment et de mouvement est pendant longtems à l'épreuve des stimulans les plus énergiques. Le carus diffère de la léthargie en ce que le léthargique est dans un état fébrile et peut être réveillé par la douleur, une piqûre, la brû-

---

(1) *Comata S. cl. VI. O. II. Sag. cl. IX. O. V. Motuum vitalium defectus. Junck.* 114.

lure, etc. Il diffère de l'apoplexie en ce que dans cette dernière affection la respiration est stertoreuse et pénible ; il diffère de l'épilepsie en ce que le carus, également soporeux, n'est point accompagné de convulsions ; enfin, il diffère de la syncope en ce que le pouls est élevé, le visage ardent, au lieu que dans la syncope le pouls est misérable et le visage très-pâle. Au reste, le coma et le carus sont deux degrés de la même affection, et reconnoissent les mêmes causes. L'examen de la constitution du malade est un des meilleurs moyens de découvrir cette cause. Si elle est tempérée (sanguine), si l'on est au printems de l'année, on a quelque raison de penser que l'affection comateuse est due à une pléthore sanguine, et l'on doit user de tout ce qui peut rafraîchir et fluidifier cette humeur précieuse ; ainsi les bains tièdes, la diète, les lavemens de tabac ou d'eau de bétoine émétisée comme révulsifs, les boissons acides, le kinkina, l'arnica sont indiqués, en ne recourant à la saignée qu'avec la certitude acquise de sa nécessité, et après avoir tenté sans succès tous les autres moyens. Si on la juge indispensable, il paroît plus convenable de la pratiquer à la jugulaire, pour dégager plutôt le système cérébral que la congestion sanguine paroît principalement

opprimer. Dans le cas d'engourdissement de la tête, des ventouses appliquées à la nuque ont quelquefois opéré un soulagement très-rapide, en même tems que des frictions de sel et de vinaigre sur les jambes, des synapismes de levain, moutarde et pirethre sur la plante des pieds et aux cuisses, l'application des sangsues à l'anus (à la vulve si c'est une femme), la ventilation, les frictions sèches, etc. procurent une utile révulsion [gg]. On a proposé de faire des gargarismes avec des décoctions irritantes; cette prescription nous semble contre-indiquée, puisque le but est de dériver du système encéphalique aux extrémités inférieures, et si l'on porte quelques irritans sous les narines, ce ne peut être que dans l'intention de réveiller l'irritabilité nerveuse pour la propager ensuite dans toute l'économie individuelle. La conduite est à-peu-près la même envers une constitution bilieuse, si l'on en excepte la saignée, qu'à raison de la prédominance humorale, il ne faut pratiquer qu'avec une indication très-impérieuse.

Si au contraire le malade est d'une constitution passive, si le vent est du sud, si la saison est froide et humide, si l'on a quelque raison de soupçonner quelque suppression d'évacuation de pituite, si les yeux sont obscurcis et infiltrés,

s'il y a empâtement de la peau, tout semble annoncer une surabondance phlegmatique, et en se gardant bien de saigner, on employera les émétiques et sur-tout l'ipécacuanha, pour passer ensuite à quelques prises, répétées par jour, de six ou huit grains de gratiole, et à plusieurs demi-lavemens aiguisés de sel, d'arum ou de tabac, pour solliciter, vers le tube intestinal, l'afflux des humeurs, et débarrasser la tête, jusqu'à ce qu'on obtienne cette fonte humorale et la cessation des symptômes soporeux.

Quelquefois enfin le coma est dû à un épanchement de sang dans la tête par quelque coup, alors on ne peut attendre de secours que de la chirurgie, et après avoir tenté inutilement l'émétique en lavage, selon la méthode de Dessault, ou l'infusion d'arnica, on ne balancera plus à appliquer une couronne de trépan. L'usage des ventouses scarifiées en a quelquefois dispensé [*hh*].

4. *Cochemart. Somnambulisme.* Ces deux affections n'ont que cela de commun, qu'elles règnent pendant le sommeil, et qu'elles cessent avec lui. La première est une difficulté de respirer, et un sentiment de pesanteur insupportable sur le creux de l'estomach ; des palpitations et même des convulsions accompagnent presque toujours le cochemart. Cette incommodité est due à la com-

pression des nerfs du centre phrénique ; un chagrin profond, un souper copieux, l'abus des spiritueux, l'inclinaison de la tête pendant le sommeil, l'inquiétude peuvent causer cet accident. L'attention de se coucher sur le côté droit, la tête et le thorax élevés, et non sur le dos, un vomitif de tems en tems, un souper très-frugal et composé de fruits seulement, les bains (froids si la saison le permet), les délayans, les lavemens, les pédiluves, l'exercice à pied, un air pur et vif, l'usage de l'eau ferrée, coupée de vin blanc à ses repas, un demi-verre de vin d'absynthe en les terminant, quelques prises de tabac ou de bétoine en se mettant au lit, sont la base des moyens curatifs et préservatifs d'une incommodité dont la récidive peut causer le danger d'être suffoqué. La cause prochaine du cochemart paroît être dans l'épaississement et l'accumulation de l'humeur qui tapisse les bronches, et de la lymphe qui lubrifie les vésicules pulmonaires.

Le somnambulisme est, selon la stricte valeur des mots qui composent cette expression, l'action de se promener en sommeillant ; mais étendant cette signification, on l'a appliquée à la faculté qu'ont quelques êtres de se promener, parler, écrire, nager, marcher sur le bord de préci-

pices, composer des vers, exécuter de la musique ; en un mot, d'exercer, pendant le sommeil, les mêmes actes, et quelquefois même plus habilement que pendant la veille. Les somnambules ont ordinairement les yeux ouverts, mais il ne paroît pas qu'ils leur soient utiles pour l'exécution de leurs actions, car un carton placé entre leurs yeux et le papier qu'ils lisoient, ne les a pas empêchés de continuer leurs lectures, ce qui est attesté par les auteurs les plus dignes de foi (1). Nous n'examinerons point ici ce que ce phénomène présente d'étonnant, et laissant aux demi-savans le droit de tout expliquer ou de nier ce dont ils ne peuvent rendre raison, nous ne considérons le somnambulisme que comme une maladie dont on doit chercher la guérison. Elle paroît être le résultat de l'excessive tension des fibres du cerveau, et l'une des variétés de la manie. L'analogie donne à penser que les remèdes propres à la cure de la manie, le seroient également à celle du somnambulisme, et parmi eux les bains froids, l'exercice prodigieux pendant le jour, l'absence de toute contention de l'esprit, un sommeil très-court, une surveillance exacte pendant la nuit, et quelques flagel-

(1) Voyez l'article *somnambule*, par M. le docteur Menuret, Encyclopédie de Genève, tom. 31.

lations, au premier essai d'incursion nocturne, me paroissent les plus sûrs moyens de dégoûter d'une habitude qui peut avoir une terminaison très-funeste. Quant au somnambulisme Mesmérique, je craindrois en en disant trop ou trop peu d'indisposer également ses détracteurs ou ses partisans, et je me contenterai de répéter que cette découverte, qui pouvoit peut-être tenir une place distinguée dans les annales de l'esprit humain, paroît être condamnée à n'en obtenir qu'une assez médiocre dans le répertoire de ses erreurs.

5. *Catalepsie* (1). La catalepsie est une affection soporeuse et convulsive qui, s'emparant tout-à-coup d'une personne, la fait rester dans l'attitude où elle a été surprise, avec perte de sentiment et de mouvement. Cette maladie est rare, mais ne l'est pas autant qu'on le dit, et nous avons eu occasion de l'observer plusieurs fois (2).

---

(1) *Cataleptica apoplexia, musculis, sub artuum a vivi externa motu, contractilibus*, *Cullen*, *p.* 138. *Catalepsis. S. G.* 176; *L.* 129. *V.* 230. *Sag. G.* 281. *Boërh.* 1036. *Junck.* 44. *Sex spec. ap. Sauvagesium.* « *Asphixiœ species quasdam nonnisi gradu a syncope differre censeo*, etc. » *Cullen*, *p.* 134.

(2) V. Gazette de Santé, n.° 29, pag. 225. (1er. floréal an 13, n.° 33 suivant, pag. 258), n.° 24, pag. 272, et n.° 36, pag. 282. Il y a vingt ans, le docteur sexagénaire Ma-

C'est une de ces affections qui concentrent la vie animale, en ne permettant à aucun des organes d'en rapporter le sentiment. Elle diffère de l'asphyxie en ce que dans cette dernière affection il y a cesssation du mouvement circulatoire ou pulmonaire, mais la perception du sens auditif survit à la perte de tous les autres, au lieu que le cataleptique n'entend pas plus qu'il ne voit, mais continue de respirer. Elle diffère du coma en ce que dans les affections comateuses les muscles sont relâchés; dans la catalepsie au contraire, les articulations sont roides et les muscles fortement tendus. Elle diffère de la paralysie en ce que le paralytique perd le sentiment de ses nerfs et l'énergie de ses muscles, au lieu qu'ici il y a rigidité musculaire, érétisme nerveux; enfin elle differe de l'épilepsie en ce que dans cette dernière maladie les articles sont tellement roides qu'on ne peut les fléchir, et qu'au contraire, dans la catalepsie, bien qu'il y ait roideur universelle, les membres se prêtent aux inflexions qu'on veut leur donner, et conservent simultanément ou successivement toutes les di-

---

hon éprouva une attaque de catalepsie, en plaidant au barreau de Chartres contre les usurpations de la chirurgie. Que seroit-ce s'il étoit témoin de celles d'aujourd'hui?

rections qu'on leur imprime. En un mot, dans la catalepsie, l'individu hors d'état de faire obéir ses muscles à sa volonté propre conserve la faculté de les laisser obéir à toute action étrangère. La vie organique suspendue, est remplacée par la vie animale. Cette maladie est une des plus singulières que le génie de l'observation médicale puisse soumettre à l'analyse. En effet, dans la catalepsie les fibres motrices sont indépendantes de la volonté du malade et insensibles à l'impression des objets externes, tandis que dans le somnambulisme, la volonté bien déterminée, pendant le sommeil du corps et comme dans l'absence des sens, jouit de toute la plénitude des droits du réveil, de toute l'énergie de effets de la veille, et soumet à son empire absolu les agens de ses sensations, qui malgré l'absence de la lumière, des odeurs, des sons, des alimens, des objets crus palpés produisent le sentiment de la vue, de l'odorat, de l'ouie, du goût et du toucher. Les nerfs ne sont plus ici les rapporteurs des impressions externes, ils sont tout à-la-fois cause et conducteurs des sensations intimes et créées par la seule force intellectuelle, abstraction faite de l'existence réelle des objets perçus. On nous permettra cette digression physiologique étrangère peut-être au ton

d'un manuel populaire, mais nous avons été entraînés par le fil des idées sur cette belle question, et si elle donne à quelque solitaire des campagnes celle de la méditer, nous ne croirons pas avoir abusé de la patience de nos lecteurs par une discussion déplacée. Le mode de traitement de la catalepsie doit, ainsi que celui de toutes les affections convulsives, atteindre la cause qui l'a produite. Boërhave conseille les sternutatoires ou les sangsues à l'anus, pour opérer une hémorragie et par conséquent un relâchement salutaire. MM. Jacques Leroy et Andry, praticiens d'une imposante autorité, ont employé avec succès les lavemens de kinkina à haute dose, et la fumigation de papier brûlé [*ii*]. L'emploi seul de ce second moyen (la fumée de papier brûlé sous le nez) réussit dans une autre circonstance au docteur Leroy, comme par enchantement. Les individus replets sont plus sujets que d'autres à ces accidens, et c'est apparemment pour eux et pour en éloigner le retour que plusieurs médecins ont donné le conseil dont l'exécution demande quelques réflexions, de se faire saigner tous les deux mois. Nous préférerions une diète végétale et humectante, les lavemens et les bains.

5. *Apoplexie* (1). Cullen définit l'apoplexie : une diminution de presque tous les mouvemens volontaires, avec *sterteur* soporeuse, et conservation du battement du cœur et des artères. On a divisé l'apoplexie en sanguine et en séreuse, et les ouvertures cadavériques ont prouvé en effet le plus souvent l'afflux du sang ou de la lymphe (2) sur la masse pulpeuse du cerveau, dont la texture est tellement molle qu'elle ne peut soutenir ce choc sans une prompte désorganisation ; mais d'autres ouvertures notées par Willis, Sydenham, Lieutaud, Pressavin, etc. n'ont découvert aucune trace de lézion de ce viscère, absolument exempt d'infiltration. Cette distinction scholastique nous paroît donc vicieuse, et est remplacée avec avantage par notre nomenclature : ainsi nous appelerons apoplexie *active* (ou par engorgement cérébral) celle dans la-

(1) *Apoplexia S. G.* 182. *L* 101. *V.* 220. *Boërh.* 1007. *Junck.* 117. *Sag G.* 288. *Wepfer hist. apopl. Carus S. G.* 181 ; *L.* 100. *V.* 231. *Boërh.* 1045. *Sag. G.* 287. *Macb. p.* 561. *Cataphora S. G.* 180. *L.* 99. *V.* 232. *Boërh.* 1048. *Sag. G.* 286. *Coma V.* 232. *Boërh.* 1048. *Hæmorr. cerebri Hoffm.* 11. 240.

(2) La congestion de la lymphe au cerveau est extrêmement rare, de même que l'afflux sanguin à la poitrine, comme causes d'apoplexie ; cependant il en est des exemples.

quelle le sang, trop abondant ou raréfié, se porte avec impétuosité à la tête, en distend tous les vaisseaux, et foudroie le malade, si une prompte évacuation sanguine ne fait cesser ces graves accidens; nous nommerons apoplexie *passive* (ou par affaissement cérébral) celle où la lymphe, agitée par quelque cause que ce soit, envahit avec violence l'organe pulmonaire, et usurpant un moment l'empire du systême circulatoire, décide une prédominance lymphatique qui détermine sur ce viscère l'irritabilité dont la tête est ordinairement le centre principal. Cette congestion se reconnoît à la pâleur du malade, à l'oppression du pouls. Cette affection est, si l'on nous permet cette expression, qui rend notre pensée, un conflit tumultueux du fluide nerveux avec le fluide sanguin, d'où résulte l'affaissement de l'organe cérébral. Les longues agonies pendant lesquelles l'énergie circulatoire se concentre graduellement pour cesser d'exister, sont une apoplexie passive dans laquelle le fluide lymphatique remplace successivement chaque partie abandonnée par le fluide sanguin; de-là l'affoiblissement successif de tous les organes, la pâleur, la respiration laborieuse, le *râlement*, la perte des mouvemens volontaires, puis vitaux dans ces pénibles momens, où le flambeau de la vie projette en-

core des lueurs douteuses pour s'éteindre à jamais !

Nous allons tracer les symptômes de l'apoplexie active, qui est accompagnée de pléthore générale, sur-tout de la tête (1); c'est ce que le peuple nomme *coup de sang*. Les constitutions tempérées (sanguines) et actives), (athlétiques), les personnes robustes, de l'âge viril, ayant le visage ardent, les yeux enflammés, le col court, la poitrine large, qui sont sujettes à des maux de tête, qui ont le pouls dur, le goût de la table et la digestion laborieuse, de l'aversion pour l'exercice, de l'inclination pour le sommeil et du penchant à la colère, une ardeur vénérienne non satisfaite, sont plus

---

(1) *Apoplexia sanguinea cum signis plethoræ universalis et præcipue capitis, Cullen. Apoplexia sanguinea. Morgagni, Preysinger. Carus spontaneus, Boerh.* 1043. *Asphyxia spinalis. Duhamel. Hist. acad.*

La distinction de l'apoplexie en *active* et en *passive* est ce qui nous a obligé à la classer parmi les affections *irrégulières*, plutôt que de la ranger tour-à-tour dans ces deux premières divisions, pour exposer à la fois le traitement des deux espèces. Cet ordre, moins didactique, est plus commode pour le lecteur, et d'ailleurs ce caractère d'activité et de passivité de la même affection, annonce une irrégularité qui motive cette classification.

sujettes à l'apoplexie sanguine, sur-tout pendant les ardeurs de l'été ou par un froid rigoureux de l'hiver, en sortant d'un bon repas.

Symptômes communs. Mollesse et flexibilité de la peau, suppression de quelque évacuation, abus des liqueurs, défaut d'exercice, éblouissemens, pesanteurs de tête.

Symptômes différenciels. Abondance ou raréfaction du sang, coloration de la face, gonflement des veines, pulsation des artères carotide et temporale, injection sanguinolente des yeux, gonflement du col, dureté, plénitude du pouls, quelquefois saignement très-salutaire du nez, ou crachement de sang. La suppression de règles, d'hémorroïdes ou de saignement de nez périodiques, l'appétit inaccoutumé, l'air vif. La chaleur excessive de la saison peuvent être une cause prédisposante.

Traitement. La première indication dans l'invasion même de l'apoplexie active (sanguine), est la saignée. On a proposé de la faire à-la-fois des deux bras, nous préférons celle de la jugulaire, si l'engorgement cérébral paroît extrême, et même de l'artère temporale [*kk*] pour prévenir une congestion ophtalmique consécutive; si au contraire l'effort de l'afflux sanguin s'est porté sur la poitrine, on préférera la saignée du pied, car nous

avons fait observer que l'apoplexie sanguine peut se subdiviser en céphalique et en thorachique; il est mort quelques individus frappés d'une apoplexie active (sanguine), qu'on a cru être passive (séreuse) parce que s'étant borné à ouvrir la tête, et n'y ayant point trouvé d'épanchement sanguin, on s'est trompé sur le lieu et subséquemment sur la cause, en ne portant pas ses recherches dans le viscère distendu par l'injection (1); mais dans l'un et l'autre cas, la saignée est le remède héroïque. Quand l'orgasme aura cessé par la déplétion des vaisseaux, on donnera, en plusieurs verres, deux, quatre, six, et jusqu'à douze grains de tartre stibié (2), selon la force présumée

(1) « L'apoplexie est l'afflux du sang ou de la lymphe au » cerveau. . . . Quelquefois cet afflux se borne au système » pulmonaire, ainsi qu'il résulte d'ouvertures faites par » Morgagny et autres physiologistes, et même quelques » autopsies ont prouvé que des hommes sont morts d'une » sydération apoplectique, sans qu'aucun désordre inté- » rieur attestât cet orgasme sanguin ou nerveux auquel on » l'attribue ordinairement. » *Gaz. de Santé*, *du* 21 *mars* 1807, *n.º IX.*

(2) « Si le malade vient de manger, on doit administrer » sur-le-champ l'émétique, et pendant son action même, » saigner promptement à la jugulaire ou à la temporale, » ou au moins appliquer autour du cou un cordon de » sangsues, employer les ventouses scarifiées sur toute » l'habitude du corps ». *Ibid.*

du malade et la constance de son insensibilité. On fera passer des lavemens avec une once de tabac à fumer et deux cuillerées de sel de cuisine. On fera des frictions sèches sur toute l'habitude du corps; on fera respirer de l'ammoniaque, du tabac, de la bétoine, etc. on posera un large vésicatoire entre les deux épaules, et des sinapismes à la plante des pieds et aux cuisses; on fera des ventilations sur tout le corps, le long des jambes, des frictions avec la teinture de cantharides [*ll*]; on fera avaler quelques cuillerées d'eau de Cologne demi-pure au malade, en lui desserrant les dents, avec précaution, et en se servant d'un levier étoupé, mais on ne donnera aucune de ces potions incendiaires, que l'on a quelquefois vu prescrire dans les apoplexies séreuses, et que pour cette raison on ordonne inconsidérément et sans connoissance de cause dans l'apoplexie sanguine, qui demande un traitement diamétralement opposé. Dans l'une il faut augmenter, dans l'autre il faut diminuer la vélocité du sang. Il est essentiel d'observer si le malade vient de manger, parce qu'alors il faut nécessairement que l'émétique prévienne toute saignée; sans cette indication particulière, l'émétique est aussi meurtrier dans l'apoplexie sanguine, que la saignée est mortelle dans l'apoplexie séreuse. Quand la con-

noissance est revenue, on insiste sur les délayans, et on suit pendant long-tems comme préservatif une partie des remèdes qui viennent d'être employés comme moyens de guérison, en ne dissimulant pas au malade que cette affection pardonne rarement, si l'on se relâche dans le régime alimentaire ou médicamenteux, et que les récidives sont mortelles.

On appelle apoplexie passive (séreuse) (1) celle qui résulte de l'afflux à la poitrine, et rarement au cerveau, d'une lymphe surabondante ; il est ordinairement précédé par une suppression d'évacuation de quelque humeur lymphatique, de quelque pituite habituelle, de l'usage de la pipe, etc. ou causé par une accumulation de fluide due à une foiblesse relative de la fibre.

Symptômes communs. Ceux ci-dessus décrits.

---

(1) « Les moyens appropriés à l'état de l'apoplectique » qui a recouvré la connoissance, sont relatifs à la cause » présumée de l'attaque, comme la goutte, l'épilepsie, la » colère, l'excessive contention d'esprit, un violent cha- » grin, une joie imprévue, un excès vénérien, une indi- » gestion, l'inclinaison de la tête pendant le sommeil, la » raréfaction de l'air ou le froid extrême, l'embonpoint » excessif, l'ivresse, la strangulation, le grand âge, l'in- » solation, une plaie grave à la tête ». *Ibid.*

Symptômes différenciels. Bouffissure de la face ou des extrémités, pâleur, dépression, mollesse du pouls; l'abus des bains, des alimens incrassans, des boissons relâchantes; le repos excessif, la vie molle et oisive, sous un air pesant et pur, une saison humide sont les causes de cet accident.

Traitement. Hippocrate et Celse ont défendu dans l'apoplexie séreuse, l'emploi de la saignée, parce que, disent-ils, lorsqu'elle ne secourt pas elle est très-nuisible par le relâchement qu'elle cause et les engorgemens qu'elle favorise. On doit lui préférer tous les stimulans que nous avons détaillés ci-dessus (1), et ne pas oublier parmi eux les ventouses dont on a trop abandonné la pratique en France, ainsi que le moxa. Le vin de Madère ou Rota, ou même le vin vieux sucré, valent toutes les potions galéniques

---

(1) « L'émétique à haute dose, les vésicatoires, le fer » rouge sur la peau, les ventouses scarifiées, les frictions, » l'aspersion de vinaigre sur le visage, l'alkali volatil sous » le nez, l'irritation par des barbes de plume dans le nez » et l'arrière-bouche, avec un porreau, le sel sur la langue, » la moutarde aux pieds, sur tout le contact de l'air frais, » l'étincelle électrique sur le creux de l'estomach, la com- » motion galvanique, le gaz oxigène, les lavemens de vin » trouble émétique, etc. » *Ibid.*

des docteurs pharmacopoles. On fait bien de continuer pendant plusieurs jours l'usage de l'émétique, et de panser plus activement les vésicatoires que dans l'apoplexie sanguine. Dans l'une et l'autre apoplexies, il est bon de débuter par un lavement purgatif, pour déblayer les intestins des matières anciennement retenues; mais en général, dans l'apoplexie passive (séreuse), tous les moyens indiqués pour l'apoplexie active (sanguine), doivent être employés à bien plus haute dose, parce qu'il y a empâtement, stupéfaction, passivité complette; on doit donc les choisir parmi tous les irritans les plus actifs, au lieu que dans l'apoplexie sanguine, l'indication pressante est de diminuer l'impétuosité de la circulation des fluides. Il est une apoplexie passive (séreuse) qui s'annonce quelquefois sous un aspect pléthorique sanguin, et qui demande la plus sévère attention de la part du praticien. C'est lorsqu'il y a seulement raréfaction du sang; dans cette fausse pléthore, les signes inflammatoires sont trompeurs, et une saignée copieuse tueroit subitement le malade, puisqu'elle le priveroit d'une quantité non excédente de ce fluide précieux qu'on verse encore avec trop de prodigalité dans les campagnes. Dans ce cas, il faut rafraîchir, condenser le sang, dont les molécules ne semblent ac-

crues que par l'interposition du calorique. Dans cette circonstance délicate à saisir, l'indication est à-la-fois de calmer l'effervescence et de ne pas diminuer le volume du sang qui n'est point en surabondance. Des pédiluves très-chauds, quelques sangsues d'abord au col, pendant très-peu de tems, l'application de la glace et de compresses imbibées d'oxicrat sur le sommet de la tête, la limonade légèrement animée, le lait d'amandes nitré, le petit lait, l'eau de poulet, des lavemens purgatifs, des sinapismes aux pieds, des vésicatoires aux jambes, des frictions sèches sur les cuisses, la ventilation, des briques chaudes placées sous la plante de chaque pied, plusieurs sangsues à l'anus (ou à la vulve, si la femme est replète, veuve et hystérique), le renouvellement de l'air de l'appartement, qu'on arrosera de vinaigre si la saison est ardente, tel est en abrégé l'ensemble des moyens à employer, et qu'on se gardera bien de rendre plus stimulans, dans la crainte d'accroître l'érétisme factice qui augmente encore par des remèdes excitans, et produiroit les mêmes désordres qu'un orgasme vrai et causé par une véritable pléthore sanguine. Mais nous le répetons, l'indication à suivre ici demande un coup-d'œil juste, une pratique assurée, et tout en donnant les pre-

miers secours dans ces attaques foudroyantes, il faut se hâter d'implorer les lumières des hommes de l'art, qui eux-mêmes ont besoin de toutes leurs réflexions, et de quelque expérience pour asseoir le caractère précis de l'affection.

6. *Paralysie* (1). La paralysie est la privation plus ou moins complette du sentiment et du mouvement volontaire, ou seulement de l'un des deux, par le relâchemeut ou la compression des nerfs. L'exemple de privation de sentiment avec conservation de la faculté de mouvement est plus rare. C'est ce qui constitue la division en paralysie vraie et paralysie fausse. La paralysie vraie réunit les deux pertes de sentiment et de mouvement. Les passions vives, les chutes, le froid humide, un bain trop chaud, l'abus des liqueurs spiritueuses, des plaisirs de Vénus et l'excessive continence, les excès ou les suppressions d'évacuations naturelles ou artificielles, l'usage des narcotiques et des astringens, une commotion électrique, la piqûre d'un tendon, une brûlure, des convulsions, le poison, une saignée contre-indiquée, le calcul, l'onanisme, des vers, etc.

(1) *Paralysis, Boerh.* 1057. *Paraplexia. S. G.* 171. *Paraplegia, L.* 102. *V.* 227. *Paralysis S. G.* 169. *L.* 104. *V.* 226. *Junck.* 213, *atonia. L.* 120.

sont autant de causes prédisposantes à la paralysie, et il est essentiel de reconnoître quelle elle est, pour appliquer le remède approprié.

La paralysie avec perte de mouvement paroît être due à l'oblitération des canaux destinés à porter dans les muscles le fluide vital, comme celle avec perte de sentiment semble être causée par l'engorgement, la siccité ou l'absence de ce fluide dans les nerfs, et cette théorie paroît confirmée par l'expérience que l'amputation ou la compression de tels rameaux de nerfs arrivant à la colonne épinière de telles parties du corps, suffisent pour paralyser ces parties. Nous disons de la moëlle épinière et non du cerveau, parce que l'opinion que l'hémisphère médullaire du crâne est la terminaison et non l'origine des nerfs, nous semble plus naturelle, ne citât-on en preuve que le desséchement assez fréquent et durable du cerveau, malgré l'état intact des ramifications nerveuses toujours arrosées du fluide qui leur est propre, de même qu'une corolle de fleur est fanée, quoique la tige et les racines de la plante soient encore vives et flexibles.

La paralysie se divise également en active et passive La première est celle qui survient après des affections convulsives, par exemple, à la suite du tétanos produit par des

plaies, e telle demande des relâchans ; la seconde est celle qui succède à un relâchement excessif, et elle implore le secours des stimulans les plus actifs.

La paralysie active est due à un état d'érétisme ou de pléthore, qu'elle augmente et cède aux bains tièdes, aux saignées, aux vomitifs, aux purgatifs, aux cataplasmes émolliens, aux boissons tempérantes, en général à un régime calmant et humectant, à des soins doux et affectueux, à un air humide, aux fumigations. On peut associer à ces moyens, mais avec discrétion et en ne les continuant que si l'on en éprouve du succès, les antispasmodiques, tels que le castoreum, le muc, l'assa-fœtida, le camphre, etc. [*mm*].

La paralysie passive est celle qui est due à une atonie, soit générale, soit partielle, et c'est la plus commune. C'est en général celle des vieillards. Les anciens l'appeloient paralysie pituiteuse. Les stimulans [*nn*] les plus actifs et gradués sont indiqués, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; l'émétique, les vésicatoires, l'urtication, les synapismes, le moxa, les frictions sèches ou spiritueuses, l'électricité, le cahotement en voiture, l'usage du cheval. Les compresses alkoolisées, les eaux thermales minérales, sur-tout en douches sont également indiquées. On s'est bien trouvé quelque-

fois des purgatifs violens, unis aux toniques, dont l'association, produisant deux actions différentes, imprime une perturbation dans le système, et peut causer une secousse salutaire. Mais cette méthode perturbatrice [*oo*] demande une pratique exercée et la plus grande discrétion dans son emploi, qui ne doit être tenté qu'après l'essai sans succès de la méthode rationelle. C'est dans ces cas que l'empirisme est invoqué par la médecine désespérée de l'inutilité de l'application d'une théorie raisonnée.

On a nommé hémiplégie la paralysie qui attaque seulement la moitié du corps. Le côté affecté est d'une couleur livide, et quelquefois gonflé par l'afflux inégal du sang qui y abonde sans communiquer d'élasticité aux vaisseaux qui le reçoivent. Cette cessation de réaction dégénère quelquefois en gangrène. L'hémiplégie succède assez souvent aux attaques d'apoplexie ou de goutte. Son traitement est le même que celui de la paralysie entière et admet la même distinction.

Il est en outre des paralysies locales qui demandent chacune un traitement approprié trop long à exposer ici. D'ailleurs cette maladie est de celles où l'inaction tue, et où l'intervention d'un médecin actif et intelligent est nécessaire Il nous suffira de dire qu'il faut associer aux sti-

mulans locaux le traitement général, et que les paralysies des extrémités sont bien plus guérissables que celles fixées sur les organes intérieurs, tels que le gosier, la langue, l'estomach, la vessie, les spincters, le diaphragme, le cœur (Hyérophile prétendoit avoir observé cette dernière). Une violente passion peut guérir comme causer une paralysie, et l'on connoît l'histoire du fils de Crésus, dont la piété filiale délia, dans un moment de danger pressant de son père, la langue enchaînée par la paralysie, depuis sa naissance.

Enfin, il est des paralysies tellement irrégulières qu'elles offrent, réunies, les symptômes actifs et passifs dans le même individu, et Schenkius et Bauhin nous ont transmis l'observation d'un jeune paralytique qui avoit le côté droit agité de convulsions, et le gauche dans un relâchement complet. Un tétanos survenu à la suite d'une blessure d'armes à feu sur un hémiplégique dans la dernière campagne, a reproduit ce phénomène. Ce court exposé démontre de quelle importance il est de reconnoître l'espèce de la paralysie pour lui approprier un traitement convenable.

7. *Asphyxie*. On entend textuellement par ce mot, la privation du pouls (du mot grec σφύξις

pouls, et de l'*A* privatif *sans*). C'est en effet une intervention subite du mouvement circulatoire du sang, de la respiration et du sentiment ; enfin, de l'exercice de toutes les forces du corps et de l'esprit. A la différence de l'apoplectique, l'asphyxié n'a point de râlement stertoreux, et n'a plus de pulsations artérielles ; sa différence des affections convulsives est bien marquée par la souplesse que conservent les articulations, qui ne se roidissent même pas par la mort. Il est vrai qu'on se hâte peut-être de préjuger la cessation de la vie dans cet état, et plus d'un tombeau a étouffé les cris de désespoir d'un malheureux qui s'est réveillé dans les bras glacés de la mort. La distinction du médecin philantrope *Verdier* nous a paru juste, et nous voudrions seulement qu'il eût nommé *décès* et *trépas* les deux nuances qui expriment la différence de l'état de l'homme qui vient de quitter la vie ou qui en offre l'apparence, d'avec celui qui a franchi le seuil irréméable des portes de la mort, et dont l'arrêt est irréméable. Dans le premier cas, un homme ne seroit que *décédé*, et on tenteroit sur lui tous les moyens de le rappeler à la vie, tant que la corruption ne lui auroit pas imprimé son cachet de mort. Dans le second, il seroit déclaré *trépassé*, et rendu à la terre aussi-

tôt que les signes de la décomposition se seroient établis. La putréfaction est le seul symptôme certain de la mort. Mais il est un état intermédiaire entre l'exercice des fonctions actives de la vie et l'exercice passif des lois de la mort; enfin, entre la mort apparente et la mort absolue; c'est le crépuscule qui précède la nuit. Nous publierons peut-être, à la fin de ce volume, si la carrière qui s'agrandit sous nos pas à mesure que nous la parcourons, nous en laisse le temps et l'espace, un projet sur les moyens d'obvier à toutes les inhumations précipitées, dont nous avons remis, il y a longtems, le manuscrit à M. le Préfet de la Seine, qui y a puisé peut-être l'idée de la constatation des décès, moyen encore insuffisant quand il est isolé.

Bichat a le premier divisé l'asphyxie en deux classes, 1.° par défaut d'air respirable; 2.° par introduction dans les poulmons d'un fluide délétère, ou d'un liquide particulier, tel que l'eau chez les noyés.

C'est à la première classe que se rapportent l'absence de l'air par la machine pneumatique, ou par la strangulation, le séjour prolongé dans un air non renouvelé. L'immersion, la présence d'un corps étranger dans l'œsophage comprimant la trachée artère, les gaz méphiti-

ques appartiennent à la seconde, et parmi eux nous comprenons le gaz acide-carbonique, produit par la combustion du charbon ou substances analogues, et par les liqueurs en fermentation, le gaz hydrogène sulfuré des fosses d'aisance, des sépultures, les divers gaz qui s'exhalent des caves, et généralement des lieux où l'air ne peut se renouveler. Nous parlerons d'abord de cette asphyxie parce que l'autre offre des phénomènes plus compliqués.

Il paroît que dans l'asphyxie, le sang rouge, mis en contact dans le poulmon avec l'air azotique que retient ce viscère ou les gaz méphitiques qui y sont introduits, perd ses qualités vitales et stimulantes, devient noir et répand avec sa circulation expirante, la mort dans toutes les parties ; la couleur noirâtre que prennent successivement la peau de la gorge et celle du corps des pigeonneaux qu'on asphyxie par la strangulation, ne laisse aucun doute sur cette vérité qu'atteste encore l'autopsie des cadavres asphyxiés dans lesquels on ne trouve de sang rouge nulle part, et tous les vaisseaux artériels et veineux gorgés d'un sang noir et fluide.

L'asphyxie est d'ailleurs si peu la mort réelle, que plusieurs animaux en éprouvent une annuellement, et passent plusieurs mois dans une som-

nolence léthargique, pendant laquelle la vie semble se retirer des organes de la vie animale pour se réfugier dans ceux de la vie organique, et c'est ainsi qu'on peut expliquer la vie latente des hirondelles, de la marmotte, des vorticelles, des tardigrades, des larves ou chrysalides, enfin, de ces êtres étranges qu'on trouve enfermés dans des blocs séculaires de marbre ou dans des troncs d'arbres centénaires.

Nous avons dit que l'asphyxie peut être occasionnée par différentes causes, des vapeurs méphitiques, des gaz suffoquans, la submersion, la strangulation. Quelques enfans naissent asphyxiés.

Les vapeurs méphitiques sont celles qui stagnent dans les lieux contenant des principes délétères, et où des ouvertures n'établissent point des courans d'air bon à respirer et à entretenir la combustion d'un flambeau. Cette dernière épreuve est la plus sûre et la plus facile, et sans autre connoissance chimique, l'homme du peuple peut, avant de descendre dans une caverne, dans une carrière, dans une mine, dans une cave fermée depuis long-tems, dans une fosse d'aisance, s'assurer de l'innocuité de l'air, en y introduisant une lumière. Si elle s'éteint, qu'il se garde bien de pénétrer plus avant, la mort est là. En donnant ce conseil nous ne devons pas laisser

ignorer que cette épreuve ne doit être faite qu'avec circonspection. Par exemple, dans les fosses d'aisance il s'élève ordinairement du gaz hydrogène sulfuré dont l'inflammabilité est telle que l'ancienne chimie avoit emprunté de cette propriété le nom qu'elle lui avoit donné. Or, ce gaz s'enflammant subitement, s'il est mêlé à une suffisante quantité d'air atmosphérique, opère une détonation dangereuse, et l'on en cite des exemples; une lanterne, en isolant en quelque sorte la lumière, peut la dérober au contact trop immédiat du foyer inflammable, et assurer de même l'expérience sans offrir le même danger; mais il est sur-tout très-imprudent de semer du papier enflammé dans ces profondeurs, comme le font quelques ouvriers pour reconnoître l'état des lieux. Plusieurs souterrains creusés par la nature offrent les mêmes émanations connues sous le nom de moffetes, tels sont la *Grotte du chien*, près de Naples. Mais sans pénétrer dans les entrailles de la terre, l'homme en société est exposé journellement à des gaz suffoquans, tels sont ceux qui s'échappent des cuves de vin, de bierre, de cidre, etc. en fermentation, telles sont les vapeurs qui s'exhalent du charbon allumé, et les fastes de la médecine sont remplis d'exemples trop multipliés de ces accidens, et des conseils

vainement donnés pour les prévenir. Plusieurs médecins philantropes ont publié des traités sur ce sujet intéressant, et cependant l'art n'a point encore un mode de secours universel et applicable dans tous les cas par les premiers témoins de l'accident : le premier remède est l'air libre, l'aspersion d'eau froide et le breuvage d'une eau acidulée de vinaigre qu'on trouve à-peu-près partout. Des frictions sur le col et la poitrine peuvent faire cesser les contractions convulsives des muscles de la face, qui, rapprochant les mâchoires, empêchent souvent de faire pénétrer le liquide dans la bouche. Nous préférerions l'eau nitrée dont la base est réellement productrice d'air éminemment oxigéné. Des sternutatoires, des odeurs pénétrantes, telles que l'ammoniaque, le gaz acide muriatique, le massement, l'insufflation d'air dans les bronches, la bronchotomie même, l'eau salée et non l'émétique, donnée comme stimulant de l'estomach (1); les lavemens d'eau

---

(1) Morgagny blâme l'usage des émétiques dans la plupart des attaques d'apoplexies, parce que le vomissement augmente la congestion du sang vers le cerveau, et nous partageons son opinion dans le cas d'apoplexie par des vapeurs méphitiques. La fumée de tabac, par le fondement, a le défaut de détendre les intestins et l'estomach, et

marinée, et non les fumigations narcotiques de tabac, l'étincelle électrique sont autant de moyens indiqués par l'art et supplétifs les uns des autres. Si l'on ne peut retirer l'asphyxié du lieu où il est, il est essentiel de sanifier promptement cet endroit, tant pour le malade que pour ne pas voir tomber rapidement dans le même état ceux qui lui portent des secours, et le moyen est aussi simple que facile à trouver par-tout. Il consiste à répandre, dans le lieu méphytisé, de l'eau fraîche, qui, en se volatilisant, livre son oxigène et neutralise les gaz malfaisans. La saignée de la jugulaire, en dégorgeant directement le cerveau, peut rétablir le cours de la circulation, des pressions alternatives sur les côtés, tendent également à rappeler le jeu des poulmons, mais de tous les moyens, le seul héroïque, c'est l'air pur et froid. Nous pensons que la vapeur de l'eau dirigée dans la poitrine, seroit d'un grand secours, mais il faudroit un appareil qui remplît cette indication.

Winslou, Bruhier, Morgagny, Portal, Fine,

---

d'augmenter l'affaissement du poulmon, en refoulant le diaphragme sur la poitrine. Le problême à résoudre pour la cure de l'asphyxie, est celui-ci : conserver ou rendre la chaleur, redonner le mouvement au pendule de la vie.

Favre ont proposé divers moyens. Ils tendent tous à introduire, dans les cellules pulmonaires, l'air dont elles sont privées, pour changer la nature altérée du sang, en lui rendant son oxigène. Un professeur de Paris a renouvelé sérieusement et comme de lui, la proposition faite par Wepfer, Hopffenstock, Senac, Haller et Portal, d'insuffler de l'air dans les bronches ; mais malgré que ce dernier ait judicieusement observé que: « le tuyau à vent introduit dans la bouche » et parvenu vers la base de la langue, déprime » l'épiglotte et bouche la glotte, qu'alors le vent » ne peut s'insinuer en aucune manière dans les » poulmons, mais qu'il parvient dans les voies » alimentaires qu'il gonfle », M. Chaussier, que quelque érudition anatomique auroit dû défendre de telles erreurs, n'a pas craint de proposer « une » canule allongée, cylindrique, évasée à une » extrémité, étroite, courbée, applatie à l'autre, » garnie à sa courbure d'une lame d'éponge ou » d'agaric, dont on introduit le bec dans le la» rynx, et qu'on enfonce jusqu'à ce que l'éponge » appuie sur son ouverture » ; et l'on propose sérieusement un tel moyen comme populaire, on dépose l'instrument pour l'usage dans la boîte fumigatoire, au risque que le premier venu, confondant deux canaux aussi voisins que l'œsophage

et le larynx, donne une tympanite d'estomach et opprime encore les poulmons au lieu de les distendre, et laisse à l'opéré, s'il a le malheur de revenir à la vie, une dépression de la glotte telle qu'il ne pourra plus avaler sa salive sans risquer d'éprouver des convulsions ! Les seuls moyens d'insufflation sont comme l'a indiqué Portal, l'introduction d'une sonde élastique par une ouverture pratiquée à la trachée artère, et ce moyen est le plus sûr; mais comme la certitude de rappeler un asphyxié à la vie est très-aléatoire, on est retenu par la crainte de laisser croire au peuple, en cas de non succès, que le malade est mort *d'avoir eu le cou coupé*, et de passer pour son assassin ; ou bien l'introduction d'un tuyau dans une des narines, en ayant soin de fermer l'autre et la bouche, puis on souffle dans ce tuyau; l'air s'insinue alors dans la glotte constamment ouverte chez les asphyxiés, et passe par la trachée artère dans les poulmons. Son action sur cet organe est tel que Wepfer assure avoir ranimé momentanément plusieurs morts par ce procédé, qui semble produire, sur le mécanisme du corps humain, le même effet que la main sur le pendule d'un horloge dont le ressort est détendu (1).

---

(1) *Quandò homo perfecte sanus sub aquam demergi-*

L'asphyxie, par les vapeurs méphitiques, a cette différence avec celle produite par la submersion, que dans lapremière la chaleur corporelle se maintient long-tems (1), au lieu que dans celle par submersion le calorique s'est en partie réfugié au centre, en partie évaporé en se mettant en équilibre avec les molécules aqueuses environnantes; aussi dans la première on ne risque point, et il est même utile d'exposer l'asphyxié à l'air libre et même froid, sur la neige, sans vêtemens, (et les exemples de succès de cette pratique sont innombrables), au lieu que dans la seconde, l'approche du feu ou un lit bien chaud, un bain chaleureux offrent un moyen très-

---

tur, mortuus est perfectè, similis boni horologii in quo omnia perfecta sunt... reddite motum incipiet vivere. Boerh.

(1) Portal a vu, en 1764, à Montpellier, une femme tuée par le tonnerre, qui conserva pendant vingt-quatre heures des couleurs vives au visage, une flexibilité excessive des membres et une chaleur du corps plus grande qu'elle ne l'est pendant la vie. M. Chaussier, alors chirurgien à Dijon, publia, en 1776 (12 avril) dans la Gazette de France, une observation analogue, sur une femme asphyxiée, à Falaise, et cita un asphyxié encore chaud dix-sept heures après sa mort. L'*opacité interdigitaire*, regardée par quelques physiologistes comme un symptôme de mort, n'existe point chez les êtres asphyxiés par les vapeurs méphitiques.

propre à ranimer l'étincelle de vie prête à expirer. Dans l'ordre des remèdes propres à combattre les vapeurs méphitiques, on doit comprendre également ceux convenables dans le cas de gaz suffoquans, parmi lesquels la vapeur de charbon tient le premier rang. Un phénomène assez singulier dans l'asphyxie par le charbon, c'est l'appétence qu'éprouve le malade en recouvrant le sentiment, à boire et flairer le vinaigre (1). Nous ne faisons cette réflexion que parce que nous avons la conviction que la nature nous a donné dans nos goûts un guide sûr vers ce qui nous est favorable, et que nous profiterions bien mieux de cet avantage si nous suivions plus notre instinct que notre esprit. Au reste, les vapeurs méphitiques privent très-rapidement du sentiment, si elles sont lentes à priver de la vie;

(1) Cet avis de la nature devroit être suivi par ceux qui s'occupent de travaux où l'emploi du charbon expose à l'asphyxie, tels que les cuisiniers, les boulangers, les plombiers, les forgerons, les hongroyeurs, etc. l'application du procédé du savant et ingénieux chimiste *Curaudeau*, à l'art de ces derniers, a le mérite de l'économie, d'une fabrique meilleure, d'une manutention plus sûre et de la salubrité. C'est à mon honorable ami, M. Cadet, qu'on doit la première exploitation de cette heureuse idée dans cet art.

la mort qu'elles donnent est extrêmement douce; et si l'on observe d'abord quelques mouvemens convulsifs, ils sont mécaniques, et cessent du moment que l'asphyxie a lieu, pour faire place à un calme ravissant. Portal rapporte l'expérience confirmée par tous ceux qui ont subi ou observé ces accidens, que les animaux soumis à l'asphyxie par le méphitisme carbonique semblent passer de l'état violent où ils sont d'abord, à celui d'un bien-être inexprimable. Des oiseaux ont été entendus chanter quelques instans avant la mort; ils paroissoient, dit-il, alors dans une espèce d'ivresse, vacillant un instant sur leurs pattes et tombant doucement sur le côté. L'asphyxie par la braise présente sur-tout ce symptôme, et le suïcide a, pour cette raison, souvent choisi à Londres, cette porte pour sortir de la vie, comme on a vu un duc de Clarence choisir pour tombeau un tonneau de malvoisie.

L'asphyxie par la vapeur des liqueurs en fermentation, est due au dégagement du gaz acide carbonique, s'élevant des cuves ou même des tonneaux pleins de vin, bierre, cidre, etc. récemment faits et déposés dans des endroits clos. La prudence invite à ne jamais entrer dans ces celliers sans faire l'épreuve de la bougie. Si elle s'éteint, n'entrez pas sans avoir renouvelé l'air,

en laissant la porte ouverte et en faisant ouvrir, à la hâte, un jour correspondant. Si le gaz délétère a déjà agi sur un des assistans, au lieu de l'enfermer dans un lit bien clos, où l'air ne circulant point, n'apporte point un nouvel oxigène aux poulmons saturés de gaz acide carbonique, exposez-le au grand air, agitez-le, faites-lui respirer des sels et boire un oxicrat légèrement nitré. Il faut même continuer l'usage de ce breuvage, et tenir un régime végétal et un exercice actif pendant quelques jours, pour combattre la disposition maladive que cet accident peut avoir laissée, en ne perdant point de vue que la médecine la plus sûre consiste plutôt dans l'emploi des préservatifs que dans celui des médicamens. Par cette raison nous proposerions d'exposer, dans les celliers, une terrine vernissée contenant de l'ammoniaque liquide qui, par son évaporation habituelle, absorberoit continuellement le gaz acide carbonique, toujours en exhalaison, et attesteroit sa vertu préservative en formant du carbonate d'ammoniaque (craie ammoniacale) flottant par flocons dans l'air, ou se déposant sur les parois des murs. La précaution de verser de tems en tems de l'acide sulfurique sur du nitrate de potasse (de l'huile de vitriol sur du nitre, ou même sur du sel de cuisine) suivant

l'ancien procédé du docteur Schmidt, rempliroit la même indication.

Quant au méphitisme des fosses d'aisance, la chimie, occupée du soin d'améliorer le sort des malheureux occupés à ces travaux rebutans, vient d'éprouver avec succès que l'emploi du gaz acide muriatique suroxigéné neutralise les émanations d'hydro-sulfure d'ammoniaque qui s'élèvent de ces foyers de corruption, et ce moyen préparatoire a le mérite de permettre d'y pénétrer sans danger, mais l'art n'a point encore trouvé de spécifique particulièrement approprié à leur asphyxie et propre à rendre à-la-fois aux poulmons un air vital et un moyen infaillible d'excitation rapide pour le lui faire élaborer. Il est un agent dont la découverte avoit excité l'enthousiasme général, qui occupe à peine aujourd'hui quelques savans silencieux et modestes, et dont il semble qu'on devoit attendre ce bienfait, c'est le galvanisme, dont l'action mécanique, dirigée sur l'excitabilité musculaire, doit ranimer le mouvement suspendu et rallumer de proche en proche les semences cachées de la vie, ainsi que le choc du fer fait jaillir du caillou les semences de feu que son sein receloit. Du contact galvanique dirigé naîtroit l'excitabilité, comme de celui d'un oxigène énergique l'excitation, et de ces deux

moyens combinés, dont l'un éveilleroit l'organe assoupi, et l'autre lui présenteroit le *pabulum vitæ*, résulteroit le retour à la vie.

Ce n'est pas sans raison que Bichat avoit reconnu deux classes d'asphyxie, et l'on conçoit en effet que la nature doit se comporter autrement, en raison des diverses causes de l'asphyxie. Nous allons parler de celles mécaniques, telles sont la submersion et la strangulation.

La submersion (1). Aussitôt qu'un homme est retiré de l'eau, si l'on reconnoît qu'il n'y a pas passé un tems d'une telle durée que la décomposition ait pu avoir lieu, si les traits ne sont pas très-altérés, s'il n'est pas démesurément enflé, s'il n'exhale point une odeur cadavéreuse, s'il n'a pas de blessure emportant lézion des organes, on le déshabille promptement, en coupant les vêtemens s'ils sont difficiles à enlever, on l'étend horisontalement près du feu, s'il est possible, on l'incline doucement de manière à faire évacuer les mucosités qui remplissent les bronches, et dont on facilite la sortie par des pressions graduellement exercées, depuis la poitrine et le cou,

(1) Consultez les ouvrages de Haen, (rat. med.) Goodwin, Haller, Louis, Desgranges, Walter, Winslou, Evers, Bruhier, Morgagny, Senac, Portal, Faissole et Champeaux, et sur-tout l'excellente dissertation de Pierre Fine.

en remontant vers la bouche. On relâche ainsi doucement les mâchoires, qui ordinairement sont très-rapprochées; on enveloppe le corps dans une couverture bien chaude, ou, si l'on peut, dans une peau de mouton tué à cet effet; on fait sur tout le corps des frictions avec des flanelles chaudes, et saupoudrées de sel marin impalpable, en observant de les changer toutes les fois qu'elles sont devenues humides ou froides. On n'admet dans l'endroit que quelques personnes absolument nécessaires, au nombre de six au plus, et on laisse les portes et les fenêtres ouvertes, si la pièce est échauffée, ou l'on court le risque d'avoir un air méphitisé. On introduit, dans la bouche du noyé, quelques grains d'émétique et quelques cuillerées d'eau chargée de sel, sur-tout s'il vient de manger, circonstance la plus fatale en pareil accident; on expose sous son nez, et même l'on introduit dedans avec une plume, de l'alkali volatil, pour irriter la membrane pituitaire, on peut même, en cas de longue torpeur, en faire avaler une cuillerée à café. On en frictionne toute la poitrine. On remue fréquemment, mais doucement, le noyé, et sans l'agiter violemment, de manière à offenser les organes, comme nous l'avons vu pratiquer dans quelques corps-de-garde, où les boîtes fumigatoires et la canule de M. Chaussier ont tué des

individus qui, abandonnés à la nature, auroient recouvré la vie (1). On se gardera bien d'employer cette fatale canule, et nous en avons expliqué la raison, ainsi que ces lavemens de fumée de tabac avec lesquels on pourroit plutôt causer que guérir une asphyxie, parce que, contenant éminemment de carbone et de principes narcotiques, cette fumigation, absorbée par la membrane muqueuse des gros intestins, porte dans tout le système de nouveaux effets stupéfians. On introduira dans les poulmons, par les narines, de l'air atmosphérique, au moyen d'un soufflet dont le tube sera terminé par une canule de gomme élastique, longue de douze à treize pouces, ayant deux yeux sur ses parties latérales, et qui, dessinant les

---

(1) Le 15 avril 1774, un jeune paysan, vigoureux, tomba dans l'eau pendant les grands froids, et y resta une heure. Au bout de ce tems, on le tira de l'eau froide, roide et ne donnant nul signe de vie. La crainte alors de la justice (usage barbare heureusement réformé) qui interdisoit tout secours avant l'arrivée de ses suppots, fit abandonner le malheureux sur la neige; *au bout de quatre heures* arrivent les officiers de justice, dont la marche toujours grave et compassée, dit Pierre Fine, qui rapporte le fait, eût laissé au noyé le tems de mourir, si la nature n'eût pourvu autrement à ses jours. En effet, pendant toutes ces formalités, le noyé abandonné sur le rivage revint de son asphyxie. (*Gazette de Santé*, *mai* 1774).

sinuosités nasales, ira s'aboucher très-facilement et en *anche* à la glotte et non la franchir, au péril de fermer ou de prévenir l'épiglotte. Cette canule aura de deux à trois lignes de diamètre, et sera armée d'un stilet solide recourbé comme un algalie pour homme ; à son extrémité s'adaptera le tuyau du soufflet. Pour assurer mieux encore la pénétration de l'air insufflé dans la trachée et non dans l'œsophage, on comprimera avec les doigts le cartilage thyroïde pendant l'insufflation, ce qui interceptera le passage dans le canal alimentaire, en évitant de presser les parties latérales, de peur de gêner la circulation dans les troncs des vaisseaux sanguins ramifiés dans cette partie, et d'augmenter l'engorgement sanguin du cerveau (1). Si les poulmons s'élèvent, on rappelera leur jeu par de légères pressions alternatives propres à rappeler l'élasticité des côtes, et même on pourroit accélérer ce mouvement oscillatoire en appliquant, de chaque côté, de larges tampons semblables aux balles d'impri-

(1) Avouons que plus simplement, de l'air insufflé dans la bouche seulement, en ayant la précaution de boucher les narines, prendroit tout naturellement la route du larynx, dont le passage est ouvert, et n'offriroit pas du moins le danger de faire certainement fausse route, comme par le procédé de M. Chaussier, si par erreur la canule a été plongée dans l'œsophage.

meur, enduits d'une substance très-tenace, et qui, adhérant fortement à la peau, souleveroient les côtes et rappeleroient mécaniquement l'élévation et l'abaissement successifs de poulmons. On injecteroit des lavemens chargés de sel et animés de quelques gouttes d'acide sulfurique. On peut insuffler, dans les narines, un peu d'œther sulfurique ou d'alkali volatil, et mettre dans la bouche un peu d'eau de Cologne pure. Pendant ce tems, d'autres personnes intelligentes frictionnent de bas en haut, massent, pétrissent tout le corps, en trempant leurs mains dans la teinture de cantharides, ou l'eau de mélisse, ou l'eau-de-vie, ou le vinaigre. Souvent on oublie de frotter le dos sans penser qu'une aussi grande surface a besoin d'être échauffée proportionnellement au reste du corps; on risque ainsi de perdre le fruit de ses peines, et nous ne devons pas laisser ignorer qu'il y a plusieurs exemples de retour à la vie par la simple friction de la plante du pied avec une toile de crin pénétrée d'une forte saumure, longuement prolongée. Les brosses peuvent remplacer la flanelle et la toile; la flagellation est encore un bon stimulant. Si l'on soupçonne une adhérence de l'épiglotte ou quelque corps étranger dans la trachée artère ou le larynx, on ne doit pas hésiter à ouvrir ces

canaux aériens en faisant la section horisontale entre les cartilages pour introduire directement l'air dans les poulmons. Si l'on pouvoit se procurer du gaz oxigène, selon le procédé de M. Favre, on le préféreroit à l'air atmosphérique. Si le malheureux donne quelque signe de vie, il ne faut ni se troubler ni rallentir ses soins, mais on applique sur les côtés de la poitrine, des ventouses scarifiées bien préférables à une saignée qui, si elle facilite d'abord le retour de la circulation, enlève un fluide précieux dépositaire d'un *aura vitalis*, dont on ne peut être trop économe en ces instans critiques. On le couche dans un lit bien chaud, on lui fait prendre quelques cordiaux dont on continue l'usage jusqu'à l'entier rétablissement. Le vin vieux chaud et sucré est le meilleur cordial.

Au reste, quel que soit le tems pendant lequel un individu aura été submergé, et sur-tout quand on ignore l'intervalle de ce tems, tout engage à ne pas refuser l'administration des secours, à moins que le noyé n'ait reçu des blessures graves, ou n'offre des signes certains de mort (et l'odeur cadavéreuse est le seul incontestable) (1), de

(1) Pierre Fine a observé que la peau fortement frottée par des flanelles, devenoit aussi dure que la corne chez les individus morts, et prenoit une couleur jaunâtre, tan-

même que l'on doit insister long-tems sur leur administration, malgré leur inefficacité pendant les premiers instans. De cinquante-trois submergés rappelés à la vie dans l'espace d'un an et demi, et cités dans la troisième partie des Mémoires de la société d'Amsterdam, un avoit demeuré plus d'une heure sous l'eau, plusieurs une demi-heure et un quart-d'heure. Pierre Fine cite, page 28, un M.r Charrest rappelé à la vie après une submersion de trois heures, au mois de janvier 1740. Il est des organisations chez lesquelles l'oblitération incomplette du trou ovale, ou la plus grande irritabilité du cœur, peuvent retarder l'asphyxie, de même qu'il en est dont l'excitabilité ne se réveille que par des secours très-prolongés. Il y a des exemples de succès au bout de quinze heures seulement, et s'il s'agissoit d'un des miens, je les continuerois jusqu'à la rigidité complette des articulations et un commencement

---

dis que chez les personnes rappelées consécutivement à la vie, elle s'irrite, s'enflamme, s'effleure, phénomènes qui tiennent tous à la vitalité. La putréfaction, seul signe certain, n'a pas besoin d'être poussée jusqu'à l'alkalescence, pour décider à discontinuer l'administration des secours, mais au premier degré de fermentation, qui est l'acescence ou odeur d'aigre accompagnée d'une humeur gluante, fixée sur la peau, dont les miasmes sont sans danger pour les vivans, on peut les cesser sans être coupable d'insouciance.

d'odeur cadavéreuse. Il y a espoir tant qu'il y a intégrité du cerveau, du cœur et des poulmons dans leurs rapports, en supposant que les fluides ne sont ni pervertis ni épuisés.

Le résultat d'une asphyxie éprouvée est d'affoiblir les facultés physiques et morales. Elle dispose par conséquent aux affections passives, au scorbut, à l'hipocondrie, à la manie, aux fièvres putrides, dont on prévient l'invasion par un régime alimentaire et médicamenteux actif, le vin, le kinkina, l'opium, les bains chauds, les mixtures aromatiques, l'exercice du cheval, la danse, la marche, etc.

Enfin, l'asphyxie se rencontre quelquefois chez l'enfant nouveau né, à raison de la pression de la trachée artère à son passage aux portes de la vie, ou par quelques mucosités obstruant les conduits aériens. Des aspirations dans la bouche de l'enfant suffisent pour enlever ces substances écumeuses, comme l'insufflation dans les bronches et des frictions spiritueuses sur le corps, l'effusion d'une petite quantité de sang du cordon ombilical, l'agitation du corps, le chatouillement des narines et de la plante des pieds, l'application continuelle sur une des surfaces du corps, et sur-tout sur le dos, de linges chauds, en promenant sur les autres parties avec rapidité des linges brûlans, mais en

évitant de les laisser reposer assez de tems sur la peau pour y causer des brûlures, suffisent pour faire cesser cet accident peu dangereux, mais qui le deviendroit s'il étoit prolongé. On a pratiqué avec succès, contre cette asphyxie, l'immersion du cordon, et même du placenta extrait, dans une cuvette remplie de vin chaud, en faisant sur le corps quelques lotions d'eau-de-vie foible et chaude.

Nous n'avons point parlé de l'asphyxie qu'on éprouve dans les grands froids, et dont l'effet est si subtil et si impérieux qu'une pente invincible entraîne à un état soporeux qui n'est pas sans quelque charme, mais dont l'attrait trompeur conduit à la mort, si l'on a le malheur d'y céder (1). Peut-être au reste cette mort seroit-elle très-tardive ou n'arriveroit-elle point tant que la température seroit glaciale, et l'homme éprouve-

---

(1) Cette somnolence a lieu dans les régions éthérées, si l'on en croit les aéronautes Zambeccari, Blanchard et Garnerin, qui ont éprouvé un froid excessif dans leurs ascensions; et c'est pour en prévenir le funeste effet dans les montagnes que la charité avoit édifié, que la Providence, sous les traits de Napoléon, a relevé les asyles du Symplon, dont les pieux cénobites ne se bornent pas à recevoir les voyageurs, mais vont, bravant les orages et les précipices, chercher des hôtes sous la neige qui les recèle.

roit-il seulement une suspension apparente de circulation, comme les loirs, les marmottes, les ours du Canada, chez lesquels la vie, retirée dans ses organes intérieurs, se réveille avec le retour du printems. On a des exemples d'êtres qui, asphyxiés dans des éboulemens de carrière ou des avalanches, n'ont été rendus à la vie et à la lumière qu'après plusieurs semaines. Le seul remède à cette asphyxie, qui résulte de l'action sédative du froid et de la suspension des transpirations pulmonaire et cutanée, est l'acte ferme de la volonté et un exercice vigoureusement opposé à cette somnolence, l'usage de quelque spiritueux et le feu, dont le calorique s'oppose à la coagulation des liqueurs stagnantes par l'âpreté de la saison. C'est avec la plus grande précaution qu'il faut approcher du feu ceux que l'asphyxie a tellement frappés qu'ils ont quelques parties gelées. La paralysie ou la gangrène sèche s'emparent facilement sur-tout des extrémités, si l'on n'a la précaution de les exposer dans une eau glaciale, puis froide, puis tempérée, puis tiède, et graduellement jusqu'à ce que le sentiment et le mouvement y renaissent spontanément. Cet accident arrive souvent dans les glacières de la Suisse. La raréfaction du sang cause le même phénomène dans les pays enflammés par un soleil ardent;

ainsi en Egypte et en Asie les vents brûlans du désert tuent les animaux qui y sont exposés, et qu'un instinct précieux engage à se dérober à ses malignes influences, en plongeant promptement leur nez dans le sable humide ou derrière un buisson, s'il s'en trouve. Le remède le plus sûr est dans l'usage d'eau fraîche animée de citron, de vinaigre ou d'eau-de-vie. L'immersion ou l'aspersion d'eau froide est un spécifique puissant, et nous croyons que la limonade minérale, préparée avec l'acide sulfurique, réussiroit très-bien dans cette occasion.

Strangulation. Tous les remèdes proposés pour la submersion sont applicables à la strangulation, seulement nous croyons la saignée plus indiquée, et nous pensons que celle à la jugulaire est préférable pour désemplir plus promptement les vaisseaux de la tête, et dégorger les sinus frontaux. Slover fit une incision à la trachée-artère d'un homme qui étoit resté pendu pendant vingt-neuf minutes, et lui souffla, par une canule, de l'air dans les poulmons. Au bout de vingt minutes, le sang jaillit et le pendu ressuscita. (*Pia. part.* 4. *pag.* 124—177).

On nous pardonnera d'avoir donné cette étendue à l'article *asphyxie*, mais nous y avons été conduits par la certitude de l'ignorance des cam

pagnes sur cette matière, et la multiplicité des accidens, ignorance qu'entretient l'emploi des boîtes fumigatoires, dues à la bienfaisance de l'immortel Pia dont les lumières n'égaloient point la philantropie. Ce paragraphe contient en même tems des notions sur toutes les affections soporeuses ou léthargiques, qui ne peuvent que faire germer le desir de l'instruction chez les lecteurs qui les méditeront avec autant d'attention que nous en avons mis à les rédiger.

Léthargie. La léthargie est un état soporeux avec diminution de sentiment et de mouvement volontaire, délire obscur et fièvre légère. La couleur du visage n'est pas très-altérée, la respiration n'est pas très-comprimée, le malade répond quand on le réveille, ce qui distingue la léthargie de l'apoplexie et du carus.

Les personnes grasses, d'une constitution passive, vivant dans un air épais, dans les délices de la table, qui ne font point d'exercice, qui ont éprouvé des suppressions subites d'évacuation, telles que des hémorroïdes, ou d'habitudes journalières, comme l'usage du café, du tabac, du vin, de la pipe; ceux que minent des passions sourdes, telles que l'envie, qui ont le col court, en un mot, les vieillards et les enfans sont les plus sujets à cette maladie. Nous ne nous éten-

drons pas beaucoup sur cette affection, après ce que nous avons dit avec détail sur ses analogues, et nous renverrons pour le traitement à celui sur-tout indiqué pour les apoplexies, le carus et le coma. Les saignées, l'émétique en lavage, l'abstinence, les vésicatoires, les bains froids, si la maladie est due à une nourriture trop succulente; un régime tonique et nourrissant, des bains chauds si elle est due à des abstinences excessives, le retour à des habitudes rompues, tel est en abrégé le système curatif à suivre dans une maladie qui reconnoît autant de causes différentes, et nous aimons à faire ici la remarque que le malade étant susceptible de quelque attention, s'il est vivement sollicité, n'oppose point l'inertie complette qu'offrent les autres maladies soporeuses, telles que l'apoplexie ou la résistance convulsive que présentent les maladies d'irritation nerveuse.

§. IV.

Quatrième degré. — Lézion de sentiment.

Nous comprendrons, sous ce paragraphe, les affections nerveuses qui, suspendant l'exercice des facultés, portent une atteinte plus particulière à la constitution de l'individu, et laissent des traces

indélébiles de leur influence, au point de faire décider leur incurabilité, telles sont l'épilepsie, l'hydropisie, l'empoisonnement par les substances stupéfiantes, toutes causes plus ou moins énergiques de lézion du sentiment. Dans ces maladies, la médecine impuissante n'a rien décrété de curatif, et n'emploie que des palliatifs à la différence des affections nerveuses précédentes dont quelques-unes, même avec perte de sentiment, ne sont pas jugées irrémédiables. Nous allons en indiquer le traitement sans les renfermer dans un ordre commun, chacune d'elles ayant des symptômes très-différens, et leur coordination ne résultant que de la gravité et non de la ressemblance de leurs signes indicateurs.

Nomenclature médicale : *Epilepsie* (1).

Expression populaire : *Haut-mal. Mal caduc.*

---

(1) *Musculorum convulsio cum sopore*, *Cullen. Gen. Morb. p.* 164. *Epilepsia S. G.* 134. *L.* 143 *V.* 188. *Sag. G.* 24. *Boerh. Hoffm.* 1771. *III.* 9. *Junck.* 54. *Lond. med. obs. VI.* 9. *Eclampsia. S. G.* 133. *V.* 189. *Sag. G.* 240. *Eclampsiam quasi morbum acutam, ab epilepsiâ quam pro chronico habent, distinguere voluerunt Sauvagesius et Vogelius, sed ... illam ab epilepsiâ diversam esse nequaquam habere possum. Cull. Loc. cit. Morbus sacer, Sancti Johannis, etc. Morbus sonticus. Morbus Herculeus.* Les Latins l'appeloient *comi-*

Epilepsie. L'épilepsie est cette étrange affection qui, réunissant par un accord singulier l'activité convulsive à la passivité apoplectique, saisit inopinément le malheureux qu'elle attaque, le renverse, avec lézion des sens internes et externes; une écume blanchâtre sort en bouillonnant de sa bouche convulsive, ses yeux fixes semblent sortir de leur orbite, un ronflement épouvantable atteste l'oppression de sa poitrine; il s'agite, se tord les membres, contracte ses mâchoires avec un craquement de dents horrible, sa langue, ses lèvres sont teintes du sang de ses morsures, les poings fermés il se bat les flancs ou se frappe la tête contre terre; tous les sphincters se relâchent pour laisser un passage aux excrémens, aux urines et même à la semence. Son visage inondé de pleurs est rouge, et comme flagellé, et dans ses efforts impuissans il semble vouloir avaler quelque corps étranger arrêté dans sa gorge. L'accès est à peine fini qu'il revient à lui stupéfait et ayant perdu jusqu'à la mémoire de ce qu'il vient d'éprouver, en gardant seulement un sentiment pénible de lassitude universelle et exhalant de profonds soupirs quelquefois accompagnés de larmes amères.

---

tialis morbus, parce que les Romains rompoient leurs assemblées lorsqu'un d'eux y éprouvoit une attaque d'épilepsie.

L'épilepsie reconnoît plusieurs causes, mais si l'on en excepte celle qui précède la puberté, et qui se guérit souvent par son arrivée, il n'existe point de mode curatif constant de cette affection; et l'on chercheroit en vain dans le code de la médecine une méthode rationnelle de traitement. Essayons cependant de tracer quelques vues nouvelles à cet égard, et après l'exposition d'une théorie de traitement, couronné de quelques succès, indiquons un mode de soulagement palliatif. L'épilepsie est ou essentielle, (active) ou héréditaire (passive), ou accidentelle (irrégulière). Dans le premier cas, elle paroît dépendre d'un vice organique, et elle est décidément incurable, à moins qu'un accident imprévu, (une chute, une blessure) ne change la contexture de l'organe lésé; dans le second, elle est active, et si la force d'organisation de l'ensemble du système peut étouffer ce germe, on peut espérer de guérir le malade; c'est cette espèce d'épilepsie que la révolution de la puberté suffit quelquefois pour faire disparoître, en régularisant les fonctions du système nerveux; dans le troisième cas, elle est consécutive à une affection principale, et le moyen de guérison consiste à guérir radicalement la maladie qui lui a donné naissance. L'essentiel est de bien distinguer ces

trois causes, et des informations scrupuleuses, des questions intelligentes assurent le succès de cette recherche.

S'il résulte de cette perquisition, que l'épilepsie soit essentielle, organique, ce que nous appelons *active*, parce qu'elle exerce sur le reste du systême, une force d'activité insurmontable, il seroit cruel de torturer le malheureux malade en se berçant du fol espoir de découvrir et de corriger le vice organique qui cause sa maladie. Il est plus sage alors de s'appliquer à atténuer les effets, et on y parviendra par l'administration de tous les moyens passifs employés plutôt comme régime que comme médicament. Les calmans, les bains tièdes, un air humide, quelques saignées du pied, des lavemens stimulans pour porter vers les extrémités inférieures l'irritation déterminée vers le systême cérébral; des sachets de camphre, assa-fœtida et musc sous la plante des pieds, l'attention de ne jamais le contrarier, des alimens doux, de facile digestion, plutôt choisis parmi les végétaux, et sur-tout parmi les légumes herbacés, les fruits bien murs, l'eau pour unique boisson, l'usage de quelques toniques pris par intervalles, sur-tout dans les ardeurs de l'été, des lavemens habituels, un travail manuel, mais le repos de l'esprit; la continence, la privation

de toute liqueur spiritueuse ou aromatique, l'absence de toute inquiétude et de toute passion vive, les promesses de l'espérance, les consolations de l'amitié, tels sont les remèdes qu'on peut opposer pour adoucir le sort d'un malheureux, jugé assez maltraité par la nature marâtre, pour avoir des droits à des soins particuliers de ses frères. Un remède très-bienfaisant dans cette maladie, parce qu'il l'est dans toutes celles qui ont un caractère de périodicité, est le kinkina, et c'est le seul médicament que nous oserions prescrire, en l'associant au cachou et aux préparations de fer. On a vanté la pivoine, le gui de chêne, la valériane sauvage, l'opium, le musc, les alkalis, le mercure, les hydragogues, etc. Nous croyons qu'un défaut essentiel de toutes ces substances est d'irriter encore des fibres qui sont dans un état d'exaltation habituelle, et nous définirions l'épilepsie: une disposition à une sensibilité trop exquise. Remarquons même en passant, que les plus beaux génies, que les plus fortes ames ont été tributaires de cette affection; et en citant Hercule, Numa, César, Mahomet, Alexandre, Cromwel, Frédéric, Sainte-Thérèse, nous ne craignons pas d'être démentis. Le mesmérisme a jeté quelques lueurs sur la nature de ce mal étrange, qui n'ont point été recueillies, parce

que la main qui les répandoit étoit avide d'or, et parce que les ministres du dieu de la santé refusent la confiance et l'oreille à tout ce qui menace d'innovation; cependant j'ose prédire que c'est du concours de ces notions dédaignées et du galvanisme mieux connu, que résultera la guérison d'une affection qui ne demande qu'à être *dirigée* et non détruite pour prouver que celui à qui elle est échue est un être privilégié dont le sort sera alors plus à envier qu'à plaindre. A l'appui de cette opinion, qui ne semblera paradoxale qu'en l'examinant superficiellement, et qui est généralement répandue dans les campagnes, nous ferons observer que c'est cette affection qui inspira souvent les prêtresses sur le trépied sacré, si l'on en croit la description de Virgile, que l'orgasme vénérien est une rapide attaque d'épilepsie, et qu'il est beaucoup d'êtres qui ne sacrifient, sur les autels de l'amour, qu'en éprouvant un véritable accès épileptique.

Si l'épilepsie est héréditaire, ou comme nous la nommons *passive*, il faut attendre l'époque de la puberté, et seconder alors la force curative de la nature par des moyens actifs. C'est ici que les bains de vapeurs, le moxa, le cautère actuel, tel que le fer incandescent sur le sommet de la tête, le trépan même ont produit des cures merveilleuses. Dans cette espèce, l'épilepsie est

la maladie constitutionnelle, et tout doit être dirigé contre cette affection : régime, exercice, alimens, médicamens, etc. Cette épilepsie a cela de particulier, qu'elle est souvent compliquée d'imbécillité, et c'est une nouvelle raison pour adopter, dans son traitement, une méthode perturbatrice et empirique.

Si l'épilepsie est accidentelle, *irrégulière ;* le mode de traitement est subordonné à l'affection qui l'a causée, et dépend, comme on voit, de l'exactitude de l'exploration du médecin, et nous ne pouvons, dans une instruction aussi abrégée, tracer les cas divers qui compliquent cette affection symptômatique. Les lecteurs, zélateurs de l'art, trouveront, dans *Sennert*, tout ce qu'ils pourront desirer pour asseoir leur opinion et guider leur conduite à cet égard. Qu'il nous suffise de dire que l'épilepsie constitutionnelle n'a point ces symptômes précurseurs qui présagent l'arrivée de l'épilepsie sympatique, et qu'ils sont bien plus intenses. Par exemple, des douleurs d'entrailles, des selles saffranées sont les avant-coureurs de l'épilepsie qui, chez les enfans, résulte de la corruption du lait dans les premières voies, et la guérison résulte de l'usage des stomachiques et de la cessation de l'usage du lait. Si une lézion de la matrice cause ces attaques, elles

cessent par l'emploi des anti-hystériques ; si elles sont dues aux vers, par l'usage des vermifuges, etc.

Au reste, la situation de l'épileptique pendant l'accès, est très-importante, et il faut, autant que possible, la déterminer ainsi qu'il suit : l'étendre sur le côté, la tête un peu élevée, dans un lieu aéré et clair, on tâchera de placer entre ses dents un corps qui puisse résister à leur action sans les rompre, tel que du bois, du liège, du linge, afin de conserver la liberté de la respiration, l'écoulement de la salive et de l'écume, et prévenir aussi l'effet des convulsions dans lesquelles il se mord la langue, et qui sont dues sur-tout à la pénétration de la salive dans la trachée artère. Il faut le contenir sans trop gêner ses mouvemens ; du reste, n'administrer aucun remède, ni eaux spiritueuses, ni poudres sternutatoires, qui ne font qu'accroître l'orgasme. Mais aussitôt qu'il a cessé, donner quelques calmans, quelques acides légers, de l'eau froide, et paroître compatir à l'accident de ce malheureux, sans que ce sentiment de pitié ait rien d'humiliant, ou qui tienne de la frayeur, quelqu'orageuse qu'ait été la scène dont il faut bien se garder de lui rappeler l'image.

Le régime des épileptiques doit être doux, humectant. On a conseillé bien des spécifiques,

nous préférons l'exercice modéré, les bains froids, une diète végétale et laiteuse, un cautère, la privation des liqueurs spiritueuses et aromatiques, la tranquillité de l'ame, le silence des passions et l'usage du kinkina à la dose d'une once pendant quatre jours avant chaque nouvelle lune. Cette méthode nous a particulièrement réussi dans la Beauce, où cette maladie est endémique, et où nous avons obtenu quelques cures radicales et plusieurs palliatives. Il y a des épilepsies comme des apoplexies du poumon.

L'Hydrophobie (1). L'hydrophobie est cette affreuse maladie qui arme l'homme contre son semblable, et, semblant lui donner la férocité de l'animal qui lui a communiqué ce poison, le met en guerre ouverte contre la société, qui doit

---

(1) *Potionis cujuslibet utpote convulsionem pharyngis dolorem cientis, fastidium et horror; plerumque e morsu animalis rabidi, Cullen G.* 64. *p.* 194. *Hydrophobia S. G.* 231. *L.* 86. *V.* 30. *Sag. S. G.* 343. *Boerh.* 1138. *Junck.* 124. *Mead* on poisons. Desault, sur la rage. *James* on canine Madness. *Dalby, Nugent. Choisel. Trans. vol. II. Heyssam diss. inaug. de rab. can. Edinb.* 1777. *Parry id.* 1778. *Soc. Royal. Mem. p.* 105. *Andry*, recherches sur la rage 1780. *Vaughan, cases of hydrophobia* 2. *ed.* 1778. *Hydrophobia vulgaris S. Sp.* 1. *Hydrophobia spontanea S. Sp.* 2. *Edinb. Med. Ess.* 1. 29.

à sa conservation de s'armer à son tour contre lui. Mais on a outré ce principe, et l'on ne peut redire, sans douleur, qu'on a vu donner sérieusement et exécuter froidement l'ordre d'étouffer les malheureux atteints de cette maladie, sans réfléchir que la mort étant le terme des remèdes employés sans succès, on devoit, sous peine d'être homicide, tenter tous les moyens de guérison, tant pour sauver le malade, que pour guider dans le traitement de ceux qui seroient frappés du même mal. Nous pensons même que le droit de vie et de mort, n'étant exerçable que d'après le consentement des individus formant la société (et telle est la base unique du Code pénal), on ne peut se permettre d'employer, dans un cas désespéré, de moyens mortels, qu'autant qu'une loi formelle et précise attesteroit à cet égard la volonté universelle; et reste encore la grande et terrible question de savoir si l'homme à qui le suicide est interdit, a le droit de déléguer à un autre l'exercice d'une faculté dont l'usage lui est défendu ! !

Avant de parler de l'hydrophobie (vulgairement la rage) il convient de dire à quels signes on reconnoît qu'un animal est atteint de cette maladie. Il paroît décidé qu'elle est spontanée chez le chien seul, et qu'elle est communicable à

tous les animaux terrestres et volatils. Le chien atteint de la rage, oubliant les liens de la reconnoissance envers l'homme et l'affection qui l'unit aux individus de son espèce, semble porter par-tout un trait qui le déchire ; son ardeur s'irrite de sa course, il pousse des hurlemens, ses yeux sont hagards et sanguinolens, sa langue est pendante et blanche, ses oreilles s'affaissent, il porte la tête et la queue baissées, et de sa bouche découle une écume sanieuse, son poil se hérisse, il gémit par intervalles, mais il ne *jappe* plus, quelquefois triste, immobile, il fuit le jour et la société, d'autres fois il parcourt les plaines avec vîtesse, et malgré le feu qui le consume, il lui est impossible de se désaltérer dans le courant des fontaines ou d'en entendre le murmure. Bientôt les secrétions se suppriment, et sur tout celle pulmonaire, qui, comme on sait, remplace presque en entier, chez cet animal, la transpiration cutannée. La fièvre s'allume; il refuse toute nourriture, et sur-tout liquide. Malheur au voyageur qui se montrera sur ses traces ; il mord tout ce qu'il rencontre, et cet acte est tellement machinal que, loin de s'acharner à sa victime, il la dédaigne après quelques morsures, et court à de nouvelles attaques. Il respecte, dit-on, son maître, mais c'est dans le premier moment

seulement, et s'il a le choix des victimes. Ses semblables reconnoissent de loin le mal dont il est attaqué (1). Ils le fuient avec aversion, et s'entr'avertissent par un aboyement d'un caractère particulier, du danger de sa présence. Enfin, la salive devient épaisse, âcre, fétide, l'animal épuisé est pris de convulsions, et la mort termine ses souffrances du 9 au 11.e jour de l'invasion.

On a prétendu que l'intensité du virus rabifique étoit en proportion de la férocité de l'animal, par lequel la rage s'inoculoit. Cette assertion est au moins incertaine, et s'il est vrai de dire qu'une morsure par un animal en colère est plus dangereuse que lorsqu'il est calme, il l'est aussi que le virus hydrophobique a un caractère *sui generis* et indépendant des passions qui agitent le malade, entièrement dominé par son affection.

Si un homme est mordu par un animal présentant tous les caractères ci-dessus tracés, il y

---

(1) Cette observation détruit l'opinion que la peau du chien ne transpire point, puisque ce ne peut être que par des molécules déposées par eux, sur leur passage, que les autres chiens peuvent en être avertis; et comment expliquer autrement l'histoire des chiens, qui en ont suivi d'autres à la piste pendant vingt lieues?

a tout lieu de croire qu'il étoit enragé, et il est de la prudence de se conduire en conséquence, mais en se rendant assez maître de son imagination pour ne pas aggraver par elle des maux qui souvent n'existent qu'en idée. C'est pourquoi l'opinion du docteur Bosquillon est infiniment dangereuse, puisqu'elle donne une funeste sécurité à ceux qui entourent l'être mordu et vraiment malade, sans donner à celui mordu également et non hydrophobe, la conscience de l'innocuité de son état.

Cette fatale maladie a, dans ses modes d'invasion comme dans ses symptômes, des caractères particuliers; quelquefois elle se décide vingt-quatre heures après l'événement, quelquefois trente à quarante jours après, et même bien plus long-tems; quelquefois les plaies sont contuses, inégales, accompagnées de vifs élancemens; d'autres fois elles présentent un aspect simple, et sont accompagnées d'un léger engourdissement auquel succède un état inflammatoire. L'homme entre dans un état d'anxiété, les yeux s'infiltrent de globules sanguins, des larmes involontaires s'en écoulent, le teint se décolore, les forces s'affoiblissent, le sommeil fuit de ses paupières, ou est interrompu par des rêves effrayans. Il perd l'appétit; il cherche la solitude

et les ténèbres. Toute espèce de liqueur lui inspire de l'aversion ; bien plus, les objets pellucides ou diaphanes frappent ses yeux d'une sensation désagréable ; une glace, un verre, le métal poli présentés à sa vue, le font frissonner. L'air même semble être le véhicule des impressions qu'il éprouve, et son mouvement lui cause de l'horreur. J'ai vu à Chartres, (au grand jardin) un malheureux hydrophobe qui, en m'entendant ouvrir doucement une porte à laquelle il tournoit le dos, me dit : *Ne remuez pas mon air*, et il comparoit l'impression qu'il recevoit à celle d'un baigneur, que l'eau vient frapper dans un bain public, si un nouveau baigneur s'y plonge. Ce symptôme d'*aëriphobie* est ce qui caractérise sur-tout la rage véritable. Le malade est triste, il tire de sa poitrine de longs soupirs, et dans ses retours de raison, il se rend compte de son déplorable état, il avertit ses amis, ses voisins d'être sur leurs gardes. J'en ai vu demander, à genoux, qu'on les liât ; mais j'en ai vu un aussi sauter inopinément sur moi, et je ne dus mon salut qu'à un pistolet non chargé tendu avec fermeté contre sa poitrine ; quelquefois, et ce cas est le plus heureux, une stupeur habituelle engourdit ses sens, et il n'en sort que pour s'abandonner à des accès de fureur. Chez tous il existe un état

de strangulation qui s'accroît à l'aspect des liquides.

Tous ces accidens augmentent en parcourant rapidement leurs périodes, et sont suivis d'attaques de frénésie avec une irrésistible propension à mordre, accompagnés de cris lugubres et de menaces terribles. Il est bon de savoir pourtant que si le médecin appelé à traiter ces malheureux joint à l'amour et à la connoissance de son art, un caractère prononcé, une imposante physionomie et du courage, il peut réprimer ces fureurs hostiles. Au reste, l'homme qui se dévoue à cette terrible mission a droit de vie et de mort, et quand il fait le sacrifice de ses jours, quel être assez injuste oseroit le condamner de les sauver aux dépens de ceux d'un furieux atteint d'une maladie contagieuse et mortelle?

Il paroît que les effets de ce mal se portent sur-tout sur le système nerveux du larynx que l'autopsie cadavérique a montré en effet être enduit d'un gluten écumeux le long de ses parois enflammées. Car on auroit tort de croire qu'il y a absence d'inflammation, de ce que le malade se plaint de froid douloureux et même d'un sentiment d'horripilation. Ce sentiment est dû à la concentration du calorique qui consume le foyer de la vie, et le malheureux ne demande peut-

être du feu et des vêtemens pesans que pour être moins sensible aux ondulations de l'air. Il périt ordinairement du 7 au 11.e jour de l'invasion, rarement il passe le 13.e quand les accès sont rapprochés.

Cette maladie est causée chez les chiens par l'ardeur du climat, l'usage d'alimens ammoniacaux, la pénurie d'eau, une diète longue, une course forcée, l'extrême exercice (tel que la dangereuse mode de traîner de petits chariots), la chaleur amoureuse (*œstrum venereum*) pendant laquelle la plupart des animaux restent sans prendre de nourriture. En Egypte, la rage est inconnue, dit le docteur Larrey, et il attribue ce bienfait aux soins particuliers que les Turcs prennent des chiens, pour les approvisionner d'eau et de viandes fraîches, et à l'habitude qu'on fait contracter à ces animaux de ne sortir que la nuit. Leur rut est d'ailleurs bien plus court, et soit chasteté native, soit éducation, on ne les voit pas, dans ce climat ardent qui sembleroit offrir quelque excuse au cinisme, offrir, dans les rues, le spectacle dégoûtant, et même immoral, dont le bon Jean-Jacques a accusé l'indécence.

Vainement jusqu'ici on a cherché à détruire la cause et les effets de cette maladie, lorsque

les accidens se sont déclarés. Un chirurgien de Montdoubleau (M. Hervey) a fastueusement annoncé un spécifique curatif, même, dit-il, après l'invasion des premiers symptômes. Admis à la preuve par le ministre de l'intérieur, il y a trois ans, il échoua en alléguant je ne sais quelle excuse. Il n'y a point d'exemples constatés de succès d'un traitement méthodique en pareil cas, mais il y en a de plusieurs obtenus par des circonstances imprévues. Ces non-succès tiennent sans doute aux difficultés ou à l'impossibilité que l'on éprouve à faire prendre aux malades les remèdes indiqués, et les principaux obstacles sont l'horreur de l'eau, la strangulation, et souvent aussi l'exaltation de l'imagination effrayée.

Nous ne parlerons point ici de la singulière opinion du docteur Bosquillon, que la rage est une maladie idéale. Nous penchons, mais avec une sage retenue, vers l'opinion du savant professeur; car on ne peut se dissimuler qu'une maladie qui attaque les animaux dénués d'imagination, et dont les symptômes sont aussi constans et distincts, existe réellement, et nous en concluerons seulement que cette maladie est bien moins commune qu'on ne pense.

Le préjugé et l'usage ont fait employer divers moyens pour terminer promptement les souf-

frances et la vie de ces malheureux ; les uns leur faiſoient ouvrir les quatre veines, les autres les faiſoient étouffer. L'humanité et la philoſophie ont proſcrit ces féroces moyens, et s'unissent pour décider que si l'art n'offre point de moyens convenables, on doit abandonner ce traitement à la nature, en prenant les précautions les plus sûres pour empêcher ceux qui en sont atteints de nuire à leurs semblables.

Il est difficile d'expliquer comment le virus de la rage peut rester plus ou moins long-tems dans le système, s'y développer ensuite et finir par produire d'aussi terribles effets.

C'est encore une question bien difficile à résoudre, de savoir si le virus peut se communiquer d'un individu à l'autre, par l'intermède d'une liqueur excrémentielle, ou de la mère à l'enfant par la circulation. Le raisonnement des auteurs ne nous a rien encore donné de satisfaisant à ce sujet, et l'expérience n'étant pas assez étendue pour pouvoir prononcer, il faudroit un nombre de faits bien constatés pour établir un système concluant.

Le pronostic de cette maladie est en général très-fâcheux ; lorsque les accidens sont déclarés, l'art n'offre aucune ressource, et l'homme enragé est en quelque sorte condamné à périr, à moins que la nature, par des circonstances im-

prévues, n'établisse chez lui une crise favorable, secondée par les accidens, comme on en a vu quelques exemples.

Immédiatement après la morsure, lorsqu'on est assuré que l'animal qui l'a faite est réellement enragé, il ne faut pas perdre un instant pour mettre en usage les remèdes indiqués par les bons auteurs, et dont l'emploi a été suivi de succès plus ou moins parfaits. Ils ont varié selon les diverses personnes qui se sont occupées de ce traitement.

L'indication qui nous paroît la plus simple, est de s'opposer à l'intromission, à l'absorption de la substance vénéneuse dans le système animal, et de détruire l'effet mécanique des plaies contuses et déchirées; ainsi l'application d'un caustique sur la plaie, l'usage des substances incisives, atténuantes et cordiales rempliront ce but. Le moyen le plus efficace et le plus prompt est l'application du cautère actuel à plusieurs reprises, et jusqu'à ce qu'il ait produit une escarre qui comprenne toute l'étendue de la plaie, et même les parties environnantes. Il a le triple avantage d'établir un point d'excitation qui appelle de l'intérieur au-dehors, d'absorber la salive et les autres substances humides dont la plaie est abreuvée, de les brûler promptement et de borner son action au point que l'on juge convenable. Le cau-

tère potentiel peut être également employé avec avantage, sur tout la *potasse caustique*, le *muriate d'antimoine*, l'*ammoniaque*, l'*acide sulfurique*, le *nitrique* et le *muriatique concentrés*; etc. si l'on n'est pas appelé assez tôt pour l'appliquer dans le tems où la plaie est encore fraîche, il faut y faire des incisions profondes, quelquefois même des excisions sur lesquelles on pose ces mêmes caustiques à plusieurs reprises, si cela est nécessaire. Il seroit plus sûr à l'instant de l'accident, si la blessure n'est pas profonde ou placée dans une partie où toute perte de substance est impossible sans danger, d'emporter (1) toutes les parties lésées, et de les brûler ensuite avec le cautère actuel ou avec la poudre à canon; l'expérience multipliée nous a convaincus que ce moyen seul suffisoit (secondé du régime et du repos) pour prévenir les accidens de la rage ou la guérir. Nous devons cette simplicité et cette perfection de moyens au célèbre Pouteau; nos ancêtres s'en sont toujours servis avec avantage.

On a cru pendant long-tems que ce moyen ne suffisoit pas, c'est pourquoi on a proposé l'usage

---

(1) J'ai connu un homme qui, au moment même où il venoit d'être mordu au bras, et n'ayant point sur lui d'instrument tranchant, eut le courage d'user sa chair jusqu'à dénuder l'os avec des graviers. . . Il fut guéri.

du mercure pris intérieurement et administré en frictions, à très - forte dose, du camphre, de l'huile de succin, de l'ammoniaque et de toutes les espèces d'alexitères, tels que la thériaque, le mithridate, l'opium, le saffran, l'ail, l'écaille d'huitre, les élixirs, le vin de kinkina.

Il est prudent néanmoins de seconder l'effet de ces topiques par l'usage de ces sortes de remèdes empiriques qui ont obtenu le plus de succès, à défaut de réussite des méthodes rationelles. L'ammoniaque combiné avec une décoction de plantes amères, telles que la serpentaire de Virginie et l'absynthe, dont on augmente la dose graduellement, convient aux constitutions passives. L'usage des narcotiques combinés avec les antispasmodiques, tels que le camphre et l'opium gommeux unis, convient aux constitutions actives. On le fera précéder de la saignée ou de l'application de sangsues, s'il y a quelques symptômes de pléthore, puis de bains tièdes; et on observera le régime, un exercice modéré et tout ce qui est propre à prévenir ou à dissiper l'affection morale, car il est à remarquer comme l'ont observé encore Pouteau et plusieurs autres praticiens, qu'elle a souvent été seule cause de l'hydrophobie.

On a vu des personnes qui se croyant mor-

dues par des animaux enragés, quoiqu'elles ne l'eussent pas été, tomber dans les accidens de cette funeste maladie et en périr, d'autres en guérir, en employant avec elles de faux remèdes avec une fausse gravité et un air inspiré, et pleines de confiance dans la vérité de leur maladie prétendue, en prendre une égale dans l'efficacité des prétendus remèdes. On concevra facilement ces faits, si l'on fait attention à l'analogie qui se rencontre entre les effets d'une affection nerveuse causée par les fortes passions de l'ame et ceux qui sont le résultat de l'affection rabifique. C'est ce qui arrive fréquemment aux femmes très-sensibles et irritables, à la suite de couches ou de vapeurs hystériques.

C'est ce qui arrive aux hommes dans les fièvres ardentes. Les esquinancies ou la strangulation, le trismus produisent les mêmes symptômes que la rage : l'envie de mordre, une véritable hydrophobie, les yeux étincelans, un sentiment douloureux de constriction à la gorge, et cependant ces accidens cessent par un régime humectant, et en ayant soin sur-tout de ne pas contrarier ouvertement les caprices très-volontairement énergiques du malade.

Pourvu qu'on emploie ces divers traitemens avec les modifications et les changemens conve-

nables, et qu'on les soutienne long-tems, soit avant le développement des accidens, soit même dans les premiers momens d'invasion, on peut guérir la rage.

J'ai eu occasion d'en traiter un très-grand nombre par ces divers moyens, et j'ai obtenu plusieurs succès, dont quelques-uns envers des personnes bien certainement affectées de cette maladie.

En supposant que les accidens soient déclarés, il est contre l'humanité d'abandonner le malade à ses souffrances, et de désespérer de sa guérison, mais il est de la prudence de se mettre hors d'atteinte de ses insultes, dont l'effet est au moins d'alarmer l'imagination. On peut, dans les momens de calme, obtenir de ces malheureux, qui en général le demandent eux-mêmes, de les mettre dans l'impossibilité de nuire, en assujetissant leurs membres à l'aide de bandes et non de cordes, dont l'impression ajoute à leurs douleurs une douleur nouvelle qui les irrite. On doit aussi couvrir les yeux d'un bandeau, et on remplit encore en cela une indication curative, puisque leurs yeux ne peuvent supporter la lumière. Enfin, on peut conserver, dans leurs mâchoires, un léger baillon de bois très-dur, qui a le double mérite d'empêcher que dans leurs accès

ils ne se brisent les dents, qu'ils ne mordent ceux qui leur portent des secours, et d'offrir en tout tems un moyen facile de leur faire avaler quelques alimens liquides, ayant en même tems une propriété sédative et antispasmodique, tels que les fruits acides, les cerises, les groseilles, les melons, etc. On détruiroit le spasme, et peut-être y parviendroit-on plutôt par un régime approprié et continu, que par des remèdes proprement dits. On arriveroit ainsi plus sûrement au système nerveux de la gorge et aux parties musculaires des conduits aériens ou alimentaires, lesquels s'imprégneroient au passage des vertus des substances ingérées ; et l'on ne peut se dissimuler que les contractions spasmodiques de ces parties ne soient les premières causes déterminantes de la mort de ces infortunés.

On seconderoit l'effet de ces moyens par l'application du cautère actuel sur les parties lésées, quoique cicatrisées, et sur d'autres parties éloignées du centre de la vitalité, par des scarifications sur le devant de la gorge, les vésicatoires, l'immersion subite et instantannée de tout l'individu dans l'eau froide, l'application imprévue de la glace sur les parties irritées, précédée de la saignée faite en même tems à plusieurs veines opposées, sans laisser cependant sortir une trop

grande quantité de sang. Tous ces moyens perturbateurs paroissent très-propres à faire cesser ces terribles accidens (1). Il reste à l'expérience à décider quels moyens sont, sinon meilleurs, du moins plus applicables à tel ou tel cas, à tel ou tel individu, à en faire connoître peut-être de nouveaux. *Discipulus prioris posterior dies.*

Ceux qui seront appelés à ces nobles et périlleuses fonctions, doivent posséder une ame ferme et inaccessible à de vaines terreurs; mais ils ne doivent négliger aucune des précautions dictées par la prudence. Le véritable cou-

---

(1) Nous ajouterions à ces moyens le soin d'enfermer le malade dans un lieu tendu en noir, non-éclairé, loin de toute espèce de bruit, excepté celui d'une musique lointaine, et qu'on ne reproduiroit de tems en tems, que s'il sembloit y prendre intérêt. Pourquoi n'essayeroit-on pas aussi d'asphyxier l'hydrophobe aussitôt après l'accident, pour empêcher les systêmes circulatoires de répandre le poison avant qu'on ait préparé les moyens de le combattre, et pour ne le rappeler à la vie qu'en partageant son excitabilité sur tous les points les plus éloignés des parties offensées, et en préparant pendant sa léthargie, des moyens d'excitation mécaniques sur les parties lésées, tels que des synapismes, des vésicatoires, dont l'action aspirante préviendroit celle de l'absorption du virus rabifique.

rage n'est point téméraire, et se sert de tous ses avantages. Qu'on n'oublie point qu'une seule molécule de salive lancée par ces furieux (et ils ont cette habitude) sur les membranes muqueuses du corps, suffit, sinon pour inoculer le virus, au moins pour allumer l'imagination et donner tous les symptômes du mal qu'on est appelé à guérir. La précaution doit être plus grande encore si l'on a quelque plaie récente, un vésicatoire ou cautère, etc. Il est prudent de porter des gants de peau cirée ou de taffetas gommé, et un masque pareil. La dissection des corps de personnes mortes de la rage, exige les mêmes précautions, quoiqu'on assure que la contagion cesse dès que l'animal est mort, comme le ver luisant perd avec la vie sa qualité phosphorique, comme en général on observe que les poisons perdent de leur activité par la mort de l'individu qui les portoit. Il semble qu'alors cette substance délétère perde ses propriétés vénéneuses en se combinant, rapidement avec les substances animales qui ne peuvent plus réagir contre elle. Il y a dix ans, je fis dans la Beauce, pour rassurer toute une famille éplorée, l'essai avec succès de manger une côtelette d'une vache morte enragée, dont cette famille s'étoit nourrie, et je calmai, par ce seul acte, des symptômes déjà commençans

d'une hydrophobie causée par la seule imagination.

Empoisonnement par les plantes stupéfiantes. Cette sorte d'empoisonnement a un caractère de passivité irrégulière, *sui generis*, et qui ne ressemble en rien à l'effet des autres poisons. Celui-ci mine sourdement les principes de la vie en enchaînant leur exercice. C'est une force d'inertie toujours renaissante qu'il oppose à la force continuelle d'action du principe vital, et malgré les remèdes les plus appropriés, le malheureux qui recèle dans son sein ces semences de mort, voit pâlir insensiblement le flambeau de ses jours, et ses forces l'abandonner successivement jusqu'à ce qu'il livre à un éternel repos la matière organisée qu'oppresse déjà une somnolence habituelle, présage du dernier sommeil. Une agitation factice, un exercice excessif, des stimulans très-actifs ne sont pas plus le remède à opposer à cette tendance comateuse, que la chaleur d'un foyer ardent ne convient pour faire cesser la roideur de membres gelés, et c'est ce qui constitue l'irrégularité de cette affection. Il est tel de ces poisons dont l'effet est *à tems* et calculé avec une précision qui prouve une coupable expérience dans cette science fatale. Appelés à répandre des vérités utiles dans les campagnes,

nous croirions trahir notre mission, si nous ne mettions en garde contre ces dangers un peuple agricole dont les mœurs patriarchales implorent de bonne foi des remèdes innocents contre les maladies créées par la nature, mais ne lui permettent pas de croire qu'il en faille pour réparer des désordres dont elle est offensée. Et comme l'ignorance des vertus d'une plante peut en causer de très-graves, sans qu'il y ait aucune coupable intention, nous allons sommairement indiquer les substances qui agissent comme stupéfiantes sur le canal alimentaire, et tracer dans ce cas le régime de conduite. Dans cette classe viennent se ranger la ciguë, la pomme épineuse (datura-stramonium), la morelle, la douce-amère, la bella-dona, la jusquiame, l'aconit, le laurier-cerise, l'ivraie, l'opium, etc. les champignons vénéneux.

Quoique les signes des différens empoisonnemens soient à-peu-près les mêmes, on a remarqué cependant que l'ardeur brûlante de l'œsophage, l'enflure de la gorge, une soif ardente, des douleurs atroces d'entrailles, des déjections sanguinolentes, des syncopes sont les effets ordinaires des poisons corrosifs tant âcres qu'acides, tandis que le vertige, la léthargie, le délire furieux, les convulsions, les nausées, le hoquet, le vo-

missement sont les symptômes caractéristiques des empoisonnemens narcotiques.

En général, dès qu'une substance vénéneuse est entrée dans l'estomac, il faut le plutôt possible l'évacuer par des vomitifs, et ce principe un peu trop généralisé et dangereux à exécuter dans les empoisonnemens par les substances acides, est de la plus grande vérité pour ceux par les narcotiques, dans lesquels il faut stimuler l'organisme stupéfié. Cependant il faut observer que ce moyen très-salutaire dans les premiers momens de l'empoisonnement, est insuffisant, si le poison descendu dans les intestins y exerce ses ravages.

Dans les empoisonnemens narcotiques, les secours sont donc relatifs à l'époque à laquelle on est appelé et à la nature des symptômes qui se manifestent. Dans le premier tems, il faut donner une secousse à l'estomac par des vomitifs plus ou moins actifs; dans le second, il faut prodiguer les acides végétaux, légèrement édulcorés de miel ou de sucre. Tels sont le vinaigre, les citrons, le verjus, les limons, les oranges; on peut même donner quelques gouttes d'acide vitriolique (huile de vitriol) étendues d'eau. Si le malade est dans une stupeur profonde, un assoupissement léthargique, il faut l'agiter, le frictionner, et même

lui appliquer les vésicatoires, si les premiers moyens sont insuffisans; ces conseils s'appliquent à l'empoisonnement par les substances stupéfiantes que nous avons indiquées. Nous ajouterons un mot pour celui par les champignons, et parce que son mode d'agir est différent, et parce que cet empoisonnement est un accident fréquent dans les campagnes.

Les champignons les plus vénéneux connus sont au nombre de quatre espèces : la fausse oronge (agaricus muscarius), l'agaric bulbeux (printannier et automnal), l'agaric meurtrier et l'agaric conique. Ils agissent tout-à-la-fois comme caustiques par leur âcreté, et comme narcotiques. Il faut donc un traitement combiné. Si l'on juge être arrivé assez à tems pour devoir provoquer des vomissemens, il faut employer des émétiques doux, et même préférer exciter des nausées par des moyens mécaniques; par exemple, en chatouillant l'arrière-bouche avec une barbe de plume. Après avoir évacué l'estomac, on fait boire quelque décoction de mucilagineux, tels que des racines de guimauve, de la graine de lin, du nénuphar, du lait, des émulsions, de l'huile d'amandes douces [*ii*]. On donne des lavemens émolliens avec l'huile, le beurre, la gomme, etc. On passe ensuite aux an-

tispasmodiques, tels que l'éther, le camphre, l'assa-fœtida, puis les cordiaux, tels que la thériaque [*kk*], le diascordium et le vin sucré quand le danger est passé. On terminera par les bains qui préviennent l'irritation de la vessie, très-commune dans ces accidens, au point que souvent le malade rend du sang avec l'urine. Bulliard conseille de donner d'abord de l'eau tiède et de l'huile en boisson et en lavement. Si la violence du venin a décidé une inflammation, il ordonne le bain, et veut même qu'on recoure à la saignée; enfin, l'usage subséquent des acides végétaux, dissipe l'état de stupeur qui accompagne toujours cet empoisonnement. M. Paulet a employé avec succès l'éther et les antispasmodiques comme moyen secondaire. Quand les accidens sont graves, et quand la seconde digestion est déjà commencée, on se trouvera bien de l'usage des lavemens irritans. (V. Savonarole, le P. Kirker, Valmont de Bomar, Bulliard, mém. de la société de médecine, année 1776, et la Gazette de Santé, n.° 1, premier janvier 1807).

Titre II. — *Affections vermineuses.*

Ces affections sont extrêmement communes dans les campagnes, et sur-tout chez les enfans,

qui, abandonnés à une trop grande liberté dans le choix de leurs alimens, se gorgent de fruits verds, acides, et sont nourris en général de légumes et de viande salée. Cette incommodité, qui n'a rien d'effrayant tant qu'elle n'est pas dominante, peut acquérir une gravité dangereuse, et peut-être a-t-on dû à l'insouciance sur des foyers vermineux, la formation subséquente des tœnia, des hydatides et d'autres vers dans des organes qui ordinairement n'en admettent point. Au reste, ce n'est point le lieu d'examiner la question si le ver croît spontanément au sein de la corruption, ou si des germes déposés dans tout ce qui existe ne se développent que par la fermentation de la matière qui les contient, et qui leur offrira un aliment; il nous importe seulement d'offrir ici la série des vermifuges les plus éprouvés, et nous terminerons par une note sur les tœnia et les hydatides qui, à raison de leur volume, semblent mériter une mention distinguée.

La présence des vers se reconnoît à des rapports aigre-doux, à la pâleur verte du visage, à la démangeaison du nez, aux dégoûts, à un appétit nul ou capricieux, au brillant des yeux, à la blancheur de la langue, aux défaillances, aux tremblemens, aux convulsions.

On distingue quatre espèces de vers, les lom-

brics, les ascarides, les cucurbitains et le tœnia. Il y a plusieurs autres dénominations que l'on peut vérifier, soit dans le traité d'Andry (Gen. des vers), soit dans l'ouvrage récent du docteur Bréra, traduit en français par notre jeune et savant collaborateur Calvet, trop tôt enlevé à un art qu'il eût honoré. (Traité des maladies vermineuses). Mais toutes ces variétés peuvent se rattacher à cette ancienne classification. Les lombrics qu'on nomme aussi strongles, sont ronds, longs de six à huit pouces, ils sont gros comme un tuyau de plume. Leur domicile habituel est l'estomac, et voilà pourquoi les enfans chez qui ils se rencontrent plus souvent, en rendent souvent par la bouche, et ont un appétit vorace; la partie la plus substantielle du bol alimentaire étant pompée par ces insectes qui d'ailleurs excitent dans l'estomac une irritation qui simule celle du sentiment de la faim. Les ascarides sont de petits vers ronds et courts qui séjournent dans le fondement et y causent d'insupportables démangeaisons, des ténesmes et de vives douleurs. Les cucurbitains ont pris leur nom de leur ressemblance avec la graine de courge. Ils sont les précurseurs du tœnia, et plus d'un auteur a pensé que le tœnia n'étoit qu'une agglomération de cucurbitains vivant chacun de leur vie propre,

mais réunis comme les polipes ; ils se logent dans les intestins. Nous parlerons plus bas du tœnia. La décoction de racine de fougère, l'écorce sèche de citron, l'aloës, le fiel de bœuf, l'absynthe, l'infusion de rhubarbe, l'ail, la coraline de Corse, le mercure doux, mais surtout l'huile de palma-christi sont un moyen sûr d'expulsion des lombrics. On prend le matin un demi-verre de lait ; les vers quittent les premiers intestins, *par l'odeur alléchés*, et se cantonnent dans l'estomac ; une demi-heure après, on donne de quatre gros à une once et demie (selon l'âge) d'huile de palma-christi, ou d'un demi-gros à deux gros de coraline de Corse bouillie dans une chopine d'eau, ou les pillules suivantes : extrait de rhubarbe, un gros ; mercure doux (muriate de mercure), demi-gros ; aloës pulvérisé, vingt-quatre grains. Mêlez avec suffisante quantité de poudre de racine de fougère, faites des pillules du poids de quatre grains. La dose est d'une pillule pour un enfant de quatre ans, deux pour un enfant de huit ans, quatre pour un adulte [*mm*]. Les ascarides se combattent par le côté qu'ils assiègent, et on a le double avantage de ménager l'estomac et de les attaquer directement. Un supositoire trempé dans du fiel de bœuf ou dans de la poudre d'aloës, et intro-

duit dans l'anus, suffit pour les faire tomber, mais il faut avoir eu la précaution de faire prendre un demi-lavement d'une décoction de fougère ou d'ail, ou d'écorce de citron, car sans cette précaution, ces vers fuyant l'ennemi, se retrancheroient dans les intestins, d'où il seroit ensuite difficile de les déloger. Les bonnes femmes emploient un moyen fort innocent, et qui n'a pas le même inconvénient; elles introduisent, dans l'anus de l'enfant, un morceau de lard retenu par un fil, et le retirent quelque tems après chargé de vers. On lui donne ensuite pendant quelques jours quelques verres d'une infusion à froid de demi-gros de rhubarbe, pendant une nuit, pour une pinte d'eau. Les cucurbitains sont les plus difficiles à reconnoître et à expulser. On a conseillé de préluder par un liniment sur le nombril avec huile d'absynthe et thériaque, de chaque deux gros, dont on le frotte plusieurs jours de suite, pendant lesquels on fait prendre le bol suivant : aloës pulvérisé, demi-once; coloquinte et rhubarbe en poudre, de chaque un gros; mercure doux, deux gros; scamonée pulvérisée, demi-gros. Incorporez le tout dans suffisante quantité de beurre frais, pour former des pillules de dix grains, dont on prend une le matin à jeûn, augmentant jusqu'à trois chaque

jour, si les premières n'opèrent pas. Le soir, en se couchant, on prend une once de syrop de limon dans un verre d'eau de laitue [*nn*]. Le mercure crud, bouilli dans l'eau, fournit un vermifuge d'autant plus singulier que le mercure ne diminue pas de poids. On en met un gros dans une chopine d'eau. Enfin, on tue les vers par la méthode yatraleptique, en appliquant sur l'ombilic un onguent fait avec une demi-once de fiel de bœuf, un gros de tanésie pulvérisée, et un gros d'huile d'absynthe. Il est essentiel de purger ensuite les enfans avec quelques amers, tels que la rhubarbe en infusion, le matin, ou en poudre, dans la soupe, ou plus simplement encore avec du pain d'épice à vers.

Le *tœnia*, ou *ver solitaire*, est plat, rubanné, long, blanc, articulé. Il s'engendre dans les intestins, et il en suit les sinuosités; on en a vu de vingt aunes et plus. Ses anneaux ressemblent à des pepins de courge. Ce ver est endémique aux habitans de Genève. Il est très-difficile à expulser en entier; et ce qui sembleroit justifier l'opinion qu'il n'est qu'une aggrégation de plusieurs vers ayant chacun une vie individuelle, c'est que malgré les portions qu'on en arrache, le reste conserve sa vitalité, et semble même se reproduire. Les symptômes qui annoncent sa pré-

sence sont, outre les symptômes communs déjà décrits, des coliques, des appétits immodérés, des mordications à l'estomac, une foiblesse habituelle, des selles de couleur d'argile, et une maigreur extrême.

On connoît le remède de madame Noufler, qui consiste dans le régime suivant : une panade à souper, un quart-d'heure après deux biscuits et un verre de vin blanc ; une demi-heure après, un lavement avec une décoction de feuilles de mauve, un peu de sel commun et deux onces d'huile d'olive. Le lendemain matin, trois gros de racine de fougère mâle, en poudre, dans six onces d'eau distillée de fougère ; un gros pour les enfans. Si le malade vomissoit cette dose il faudroit la reprendre, mais un gargarisme d'eau-de-vie ou de vinaigre, prévient cet inconvénient. Deux heures après, le bol suivant : panacée mercurielle et résine de scamonée d'Alep, de chaque douze grains ; gomme-gutte, cinq grains ; incorporez ces trois drogues pulvérisées très-fin dans suffisante quantité de confection hyacinthe, environ deux scrupules ; si les personnes sont robustes et difficiles à purger, on emploie quinze grains de panacée et de scamonée, et huit grains de gomme-gutte. On diminue proportionnellement ces doses, selon l'âge

ou la foiblesse du malade ; par exemple, 8 grains de panacée et autant de résine et de gomme-gutte. On prend ce bol, et immédiatement après, une ou deux tasses de thé verd, léger, et autant à chaque évacuation, jusqu'à ce que le ver soit rendu ; alors seulement un bon bouillon, puis une petite soupe. Si le malade avoit vomi de son bol, il prendroit depuis deux gros jusqu'à huit de sel d'ebsom dans un gobelet d'eau bouillante. Si le ver est engagé, il ne faut pas le tirer, mais rester sur le bassin, de peur de le rompre, et boire du thé léger ; si le ver restoit long-tems, et le purgatif n'opérant pas assez vîte, on donneroit du sel comme il a été dit, et on attendroit la chute naturelle du ver. Si à l'heure de dîner le ver ne paroissoit pas, on dîneroit légèrement ; s'il ne paroît pas, le lendemain même remède. S'il restoit un second tœnia, on feroit une seconde fois le même traitement quelques jours après. Cette récette est celle achetée par Louis XVI à la dame Noufler, qui, pendant vingt ans, l'a administré avec un succès inoui, à Morat, en Suisse.

On a proposé, avec un égal succès, une tisanne composée de racines de fougère, quatre onces dans une pinte et demi d'eau réduite à une pinte. On y ajoute du syrop d'helminto-corton,

Trois heures après le repas, mercure doux et corne de cerf, de chaque deux grains, incorporés dans la conserve de rose. Le soir en se couchant, une once d'huile d'amandes douces; le lendemain matin, prenez : scamonée en poudre dix-huit grains, gomme-gutte et mercure doux, de chaque douze grains, racine de fougère pulvérisée une once, divisée en trois doses, en un pain à chanter, à demi-heure de distance; la troisième ne se prend pas si on a vomi le tœnia à la seconde. Enfin, il est un moyen de mettre l'ennemi entre deux feux tellement qu'il finit par succomber. On prend un gros d'éther sulfurique et autant d'huile de ricin, un moment après on met la même dose dans un demi-lavement d'eau de fougère. On a donné avec succès trente grains de poudre d'étain fin dans un peu de conserve de rose.

L'*Hydatide* est une espèce de vers qui a pour caractère propre un corps vésiculeux d'un volume quelquefois très-grand, et une tête munie de trois à quatre suçoirs avec ou sans crochets. On a nié l'existence de ce ver, mais les recherches de Calvet, Pallas, Percy, Mongeot, Fortassin, et ce que j'ai publié en 1805 (V. Gaz. de Santé, n.° 40, 21 thermidor an 13) ne laissent aucun doute sur l'organisation animée de

cette espèce de tœnia sphérique qu'un observateur peu exercé, prendroit pour une exfoliation de la mucosité des intestins à raison de son expansion arrondie, celluleuse et transparente. Toutes les cavités du corps peuvent receler ce ver, il se rencontre sur-tout dans le foie, la rate, le cerveau, la matrice, les poumons. Quand l'hydatide est vivante, la tête se place au gré du petit animal, à l'extrémité ou au centre, selon qu'il veut ou se reposer, ou agir sur le viscère dont il est le parasite. Le symptôme le plus sûr de la présence de ce ver dans l'homme, est l'éjection par les selles de substances glaireuses qui ne sont, selon moi, que les rudimens encore informes de germes d'hydatides que la vie animera quand ils seront développés, car il est plus aisé de nier que d'expliquer les organisations spontanées. Traitement : on prendra, après s'être préparé comme pour le remède du tœnia, le matin, un demi-lavement avec seize onces d'eau de fougère, deux cuillerées d'huile de palma-christi et trois gros d'éther sulfurique. Un quart-d'heure après, deux pillules d'étain pulvérisé de trois grains chaque, et par dessus une potion composée avec huile de palma-christi une once, éther sulfurique deux gros, syrop de fleurs de pêcher demi-once. Après l'effet du lavement, faire de

l'exercice et en prendre un second. On réitère ce remède jusqu'à ce qu'on se soit assuré de la disparition complette des hydatides, qui laissent des germes abondans et imperceptibles. Point de bains; le matin un verre de vin d'absynthe, des lavemens (ou injections pour les femmes) de décoction de tanaisie, ou fougère, ou absynthe, ou d'une eau de mercure, ou d'un oxicrat mariné. De la distraction, des exercices actifs, l'absence des affections morales.

Titre III. — *Anomalies*.

C'est à cette classe que viennent se rattacher toutes les affections aiguës-générales-irrégulières que nous ne pouvons décrire dans une esquisse aussi rapide que ce Manuel, et dont le traitement s'indique par leur analogie avec les maladies dont nous avons tracé le mode curatif. Nous ne pouvons que les indiquer nominativement: telles sont le rhumatisme errant, la goutte vague, les dartres, les taches scorbutiques, les exostoses, les necroses, les obstructions, etc. mais pour la plupart ces affections sont symptomatiques, et dépendent de vices constitutionnels dont le traitement est indiqué dans les divisions actives ou passives.

Bornons *ici les exemples que nous avons multipliés et détaillés exprès pour les rendre plus applicables aux divers cas nosologiques suivans, dont nous renverrons le traitement aux règles précédemment établies. Ne pouvant étendre les explications d'un tel cadre sans courir le risque de faire un* in-folio, *nous nous contenterons désormais de signaler la nomenclature des maladies, en indiquant la classification dans laquelle elles rentrent pour en déduire le mode de curation actif, passif ou régulateur qui leur conviendra, et nous ne nous écarterons dorénavant de ce laconisme Linnéen, que quand l'application des moyens exigera quelque commentaire indispensable. Peut-être un jour il nous sera donné de terminer ce prodrôme thérapeutique, et de publier un cours complet de curation établi sur les bases de notre systéme, dont nous aimons à espérer que la simplicité de la pratique et l'unité de la théorie auront fait autant de prosélites qu'il est de médecins de bonne foi; il nous reste aujourd'hui le regret vivement senti, de n'avoir pu que faire entrevoir cette idée grande et philantropique.*

QUATRIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Suite de la division générale des maladies. Traitement.

Continuons l'exposition du système descriptif et curatif des maladies, par lequel nous voulons remplacer les scientifiques nosographies et la polipharmacie galénique. On a vu, dans ce qui vient de précéder, que les affections aiguës-générales-actives ont demandé des moyens rapides généraux et passifs ; les affections aiguës-générales-passives, des moyens rapides, généraux et actifs ; et enfin, qu'aux maladies aiguës-générales-irrégulières, il a fallu opposer des médicamens rapides, généraux et régulateurs. C'est le même esprit d'ordre qui va nous guider dans les chapitres suivans, avec cette remarque essentielle que chacun des trois attributs de la maladie est tellement essentiel qu'il influe pour sa part sur le mode de curation, et cette réflexion, bien pesée, dispense de tracer des règles sur le choix des moyens pharmaceutiques à employer.

CHAPITRE II.

Des maladies aiguës-locales-actives.

Les maladies aiguës-locales-actives sont celles qui durent peu, n'affectent qu'une partie de l'organisme, et sont avec accroissement d'action. Telles sont toutes les inflammations locales.

Symptômes généraux : ils participent des symptômes des maladies aiguës, décrits page 122.

Symptômes différenciels : point inflammatoire, dont le sentiment se rapporte à l'organe malade ; par exemple, au côté, dans la péripneumonie ; à la tête, dans la phrénésie ; etc. en un mot, accidens dérivant de la lésion des fonctions de l'organe malade, et établissant le caractère propre de la maladie.

Titre I.er — *Maladies inflammatoires.*

On nomme maladie inflammatoire celle dans laquelle quelque partie du corps éprouve une augmentation de chaleur. La maladie est d'au-

tant plus dangereuse que cette augmentation est plus grande ou est compliquée de symptômes plus graves. Cet état inflammatoire est-il dû à une métastase humorale qui fait fermenter les liqueurs auxquelles cette humeur s'unit en excès ? Est-elle l'effet de la congestion sanguine ? Ces deux causes peuvent avoir successivement ou simultanément lieu, mais quelles qu'elles soient, on assigne quatre signes de l'inflammation : chaleur, rougeur, douleur, tumeur. Ces symptômes sont apparens quand la partie enflammée est extérieure. Quand elle est interne, il n'y a de sensibles que la douleur et la chaleur qu'atteste encore l'invasion de la fièvre. Les degrés d'inflammation sont très-nombreux de la phlogose au phlegmon.

L'inflammation peut se terminer 1.° par *résolution*, quand la matière qui l'a formée est résorbée par les vaisseaux inhalans et rejetée dans le systême général. Quelques praticiens préferent cette crise, nous préférons la seconde, 2.° par *suppuration* dans laquelle toute l'humeur morbifique est expulsée au-dehors, (sur-tout lorsque l'évacuation n'est pas trop considérable, quand l'abcès n'occupe point un organe intéressant la vie, quand l'humeur morbifique a un caractère délétère *sui generis*); 3.° par la gangrène, quand

le principe vital abandonne la partie enflammée, et si elle est interne la mort suit de près; 4.° par le skirrhe ou endurcissement lymphatique.

Les maladies inflammatoires sont externes ou internes.

§. I.er

Maladies inflammatoires externes.

Les maladies inflammatoires externes sont toutes les fièvres éruptives, la fièvre miliaire, la fièvre rouge, la rougeole, la variolette, la petite-vérole, l'érésipèle, l'ophtalmie, le furoncle, le cancer, etc.

Fièvre miliaire. Cette maladie, inconnue des anciens, est endémique depuis un siècle en Allemagne, d'où elle a passé épidémiquement en France, et sur-tout en Picardie et en Normandie. C'est une éruption en forme de grains de millet, autour du col et de la poitrine, succédant, au bout de cinq, sept ou neuf jours de fièvre, au mal de tête, accompagné de crachats sanguinolens, urine crue, nausées, pouls foible, hocquet, défaillances, langue chargée de pustules à sa pointe, oppression et resserrement du sternum, haleine acide, sueurs nocturnes et aigres. Ces

grains sont remplis d'une liqueur limpide et visqueuse, qui s'attache aux doigts en les comprimant. L'éruption peut avoir lieu du 5 au 21.e jour; quand elle est finie, elle est remplacée par des écailles furfuracées, et la convalescence commence.

Au printems, et dans un climat sec, avec une constitution active, traitement aigu, passif (la saignée et les acides); en automne, et dans les pays humides, avec une constitution passive, traitement plus actif, (l'émétique, le kinkina) quelquefois elle n'est que symptomatique (dans les fièvres, dans les péripneumonies putrides), et il faut recourir aux moyens appropriés à la maladie constitutionnelle.

Ce que nous venons de dire s'adapte aux autres affections éruptives proprement dites; mais nous devons sur-tout avertir qu'un accident contre lequel on ne peut être trop en garde dans les éruptions, c'est leur rétropulsion, et l'on doit tenter tous les stimulans pour les rappeler aussitôt, ou il y va de la vie.

La *fièvre rouge*, ou *scarlatine* est une fièvre aiguë, continue, accompagnée d'une rougeur générale à la peau, qui dure trois à quatre jours. Cette maladie est bénigne quand on ne contrarie pas sa marche. A moins d'une très-pressante

indication, il est inutile de saigner, et le seul bon sens indique que dans toute éruption on ne doit pas, sans de très-graves raisons, pratiquer une opération qui tend à opérer une révulsion, et par conséquent à répercuter l'humeur qui tend à sortir. Un régime humectant et légèrement carminatif; par exemple, l'eau de tilleul et l'eau de groseilles alternées, quelques lavemens émolliens un peu aiguisés, quelques purgatifs ensuite, telle est la base du traitement de la fièvre rouge, après laquelle il faut continuer pendant quelque tems l'usage des acides, d'un régime végétal et des bains chauds.

La *rougeole* est une fièvre inflammatoire, avec redoublemens, s'il y a saburrhe de la langue, accompagnée de chaleur, agitation, soif et insomnie. Un symptôme qui lui est commun avec la petite-vérole, est un écoulement involontaire de larmes et des nausées; mais ce qui la caractérise essentiellement, c'est une toux fréquente et sèche, et des éternuemens causés par la présence d'une sérosité âcre qui s'écoule du nez. Au bout d'un ou deux jours, l'éruption s'annonce par de petites taches innombrables sur le visage, la poitrine, les reins et le reste du corps. On les a comparées à des morsures de puces. Ils disparoissent, sans suppurer, en deux jours, et

avec eux les symptômes. Seulement les sommités des petites élévations tombent en écailles, et avec elles la matière de l'éruption. Le traitement consiste à porter à la peau ou à diminuer la force éruptive, selon qu'il y a plus ou moins d'ardeur. L'eau de coquelicot, ou l'eau d'orge conviennent d'après cette double indication, mais presque toujours il faut vuider les premières voies par un vomitif, et opérer une utile diversion par des bains de pieds et des lavemens purgatifs. Si la toux est très-forte, on ajoute à la tisanne du syrop de violette, et l'on peut même donner un demi-loock blanc avec un grain de kermès. Il est essentiel de purger plusieurs fois après la rougeole, parce que la matière de l'éruption ne se dissipant pas par suppuration comme dans la petite-vérole, mais seulement par résolution, reste une partie de cette matière morbifique qui peut occuper un organe intéressant à la vie. On doit renouveler l'air de l'appartement du malade, mais sans l'exposer au froid. Cette maladie est épidémique.

La *variolette*, ou *petite-vérole volante* est une fièvre éruptive lymphatique dans laquelle les enfans qui y sont le plus sujets ont le corps couvert en tout ou en partie de vésicules larges remplies d'une sérosité limpide qui, en trois

jours, se sèchent sans suppuration et sans cicatrice. C'est cette éruption, survenant après la vaccine, qui a donné lieu aux détracteurs de cette salutaire découverte, de publier qu'après cette inoculation on a observé des petites-véroles consécutives. Il n'y a rien à faire qu'à tenir chaudement, observer un peu de diète, boire chaud et purger après.

La *petite-vérole* est cet impôt auquel presque aucun être humain n'échappe; c'est une fièvre éruptive très-dangereuse pendant sa durée, et qui après laisse encore de funestes traces de son passage. Elle a fait périr la septième partie de ceux qu'elle a attaqués, tant par la nature des accidens qui lui sont propres, que par les traitemens *savans* qu'on a tour-à-tour proposés. Heureusement la vaccine est venue terminer cet important procès; et si quelque chose nous étonne, après ce présent fait à l'humanité par l'immortel Jenner, c'est d'avoir encore à inscrire la petite-vérole dans le cadastre fatal des maladies qui la tourmentent. La fièvre, des maux de tête, la perte d'appétit, l'insomnie préludent au début de cette maladie. Mais les symptômes précurseurs particuliers sont une douleur au front, l'assoupissement, le délire, les convulsions, les yeux bouffis et larmoyans, des maux de reins,

des nausées et même des vomissemens d'une bile poracée et une odeur particulière qui dure pendant toute la maladie, et qu'on distingue surtout dans le tems qui s'écoule entre l'éruption pleine et la dessication. Le premier période dure 3 à 4 jours; c'est l'*incubation*. Succède le second, qui amène l'éruption; il s'élève sur la peau, et d'abord sur le visage, de petites taches rouges assez semblables à celles de la rougeole, dont il est alors difficile de la distinguer; mais un examen sévère (et si l'on vouloit celui à la loupe) découvre au centre un point plus formé. Ce point s'étend, s'arrondit, et donne une pustule pleine de sérosité et entourée d'une aérole rouge. Les autres parties du corps sont bientôt couvertes des mêmes boutons. Cette éruption dure quatre jours; alors la fièvre cesse ou diminue si la petite-vérole est bénigne. Nous devons dire d'ailleurs que c'est moins l'éruption proprement dite, que la fièvre d'éruption qui constitue la petite-vérole, et qu'ainsi l'on a vu des individns couverts de boutons, d'un aspect variolique sans fièvre, n'être pas exemptés de récidive de cette contagion, tandis que d'autres n'ayant point eu d'éruption, mais ayant subi la fièvre qui la cause, en ont été exempts. Cette réflexion s'applique à l'inoculation de la vaccine. On nomme *discrette*,

la petite-vérole, quand les boutons sont clairs-semés; *confluente*, s'ils sont très-rapprochés. Ici finit le second période ou d'*éruption*; le troisième ou de *suppuration* s'établit alors; c'est le plus critique, et la fièvre s'établit de nouveau. Si l'éruption n'a pas été en proportion de l'humeur variolique déposée dans l'individu, il faut une nouvelle fermentation pour sa résorption et son élaboration dans les divers systêmes. De-là l'épaissement de la sérosité des pustules, la bouffissure du visage, l'enflure générale du corps, le délire, la strangulation, les frissons irréguliers, les soubresauts, les accidens comateux; heureux quand une salive abondante, la sphéricité des boutons, l'écoulement purulent par la rupture de leurs parois distendues, un dévoiement ichoreux annoncent l'évacuation critique et complette à l'intérieur comme à l'extérieur de l'humeur variolique; enfin, quatre à cinq jours après, ou du neuf au onze, depuis l'éruption, commence le quatrième et dernier période de *dessication*. Le danger est à-peu-près passé si l'on ne commet point d'imprudence; les pustules s'affaissent, se sèchent, les unes sans se crever, les autres en s'ouvrant et en répandant une partie du pus qu'elles contenoient, mais c'est alors qu'il est essentiel de se défendre de céder

au sentiment de démangeaison universelle qui succède à tous les symptômes. Ce conseil s'adresse sur-tout à ce sexe charmant, de qui le nôtre exige en tyran qu'il unisse la beauté à toutes les autres qualités, et il le suivra sans doute s'il réfléchit que deux jours de patience et de courage le préserveront, pour la vie, de cicatrices hideuses et quelquefois dangereuses. Mais est-il besoin de recommander la patience à cette portion des humains qui semble avoir été créée pour en faire une vertu d'habitude ?

Nous ne tracerons point ici de système de traitement de cette maladie, et en avouant que les nourrices et les bonnes femmes s'y entendent mieux que les doctes, nous croirons avoir été plus utiles en disant : la petite-vérole est à-la-fois une fièvre aiguë et une fièvre éruptive. Comme fièvre aiguë, elle sollicite des rafraîchissans ; comme éruptive, elle demande des stimulans, et c'est ce traitement mixte qu'il faut alterner en insistant plus sur chacune des deux indications qui le composent, selon la prédominance de l'inflammation et la paresse de l'éruption. Ainsi on voit que la méthode des médecins qui ordonnent la limonade, l'orgeat et la glace ne vaut pas mieux que l'empirisme des campagnards qui donnent le vin sucré et la ca-

nelle, et que c'est entre ces deux extrêmes que marche celui qui guérit. S'il n'y a pas assez de fièvre, l'humeur ne sera pas expulsée du centre à la circonférence; s'il y en a trop, les pores seront resserrés par l'érétisme, la peau sera aride, et l'humeur ne pourra se faire jour. L'état du pouls est donc l'unique thermomètre à consulter pour le choix des boissons, soit rafraîsantes, soit carminatives. Dans aucun cas, nous ne croyons qu'il faille employer les narcotiques.

S'il y a saburrhe, un vomitif est très-utile au début de la maladie, et la rendra moins grave. Il est bien rare que la saignée soit indiquée, et on peut en général la remplacer par les bains de pieds chauds et animés de sel, ou même par quelques synapismes. Les lavemens conviennent bien, mais avant l'éruption, qu'il ne faut troubler par aucun purgatif. On renouvelera l'air de la chambre du malade, mais sans l'y exposer immédiatement, excepté pendant les chaleurs de l'été; les bains ne nous paroissent utiles que comme moyens de préparation. On peut soutenir la seconde suppuration des boutons en émétisant légèrement les boissons, et s'il y avoit *affaissement*, il faut sur-le-champ recourir aux vésicatoires aux bras et aux jambes,

à l'émétique dans une potion cordiale, aux lavemens stimulans et même aux minoratifs, suivis de quelque potion carminative ou de kinkina. Ce dernier moyen réussit en lavement et en breuvage dans le cas de déjections sanguinolentes.

Il est essentiel de purger plusieurs fois après la petite-vérole, ou bien on court le risque de quelque métastase (dépôt) sur les yeux, la poitrine; etc. quelquefois il survient quelques abcès; il faut en favoriser la suppuration par laquelle la nature se débarrasse du reste du levain varioleux, et purger lorsqu'il cessera.

Le moyen de prévenir les cicatrices désagréables qui suivent la petite-vérole, est d'évacuer l'humeur quand le bouton est bien mur, puisque ce n'est que son séjour qui lui fait acquérir une qualité corrosive. On fomente ensuite la place avec du lait tiède ou du beurre. Ce moyen réussit bien aussi pour décoler les yeux pendant la suppuration. Mais à quoi bon tous ces détails, quand nous avons, dans la vaccine, un spécifique aussi salutaire que facile, sans douleur, sans danger, et éprouvé par quinze ans de succès. Formons des vœux pour sa naturalisation dans la France, où cette fatale maladie enlevoit chaque année un septième de la population.

Le *Furoncle*, ou *clou*, est une tumeur in-

flammatoire, dure, douloureuse, ronde, s'élevant en pointe, d'un rouge ardent, placée ordinairement dans les parties charnues, et d'autant plus dangereuse qu'elles sont plus abondantes en nerfs et en tendons. Il diffère du charbon en ce que ce dernier reste dur, noir et enfermé dans les chairs, du milieu desquelles l'autre s'élève en suppurant. Cet accident, qu'il ne faut point négliger, rentre dans la théorie de la suppuration dont quelque exposition suffira pour en inférer le traitement des abcès, ulcères et autres collections d'humeur purulente (1). Le pus est une liqueur de consistance demi-sirupeuse, blanchâtre et ayant une odeur fade quand elle est de bonne qualité, jaunâtre et fétide quand elle est viciée, formée du *detritus* des fluides et des solides voisins du lieu où est établi ce point inflammatoire. Tant que le pus est renfermé, cette congestion s'appelle *abcès;* s'il y a suppuration, c'est un *ulcère.* Cependant on est convenu de ne donner ce nom qu'aux plaies anciennes, de même qu'on n'appelle communément *plaie*, qu'une solution de continuité par un accident, une arme, etc. Pour cette raison, les collections de

---

(1) Voyez l'excellent Mémoire sur les abcès, du docteur J. M. Dupuy de Sainte-Julie.

pus spontanées ont reçu différens noms, tels qu'antrax, furoncle, etc. Nous ne parlerons que de ce dernier, et ce que nous en dirons sera applicable aux autres dépôts purulens, ou engorgemens inflammatoires.

On doit distinguer deux degrès dans le traitement du furoncle. Le premier, l'invasion qui est accompagnée de chaleur, rougeur, gonflement, et d'une douleur pulsative, quelquefois très-aiguë et avec fièvre. Il faut alors observer une diète sévère, faire vomir si la langue est chargée, et poser sur le clou, soit un cataplasme des quatre farines résolutives, soit simplement de graine de lin et racines de guimauve bouillies, soit enfin d'oseille fricassée dans de la graisse de porc frais. La fluctuation s'établit; la peau s'amincit, on apperçoit un point proéminent, et de lui-même ou favorisé par la lancette ou un peu de pierre à cautère placée sur un peu d'onguent, le pus se fait jour, et le second degré ou la suppuration commence. Il est essentiel de la favoriser jusqu'à ce que l'abcès soit vuide, et que le foyer qui le fournissoit de pus (ce que le peuple nomme bourbillon) soit évacué complettement. Alors les chairs se régénèrent, se rapprochent par degrés, remplissent le vuide et forment la cicatrice, si l'on n'a point troublé l'œuvre de la nature par

des baumes, des onguents, des élixirs, des eaux spiritueuses qui retardent plutôt la guérison qu'ils ne la favorisent. Cette théorie est celle de tous les abcès, excepté de ceux qu'on ne peut amener à suppuration *louable;* tels sont les kistes intérieurs et les cancers. Les premiers rentrent dans le domaine des affections chroniques-locales, et nous ne parlerons que du cancer, sous la dénomination duquel nous comprendrons le *noli me tangere*, le coup, l'ozène, etc. envisagés médicalement.

Le *Cancer* est une tumeur dure et égale, quelquefois livide ou rouge, quelquefois sans altération de couleur de la peau, mais toujours entourée de veines distendues. En cet état il s'appelle cancer *occulte*; et l'on a vu des tumeurs de cette nature gardées toute la vie sans s'ouvrir, sur-tout quand on n'a point appliqué dessus de stimulans. Mais si elle s'ouvre, alors il se forme un ulcère de mauvaise qualité, du sein duquel pullulent des chairs fongueuses, irrégulières, d'où s'écoule une humeur sanieuse, odorante; ses bords sont durs, calleux, renversés, on le nomme alors cancer *ouvert*.

Le cancer s'établit par-tout où il y a des glandes, aux lèvres, au nez, au sein, etc. et succède souvent au squirre par l'application de caustiques

ou de substances chaleureuses. C'est ainsi qu'une peau de cygne, si souvent et si imprudemment ordonnée pour les glandes tuméfiées du sein, l'application des corps gras les développe en bouchant les pores, et y détermine un tubercule carcinomateux qui rougit, s'enflamme, s'ouvre et suinte une matière âcre qui corrode les parties voisines, gagne tout le sytême glandulaire et établit un véritable cancer. Un coup peut, en déterminant un point d'irritation, y faire affluer la lymphe, et produire le même développement; il ne faut donc employer contre le cancer, ni des topiques répercussifs, ni des résolutifs trop actifs, et l'afflux de la lymphe ou du sang vers les glandes tuméfiées, suffit seul pour les rendre cancéreuses, ainsi qu'il arrive aux femmes dans leur âge critique, époque à laquelle la cessation du tribut mensuel, en augmentant la pléthore sanguine, fait éclore tant d'ulcères de matrice. Les symptômes de cet ulcère sont un écoulement sanieux et fétide succédant à des flueurs blanches invétérées qui en sont assez souvent le prélude; des douleurs sourdes et aiguës, l'horreur de cet acte auquel la nature a attaché le charme de la réproduction, un ennui continuel, un teint plombé, des yeux cernés, des défaillances d'estomac, un appétit capricieux, une

langue limoneuse et des ardeurs d'urine. Les injections de morelle, de bella-dona, de ciguë, des solutions d'opium, d'arsenic [*oo*] ont été recommandées et ont quelquefois réussi, mais nous préférons les lotions calmantes et mucilagineuses, qui consolent la partie et retardent l'activité d'un incendie qu'il est peut-être impossible d'éteindre; ainsi la graine de lin, les têtes de pavot, la guimauve, la joubarbe, le cerfeuil, la laitue, la pariétaire [*pp*], le lait même fournissent des moyens, sinon de curation, au moins d'un soulagement prompt et d'une innocuité certaine, en y joignant un régime doux, végétal, ou une diète blanche, l'usage habituel des bains et des demi-lavemens émolliens, nitrés.

Cette conduite est peut-être la plus sûre encore envers les cancers externes. On reconnoît que des glandes prennent un caractère cancéreux, quand de rondes qu'elles étoient, elles deviennent inégales, raboteuses, quand la peau qui les recouvroit s'amincit et devient luisante, adhérente à la glande, quand enfin il s'y établit un siège douloureux qui étend ses ramifications aux parties voisines; par exemple, sous l'aisselle, dans le cancer du sein; quand enfin les veines adjacentes se distendent. Il est essentiel de distinguer ces caractères, des tumeurs dures et glanduleuses

qui surviennent aux filles impubères dans l'âge où la nature va les parer de leur plus bel ornement, et qui se dissipent d'elles-mêmes par le seul développement de ce brillant hémisphère, doux gage de leurs titres à la maternité.

On a proposé pour les cancers (au sein surtout) l'extirpation ou amputation; mais souvent l'adhérence, la prolongation du chapelet glanduleux, la viciation cancéreuse des humeurs s'opposent à l'opération qui, quoique heureusement pratiquée, n'affranchit pas la malheureuse malade de la renaissance de l'objet de ses terreurs mortelles, et on a préféré un traitement palliatif. Il consiste à prévenir le changement du squirre indolent en cancer douloureux, et on y a réussi quelquefois en tenant le malade à une diète un peu plus sévère, en le faisant changer d'air, en lui tenant le ventre libre par quelques minoratifs, en diminuant de tems en tems le volume du sang par des saignées de quatre ou cinq onces, en le mettant au lait d'ânesse, en lui donnant des bouillons de grenouilles, ou de limaçons, ou de tortues, avec quelques plantes tempérantes, tels que la laitue, la camphorata, en remplaçant le régime animal par des végétaux herbacés, par des panades, des crêmes de riz, d'orge, d'avoine, du jalep, du sagou, du poisson cuit à l'eau, quel-

quefois des viandes blanches et froides, par l'usage de la bierre rouge, coupée d'eau ferrugineuse, quelquefois du syrop anti-scorbutique, quelques narcotiques à petite quantité, et en commençant par les calmans, tels que le camphre et l'assa-fœtida pour passer graduellement à de petites doses de cynoglosse, de laudanum ou d'extrait d'opium, qu'il ne faut pas trop augmenter, le petit lait avec la terre foliée de tartre (acétate de potasse) ou l'addition de quelques onces de sucs de cresson, cerfeuil et becca-bunga, l'application d'un cautère, comme moyen puissant de diversion, l'emploi des bains tièdes ou demi-bains, sur-tout pour porter sur l'endroit même, un topique fluide si le cancer est interne; des compresses de solution de savon, de sel ammoniaque et même d'urine, s'il est fermé; des plumaceaux trempés dans le suc de plantain ou de linaire, de joubarbe, de morelle, dans une solution de sucre de Saturne (acétate de plomb) ou d'opium, ou mieux encore la rapure de carottes rouges, appliquée entre deux linges fins sur l'ulcère arrosé du suc qu'elles rendent, et cinq à six pillules de ce jus réduit en extrait matin et soir, s'il est externe et ouvert; enfin, éviter tout ce qui peut affecter péniblement l'esprit, un exercice violent, les liqueurs spiritueuses, les

alimens acerbes et ce qui peut causer la toux. Tels sont les moyens indiqués par l'art, et ils nous semblent bien préférables aux promesses fastueuses de Stork et Franck, dans l'emploi de la ciguë, de Lambergin dans celui de la belladona, aux spécifiques des Commères, et même aux effrayantes exécutions de l'art chirurgical. S'il survient quelque hémorragie spontanée par la rupture de quelque vaisseau, l'agaric saupoudré d'alun est préférable à l'eau de Rabel, et nous ne pouvons louer les praticiens qui recommandent ce styptique à haute dose intérieurement, ainsi que nous l'avons vu ordonner.

8. L'*Erysipèle* est une inflammation de la peau, rouge, luisante, et pâlissant momentanément en la comprimant. Elle est avec sentiment d'ardeur âcre, et très-grave quand elle occupe la tête.

Régime passif, (saignée bien rarement, mais émétique, eau de poulet) lavemens purgatifs, compresses imbibées d'eau de guimauve et sureau chaude, bains de pieds très-chauds, sinapismes et même vésicatoires.

9. L'*Ophtalmie* est une inflammation de la conjonctive, ou plutôt des vaisseaux tapissant le tissu cellulaire qui est au-dessous d'elle, avec dépression de la cornée transparente. Les paupières elles-mêmes participent de cet engorgement san-

guin. Elle est ou constitutionnelle ou symptômatique, ou accidentelle. Dans le premier cas, elle dépend de l'âcreté ou de l'abondance du sang, qu'il faut rafraîchir ou évacuer; dans le second, il faut traiter le vice scrophuleux, dartreux, gonorrheïque qui lui a donné lieu; dans le troisième, elle est due à un corps étranger qu'il faut extraire, à une vapeur dangereuse, à la fumée, la poussière dont il faut éviter le contact. Traitement passif, général et local; bains, limonade, collyres répercussifs dans le commencement, eau froide, eau de rose et de plantain vitriolée, les cloportes en bouillon, topiques semi-émolliens quand l'inflammation est établie, tels que la décoction de guimauve et mellilot, graine de lin et coings, moëlle de casse et pulpe de pommes cuites. Quelques grains de sucre de Saturne (acétate de plomb) ou de vitriol blanc (sulfate de zinc) ou même quelques gouttes d'eau-de-vie dans un peu d'eau, font un collyre tonique et résolutif. L'essentiel est de ne pas saigner quand on soupçonne une prédominance bilieuse dans l'individu. (V. Gazette de Santé, n.° LIII, décembre 1805).

§. II.

Maladies inflammatoires internes.

Les maladies inflammatoires internes sont toutes

celles dont la vue et le toucher ne peuvent constater l'existence, mais que les symptômes, tels que la pulsation, la fièvre, la chaleur et la douleur concourent à signaler. Telles sont la frénésie, la douleur d'oreilles et de tête, le coriza ou rhume du cerveau,, l'angine, l'esquinancie, le rhume de poitrine, l'asthme sec, la coqueluche, la péripneumonie, la pleurésie, l'inflammation de l'estomac, celle des intestins, la colique de *miserere*, le cholera-morbus, l'inflammation du foye, de la vessie, de la matrice, de la gorge, de l'uterus et les empoisonnemens par les substances corrosives. Nous n'insisterons point avec détail sur le traitement de ces diverses affections, et ainsi que nous en avons prévenu, nous nous contenterons de le désigner en disant qu'appartenant à la classe des maladies aiguës-locales-actives, elles exigent des remèdes d'autant plus passifs, que leurs symptômes sont plus actifs. Ainsi la frénésie, l'esquinancie, la péripneumonie, la pleurésie ne demandent par exemple la saignée, qui est le plus passif des moyens, que dans le cas où la pléthore est vraiment inflammatoire. On prodigue trop, dans les campagnes sur-tout, cette opération salutaire quand elle est indiquée, meurtrière si elle est faite à tort, et fatale pour la durée des convalescences, si elle

n'étoit pas nécessaire. Il est un mode de remplacement de cette pratique, trop peu connu en France, et bien autrement héroïque dans la plupart des inflammations, c'est l'application des ventouses sèches ou scarifiées, dont l'effet est d'opérer une révulsion humorale ou une déplétion sanguine locale, et de faire cesser les pléthores fausses sans qu'elles soient suivies de relâchement excessif Les bains de pieds, les boissons acides, les vésicatoires, les lavemens purgatifs, la diète austère conviennent à ces affections, et s'il en est qui demandent de prompts évacuans, tels que le cholera-morbus, il en est d'autres qui ne réclament que des boissons mucilagineuses, telles que l'angine ou l'inflammation de la vessie. Le nitre offre, dans ces maladies, un puissant auxiliaire, administré de toutes les façons. Nous parlerons avec plus de détail des empoisonnemens par les substances caustiques, parce qu'elles exigent une médication plus compliquée, et parce que les campagnes sont plus éloignées de tout secours en cas d'événemens de ce genre.

Les poisons corrosifs sont ou végétaux, ou minéraux, ou animaux. Excepté les narcotiques, il est peu de poisons proprement dits dans la classe des végétaux en France, et si la colchique, le

cabaret, la gratiole, etc. provoquent des hoquets, des syncopes et l'inflammation de l'estomac à doses trop fortes, modérées ils offrent des purgatifs assez fidèles, et ne deviennent poisons que par leur abus. Au reste, toutes les super-purgations doivent être traitées comme un empoisonnement, et l'on doit choisir les contre-poisons parmi les substances les plus propres à neutraliser l'effet des purgatifs employés. Ainsi l'oxicrat, la limonade sont le meilleur correctif des résineux; l'alkali volatil en frictions, sous le nez, dans la bouche (étendu d'eau) est l'antidote du laurier-cerise, dont on a toujours la dangereuse habitude d'employer les feuilles dans le lait, pour lui donner un goût d'amande; comme l'eau de chaux, une forte décoction de kinkina ou de noix de galle légèrement acidulée sont le remède le plus efficace contre une trop forte dose d'émétique; comme enfin quelque gouttes d'huile de tartre (solution de carbonate alkalin de potasse) étendues d'eau, décomposent la pierre infernale (nitrate d'argent fondu), si on avoit eu le malheur d'en avaler, dans le cas où en touchant un ulcère de la gorge, elle seroit échappée. Nous renvoyons donc, pour les poisons végétaux, à ce que nous avons dit des narcotiques, page 289.

Les poisons corrosifs minéraux sont l'arsenic, le vert-de-gris, le sublimé-corrosif, l'eau-forte, (acide nitrique) l'acide sulfurique (huile de vitriol).

Dans l'empoisonnement par l'arsenic et le vert-de-gris, il faut provoquer le vomissement aussitôt, mais mécaniquement et sans émétique irritant. On a proposé l'huile, mais l'expérience a prouvé que les corps gras, en dissolvant ces poisons, les rendent plus actifs. Les décoctions chargées de guimauve ou de graine de lin, la dissolution de gomme arabique, une amandée, des jaunes d'œuf battus dans l'eau sucrée, le lait sur-tout, à haute dose sont des moyens les plus heureusement éprouvés. Si l'inflammation est considérable, il faut employer les bains chauds. On a recommandé les lavemens émolliens; nous nous sommes bien trouvés, et plusieurs fois, de ceux de tabac, dont l'effet stupéfiant a fait cesser les atroces douleurs des intestins. Le docteur Navier avoit proposé le foye de soufre (hydro-sulfure d'ammoniaque) pour décomposer ces acides. En louant son zèle, on doit avouer que ces opérations chimiques ne s'opèrent point dans l'estomac comme dans un matras, et rejeter ces moyens qui font perdre

le tems d'en administrer de meilleurs (1). On mettra ensuite le malade à l'usage du lait, des pâtes, des fécules, des crêmes de ris et des bouillons gélatineux.

L'empoisonnement par le sublimé-corrosif, sel métallique composé d'acide marin et de mercure, est le plus violent des poisons minéraux. Aux moyens ci-dessus indiqués, on ajoutera les boissons légèrement alkalines, l'eau de savon ou de chaux, une légère dissolution de potasse, mais avec discrétion, attendu que l'alkali qui en fait la base, pourroit corroder la tunique de l'estomac.

L'empoisonnement par l'eau-forte et l'huile de vitriol est le plus ordinaire, parce que ces acides sont très-usités dans les arts. Il faut administrer au malade de l'eau tiède, coup sur coup, jusqu'à ce qu'il vomisse. Ensuite une dissolution de gomme arabique ou du lait. M. Fourcroi con-

---

(1) Observons en passant qu'on emploie un peu légèrement peut-être, à l'intérieur l'arsenic comme fébrifuge à petite dose, et à très-grande comme topique sur les cancers, non sans danger de résorption, ainsi que nous l'avons observé sur une jeune personne morte avec tous les signes intérieurs de cet empoisonnement, entre les mains d'un des premiers chirurgiens de la capitale.

seille en pareil cas la magnésie pure à forte dose. Quand les accidens sont calmés, la thériaque et le syrop diacode dans une émulsion, procurent beaucoup de calme. On doit faire suivre ce traitement d'un régime alimentaire mucilagineux.

Enfin, l'empoisonnement par le plomb (colique des peintres) est en possession d'une méthode de traitement depuis long-tems en usage avec succès à l'hôpital de la Charité. Il dure cinq jours. *Premier jour :* lavement purgatif avec décoction de feuilles de séné et sel de glauber, de chaque demi-once, casse en bâton, deux onces, vin émétique quatre onces. Le malade prend, dans la matinée, la boisson suivante : faites bouillir, dans une pinte d'eau, feuilles de séné, demi-once; pulpe de casse une once et demie ; sel de glauber trois gros ; émétique deux grains. Le soir, lavement fait avec addition d'huile de noix et de lin, de chaque une once et un gros de thériaque. On donne intérieurement un bol fait avec un gros et demi de thériaque et un grain d'opium. — *Second jour :* six grains d'émétique dans trois verres d'eau, pris à une demi-heure de distance chaque. Pendant le jour, tisane sudorifique avec gayac, sassafras, squine, salsepareille, de chaque une once, bouillis dans trois pintes d'eau réduites à deux. Quand la décoction s'a-

chève, on ajoute follicules de séné et sel de glauber de chaque quatre gros. Le soir, lavement comme la veille, et même prise de thériaque et d'opium. — *Troisième jour :* lavement purgatif du premier jour, eau de casse composée, la tisane sudorifique, le lavement calmant et le bol de thériaque et d'opium. — *Quatrième jour :* purgatif avec un verre de la décoction suivante : feuilles de séné trois gros ; pulpe de casse deux onces et demie ; sel de glauber et confection hamec de chaque deux gros ; vin émétique demi-once. Le malade boit ensuite la tisane sudorifique, le soir lavement anodin, thériaque et opium. — *Cinquième jour :* on répète le lavement purgatif, l'eau de casse, la tisane sudorifique, et le soir le lavement calmant, ainsi que le bol thériacal et opiacé.

Les empoisonnemens par les alkalis sont plus rares, mais leur effet caustique est atténué par les mêmes moyens, sinon qu'il faut joindre quelques légers acides aux boissons, pour neutraliser les poisons.

Les poisons corrosifs du règne animal sont le venin de vipère, celui de scorpion, les cantharides.

Les serpens de la France n'ont en général rien de dangereux ; la vipère seule, et sur-tout

celle nommée, par le docteur Paulet, *vipère-aspic*, qui porte sur sa tête comme l'empreinte du fer d'une lance, et qui très-multipliée à Fontainebleau, a effrayé, il y a deux ans, les bûcherons de cette forêt, par plusieurs morts subites, récèle vraiment une vésicule distendue par une liqueur vénéneuse qui s'échappe par la pression des crochets rétractiles dont est armée sa mâchoire supérieure. Soudain survient à l'endroit mordu, une enflure, laquelle gagne le reste du corps qui prend une teinte jaunâtre; des nausées, des vomissemens bilieux succèdent, puis des anxiétés, un resserrement de l'estomac, une soif extrême, une douleur vive à la région ombilicale, le pouls s'élève, la fièvre s'allume, la raison se trouble et les terreurs de l'imagination s'unissant au mal réel, des défaillances, le délire, des sueurs froides conduisent rapidement le malade au tombeau, si l'on ne prévient pas ces rapides progrès. On a vanté beaucoup de contre-poisons de la vipère: la ligature, la scarification de la partie mordue, la cautérisation, les cataplasmes d'ail, de thériaque, les vésicatoires, et l'on connoît les travaux sur ce sujet, de Rhedi, Fontana et Spallanzani, mais le procédé de M. Bernard de Jussieu, publié en 1747, et pratiqué avec succès sur un étudiant

mordu dans une herborisation, devant plusieurs jeunes médecins, est celui qui est resté le plus accrédité. On scarifie légèrement la blessure, on y verse quelques gouttes d'alkali volatil fluor (ammoniaque). On mêle cinq à six gouttes d'alkali dans un verre de vin ou d'une infusion de tilleul ou de sureau, et on fait boire ce mêlange au malade couché dans un lit bien chaud. On répète la dose jusqu'à ce que la sueur soit établie. Les symptômes diminuent en proportion de l'abondance de cette secrétion, et vingt-quatre à trente heures suffisent pour mettre le blessé hors de tout danger. Ajoutant à ces précautions, le docteur Paulet, dans ses *Observations sur la vipère de Fontainebleau*, préfère la thériaque à l'alkali, mais il insiste sur la profondeur des scarifications pour dégorger la plaie et obtenir une copieuse hémorragie, qu'il propose même d'augmenter par l'application des ventouses.

Le scorpion n'habite de la France que les contrées méridionales, et même il y est bien plus petit, et moins venimeux qu'en Italie et en Amérique. Le remède de sa piqûre consiste également dans l'application de compresses imbibées d'alkali volatil. On a prétendu que cet insecte portoit son contre-poison en l'écrasant sur la blessure qu'il vient de faire. Cette propriété, quoique

attestée par plusieurs voyageurs est moins sûre que celle du moyen que nous venons de proposer.

La médecine offre peu de secours efficaces contre le poison terrible des cantharides. Cependant s'il n'a pas été très-abondamment pris, et s'il n'existe pas chez l'individu une disposition nerveuse particulière, on peut espérer de le combattre avec les émulsions camphrées, le lait, les boissons mucilagineuses, édulcorées par le syrop d'orgeat, les lavemens, les saignées. M. Barthez conseilloit les émulsions avec le syrop diacode. M. Bath emploie l'huile à grande dose. Tous ces moyens doivent être précédés de vomitifs donnés avec discrétion.

CHAPITRE III.

Des maladies aiguës-locales-passives.

Les maladies aiguës - locales - passives sont courtes, n'affectent qu'une partie du systême, et sont avec diminution d'action.

Symptômes généraux : tracés page 122.

Symptômes différenciels : prostration de forces et besoin d'incitation vitale.

Titre unique. — *Métastases.*

Nous comprenons, sous cette dénomination, toutes les aberrations d'humeur qui impriment aux parties frappées de cette congestion, une débilité relative extrême, et y déterminent l'afflux des principes morbifiques, stagnans dans les autres parties. Nous rangeons dans cette classe la grippe, l'esquinancie gangréneuse, l'asthme humide, le croup, la plica, la fièvre puerpérale, le lait répandu, la jaunisse.

Dans toutes ces affections, l'indication est de relever le ton de la fibre débilitée par quelque cause.

1. *Grippe*. Une transpiration interceptée cause le catharre muqueux, qu'on a nommé *grippe*; c'est par des carminatifs, et même par quelques acides spiritueux, et non par des émolliens, des relâchans qu'on peut reporter au systême cutannée l'humeur qui occupe les bronches et la poitrine.

La *grippe* est cette maladie populaire qui sévit annuellement au déclin de l'été, sur-tout quand un froid humide et subit succède à une température très-élevée. C'est un catharre de la membrane muqueuse qui tapisse les bronches et la région sternale. Cette affection s'annonce par un mal de tête, la fièvre, l'envie de vomir, la perte d'appétit et du sentiment du goût, l'oppression de la poitrine, une toux violente sans expectoration, une lassitude générale, la saburrhe de la langue, la crudité de l'urine, l'insomnie, la constipation, quelquefois l'esquinancie.

La cause en est généralement due à la répercussion de la transpiration, et souvent à l'imprudence de passer d'un endroit extrêmement échauffé à un air froid et humide. Aussi le mode curatif ne consiste pas à donner des raffraîchissans malgré l'aspect faussement inflammatoire de cette affection, mais à rappeler l'humeur transpiratoire, et à relever le ton de la fibre affaissée par le relâchement de l'atmosphère. Par la même raison,

il est très-dangereux de saigner, quoique quelques points de côté, et même des crachemens de sang simulent souvent plusieurs symptômes de la fluxion de poitrine. La diète la plus absolue est indiquée. Les vomitifs ne le sont pas, s'il n'y a pas turgescence humorale, et l'on se trouve mieux d'une infusion carminative bue chaudement, telle que l'eau de fleurs de tilleul et de violette édulcorée de sucre et animée d'une cuillerée de rhum. Quand le rhume a mûri, tant par ce breuvage que par le séjour dans le lit qui est le premier des sudorifiques, on donne, soit la teinture, soit le syrop d'ipécacuanha; la teinture, s'il faut soutenir encore le ton de la fibre; le syrop, s'il y a commencement de coction. Quelques praticiens ont donné dans la même indication, avec succès, la teinture d'infusion d'arnica, ou même de polygala, s'il y avoit atonie complette de la fibre et engorgement du canal aérien tapissé de mucosités. Si le point de côté persiste, application de quelques sangsues, ou mieux encore de ventouses scarifiées sur l'endroit douloureux, ou un vésicatoire. On termine par quelques lavemens stimulans et l'usage de quelques minoratifs, tels que la marmelade de Tronchin, les pédiluves et quelques boissons mucilagineuses. Si la fièvre persiste on recourt au kinkina qui fait

cesser ces accès symptomatiques. S'il n'y a pas de point de côté, s'il y a affaissement, difficulté d'expectoration, on se trouvera bien de la solution suivante : alkool brûlé et sucre, de chaque deux onces; camphre dix grains, le jus d'un citron et dix onces d'eau. On la boit chaudement à plusieurs reprises, en se mettant au lit, et une transpiration abondante, suite d'un bon sommeil, termine heureusement cette incommodité qui, négligée, peut être grave. Au reste, Hipocrate nous apprend que dans ces épidémies catarrhales on doit accuser de leur communication, non-seulement les erreurs de régime, la légéreté des vêtemens, sur-tout des femmes, mais encore des miasmes répandus dans les airs, qui irritent les bronches et leur impriment des dispositions particulières (1).

Il est nécessaire de se purger après cette maladie, qui laisse toujours quelque levain catarrhal. On peut le faire, soit avec sa médecine ordinaire, qu'en général il ne faut pas changer si elle réussit, soit en détail avec la marmelade suivante, qui réussit aussi contre les premiers momens d'invasion de cette maladie : une once

(1) *Ubi morbus aliquis populariter grassatus fuerit, non victûs rationem in causâ esse, sed quod spirando ducimus, manifestum est.* Hipp. de Nat. Hom.

de manne, demi-gros de nitre, quatre grains de kermès et deux gros de syrop d'althœa [99]. On en prend selon l'intensité de la toux, l'âge et la force, une cuillerée à café, toutes les deux ou trois heures, comme préservatif; une cuillerée tous les matins à jeûn, comme dernier purgatif.

On peut se préserver de la grippe par les moyens suivans: quitter les lieux bas et humides que l'on habite; se frotter, en se levant, avec de l'eau de Cologne ou de l'eau-de-vie camphrée, tout le corps auprès d'un bon feu; ne point sortir sans avoir pris ou un peu de chocolat sec, ou une cuillerée de liqueur spiritueuse; porter un gilet de flanelle, avoir les pieds, la tête, la poitrine, les bras bien défendus contre l'humidité; être chaudement mais légèrement vêtu, changer de linge si on rentre en sueur, et d'habit si l'on a été mouillé, et si la pauvreté ne permet pas cette toilette, se déshabiller nud près du feu, en attendant que l'habit soit sec, plutôt que de risquer d'en absorber l'humidité en le laissant sécher sur son corps; ouvrir son appartement au soleil, y entretenir un feu clair et médiocre; user d'alimens savoureux, boire un peu de vin pur et du café; ne boire de l'eau qu'après l'avoir épurée dans un filtre; manger peu de fruits; faire plusieurs repas, boire dans

la journée quelques tasses chaudes d'une infusion carminative à laquelle on ajoutera une cuillerée d'eau-de-vie ; la cesser si l'on éprouve un point de côté ou un peu d'échauffement; se tenir le ventre libre ; éviter les grandes réunions où l'air est vicié, où les pores sont dilatés par l'extrême chaleur, et d'où l'on sort avec une plus grande disposition à recevoir les impressions de l'air extérieur; avoir à sa bouche habituellement un peu de pâte de jujubes ou de la gomme arabique; prendre, avant de se coucher, quelques cuillerées de punch bien chaud. Au reste, consultez la Gazette de Santé, n.os 55, 56, 57, etc. janvier et février de l'année 1806, pendant l'hiver duquel cette maladie a été épidémique dans toute l'Europe. Sa collection de préceptes puisés chez les meilleurs praticiens, servit avec succèsde projet de conduite à tous ceux qui en furent affectés.

2. La même cause détermine l'*Esquinancie gangréneuse*, et si l'humeur perspiratoire répercutée trouve le système glandulaire privé d'énergie vitale, le sphacèle désorganise ces parties frappées d'atonie, à moins qu'on n'emploie les stimulans les plus énergiques, les acides minéraux, le kinkina sur-tout, les anti-scorbutiques, les vésicatoires, sous peine d'éprouver une suffocation rapide, que la sai-

gnée accéléreroit encore loin de la retarder.

3. L'*asthme humide* est dû, pour parler le langage de l'école, à la pléthore glaireuse, à la surabondance pituitaire, à la congestion de la lymphe dans les glandes, et si un régime médicamenteux et alimentaire excitant ne fait cesser cette stagnation, l'engorgement dégénère en hydropisie de poitrine, soit par rupture, soit par transudation des membranes intermédiaires. On vante, dans l'asthme humide, l'infusion d'hysope, de lierre, d'érysimum, d'apalanchine, d'arnica et l'emploi bien ménagé du kermès. Le soufre, en poussant à la peau, a une propriété à-la-fois diaphorétique et pectorale, qui est ici d'une double indication.

4. On a, depuis quelque tems, donné une plus grande attention au *Croup*, parce qu'on a prétendu qu'il étoit le résultat de la pratique de la vaccine. Ce reproche est mal fondé, et si on en avoit quelqu'un à faire à cette inoculation, ce seroit plutôt celui de laisser à la peau une disposition particulière aux éruptions ou aux efflorescences, mais loin de s'en alarmer, le praticien voit dans cette disposition un motif de rassurance sur l'expulsion complette du germe variolique, que les quatre ou six piqûres vacciniques n'ont pu suffire à élaborer et à évacuer.

Le croup d'ailleurs a été connu de tout tems. Aretée l'a décrit sous le nom de *Canina angina*(1), et les auteurs du moyen âge en font mention dans leurs ouvrages, entre autres Baillou (2), Marc-Aurèle Severin, Saxonia, Tulpius, Bontius, Silvius de Leboé. Cette maladie paroît avoir ensuite été méconnue pendant quelque tems (probablement à cause de sa marche obscure et de la rapidité de ses progrès, qui l'ont fait confondre avec l'esquinancie gangréneuse). Le docteur écossois Home donna le premier signal et réveilla l'attention sur cette affection par son excellent mémoire : *Recherches sur la nature, la cause et la guérison du croup*, publié en 1765. Rosen et Michaélis s'en occupèrent, l'un dans son traité des maladies des enfans ; l'autre, *ex professo*, dans sa dissertation inaugurale de *Angina polyposâ sen membranaceâ*. La perte que fit à cette époque un médecin distingué, (J. B. Leroy), de son fils unique, par cette maladie, et la relation qu'il en publia ajoutèrent aux lumières déjà recueillies ; enfin, le docteur Portal la signala dans un mémoire qu'il lut à la rentrée

---

(1) *Mortuus est enim æger antequam medicus arte uteretur.* Aret. de causis et signis morb. ac. lib. 1. cap. 7.

(2) *Vox Clangosa.* Cet auteur rapporte quatre histoires d'enfans morts avec la membrane trachéale.

publique de l'académie des sciences en 1779. Une mort imprévue enlevant, dans sa première enfance, un autre *Marcellus*, par cette fatale maladie, vient d'attacher un intérêt universel à son étiologie, et le Gouvernement, mesurant sa libéralité sur l'étendue de ses regrets, vient de fonder un prix de 12,000 fr. pour le mémoire le meilleur sur cette matière. Dans l'intervalle, le docteur Bouriat, de Tours, a publié une simple lettre, mais tellement hipocratique, qu'elle doit donner aux concurrens instruits le regret d'avoir peu de chose à y ajouter, aux ignorans le desir de s'approprier ses idées. Le docteur Desessarts a publié un mémoire auquel on n'a pas le même reproche à faire; enfin le docteur Portal, dans une excellente dissertation qui établit sa priorité de nosographie, a présenté un phare aux braves qui, sans redouter les dangers du naufrage, oseront encore disputer la palme de cette victoire. Payons, en esquissant rapidement cette affection, notre dette à la patrie, sans oser prendre rang dans ce concours.

Le croup est une transudation muqueuse du larynx, s'étendant quelquefois jusqu'à la trachée, et même jusqu'aux bronches, attaquant plus généralement les enfans que les adultes. Elle peut être spontanée, elle peut être consécutive. Spontanée,

elle est l'effet de la constitution catharrhale dominante de l'air, du voisinage des marais, des lacs ou de la mer. Consécutive, elle succède très-souvent à la petite-vérole, à la rougeole, à toutes les maladies de la peau, dont la cause n'a pas été suffisamment jugée par l'éruption et a laissé un levain qui occupe la gorge par métastase. Les enfans gais, précoces, impétueux y sont plus exposés, et peuvent en éprouver des récidives. Cette affection n'est pas contagieuse, mais elle est épidémique. Elle s'annonce au milieu de la plus belle santé, par un enrouement, une toux sèche, un resserrement de la gorge, la difficulté à respirer, tels que ce symptôme caractéristique, augmentant rapidement, la voix devient clapissante, la fièvre s'allume, la toux est rauque, la gorge est douloureuse, et le malade suffoqué semble dans un état soporeux. S'il y a vomissement d'une matière muqueuse, jaunâtre, gélatineuse, et ressemblant à une exfoliation des conduits aériens, s'il en est rejeté par les selles, s'il y a expectoration, si les urines déposent, s'il s'établit une sueur fétide et abondante qui fasse diversion à la congestion humorale, c'est d'un heureux augure, mais il ne faut pas compter ici sur les seules forces de la nature, et il est instant de l'aider. Malgré son aspect inflammatoire, cette affection

n'a point ce caractère, et ainsi que dans les catharres des différentes membranes muqueuses, (coriza, dyssenterie, grippe, etc.) il faut bien se garder de saigner. On pourroit tout au plus, dans une indication pléthorique bien démontrée, se permettre d'appliquer quelques sangsues derrière les oreilles. Mais le remède héroïque consiste dans les vomitifs et les vésicatoires. Les vomitifs doivent être donnés dès l'invasion de la maladie, mais le tartre stibié est infidèle ici, et sa vertu émétique est enchaînée par le mucilage obstruant les conduits voisins de l'œsophage. L'ipécacuanha est plus insuffisant encore. Nous devons aux docteurs Teinint, Bouvard et Valentin d'avoir fixé le choix des praticiens sur le *poligala-seneka*, ou de *Virginie*, dont la saveur âcre a une action *sui generis* sur le gosier, comme les cantharides en ont une sur la vessie, l'ellébore sur la base de la langue, la garance sur le système osseux, etc. et son administration détermine très-promptement l'éjection de la mucosité membranéiforme qui, diminuant le diamètre du conduit aérien, tue le malade par suffocation, quelquefois au milieu des convulsions, quelquefois dans un moment de rémission. Cette substance en effet n'est point l'exfoliation de la propre membrane qui tapisse, soit le larynx, soit

la trachée, soit les bronches, mais elle est le produit de la matière morbifique qui, appelée à la gorge (1) par l'irritation que la constitution de l'air, l'influence de la saison ou un dépôt critique ont décidée dans cet endroit, y acquiert une consistance gélatineuse, dessinant exactement les aufractuosités de ces conduits et en rapporte le simulacre, quand le vomissement l'a expulsée en entier ou par partie. On en a vu de la longueur de six à huit pouces. Voici la manière d'administrer la polygala, d'après le procédé du docteur Bouriat. On fait bouillir, dans huit onces d'eau, pendant dix minutes, une demi-once de polygala-seneka, on passe à travers un linge et on ajoute à la décoction une once de syrop de violette et deux grains d'émétique (tartrite de potasse antimonié); on donne, à chaque quart-d'heure, une demi-cuillerée ou une cuillerée (selon l'âge) de cette décoction. Le malade vomit quatre ou cinq fois, sinon on recommence et on donne un peu d'eau chaude à chaque vomissement. Au bout d'une heure une autre cuillerée, et ainsi d'heure en heure pour entretenir l'expectoration. On éloigne les doses

---

(1) *Sed et si ante morbum quid doluerit, isthic morbus incumbit.* Hipp. sect. VI. aph. 33.

quand les évacuations sont établies, ou quand les symptômes deviennent moins graves, mais sans les cesser tout-à-fait, car souvent ce calme est trompeur. Quant aux vésicatoires, ils se posent ou derrière le cou, si la suffocation est instante, ou aux jambes si l'on a besoin d'une révulsion plus lointaine. On aide ces moyens de frictions avec le liniment volatil (huile et ammoniaque) sur le trajet de la gorge jusqu'à la poitrine. On entretient avec un onguent approprié la suppuration établie. Quelquefois il faut appliquer à la fois les vésicatoires aux jambes et au cou, pour augmenter l'action stimulante des cantharides et arrêter la dégénérescence muqueuse des humeurs. La boisson consistera en une eau rougie d'un tiers de vin. On renouvelera l'air de la chambre, et on la tiendra à une température modérée, mais sans exposer le malade au froid. On a des exemples de morts subites dans ce cas, par l'application intérieure ou extérieure de la glace.

Une remarque importante et caractérisque ici, c'est que le malade conserve une haleine pure, tandis qu'elle est fétide dans l'esquinancie gangréneuse.

Le docteur Dobson, de Liverpool, a publié un traitement qui consiste à donner, après les

vomitifs et les vésicatoires, un bol composé d'un grain de calomelas (muriate de mercure doux sublimé) avec un peu de mie de pain et de sucre, et à frotter le cou avec un demi-gros d'onguent mercuriel. Nous préférons le premier traitement, qui a le mérite de provoquer le vomissement sans exciter une salivation qui ajoute encore au gonflement des parties. Nous choisirions les frictions éthérées dans cette dernière intention. Les sternutatoires peuvent aider le détachement de la fausse membrane (1). Nous ne croyons pas que pour l'extraire, la bronchotomie soit indiquée en aucun cas. On nous permettra la longueur de cet article en faveur des campagnes où cette maladie est inconnue, et dans un tems où elle semble s'acclimater en France.

5. On n'en dira pas autant de la *Plica*, qui pour-

(1) Le docteur Laborde, médecin à l'Isle-de France, a conservé pendant six mois, dans une eau demi-spiritueuse, une de ces substances membranéiformes détachée à l'ouverture d'un enfant mort de cette maladie, et enlevée depuis la glotte jusqu'à la bifurcation bronchique. Il la croyoit d'autant plus une exfoliation membraneuse du conduit aérien, qu'on remarquoit dans le trajet du larynx, une dépression blanchâtre simulant les cartilages, mais au bout de ce tems, ce corps qui étoit resté intact, perdit, par la simple agitation, l'organisation qu'il sembloit avoir conservée, et se décomposa entièrement dans ce liquide.

tant y a été quelquefois observée, et qui pourroit y être apportée par nos militaires de la Pologne, où elle est endémique. Cette maladie a été jusqu'ici très-mal décrite par tous les auteurs français, qui se sont copiés servilement, et *in verba magistri*, depuis Strabel jusqu'à Alibert. Le seul écrit bien fait sur cette matière est de M. Lafontaine, chirurgien du feu Roi de Pologne dont il a long-tems habité la capitale, et c'est d'après son ouvrage et des notes du docteur Godefroi, son compatriote, que nous allons publier les renseignemens suivans, bien différens de tout ce qu'on a dit à ce sujet. Cette singulière maladie, qui doit son origine à une coutume pernicieuse, est véritablement endémique dans toute l'antique Sarmatie. Les fourrures, et sur-tout les coiffures dont les habitans de ces régions hyperboréennes font un usage continu, et leur mal-propreté en sont la seule cause. Cette opinion étoit aussi celle de Chirac.

Il existe deux espèces de *plica*, l'une constitutionnelle, l'autre symptomatique. La première n'occupe jamais que la tête, et n'est qu'une teigne particulière. Elle n'est pas très-dangereuse; tous les juifs de la Pologne et la moitié des paysans polonais en sont atteints. L'autre, bien plus cruelle, est compagne de la syphilis

constitutionnelle, ou sert de terminaison critique aux maladies aiguës, et elle s'attache à toutes les parties du corps où se rencontrent des bulbes chevelus.

La plica se reconnoît à un enduit glutineux, qui baigne et colle les cheveux les uns aux autres. A leur entrelassement inextricable qui forme des espèces de feutres ou de fouets qui acquièrent souvent une longueur prodigieuse, on croiroit voir les fouets sanglans des Euménides, ou les serpens entrelacés des Gorgones. Ces tissus allongés n'ont acquis ces dimensions que par la *juxtaposition* des cheveux *bout à bout*, et non par leur accroissement plus considérable que dans l'état naturel. Il est également faux qu'ils augmentent de diamètre, qu'ils saignent au moindre contact, et qu'ils aient une excessive sensibilité. Il est seulement vrai que lorsque la plica est la suite d'une maladie grave, il seroit très-dangereux de la couper avant sa *maturité* qui se reconnoît à la chute spontanée des cheveux. Alors, privée de cette émonctoire, l'humeur morbifique se porteroit sur des organes essentiels à la vie, et pourroit causer des dépôts funestes. Dans la dernière guerre, en Pologne, elle n'a pas été observée sur un seul soldat français (1), et l'hôpital de

(1) La plica n'attaque que les chevaux en France, et

Saint-Lazare de Varsovie étoit rempli d'indigènes qui tous la portoient sous leurs bonnets fourrés. On voit, sans nous étendre davantage sur ce sujet, que le moyen préservatif consiste dans une extrême propreté, et sur-tout le non usage des fourrures, comme le moyen curatif consiste à poser un exutoire qui dérive l'humeur, à user d'une diète végétale, à prendre des bains, à renoncer à l'eau-de-vie, dont les Polonais font abus, et qui excite une fermentation particulière aux alimens grossiers dont ils se nourrissent, à se baigner souvent; enfin, à laver fréquemment avec une décoction de *branca - ursina*, ou de *licopodium clavatum* (Linn.), les cheveux qu'il faut peigner souvent: les purgatifs, en ce cas, agitent les humeurs sans les épurer, et les saignées sont encore plus dangereuses par leur propriété résorbante et perturbatrice.

6. La *Fièvre puerpérale* est cette maladie qui, punissant souvent les femmes de l'infraction du premier des devoirs de la maternité, est due à

---

seulement dans le Poitou (contrée de Brande); il est assez commun d'y voir des chevaux dont la crinière énorme ne peut être peignée, et les palfreniers, dont cette religieuse croyance favorise la paresse, prétendent qu'ils sont pansés par le *lutin*, et qu'il est dangereux de se mêler de ses fonctions.

la déviation du lait hors de ses couloirs naturels ; quelquefois pourtant elle attaque aussi l'accouchée la mieux disposée à remplir ces fonctions ; par exemple, quand elle arrive dans les premiers jours et qu'elle s'oppose à la *montée du lait*, c'est celle dont nous allons parler.

Symptômes : la malade éprouve des anxiétés, des frissonnemens, des bâillemens vaporeux, une pâleur du visage quelquefois subitement remplacée par une rougeur excessive. La langue est blanche et vibrante, les yeux sont ternes et inquiets, le pouls est fréquent et concentré. La poitrine est oppressée, le ventre et sur-tout les hippocondres sont douloureux, ainsi que la tête, dans laquelle on éprouve des batemens et un tintement d'oreilles. Les mammelles s'affaissent et sont flétries, de rondes et tuméfiées qu'elles étoient. Le lait cesse de couler, ainsi que les lochies (perte qui succède à l'accouchement). Bientôt le ventre s'élève, quelquefois il s'établit une diarrhée laiteuse ou une éruption miliaire à la peau, le délire s'empare de la malade, les forces s'épuisent, et s'il s'y joint quelques symptômes inflammatoires (ce qui constitue son caractère d'irrégularité) si l'on emploie un traitement complettement passif, le ventre se gonfle et se durcit, les joues deviennent

pourpres, la langue aride, les lèvres tremblantes, le pouls s'efface, les traits s'altèrent et la malade périt rapidement. Si la crise n'est pas parfaite, la fièvre puerpérale dégénère en ce qu'on appelle *lait répandu*, affection chronique qui est le désespoir de la médecine, et qui attaque surtout les mères qui ne nourrissent pas. Le médecin ne peut mettre trop de soins, d'activité et de circonspection dans le traitement de ces maladies, dont l'heureux ou fatal succès a la plus grande influence sur sa réputation. Il est si effrayant, il semble si peu naturel que la jeune épouse trouve la mort au sein de l'acte qui donne la vie ; tant d'intérêts reposent sur la tête de cette mère de famille, que le médecin ne peut apporter trop de précautions dans sa pratique pour observer les moindres nuances dont l'examen exige en effet une très-grande différence dans le choix et l'emploi des moyens curatifs !

Traitement. Les docteurs Doulcet et Doublet ont fixé le mode de curation, trop long-tems incertain, de cette maladie. On a nié les métastases humorales ; incrédules à ce dogme, assistez à cette autopsie, et vous reconnoîtrez dans cet abdomen un épanchement de sérosité laiteuse, et jusqu'à des grumeaux *de lait caillé*, adhérens aux intestins. Les taches gangréneuses qui les

accompagnent toujours, attestent au surplus le caractère plus putride qu'inflammatoire de cette maladie. Il ne s'agit point ici de cette fièvre de lait qui s'établit le troisième ou quatrième jour chez les femmes qui ne nourrissent pas, et même quelquefois chez celles qui nourrissent, si l'ascension du lait est trop abondante; des sueurs acides, la résorption utérine et l'écoulement par les voies inférieures sont la crise naturelle et sans danger de cette fermentation lactaire, à moins qu'elle ne soit comprimée par un froid subit; mais ici le lait est hors de ses couloirs, et l'indication est de l'y rappeler ou au moins à la peau, en sollicitant l'action des vaisseaux absorbans. L'ipécacuanha semble avoir cette propriété, comme spécifique, et donné dès l'invasion de la maladie, il la termine par résolution; on le donne par fractions de huit grains, répétées jusqu'à ce qu'il opère des vomissemens, et qu'il agisse ensuite sur les intestins. Doulcet conseilloit ensuite une potion que j'ai constamment vu réussir à mon hôpital, et qui semble déterminer doucement par bas l'irritation originairement portée sur l'estomac; la voici : huile d'amande douce et syrop de guimauve, de chaque une once; kermès minéral, deux ou quatre grains, suivant la disposition des évacuations. On peut animer avec l'oxi-

mel scillitique les boissons, que l'on varie selon l'organe que la nature semble préférer pour opérer la crise; l'eau de tilleul, si c'est par les sueurs, le bouillon de plantes ombellifères (sureau, persil, cerfeuil, carottes) animé de sel duobus, si la crise s'opère par les selles, etc. Si l'estomac se refuse à l'huile, on broie le kermès dans du sucre et de la gomme arabique pulvérisés, et l'on prend cette poudre entre deux hosties ou étendue d'eau de manière à proportionner ces prises au besoin d'évacuation, mais il est essentiel de boire ensuite souvent et à petits coups. Si le dévoiement étoit excessif, on prendroit un peu de limonade et quelques paquets de kinkina ou de simarouba, de huit à dix grains chaque, de deux en deux heures. En cas de prostration de forces, Doublet donnoit la potion camphrée suivante: camphre et nitre, de chaque demi-gros; gomme arabique un gros; triturez, et ajoutez à mesure, eau distillée de fleurs d'orange et de tilleul, de chaque deux onces; eau de mélisse spiritueuse, demi-once; syrop de guimauve, une once; en prendre par cuillerées. S'il y a éruption miliaire on la soutient sans la forcer, par des boissons légèrement carminatives et répétées. Si elle cesse, s'il y a foiblesse, s'il y a crainte de dépôt laiteux, délire, suppression d'évacuations, on ne doit

pas hésiter à poser à la partie interne de chaque cuisse, un large vésicatoire. Cette pratique, un peu douloureuse, réveille l'excitabilité, dérive les humeurs et a sauvé bien des malades.

Nous n'ajouterons rien à ces documens généraux applicables au *lait répandu.* Cette affection se traite par les purgatifs ou les sudorifiques, quelquefois par ces moyens combinés, et surtout l'usage prolongé des sels neutres. On a vanté des spécifiques, l'élixir américain, le baume de vie, le scubac, la teinture d'aloës. Tous ces incendiaires qui peuvent réussir s'ils sont appropriés à un état d'atonie, demandent une main très-exercée pour être administrés sans danger.

La *jaunisse*, ou *ictère*, que le peuple nomme *bile répandue*, est la cessation de secrétion de la bile par le foie, telle que la peau et sur-tout celle du visage, la conjonctive et les urines sont teintes d'une couleur safranée et même noirâtre, tandis que les déjections sont blanches. Les urines sont troubles et déposent un sédiment briqueté. Le malade éprouve un dégoût général, un sentiment d'amertume à tout ce qu'il boit et mange, il est triste, inquiet et le sommeil fuit loin de sa paupière. On distingue la jaunisse en essentielle et en symptomatique ou en ictère chaud ou froid. Cette irrégularité dans son caractère en apporte dans

son traitement, qui doit être ou actif ou passif, selon l'indication. L'une est produite par une fermentation bilieuse, une passion vive, un exercice violent, un excès bachique, une suppression hémorroïdale ou menstruelle, et il invoque des remèdes passifs, tempérans, les bains, les sangsues à l'anus, les délayans, tels que le petit lait, la limonade, tous les moyens enfin propres à appaiser le mouvement fébrile et inflammatoire; l'autre, enfantée par une mélancolie habituelle, est l'effet d'une stagnation de la bile dans les conduits destinés à l'élaborer, et cesse par l'usage des apéritifs hépatiques, les sels neutres ou la crême de tartre, les mercuriels, les martiaux, unis à quelques antiscorbutiques et aux savoneux. On termine l'un et l'autre traitement par les eaux de Vichy, que l'on peut rendre plus actives par l'addition de vingt-cinq gouttes d'huile de tartre (potasse et carbonate de potasse en déliquescence) par pinte, qui souvent ont suffi pour faire rendre des concrétions biliaires, cause de coliques néphrétiques atroces. Le savant docteur Baumès a publié, sur l'*ictère* des nouveaux-nés, un excellent mémoire auquel nous renvoyons.

CHAPITRE IV.

Des maladies aiguës-locales-irrégulières.

Nous ne répéterons pas une définition désormais entendue, et forcés par l'étendue inespérée de ce Manuel, de classer seulement les maladies, nous allons les indiquer le plus sommairement possible, en ne nous occupant que de celles qu'on rencontre le plus communément dans les campagnes, où dont le traitement y est mal connu. Ici se classent à leur rang les affections organiques, les flux et les suppressions d'évacuation.

Titre I.er — *Affections organiques.*

Il suffit d'indiquer le titre seul de ces maladies pour juger qu'elles sont incurables. Ce sont toutes celles où les organes éprouvent une lézion résultante de leur conformation native ou accidentelle; telles sont une mutilation, la perte d'un bras, d'une oreille, un anévrisme, un déplacement d'organes (1), une hernie, un calcul dans la vessie ou les reins, un bégaiement, la surdité, la mutité, la cataracte, la myopie, le presbitisme et le stribinue, la goutte sereine, l'ozêne, la polype

(1) On peut guérir la hernie récente et quelquefois même une ancienne.

du nez ou les autres cavités, une imperforation des conduits naturels, de l'anus, de la vulve, etc. La chirurgie seule doit être invoquée dans ces circonstances, si l'on a quelque espoir que l'art puisse corriger l'erreur de la nature, ou suppléer aux pertes qu'elle a faites.

TITRE II. *Flux, ou augmentation d'évacuations.*

Nous comprenons, sous cette dénomination, les sueurs excessives, la salivation extrême, les hémorragies, le crachement et le vomissement de sang, le flux hémorroïdal, le pissement de sang, les pertes, le diabète, l'incontinence d'urine et de semence, les flueurs blanches, toutes les gonorrhées, la diarrhée et la dyssenterie.

1. *Les sueurs excessives* sont dues au défaut de cohésion de la lymphe avec les molécules du sang, et à un relâchement extrême de la fibre. On reconnoît leur surabondance à l'épuisement qu'elles causent. Elles sont dues ou à l'ardeur de l'atmosphère, ou à l'abus des veilles, des plaisirs, des liqueurs spiritueuses, à quelque levain morbide. Un régime tonique, les bains de rivière, les acides unis à quelques mucilages, une nourriture stiptique, les alimens sub-astringens, le vin de Bordeaux, les glaces, le cresson, de bonnes digestions, le repos, l'absence de tout excès; une continence exacte, l'eau ferrugineuse, le cachou,

les gélatines [*rr*], le traitement de l'affection constitutionnelle, tels sont les divers moyens dont l'application demande une prudence extrême. On a vu la répercussion de sueurs immodérées et partielles, aux mains, aux aisselles, aux pieds, causer de très-graves maladies.

2. On doit en dire autant d'une *salivation* trop abondante subitement arrêtée, on ne cause point impunément de brusque changement dans l'économie animale. Si la salivation est due au mercure, il faut le cesser et purger légèrement, ou se mettre au lait. Le camphre mâché est un spécifique en pareil cas, et s'il n'y a point de contre-indication, le kinkina offre un tonique très-approprié, donné en substance.

3. *Les hémorragies* sont souvent un bienfait de la nature, qu'il est dangereux de contrarier, et elles sont critiques dans plusieurs maladies aiguës. Celles résultantes de blessures ou d'opérations, doivent être contenues dans de justes bornes. Elles sont actives ou passives, et cette distinction étoit admise dans l'école avant notre division. Mais leur traitement dépend de la solution de cette autre question profondément médicale. Existe-t-il des maladies curatives d'autres maladies ? Nous nous contenterons d'indiquer ici un traitement prophilactique.

4. Les personnes sujettes aux saignemens

par le nez, au *crachement* ou *vomissement de sang*, se nourriront légèrement ; elles préféreront les végétaux aux viandes, qu'elles choisiront blanches. Elles éviteront l'usage des liqueurs spiritueuses. Elles auront l'habitude de tenir dans la bouche des pâtes de jujubes ou de pommes, ou simplement de la gomme arabique. Si l'hémorragie dure trop, l'immersion du scrotum dans l'eau très-froide est un moyen spécifique pour l'arrêter, ou l'application de la glace sur le col, ou l'introduction d'une tente de charpie, chargée d'alun ou imbibée d'eau de Rabel coupée, dont on peut boire quelques gouttes dans un verre d'orgeat ou de limonade, etc. enfin, on peut pratiquer la saignée pour opérer une révulsion avantageuse. On se met ensuite au lait, ou à l'usage des alimens mucilagineux. Les crêmes d'orge, de ris, les pâtes, etc. l'orchis, le sagou, le salep, etc. le poisson cuit à l'eau, les sucs d'ortie, plantain, mille-feuilles, avec le syrop de consoude, les pillules de cachou et sang-dragon [*ss*], les gelées de pied de veau, très-peu salées, celles de framboises, de coings, etc. quelques gouttes de laudanum ou quelques grains d'extrait gommeux d'opium et camphre, le kinkina sont généralement convenables.

Les diverses indications dans ces accidens sont très-difficiles à préciser et à bien observer. Il faut

absolument un homme de l'art. On doit sur-tout se garder de l'émétique, quand même il y auroit indigestion, surcharge d'alimens et envie de vomir, qu'il faudroit favoriser par l'eau tiède et peut-être un peu d'huile. Quelquefois le malade vomit et rend par les selles un sang noir, putride, infect. On donne d'abord l'eau de groseille, ou de l'oxicrat, ou la limonade, un lavement avec l'eau d'orge, puis on passera à l'eau de ris et au léger bouillon de poulet, acidulé d'oseille, en observant une diète sévère, et on finira par quelques prises de bon kinkina mêlé de rhubarbe. Dans les syncopes qui accompagnent souvent cet accident, on se trouvera bien de la potion cordiale suivante : eau de fleurs de tilleul quatre onces ; eau de canelle et de fleurs d'orange, de chaque demi-once ; eau de Rabel vingt-cinq gouttes ; syrop de guimauve une once [*tt*], à prendre par cuillerées d'heure en heure.

5. Le *flux hemorroïdal* est dû à la rupture de veines très-minces qui serpentent dans le tissu cellulaire autour du spincter de l'anus, et qui recèlent un sang épais, stagnant, dû à la congestion de la veine-porte, et à l'embarras du foie ou de la rate. Si les tuniques des veines hémorroïdaires ne cèdent pas à la dis-

tension qui résulte de l'accumulation du fluide sanguin, elles s'engorgent, s'infiltrent, et de là ces excroissances frangées et douloureuses qui entourent le rectum sous le nom d'*hémorroïdes sèches* ou *borgnes ;* si elles crêvent, le sang coule, et on les nomme *hémorroides fluentes*. Il ne faut pas réprimer le flux hémorroïdal s'il n'est pas excessif, mais si cette hémorragie devient trop abondante, il faut la modérer, ou le malade épuisé périroit de foiblesse. On a proposé divers moyens : une diète incrassante, l'eau de consoude, de graine de lin, d'orge, avec le plantain ou l'écorce de grenade, les crêmes de ris, les purées de légumes farineux, les végétaux herbacés, le vin du Rhin, les lavemens d'eau de son et de casse [*vv*], les préparations martiales. Si l'hémorragie est rebelle, on a été jusqu'à proposer des injections dans le rectum avec les décoctions astringentes, tels que l'oxicrat, l'eau chargée de kinkina et de thérébentine deux gros, dissoute par un jaune d'œuf, la noix de galle, les balaustes, la tormentille, la mille-feuilles, la bistorte [*zz*]; on a même employé des suppositoires de bol d'Arménie ou d'alun, enfin, l'agaric saupoudré d'alun ou imbibé d'extrait de Saturne ; mais tous ces moyens, trop actifs, nous semblent plus propres à crisper momenta-

nément qu'à resserrer constamment la fibre, et nous donnerons plutôt le conseil d'observer un régime tonique après avoir laissé les hémorroïdes fluer.

Si les hémorroïdes sont borgnes, distendues et douloureuses, il ne faut pas hésiter à faire poser des sangsues à la marge de l'anus, en s'exposant au-dessus d'un vase rempli d'eau bouillante, de cerfeuil et de lait, dont les vapeurs portent le calme à la partie affectée, et consolent ses douleurs. On fera d'ailleurs diète, on passera des lavemens si l'on peut, on fera prendre des bains, et l'on oindra de populeum, de cérat, de jus d'oignons blancs *le lieu malade*. La méthode d'appliquer des sangsues à l'anus ne doit se pratiquer qu'avec discrétion pour les femmes enceintes qui sont très-sujettes aux hémorroïdes, et seulement dans les derniers tems de la grossesse bien confirmée.

On a conseillé des préservatifs contre ce mal très-poignant, tels que des marons d'Inde en poche, la salive, le papier brûlé, etc. mais toutes ces amulettes doivent être citées *pour mémoire* parmi les miracles qui ne se renouvellent plus de nos jours.

6. Le *pissement de sang* est accidentel ou habituel et périodique. Accidentel, il peut être dû à un coup reçu, à une chute, à des graviers dans

les reins, à un calcul dans la vessie, à l'emploi des cantharides, à un excès vénérien, à l'usage de médecines drastiques. Habituel, il succède quelquefois aux règles, aux flux hémorroïdal qu'il remplace. Il vient de la vessie ou des reins. Dans le premier cas, l'urine s'en sépare et conserve sa couleur; dans le second elle se secréte avec le sang et est colorée par lui. Il est enfin avec ou sans douleurs et difficulté d'uriner. Dans tous les cas, c'est une affection très-grave, et le traitement est régulateur-passif. Des saignées, des bains, des boissons émollientes, le petit lait, des émulsions, des lavemens adoucissans, des fomentations mucilagineuses sur le ventre, diète liquide, bouillons de veau, de poulet, etc. s'il y a inflammation et douleurs. Sangsues à la vulve ou à l'anus, s'il y a suppression des règles ou du flux hémorroïdal. Si la femme est enceinte, on se gardera bien de les poser à la vulve. On a conseillé un liniment sur les reins avec l'huile, l'œther et la thérébentine, en cas de graviers. Si la pierre est dans la vessie, il faut recourir à l'opération. On se trouvera bien d'un opiat de camphre, kinkina et thérébentine, de chaque demi-gros; œther, syrop diacode Q. S., dont on prend le quart matin et soir, pour appaiser la douleur des reins [*aaa*]. S'il y a ulcère

aux reins ou à la vessie, on a conseillé la seconde eau de chaux et la diète laiteuse.

7. L'*hémorragie de l'uterus* peut avoir lieu ou par prolongation de durée, ou par augmentation de quantité du flux menstruel, ou à la suite d'exercice immodéré, d'abus des droits du mariage, sur-tout dans les commencemens, par l'usage d'emmenagogues, de bains trop chauds, par une fausse couche, et en général par tout ce qui peut porter dans cet organe de l'irritation, et y faire affluer le sang. Cet accident est très-grave, et c'est de l'active ignorance des médecins en ce cas que sont souvent nés des ulcères de matrice, maladie si commune maintenant, et dont on ne soigne en général le traitement que lorsqu'il n'est plus tems d'en pratiquer un curatif. Si la perte est due à l'excès de l'évacuation menstruelle, croyons que quelque raison louable, quoique inapperçue, a déterminé cette éruption insolite, et gardons-nous de nous presser de l'arrêter; mais on peut sans risque observer un régime moins nourrissant, user de boissons moins stimulantes, faire moins d'exercice (car l'exercice diminue cette secrétion, par exemple chez les femmes de la campagne, mais il favorise l'hémorragie) et en général, renoncer à l'habitude qu'on peut regarder comme la cause de cet accident. La situation ho-

risontale, les gelées, les boissons mucilagineuses et froides, une limonade légère, si l'estomac est bon, les sucs d'ortie-grièche [*bbb*], de mille-feuilles, de plantain quatre onces, avec une demi-once de syrop de consoude et quelques gouttes d'eau de Rabel (jamais d'alun), l'oxicrat et les décoctions de roses de Provins en topique sur le bas-ventre, jamais d'injection, peut-être quelques petites saignées dont le meilleur effet seroit de provoquer une syncope dont l'effet est de fermer les vaisseaux lymphatiques béans, tel est le plan sommaire de conduite dans une affection toujours grave par ses suites, et qui demande les conseils d'un guide prudent et éclairé.

8. Le *diabetès* est cette singulière affection dans laquelle la secrétion des urines est incomparablement plus abondante que la quantité de boissons que l'on prend, et fournit quelquefois une assez grande quantité de matière sucrée. On a varié sur la cause de cette affection, qui doit décider le choix du traitement. Debson, Cullen, John Rollo, J. Franck, Tanka et Plane s'unissent pour regarder cette maladie comme dépendante d'un défaut d'assimilation, et ils ont cherché le moyen de guérison dans la méthode excitante qui a souvent réussi. C'est aussi celle que nous conseillons

et qui consiste en un régime nourrissant, une diète animale, le vin de Malvoisie, quelques frictions mercurielles et des vésicatoires appliqués sur la région des reins ; enfin, l'emploi du sulphure de potasse et d'ammoniaque (foie de soufre alkalin) pour activer encore le systême. Franck a donné avec succès la teinture de cantharides, jusqu'a quatre-vingts gouttes dans une eau gommeuse. Dessault, qui redoutoit ce médicament, employoit un traitement doux, et basé sur l'emploi des mucilagineux. Dans tous les cas, il paroît indiqué d'écarter du régime le sucre et les substances qui lui sont analogues.

9. L'*incontinence d'urine*, qu'il ne faut pas confondre avec la maladie précédente, cède aux toniques si elle est due à un relâchement de la fibre. Quand elle arrive aux enfans dans le premier âge, on a proposé, ainsi que pour remédier aux pollutions nocturnes des adultes, de lier le *coupable*, afin qu'avertis par un sentiment douloureux dû à la distension de la vessie et à la compression résultante de l'érection, les deux *incontinens* se réveillent et se dérobent ainsi à l'empire d'une funeste habitude. Ce moyen peut avoir des dangers, et on retirera plus de succès des bains froids, des topiques astringens, tel que celui avec les fleurs de sureau et de grenade,

les feuilles de sanicle et l'alun, ou la terre de rémouleur, acidulée par le vinaigre et le sel de Saturne [*ccc*]. On peut aussi prendre le soir, intérieurement, ou 2 gros de poudre d'*uva ursi*, ou l'opiat suivant : conserve de roses et de coings, de chaque demi-once, cachou 2 gros, syrop de myrthe S. Q. (*ddd*). Si l'incontinence d'urine est la suite d'un accouchement laborieux ou de l'opération de la taille, on peut appliquer sur la partie du vin de sauge, romarin, thym, origan et limaille de fer, et recevoir la fumigation d'aromates, tels que la myrrhe, l'encens, le benjoin, et sur-tout la thérébentine (*eee*), dont l'action particulière sur les voies urinaires n'est pas équivoque. On fait bien d'accompagner de purgatifs ces toniques locaux pour évacuer l'urine qui pourroit choisir un autre lieu de dépôt. S'il y avoit paralysie, il faut traiter la maladie constitutionnelle.

10. Les *Flueurs-blanches* sont dues à la lésion des fonctions secrétoires de la membrane muqueuse du vagin et de l'uterus ; c'est un catharre uterin ; elles sont dues à la débilitation de la fibre, à la nudité des costumes, à l'envie de briller, qui a fait remplacer une nourriture saine et réglée, une mise chaude et commode, par un régime débilitant et une toilette recherchée jusques dans les dernières classes de la société, où cette

incommodité étoit inconnue ; enfin, c'est le fruit amer de la démoralisation publique, et son effet est d'autant plus fatal qu'il abâtardit les générations, qu'il infecte les sources même de la vie. Le thé, l'air humide, les chaufferettes, les bains chauds, la bierre blanche, l'abus des fruits, les transpirations interceptées, la suppression des menstrues et de l'alaitement, l'avortement, le chagrin, l'ennui, les lectures romanesques, l'abus solitaire de soi-même, qui en est la suite ; l'intempérance et les jeûnes sont également les causes de cette dégoûtante incommodité qu'on a fait à Flore l'injure de placer sous son domaine. On doit varier le traitement selon la cause reconnue de l'affection. Si cet écoulement précède la menstruation, il guérit par l'arrivée de ce symptôme de la puberté ; mais nous croyons utile de consigner ici l'observation, qu'il arrive assez fréquemment que de très-jeunes personnes éprouvent des flueurs - blanches et même des écoulemens de couleur jaune ou verte, odorans, offrant un aspect syphillitique, et qui donne lieu de soupçonner la pureté de jeunes vierges immaculées et la complicité d'hommes très-innocens. L'ipécacuanha par fractions, l'infusion de fleurs d'ortie blanche ou d'arnica, des injections avec une seringue très-petite et les plus grandes

précautions pour ne pas offenser l'*hymen*, le syrop antiscorbutique, un régime plus actif, beaucoup de propreté à froid, quelques purgatifs suffisent pour faire disparoître ces symptômes inquiétans.

La *Leucorrhée* est, ou constitutionnelle, ou syphillitique, ou métastatique, ou puerpérale, ou menstruelle.

1. La leucorrhée constitutionnelle, qui est la même que l'héréditaire, dépend, dit Klein, d'une excessive débilité d'estomach; elle affecte tous les systêmes, et est entretenue par la constitution même du sujet. Ce n'est qu'en éloiguant, dès le premier âge, les causes prédisposantes, en insistant avec constance sur un régime sec et sévère, en modifiant, pour ainsi dire, le tempérament des malades, qu'on peut le faire cesser, où son moindre danger est de s'opposer à la fécondité. Il faut donc user d'un régime stimulant, tonique, sans trop érétiser la fibre. Les lotions froides, le cresson, le syrop antiscorbutique, les absorbans, les martiaux unis aux aromatiques, l'acorus-verus, le calamus-aromaticus, le syrop de karabé, les cloportes, les écrévisses, le chocolat analeptique et à la vanille, le sagou, le salep, les crêmes de ris et d'orge, (*fff*) etc. sont les armes que le médecin a entre les mains pour combattre cette en-

nemie du genre humain, et dont il ne doit user qu'avec circonspection.

2. La leucorrhée syphillitique se guérit par les remèdes appropriés à l'affection dominante. Le syrop de salsepareille aiguisé avec prudence par le sublimé, convient dans les cas d'écoulement rebelle. (Voyez ci-après gonorrhée et virus syphill.)

3. La leucorrhée métastatique, dit Ambroise Paré, garantit d'autres maladies, et il ne faut pas la supprimer. Il nous paroît préférable cependant de guérir l'affection constitutionnelle, au danger de garder une débilité relative dans un organe intéressant. Les légers purgatifs amers, un vésicatoire, un cautère font une utile diversion, et on s'est servi avec succès, dans ce cas, de kinkina et de bierre forte de houblon et de pousses de sapin.

4. La leucorrhée puerpérale cesse d'elle-même avec le tems, quelques lotions toniques, un régime substantiel, un sommeil modéré, l'exercice, l'absence des voluptés. Il faut faire précéder tout tonique de l'usage des sels neutres dans des bouillons de plantes ombellifères, si l'on a renoncé à l'allaitement de son enfant.

5. La leucorrhée menstruelle se guérit par le retour réglé du flux périodique. L'usage des martiaux, le lait saffrané, les pédiluves animés de

sel et savon, l'exercice modéré de la danse, le soin de se revêtir chaudement les épaules, le col, les bras et les pieds, réussissent bien mieux que l'appareil incendiaire des essences de rhue de sabine, qui, même employées pour provoquer un succès qui répugne à la nature, tuent souvent et n'obtiennent jamais le criminel effet qu'on desire.

11. La *Gonorrhée* est ce catharre de l'urèthre qui, mal traité ou négligé, a les plus funestes conséquences pour la santé; elles sont telles qu'une affection grave, méthodiquement traitée, lui est peut-être préférable. Il y a deux espèces de gonorrhée, la première qu'on dit bénigne, la seconde qu'on nomme virulente; mais cette distinction, qui existe en effet, est devenue fatale, parce que le malade s'étourdissant sur la valeur des symptômes qui l'accusent, veut absolument *n'avoir qu'un relâchement*, comme l'avide officier de santé ne voit que la syphilis dans les écoulemens les plus innocens. Traçons leurs caractères différenciels et leurs divers traitemens, en avouant qu'avec la dégénérescence actuelle des mœurs, il est bien rare que la gonorrhée la plus bénigne n'ait pas quelque liaison de parenté avec l'autre.

La gonorrhée simple est un écoulement par

l'urèthre, d'une liqueur lymphatique blanche muqueuse, sans cuisson, sans douleur ; elle succède ordinairement à l'usage immodéré de la bierre, du cidre, à l'onanisme, à des prouesses amoureuses, aux pollutions nocturnes, à d'anciennes gonorrhées subies. Nous devons ici, à la paix des bons ménages, la déclaration que cet écoulement, quoique de nature non suspecte, est communicable de l'homme à la femme, et réciproquement; mais la continence et une boisson tonique le font disparoître promptement. La gonorrhée causée par la bierre, cède à l'usage de quelques cuillerées d'eau-de-vie bues matin et soir. Si elle est due à des excès érotiques, solitaires ou partagés, la sagesse, les bains demi-froids, un régime restaurant, le vin de Bordeaux vieux, mais sur-tout le lait de femme, pris au vase qui le fournit, la guérissent sans autres médicamens. Mais il n'en est pas de même de la gonorrhée virulente, à laquelle un symptôme constant a fait donner un vilain nom tiré de la chaleur douloureuse qu'on éprouve en urinant, et que nous ne répéterons point ici. L'écoulement qui est toujours consécutif à un commerce impur, se déclare quatre, six, dix jours plutôt ou plus tard après l'infection, par quelques gouttes d'une humeur blanchâtre, gluante, accompagnées

d'un prurit qui n'est pas sans quelque volupté. Mais bientôt l'orifice de l'urèthre s'enflamme, rougit ; l'urine brûle au passage ; l'écoulement devient plus abondant, plus séreux, jaune et même verdâtre, quelquefois sanguinolent et d'une odeur purulente ; l'érection est presque continuelle et douloureuse, une trace de feu semble marquer le trajet de l'urèthre, le périnée se gonfle et acquiert un sentiment de pesanteur douloureuse. Ces accidens se calment successivement. L'humeur devient plus muqueuse, plus blanche, et se tarit enfin.

Chez les femmes, ces accidens se montrent les mêmes en raison cependant de la différence des organes ; mais des ardeurs cuisantes enflamment le siége de la volupté inhabile à recevoir en ce moment, sans douleurs, les caresses de l'amour, et ce signe est le caractère le plus distinctif des flueurs-blanches et de la gonorrhée. Un second caractère, mais moins certain, est l'inspection du linge imprégné de l'écoulement qui sec doit se réduire en poussière, s'il est leucorreïque, et qui est tenace s'il est gonorrhéen. Cette épreuve n'est pourtant pas infaillible, si les flueurs-blanches sont âcres, odorantes et verdâtres comme il s'en rencontre souvent. Des bubons dans les aînes ou des excoriations d'un cer-

tain caractère aux lèvres, seroient un témoignage plus décisif, et il se rencontre souvent uni à celui de l'écoulement.

En général, les femmes souffrent moins de la gonorrhée que les hommes, mais elle est plus difficile à guérir; c'est alors qu'elle reprend chez la plupart le nom plus décent de flueurs-blanches, qui sont très-communes à Paris.

Cette inflammation catharrale, absolument analogue au coriza ou inflammation de la membrane pituitaire par des miasmes âcres répandus dans l'air, se guérit comme cette dernière, par le régime passif approprié aux inflammations internes (page 326) le petit lait nitré, l'eau de chiendent émulsionnée, et sur-tout la décoction de racines de guimauve édulcorée avec le syrop d'orgeat, pour enchaîner les molécules salines de l'urine; le soir un lavement de son et de pariétaire, et un verre de lait d'amandes édulcoré de deux ou trois gros de syrop diacode en se couchant. Chaque matin un bain tiède. Les femmes se trouveront bien de quelques injections avec une décoction de graine de lin ou du lait tiède. Au bout de quelques jours, matin et soir, quatre pillules de thérébentine, une légère friction d'un demi-gros de pommade mercurielle sur le périnée, les aînes et le long du raphé pendant six

jours, en observant de se tenir bien chaudement; du reste, ni vin, ni liqueurs, ni café, point d'épices, point de femmes, aucun exercice fatiguant, rester sur son appétit, et terminer par deux ou trois purgatifs doux; tels sont les moyens simples par lesquels on est certain d'arriver à une cure radicale et sans *reliquats*. Si malgré ces précautions l'écoulement s'arrêtoit et *tomboit*, comme on dit, *dans les bourses*, on appliqueroit un cataplasme de mie de pain, de lait et de saffran, on rappeleroit l'écoulement par l'introduction d'une bougie dans le canal de l'urèthre, et il seroit prudent, pour prévenir l'effet de l'absorption syphillitique, de faire prendre, soit une cuillerée d'une solution de sublimé (vingt grains dans une pinte d'eau distillée) dans une tasse de lait tiède, le matin à jeûn, soit deux cuillerées du syrop de salsepareille, également aiguisé, et de terminer le traitement par deux purgatifs de 6 à 8 pillules de Belloste. S'il restoit un relâchement tel que l'écoulement fût rebelle, on pourroit alors sans danger recourir à de légers astringens, le kinkina, le cachou, les eaux ferrugineuses, telles que celles de Passy, que l'on peut imiter en jettant quelques cloux et un gros de sel duobus dans une pinte d'eau, mais il est à desirer de n'avoir point recours à ces expédiens.

12. La *Diarrhée* est cette incommodité qui fait qu'une personne, sans être malade, sans avoir été purgée, éprouve des évacuations de la fréquence et de la nature de celles qu'on a lorsqu'on a pris un purgatif : le peuple donne à ce relâchement intestinal le nom de *flux de ventre*, de *dévoiement*. Elle prend celui de *dyssenterie* quand il y a un mélange de glaires et de sang, de *flux cœliaque* quand les matières évacuées entraînent quelques parties de chyle, de *lienterie* quand les alimens sont rendus sans être digérés.

La diarrhée simple et *stercorale* est souvent un bienfait de la nature, et il ne faut pas alors se hâter de la supprimer. Elle arrive ou par indigestion ou par suppression de transpiration, et ne doit pas durer plus de quatre à cinq jours. Il faut se mettre à la diète et aux bouillons. On prend des lavemens avec la graine de lin, le seneçon et le beurre frais. On reste chaudement chez soi. On finit par quelques prises de rhubarbe dans sa soupe, huit à dix grains, et une eau de ris légère, coupée de bon vin de Bordeaux. Si l'on a des rapports fétides, de la fièvre, si le dévoiement brûle au passage, s'il est *bilieux*, on fera vomir avec l'ipécacuanha, quinze à vingt grains; on purgera ensuite avec la crême

de tartre soluble, une once et demie. Si la diarrhée est séreuse on recourra aux amers, au simarouba, un demi-gros par jour, en poudre, ou à la rhubarbe mêlée au kinkina, en observant un régime léger mais substantiel, les œufs frais, la crême de ris, les jus de viande, le vin de Languedoc, le chocolat à la vanille, l'eau ferrée; le soir, en se couchant, un grain d'opium. Le phosphore est très-approprié dans cette espèce de diarrhée, on prend ou cinq gouttes de sa dissolution dans l'éther (environ deux grains) et mise dans deux cuillerées de vin du Rhin, ou un grain de cette substance dans un bol de thériaque ou dans un look, auquel il se mêle en versant sur le phosphore de l'eau bouillante qui se divise en globules. On jette dessus de l'eau froide, il se précipite en poudre que l'on mêle avec du sucre, un peu de jaune d'œuf et d'huile. Le docteur Alphonse Leroy attribue à l'usage discret du phosphore la propriété de prolonger la vie au-delà du terme prescrit par la nature. (*Rec. per. delitt. med. etr. tom.* 2. *p.* 43).

13. La *Dyssenterie* est un flux de ventre accompagné de douleurs, d'épreintes, de tranchées, de déjections fréquentes glaireuses et souvent sanguinolentes. Cette maladie est très-grave et contagieuse. Au mucus que rend le malade succè-

dent comme des lavures de chair, des raclures d'intestins quelquefois purulentes et d'une odeur fétide. La fièvre exaspérée dégénère en fièvre lente, et le malade exténué invoque la mort, qui exauce enfin ses vœux. Cette maladie est commune en automne, dans les lieux aquatiques, dans les années abondantes en fruits, dans les armées, dans les prisons, par-tout enfin où un air sec, où une nourriture substantielle, où une transpiration égale ne rétablissent pas les pertes habituelles des fonctions animales. Il est essentiel de ne pas confondre la dyssenterie avec le flux hémorroïdal dans lequel le sang rouge et vermeil ne se mêle point aux matières des selles, ni avec le flux hépatique, dans lequel le sang, parfaitement lié aux déjections, n'offre ni glaires ni mucosités dans ce mêlange. Dans la dyssenterie, le sang est sur-tout plus intimement mêlé aux déjections quand le siége de la phlogose est dans les petits intestins. Le seul traitement convenable de ce catharre intestinal, consiste à administrer, selon la force du malade et l'intensité des accidens, un vomitif, ou avec le tartre stibié, ou avec l'ipécacuanha. Il est bien rare qu'il y ait indication de saigner : si elle existoit, il faudroit la pratiquer préalablement. Si le malade est très-affoibli, on peut diviser l'ipécacuanha par

fractions de cinq grains. Ce vomitif paroît d'ailleurs plus approprié que tout autre, par son action particulière sur les intestins. On donne, après l'effet du vomitif, secondé par l'eau tiède, quelques bouillons aux herbes, puis après un peu de vin sucré chaud, ou une mixture aromatique. Deux quarts de lavemens (pour ne pas distendre les intestins qui sont douloureux) le premier avec deux gros de thérébentine et demi-gros de camphre triturés avec un jaune d'œuf dans une décoction de graine de lin, l'autre avec une décoction de tripes ou de fraise de veau, de la guimauve et deux têtes de pavot concassées. Dans l'après-midi, un peu de crême de ris et deux cuillerées de vin de Bordeaux; le soir un grain d'opium ou un demi-gros de thériaque. Les jours suivans, l'eau de rhubarbe infusée à froid (deux gros pour une pinte) et l'eau de ris ou de gomme sucrée et alternée; quelquefois un peu de limonade ou d'eau de groseilles, mâcher une orange, ou des cerises, ou du raisin bien mûr, en observant bien de jeter la peau et les pepins. Si les glaires continuent encore à couler, on continue pendant quelque tems l'association de l'ipécacuanha au camphre et à l'opium; par exemple, un bol composé de quatre grains d'ipécacuanha, deux grains de camphre, un grain de pillules

de cynoglose, six grains de diascordium pour deux prises de quatre en quatre heures. Ce n'est que lorsque le flux est terminé, ou dans ceux qui sont invétérés et plutôt dus à un relâchement fibrilaire qu'à un engorgement humoral, qu'on peut recourir au cachou, à l'eau ferrugineuse, aux balsamiques qui augmenteroient encore l'irritation. Le simarouba en décoction (deux gros dans une pinte d'eau, dont on boit une tasse sucrée ou deux dans la matinée) convient fort bien dans ce cas. On a vanté l'abus du raisin très-mûr comme anti-dyssenrique; on doit regarder à deux fois pour ordonner un remède qui peut lui-même provoquer un relâchement colliquatif qu'on n'est pas toujours le maître d'arrêter. Nous préférerions l'emploi de ce moyen, mais avec modération, quand la dyssenterie n'existe pas.

Ces principes s'appliquent au traitement du flux cœliaque et de la lienterie, qui n'en est que le dernier degré, et qui sont l'effet de l'obstruction des organes biliaires, gastriques et pancréatiques, attestée par la dureté, le gonflement du foie, la grosseur du ventre et l'amaigrissement des autres parties du corps, les coliques, la couleur jaune de la peau, et rouge des urines. La lienterie a son siége dans l'estomac, le flux

cœliaque dans les intestins. Les légers fondans, le savon, les cloportes, puis les toniques, les martiaux, le vin de kinkina, une cuillerée d'élixir de Garus, en se mettant à table, des alimens substantiels et de facile digestion, des fruits bien mûrs, les cerises, le raisin, sur-tout l'exercice à cheval, etc. On a conseillé aussi la poudre de gingembre six grains, et celle de rhubarbe douze grains dans un petit verre de vin d'absynthe avant le repas, pendant une quinzaine; quelquefois ces affections tiennent à un état saburrhal qu'il faut faire cesser par des vomitifs, la diète et de légers acides.

Titre III. — *Suppression d'évacuations.*

Nous comprendrons sous ce titre la constipation, la rétention d'urine, la suppression des règles, des lochies, des hémorroïdes.

1. Les lavemens, les bains, les suppositoires, les frictions ou les compresses émollientes sur le ventre, les boissons relâchantes, les potions oléo-sirupeuses, les fruits fondans, le pain de seigle, les bouillons légèrement aiguisés, le petit lait, le lait de beurre, la crême, le miel, l'huile, les figues, les pédiluves animés, une impression glaciale à la plante des pieds, telle que de marcher sur un pavé froid et

humide, mais sur-tout la *douche ascendante* (1) déterminent l'éjection des matières retenues dans les intestins et dont l'accumulation peut causer les plus graves accidens. Les hommes de cabinet y sont très-exposés, et doivent les prévenir par un régime relâchant, l'usage des légumes herbacés, les promenades à l'air libre de bon matin, les bains et les lavemens.

2. La *Suppression d'urine* est cette maladie que les anciens ont nommée *ischurie*, quand l'urine étoit tout-à-fait interceptée, *strangurie*, quand elle passoit goutte à goutte. Une distinction plus réelle est celle en secrétion des urines par les reins, sans arrivée dans la vessie, et c'est la véritable *suppression* et en accumulation de ce fluide dans la vessie, d'où il ne peut être évacué, et c'est la *rétention*.

Dans la suppression, la vessie est vuide, le malade éprouve des hoquets, des maux de tête, des bouffisures de la peau; quelquefois des vomissemens et des sueurs d'une odeur urineuse.

---

(1) C'est sur-tout à l'établissement des *bains-Albert* qu'on doit la naturalisation en France de ce procédé spécifique, et il n'existe aucune maison où ce remède s'administre mieux que dans celle où il a pris naissance.

Elle peut être due à la paralysie ou à l'inflammation des reins ou à des concrétions qui obstruent leurs couloirs. Elle est une des causes premières et l'un des symptômes de l'hydropisie, et elle demande le même traitement qui consiste en général, en tout ce qui peut rétablir la secrétion rénale : des frictions d'œther thérébentiné sur les reins, des pillules de savon, la seconde eau de chaux avec addition de nitre. Cette maladie est le plus souvent symptomatique, et il faut, pour la guérir, traiter la maladie constitutionnelle.

Dans la rétention, la vessie forme une tumeur au bas du ventre, qui, comprimée, fait éprouver un besoin d'uriner. L'indication est de remédier promptement à l'inflammation qui résulte de cet engorgement, et il n'en est pas de plus sûr moyen que des linimens d'huile de thérébentine, des cataplasmes émolliens, des bains, des demi-bains, et par dessus tout l'introduction de la sonde; opération très-simple, qui ne demande que de la patience, une main sûre, mais non téméraire; car on s'exposeroit à faire une fausse route, et il n'appartient qu'aux grands maîtres de trancher le nœud gordien, de forcer l'obstacle quand ils ne peuvent le surmonter. Une sonde de gomme élastique offre, sous ce rapport, moins de danger, et peut être confiée avec moins de

25

risque à des mains inexpérimentées. On a vu d'ailleurs des flanelles imbibées de vin chaud, ou même de teinture de cantharides, ou d'une décoction de guimauve et pariétaire, suivant le resserrement ou le relâchement présumés du sphincter de la vessie, ou quelques tasses d'*uva ursi*, déterminer l'écoulement au moment le plus inattendu. Les personnes sujettes à cet accident doivent tenir un régime approprié à cette indication, recourir à l'usage des eaux ferrugineuses ou des boissons relâchantes, et s'imposer ou s'interdire l'usage fréquent des bains tièdes ou froids, selon la convenance présumée. Si la rétention est due à l'empêchement mécanique produit par la présence d'un gravier dans le canal de l'urèthre, on injectera un peu d'huile, ou l'on peut élargir son diamètre en soufflant dedans par la sonde, et en comprimant le penis à sa racine. L'application de quelques sangsues au fondement diminue l'inflammation et les douleurs, ainsi que les demi-lavemens mucilagineux.

2. La *suppression des règles* est due ou à quelque vive affection de l'ame, ou à une sensation de froid ou d'humidité, à une maladie grave, à une hémorragie ou à l'âge, qu'on nomme *critique*, et qui voit cesser le paiement de cet im-

pôt mensuel auquel est assujeti par la nature le sexe aimant et bon, à qui elle confia la noble mission de reproduire l'espèce humaine. Cette affection, dont toutes le comères révendiquent le traitement, est bien plus grave qu'on ne pense, et telle femme a dû le dérangemeut de sa santé pour toute sa vie à l'imprudence des remèdes administrés dans cette circonstance. Cette imprudence devient plus coupable encore quand on a quelques raisons de penser que la suppression est due à une fécondité toujours respectable aux yeux de la nature, lors même qu'elle est illégitime aux regards de la société, et nous devons avertir ici les victimes d'un amour malheureux que les efforts qu'elles tenteroient pour en faire disparoître les traces, détruiroient leur santé sans offrir l'affreux résultat qu'elles auroient eu le malheur de provoquer. Si la suppression est due à un saisissement physique ou moral, la première indication est de rappeler l'éruption. Des pédiluves chauds et animés de sel, des sinapismes même, quelque boisson carminative, les sangsues appliquées à l'anus ou à la vulve, des fumigations aromatiques, un exercice un peu violent, comme la course, l'équitation, la danse, le frottement d'un appartement, un régime alimentaire plus actif, du café, un peu de liqueur spiritueuse,

du vin pur, de la gaîté, de la distraction, suf-fisent pour faire cesser la suppression si elle vient d'avoir lieu, sinon il faut attendre l'approche de la première époque pour tenter ces moyens avec succès, et l'on y joint alors les bains chauds et l'usage de quelque infusion antispasmodique, par exemple, eau de fleurs d'orange et de menthe, de chaque deux onces, eau de mélisse spiritueuse un gros, teinture de castoreum et saffran, de chaque vingt gouttes, syrop Q. suff. à prendre par cuillerées en se couchant chaudement. Si ces remèdes sont insuffisans, on donne, à l'époque suivante, une infusion d'armoise, de matricaire, d'absynthe et quelque préparation de saffran de mars, aloës et canelle, dont on fait un opiat; mais à moins d'une pléthore menaçante, nous ne sommes pas d'avis qu'il faille pratiquer de saignée. L'usage du vin d'absynthe le matin, en doublant les forces digestives, a quelquefois décidé l'éruption mensuelle. On doit au reste, si cette suppression persiste et occasionne des maladies, la combattre par les divers moyens qui leur sont appropriés, mais en ne perdant point de vue la cause originelle, et en mettant dans leur emploi une circonspection excessive.

3. La *Suppression des lochies* est souvent due aux mêmes causes que celles dont nous venons

de rendre compte, et l'on ne peut trop peser ses paroles, ses actions dans ces momens critiques où la femme, déjà si sensible naturellement, éprouve, par les pertes de l'accouchement et la phlogose de l'uterus, un accroissement d'irritabilité nerveuse. Les remèdes sont analogues à la cause. Ainsi des linges chauds, des fomentations aromatiques sur le ventre, des briques chaudes aux pieds, une boisson légèrement sudorifique, si l'accident est dû à un froid éprouvé; des sangsues à la vulve, des demi-lavemens carminatifs et des paroles de paix et de consolation, des distractions agréables s'il a été causé par du chagrin. Si l'utérus est enflammé, si la face est animée, si les yeux sont infiltrés de filets sanguins, l'eau de poulet, les émulsions, les lavemens laxatifs avec la casse ou le miel mercurial. Si une métastase avoit transporté aux intestins le flux uterin, il faudroit le rappeler par les sangsues à la vulve, les lavemens de graine de lin thérébentinés et un opiat légèrement astringent. Si l'écoulement ne reparoissoit pas, il faut purger avec les plantes ombellifères et quelque sel neutre. Si le délire survenoit (symptôme funeste) les vésicatoires aux cuisses, des boissons aiguisées, des fractions d'ipécacuanha et à-peu-près le même régime que celui indiqué pour la fièvre puerpérale (p. 351)

avec laquelle la suppression prend alors une ressemblance très-analogique.

4. *Suppression d'hémorroïdes*. On a vanté beaucoup de spécifiques contre ce mal très-incommode, la pommade de liège brûlé, le soin d'imprégner de salive l'émonctoire dont on se sert en allant à la selle, les fumigations émollientes de lait et cerfeuil, les lavemens mucilagineux, les marcs de plantes onctueuses, telles que les oignons de lys, les mauves, le tournesol, la joubarbe, etc. les lavemens froids, les onguents adoucissans, comme le populeum, les légères frictions de feuilles de figuier, etc. mais avouons qu'il n'existe qu'un moyen, le rappel par les sangsues, soit aux vaisseaux hémorroïdaux s'ils sont externes, soit autour de l'anus s'ils sont internes, aidé par les bains, un régime végétal, les savoneux, etc. enfin, tout le formulaire antihépatique. N'oublions pas de dire que plus d'une maladie a été due à la suppression d'hémorroïdes et a disparu par leur retour.

Titre VI. — *Anomalies*.

Sous ce titre se rangent les affections aiguës-locales-irrégulières, dont les symptômes sont tels qu'elles ne peuvent pas être classées exac-

tement dans les divisions que nous venons de tracer, mais qui s'y rattachent cependant par des caractères plus ou moins analogues, et demandent un mode de curation emprunté tour-à-tour des divisions active et passive. C'est dans ces maladies, qui dérangent les froides combinaisons du nosologiste de cabinet, et que rencontre si souvent le médecin clinique, que réussissent ces méthodes perturbatrices qu'il n'appartient qu'aux grands praticiens d'employer, et dont ils seroient bien embarrassés de donner la théorie et d'expliquer le succès. Cette classe d'affections contient ces dégénérescences nosologiques qu'il seroit aussi difficile de désigner sous le nom de maladies que de qualifier de celui de symptômes; ce sont enfin ces superfétations de maladies qui semblent n'arriver que comme critiques et pour guérir les maladies antérieures ou constitutionnelles. Nous indiquerions leur liste qu'elle resteroit encore incomplette, puisque chaque médecin trouve chaque jour dans sa pratique de nouvelles anomalies. Ici ce sont toutes les affections qui ne se rattachent pas précisément à l'une des divisions de ce chapitre, et qui cependant lui appartiennent. Ce sont en un mot la perte d'appétit et de sommeil, l'indigestion, le hoquet, les crampes, la cardialgie, la nostalgie, etc.

CHAPITRE V.

Des maladies chroniques.

Les maladies chroniques sont celles qui parcourent d'une manière lente et comme indéterminée leurs phases. Elles prennent ce nom quand elles durent au-delà de deux ou trois mois. Cependant il est des maladies aiguës qui durent au-delà de ce terme, mais alors leur qualification naît plutôt de la succession rapide, de l'accélération successive de leurs symptômes que de leur plus ou moins longue durée. Ici les phénomènes se déroulent lentement et s'établissent sans que leur invasion soit presque apperçue. Les maladies chroniques sont générales ou locales, selon qu'elles affectent l'ensemble ou partie du systême; actives, passives ou irrégulières, selon qu'elles sont avec augmentation, soustraction ou irrégularité d'action; mais en général le type d'irrégularité est celui qui les caractérise davantage.

CHAPITRE VI.

Des maladies chroniques-générales-actives.

A cette classe appartiennent toutes les affections aiguës-générales-actives qui excèdent les bornes de la durée du tems qui les caractérise. Parmi elles on compte la fièvre lente nerveuse, (*febris nervosa lenta Huxham*) qui n'est qu'une dégénérescence du typhus signalé page 164 de ce Manuel, et qui, perdant son type passif du moment qu'elle cesse d'être aiguë, offre pendant ses accès des augmentations d'action qui finissent par épuiser les forces et user la vie du malade. Cette affection prend différens noms; c'est le spléen anglais, la consomption dorsale, l'éthisie, dont on a eu tort de faire des espèces séparées en distrayant d'elles leur symptôme principal et inséparable. Dans la même division sont l'abattement, la mélancolie, l'hippocondriacisme, maladies qui, quoique inactives en apparence, sont si peu avec diminution d'action, qu'elles en dépensent continuellement davantage que l'homme jouissant de toute l'énergie de la santé. C'est le flambeau qu'un cou-

reur agite en parcourant l'arêne. C'est, comme on dit vulgairement, l'épée qui use le fourreau, et l'on remarquera en passant que cette affection est en général celle des êtres doués d'une constitution irrégulière dont le sort est de léguer, aux dépens de leur longévité, un nom à la postérité, soit par des succès littéraires, soit en changeant, par les armes ou leur ascendant moral, la face des empires.

Titre unique.

1. Les symptômes appartenans à la fièvre lente-nerveuse, déjà décrits page 164, conviennent à celle dont il s'agit ici, mais avec les différences qu'y apporte nécessairement leur durée, différences qui doivent nécessairement influer sur le mode curatif. Un pouls vîte et intermittent, des urines pâles, des lassitudes, des vertiges, l'oppression de poitrine, des sueurs, des syncopes, l'insomnie, le chagrin, la crainte, les profondes méditations; un *régime irrégulier*, les alimens peu substantiels et aqueux, la suppression de transpiration, un air humide, une saison pluvieuse, les excès vénériens et bachiques, la masturbation, les purgatifs trop violens, les travaux forcés sont en général la cause et les symptômes de cette maladie.

Un régime humectant, mais cordial, tel que le gruau, les crêmes de ris, le petit lait à la moutarde (une once de graine de senevé en poudre mis au moment de l'ébullition du lait avec le vinaigre), une diète blanche, un peu de vin pur de Bordeaux s'il se peut, les vésicatoires longtems continués, le kinkina, tel est la base du traitement qui demande de la constance, sur-tout si cette maladie a acquis déjà de la consistance. La saignée est interdite dans ce traitement; on ne doit recourir aux purgatifs qu'avec la plus grande indication, et alors on les choisiroit parmi les amers. S'il s'établissoit un cours de ventre d'un très-fâcheux augure ici, on le combattroit par l'usage de la thériaque et de la décoction blanche; s'il survenoit au contraire une éruption miliaire, on la favoriseroit par des cordiaux légers, l'infusion de fleurs de tilleul, le negus (eau et vin blanc, ana avec le suc de citron, le sucre et la muscade) foible ou le gruau de sagou, animé d'un peu de vin ou de suc d'oranges. S'il survient des soubresauts de tendons ou le hoquet, le musc, associé au camphre, au sel volatil de corne de cerf, de chaque quinze grains par jour dans la conserve de roses, remédient à cette convulsion. Enfin, le kinkina, soit en substance, soit dans le vin de Bordeaux ou du Rhin, achève

d'ôter à cette affection le type fébrile qui est son symptôme le plus redoutable.

L'abattement, la mélancolie, l'hipocondriacisme reconnoissent à-peu-près les mêmes causes, et invoquent aussi le même traitement, qui consiste à redonner de l'action, de la vitalité à l'organisme chez lequel elle s'éteint. Les acides légers, les bains, tour-à-tour froids et chauds, mais de courte durée, la promenade, l'équitation, un régime réglé, doux et nourrissant, le rappel d'évacuations supprimées, les frictions sèches, les savoneux, les distractions, la musique, les lectures gaies, les eaux thermales, les voyages; le kinkina si les accès sont réguliers, les soins de l'amitié, peut-être même les caresses de l'amour, en évitant de toucher au but, tels sont les moyens que l'art indique, et que le succès couronne quelquefois. On peut rapporter à ce chapitre l'état des vieillards qui tombent, comme on dit, *en enfance*, et des malheureux qui deviennent *imbéciles*. Heureusement cet état, qui offre un spectacle douloureux et humiliant, n'est apperçu que de ceux qui entourent celui qui le fournit.

CHAPITRE VII.

Des maladies chroniques-générales-passives.

TITRE UNIQUE.

Infiltrations.

Nous classons dans cet article les épanchemens de liquide qui se font dans l'ensemble de l'organisme; telle est l'anasarque ou la leucophlegmatie; telle peut-être aussi l'ascite, à raison du volume immense qu'elle occupe dans l'abdomen, dont l'eau transude quelquefois de cette cavité dans les autres parties du corps, et parce qu'elle se rencontre souvent avec l'anasarque. L'ascite est en général plus difficile à guérir que l'anasarque, et plus facile chez les femmes que chez les hommes. On vient à bout cependant de la guérir si la collection d'eaux s'est faite subitement, si le sujet est jeune, fort, courageux, actif, si les viscères ne paroissent point affectés. L'anasarque peut être également guérie si elle est la crise d'une maladie aiguë plutôt que si elle succède à une af-

fection chronique. Ces deux affections demandent au reste le même traitement, qui consiste dans tout ce qui peut relever le ton de la fibre et augmenter l'action vitale. On a peut-être, jusqu'ici, porté trop de timidité dans l'emploi de leurs moyens curatifs, sans réfléchir assez que les drastiques perdent une partie de leur énergie sur des fibres émoussées par la macération, et c'est la raison pour laquelle il n'est point de maladie dans laquelle les charlatans guérissent plus d'individus abandonnés par les médecins; mais comme un empirisme aveugle guide ces ignorans sans égard pour la cause de la maladie, la constitution du sujet, l'indication des lieux et de la saison, il est toujours très-imprudent de recourir à de tels avis. On peut consulter, dans notre Gazette de Santé, plusieurs observations très-bien faites par le docteur Tillier de Saint-Hermine, contenant un traitement par les drastiques et le régime sec et absorbant, toutes suivies du succès le plus complet; mais le praticien de bonne foi fera la remarque que le canton où ce médecin a obtenu ces réussites, étant très-aquatique, ce procédé pourroit ne pas également réussir sous un ciel ardent, dans un pays de montagnes ou dans une plaine aride. Nous conseillons tous les moyens qui peuvent provoquer la transpiration

et fortifier les solides. Ainsi on pourra commencer par administrer un vomitif de dix-huit grains d'ipécacuanha et demi-once d'oximel scillitique. Le malade prendra une ou deux tasses d'infusion de camomille, pour faciliter l'action du vomitif qui n'a point ici le but d'une évacuation bilieuse. On peut répéter deux ou trois fois ce moyen dans l'espace de dix à douze jours. Ensuite on prend un purgatif, soit avec un gros de jalep, soit avec trente grains d'aloës et autant de scamonée, dans une demi-once de syrop de nerprun, soit avec une once et demie de magnésie et autant de kinkina dans un verre de bon vin blanc du Rhin, soit avec deux gros de rhubarbe, deux gros de sel d'epsom (sulfate de magnésie) vingt grains de gomme-gutte et dix grains de calomélas (muriate de mercure doux sublimé) dans une once de syrop de fleurs de pêcher. On boit à chaque selle une demi-tasse de thé ou de bouillon aux herbes, et moins même si l'on peut. On réitérera ce purgatif trois ou quatre fois de deux jours l'un. Souvent, dès la première fois, on obtient une évacuation considérable de sérosités, et l'affaissement du ventre est sensible. On prend, dans les jours intermédiaires, le matin, un bol composé de grains de savon 12 grains; de gomme ammoniaque 10 grains; de cloportes 20 grains, et suffisante

quantité d'extrait de genièvre, et l'on trompe la soif du malade en le faisant gargariser, soit avec une forte limonade, soit avec de l'eau acidulée par l'acide sulfurique. Au bout de quinze jours de ce régime, on met l'hydropique à l'usage du bol suivant, le soir en se couchant : camphre cinq grains, opium un grain avec suffisante quantité de syrop d'écorces d'orange. Une moiteur légère succède à cette prise, et on l'augmente, soit par une infusion légère de fleurs de sureau, animée de quelques gouttes d'alkali volatil, soit par une infusion, pendant trois jours, de baies de genièvre, graine de moutarde et racine de raifort, de chaque une demi-once, avec addition d'une demi-livre de cendres de genêt dans une pinte de vin blanc de Chablis, ou de forte bierre. On ne boit de l'une et de l'autre infusion que par cuillerées, toutes les quatre heures. On vante également l'eau de canelle nitrée et six ou huit grains de poudre d'oignon de scille deux fois par jour, ou une cuillerée de graine non broyée de moutarde, le matin à jeûn et le soir, et par dessus un verre de décoction de sommités de genêt vert ou de poussés de sapin, ou une tasse de décoction bien chaude de poligala-seneka, ou deux cuillerées d'esprit de mendérérus (acétite ammoniacal) dans un verre de petit lait au vin,

trois ou quatre fois par jour, ou le syrop des cinq racines, coupé de vin vieux du Rhin, ou le suc clarifié de la seconde écorce de sureau, quatre cuillerées par jour dans huit cuillerées de vin blanc.

Mais tous ces moyens sont insuffisans sans le régime, et nous entendons par régime, les alimens, l'exercice, les frictions, le sommeil. Le malade s'abstiendra de toute autre boisson que de vin blanc coupé d'eau, dont il ne prendra que deux verres par jour. Il étanchera sa soif avec du jus d'orange, de citron, de groseilles, d'épine-vinettes, le vinaigre, etc. Le pain grillé, les viandes de gibier rôti, les végétaux aromatiques, tels que l'ail, l'oignon, le cerfeuil, la chicorée sauvage, les asperges, les artichauts, le céleri, la moutarde, le cresson, le raifort, le biscuit de mer trempé dans le vin feront la base de sa nourriture. Il travaillera à la terre, il frottera, il sciera du bois, il jouera à la paume, il montera à cheval, en ayant bien soin de ne gagner ni froid ni humidité, et de changer de linge chaque fois qu'il voudra se reposer. Son lit sera dur, l'air de son appartement sec et souvent renouvelé par le feu; s'il habite un pays aquatique, il en changera promptement; il portera un gilet et

même un pantalon de flanelle sur la peau. Il fera faire des frictions également sur la peau, avec des brosses ou des linges chauds et secs, plusieurs fois par jour. Il essayera des bains de vapeurs. S'il se forme des œdêmes aux pieds, on s'abstiendra autant que possible de faire des scarifications qui n'avancent rien, et empêchent le malade de continuer ses exercices, ou peuvent dans les chaleurs se gangréner facilement, si l'on n'use de fomentations spiritueuses et de décoctions de kinkina.

Souvent il faut avoir recours à la ponction; cette opération est très-simple, hâte merveilleusement la guérison, et on a généralement le tort de la pratiquer trop tard, et de laisser au fluide accumulé le tems d'acquérir une acrimonie qui macère et corrompt les intestins.

On prétend que si l'hydropisie succède à une suppression des règles ou des hémorroïdes, il faut saigner préalablement. Ce cas est très-embarrassant, et on ne peut alors s'entourer de trop de lumières. Nous préférerions rappeler les règles par des emmenagogues qui n'offrent aucune contre-indication avec les hydragogues, et provoquer les hémorroïdes par l'aloës et les sangsues au siège. Quand l'hydropisie succède aux obstructions, il faut employer les remèdes con-

venables à cette dernière affection. Si l'on a eu le bonheur de guérir son malade, il faut insister sur les toniques, sur-tout les martiaux, et garder le régime diététique qui a réussi pendant le traitement.

CHAPITRE VIII.

Des maladies chroniques-générales-irrégulières.

TITRE I.er — *Virus hétérogènes.*

Ce titre renferme la nomenclature de toutes les humeurs étrangères qui peuvent occuper le système lymphatique avec ou sans fièvre, et se transmettre par lui. Ce sont des levains qui ont la propriété d'exciter une fermentation dans le fluide auquel ils sont mêlés, et de se décéler par tumeur, éruption ou érosion. Tels sont les virus goutteux, lithique, teigneux, scrophuleux, rachitique, scorbutique, galeux, dartreux, cancéreux, lépreux, syphillitique, pestique, variolique et vaccinique. Tous ces virus ne sont peut-être qu'une modification de la même substance, affectant diversement le système suivant ses divers réceptacles, et la preuve sembleroit en résulter de ce que l'apparition de l'un d'eux appaise aussi-tôt les désordres du siège de tout autre, de ce que l'inoculation de tel préserve de l'invasion

de tel autre d'entre ceux (par exemple le vaccin, qui préserve de la petite-vérole), et sur-tout de ce qu'un écoulement provoqué par l'art, non-seulement garantit de la continuité d'oppression exercée par un d'eux sur un organe intéressant, mais encore en prévient les retours périodiques, ou préserve même de son invasion, comme dans la goutte et la peste, dont le plus sûr prophilactique est un cautère ou un ulcère.

1. Nous ne partageons point l'opinion des auteurs qui ont écrit sur la *goutte*, et nous trouvons la nôtre si naturelle que nous nous étonnons qu'elle n'ait pas encore été proposée. Elle a le mérite d'ailleurs de mettre sur la voie de la guérison décidée jusqu'ici impossible, et d'expliquer très-bien tous les divers phénomènes que présente cet étonnant protée. Nous naissons avec la faculté d'assimiler à nos organes deux substances, le carbonate calcaire, qui abonde dans tous nos alimens, et l'acide phosphorique, dont tout atteste la présence dans notre individu. C'est de la juste combinaison de ces deux substances que résultent la belle proportion, la solidité de la charpente humaine. Quand l'un des deux pèche en excès, il en résulte un désordre qu'on nomme *scrophule*, si c'est l'acide phosphorique qui excède, (le meilleur remède est en effet dans le ré-

gime animal) et qu'on appelle *rachitisme*, si c'est la substance calcaire qui surabonde. De là les exostoses, les courbures de l'épine et le bienfait du traitement par les acides. Nous croissons et nous parvenons à l'adolescence. La puberté une fois franchie, nous ne devons plus croître; alors la force d'assimilation qui donnoit à nos organes la faculté d'accroissement cesse. Le travail de l'ossification est complet. Nous n'avons plus qu'à regagner autant que nous perdons; c'est ce qui constitue le phénomène réparateur de la nutrition. C'est aussi de la nature de nos alimens que dérive la nature de nos humeurs prédominantes, toujours en relation avec l'excès des sucs digestifs surabondans et la théorie que nous venons d'exposer, et qui explique le développement de nos forces dans l'enfance, acquiert ici une application nouvelle et plus énergique par la raison que le besoin d'assimilation est moindre. Ainsi quand c'est l'acide phosphorique qui surabonde, il quitte les os pour se porter sur les aponévroses qu'il corrode; de là les douleurs atroces de la goutte dans les parties molles, lors des commencemens de l'attaque; de là leur cessation aussi-tôt l'arrivée de la tuméfaction produite par la dissolution des couches externes des os par l'acide phosphorique devenu libre, et qui

évacué par la fermentation insensible, va fournir à telle urine du phosphate de chaux, ainsi que Bertholet en a fréquemment rencontré dans ses analyses, ou bien il dépose dans la vessie des calculs durs, polis, phosphorescens. Si au contraire c'est le carbonate calcaire qui prédomine, dissous par l'acide carbonique, il se divise dans la lymphe, il concrète la sinovie; les articulations deviennent roides, douloureuses; des concrétions cutanées, des tophus, des nodosités surchargent les phalanges ou même se font jour à travers les tumeurs du tissu cellulaire, les urines offrent des dépôts de carbonate calcaire, la vessie des pierres crayeuses, friables, se rompant sous la tenette, telles que Vauquelin en a analysées.

Il résulte de cette théorie que le moyen curatif consiste à saturer d'acide le carbonate calcaire s'il est excédent, ou à saturer d'alkali l'acide phosphorique s'il est surabondant. Sans même recourir aux épreuves de la chimie, plusieurs symptômes suffisent pour établir si la goutte est *acide* ou *alkaline*, et ce système donne l'explication, jusqu'ici vainement cherchée, pourquoi le même remède administré, dans des cas semblables en apparence, loin de réussir de même, a souvent aggravé les accidens. Nous ne connois-

sons qu'un médicament qui puisse concilier ces ndica tions opposées, c'est l'eau bue à haute dose qui doit toujours soulager et *souvent guérir*, soit en étendant l'acide phosphorique, soit en dissolvant le carbonate calcaire. Rien ne s'oppose d'ailleurs à l'emploi subséquent des toniques.

Notre traitement se borneroit donc aux absorbans ou à la limonade, selon l'indication. Les attaques de gouttes sont ordinairement de quatorze jours chez les jeunes gens, elles sont plus longues chez les vieillards ou les anciens goutteux. Elles sont assez périodiques, à moins que des erreurs de régime ou des passions vives n'en accélèrent les accès. Les symptômes non équivoques de la goutte sont les quatre propriétés si connues, tumeur, ardeur, rougeur et douleur.

On a beaucoup varié dans le régime à ordonner aux goutteux; les uns ont proposé de rafraîchir, et c'est dans cette intention qu'on a conseillé le petit lait, la diète laiteuse, les lavemens, le sel ou sucre de lait; d'autres au contraire ont prescrit les aromatiques les plus forts et les sudorifiques. D'autres ordonnent des cataplasmes de pulpe de carottes, ou l'application de fourrures ou de laines sur l'endroit malade, ou son exposition à la vapeur d'eau bouillante. Un empirique employoit dernièrement à Paris, et quel-

quefois avec succès, dit-on, un cataplasme de farine de graine de lin, animé d'une eau merveilleuse qui faisoit transuder l'humeur goutteuse à travers les pores, et la preuve qu'il en offroit, c'est que le cataplasme pesoit, dit-on, deux livres de plus en le retirant qu'en l'appliquant. Les médecins les plus prudens regardent la goutte comme un moyen dont la nature se sert pour se débarrasser d'une cause de maladie, et n'employent que très-discrettement tout ce qui peut arrêter l'invasion ou diminuer la force ou prévenir le retour de ses accès. Buchan n'hésite pas de déclarer, page 163, tome 3, qu'*il a vu mourir subitement* plusieurs personnes pour avoir usé du kinkina, qui en effet a la propriété d'éloigner les accès. Cullen fait la même réflexion à l'occasion de la poudre du duc de Portland, connue en France sous le nom de *poudre arthritique amère*. Sur cent personnes usant de ce remède, quatre-vingt-dix sont mortes d'apoplexie en deux ans. Le régime, la sobriété, l'exercice paroissent être jusqu'ici les seuls médecins qui aient guéri leurs malades.

Dans la goutte remontée il faut se hâter d'appliquer des sinapismes sous la plante des pieds, et même des vésicatoires aux jambes et des sangsues à l'anus, si le péril est pressant. On peut aussi don-

ner un pédiluve composé de douze pintes d'eau très-chaude, et six onces d'esprit de sel fumant (acide muriatique); on y reste pendant une heure. Pendant l'effet de ces topiques, on prend ou une tasse de café avec une cuillerée de rhum, ou un verre de lait chaud, dans lequel on aura fait infuser du gingembre et coupé d'eau-de-vie, ou de vin chaud avec la canelle et le sucre, en observant bien de ne pas s'exposer au froid, soit pendant les accès, soit même hors de ce tems.

2. Le *virus lithique* paroît être analogue à celui de la goutte, et se combattre par les mêmes moyens; il est comme elle, fils de la mollesse, et souvent héréditaire. Le traitement consiste dans l'opération ou le régime, une diète végétale, les bains, les délayans, les boissons mucilagineuses, l'eau de chaux, dit-on, mais plus sûrement les eaux de Contrexeville, ainsi que celles de Bonnes, Barèges et Cauterets. Whytt recommande le savon, et les uns et les autres ont raison dans notre système, puisque les eaux acidules rendent le carbonate de chaux soluble par leur excès d'acide, ou bien les eaux calcaires s'unissent à l'acide phosphorique par-tout où elles le trouvent en excédence, et le charrient par les urines qui en contractent les qualités (1). On

(1) C'est ainsi qu'il faut expliquer la question que se

a vanté aussi la décoction du *daucus silvestris*, celle du café sans être brûlé, acidulées par quelques gouttes d'esprit de nitre dulcifié, l'eau miellée, la poudre d'*uva ursi*, un gros deux à trois fois par jour, et même plus. C'est par analogie qu'elle est spécifique contre l'incontinence d'urine. La parietaire, la mercuriale, la saponaire, le persil, l'oignon, le cerfeuil, le pissenlit, les raves, les asperges, le thlaspi, le fenouil, la turquette, l'alkékenge ont tour-à-tour joui de la réputation de *lithontriptique*. Enfin, Lieutaud a vanté le remède de mademoiselle Stephens, qui consiste en une poudre de coquilles d'œufs et de limaçons

---

faisoit et qu'a laissé indécise le docte Bordeu. L'alkali caustique étoit annoncé par le docteur anglais Blackrie, comme fondant les pierres, mais il possédoit une liqueur saturée d'acide qui les dissolvoit aussi. Il s'en est assuré, dit son traducteur, en dissolvant un fragment de pierre de la vessie dans quatre cuillerées de bon vinaigre, et un autre dans de la lessive. Or, s'écrie à ce sujet Bordeu, « l'un fond les pierres et il prétend les fondre » dans la vessie avec une lessive alkaline, l'autre avec » la limonade. A qui s'en rapporter? Dans quelle classe » ranger l'acrimonie qui accompagne la formation de » la pierre? » (Bordeu. *Recherch. sur les malad. chron.* tom. 1. pag. 575). Nous croyons que notre opinion résout d'une manière satisfaisante ce problême. On cite aussi les succès de l'eau alkaline de *Colborne*. Gazette de Santé, (21 octobre 1807).

calcinés, dont on fait une pâte. On prend ensuite du savon d'Alicante, des fleurs de camomille, de fenouil, de bardanne et de persil qu'on ajoute à cette pâte. Enfin, on prend des limaçons calcinés, des semences de bardanne, de carotte sauvage, des fruits de fresne, de gratte-cul et des baies d'aubépine brûlés et tamisés. On prend une cuillerée du premier de ce mélange, quatre onces de savon, Q. S. de miel, et l'on en fait des pillules de huit grains, dont on prend huit par jour. On boit par dessus deux verres de la décoction des plantes citées. On s'abstient de viandes salées et fumées, de liqueurs spiritueuses et de lait. Cette recette convient sur-tout dans la gravelle et les obstructions des uretères. Ajoutons que l'opération de la taille se fait maintenant en France avec une dextérité et un succès tels qu'il seroit difficile d'assigner la palme parmi ceux qui se distinguent dans cette noble et brillante fonction.

3. Le *virus de la teigne*, très-analogue au vice dartreux, est une maladie du cuir chevelu, consistant en une continuité de petits ulcères remplis d'une matière très-corrosive, recouvert de croûtes tantôt sèches, tantôt humides, s'étendant jusques derrière les oreilles, et donnant un écoulement sanieux et fétide. C'est *la plica* de de France, et elle n'arrive qu'aux enfans, qu'il

est bien plus commode d'affubler d'un bonnet chaud, sans les peigner exactement, que de soigner journellement leurs cheveux, en les laissant ensuite exposés à l'air. La méthode de traitement *par la calotte* est barbare, et ne doit être employée que quand tous les autres moyens, plusieurs fois tentés, n'ont pas réussi. Les plus sûrs sont l'excessive propreté. Couper les cheveux, brosser les petits *galons* sans les écorcher, laver de tems en tems la tête avec une eau de savon ou de chaux, et poser de suite un linge fin sur la tête pour s'emparer de l'humidité restée ; mais se bien garder d'appeler l'humeur à la tête en la tenant échauffée par des bonnets pesans, et sur-tout par des fourrures. On fera prendre intérieurement une tisanne de patience, ou fumeterre, ou cresson, ou scabieuse, ou de *gallium luteum*, ou de pensée sauvage, et l'on purgera avec le mercure doux donné discrettement, et uni au savon et aux fleurs de soufre. On a employé avec succès l'emplâtre de poudre de charbon et soufre sur la tête ; mais il est essentiel que ces moyens extérieurs soient secondés d'un régime alimentaire et médicamenteux approprié. Le premier est sur-tout précieux, et doit suffire avec les enfans. Des salades de cresson, du raifort rapé, de la moutarde avec la viande donnent au chile au

moins autant de principes curatifs qu'une tisanne nauséabonde. Si l'on se décide à appliquer la *calotte*, on n'employera que la poix de Bourgogne noire, on la laissera assez de tems pour amollir et entraîner le bulbe chevelu, et on saupoudrera les chairs baveuses avec un peu d'alun (sulfate d'alumine). Une lotion habituelle avec une eau tiède coupée d'un tiers d'eau-de-vie, précédée d'une friction avec le suc d'oignon blanc a bientôt développé les nouveaux germes des cheveux. Tout le traitement exige que l'enfant n'éprouve aucun froid et reste sur son appétit. On abandonne trop aux commères, aux charlatans à Paris, cette partie médicale dont ils font un trafic scandaleux.

4. Le *virus scrophuleux* s'annonce par des duretés sous le menton ou derrière les oreilles, causées par l'augmentation des glandes qui quelquefois finissent par abcéder, et donnent le suintement qu'on a qualifié d'*humeurs froides*. Si l'on n'y apporte aucun remède, bientôt tout le système glandulaire participe de cette viciation lymphatique. Les aisselles, les aines, les glandes des poumons, du foie, de la rate, du mésentère, se gonflent, et le malade est au plus haut point de cette affection. Quelquefois même les mains s'engorgent, se tuméfient, les articulations s'infiltrent

et plusieurs engelures ne sont dues qu'à cette cause. Ces tumeurs blanches viennent difficilement à suppuration. Le symptôme précurseur des écrouelles est le gonflement du nez et de la lèvre supérieure, c'est aussi assez souvent celui d'un virus syphilitique occulte. Cette humeur attaque non-seulement les parties molles, mais encore les os plats, comme ceux du crâne, dont elle distend le *diploé* en établissant des caries, ainsi que les os longs qu'elle gonfle comme dans le *spina ventosa*. Irritée par des remèdes trop actifs, elle prend un caractère cancéreux, de même que, négligée ou traitée par des remèdes passifs, elle donne lieu à la naissance des louppes, des verrues, des goîtres, etc. C'est ce virus qui, répercuté, cause les polypes du nez, les ulcères du larynx, les ophtalmies, les concrétions dans la trachée artère, l'hémophtysie, la pulmonie, l'asthme, la fièvre lente, la paralysie, la goutte, et l'on s'en étonnera peu si l'on réfléchit qu'elle est due aux premiers alimens reçus, et sur-tout à la qualité du lait de la nourrice et au fatal usage de cette colle indigeste qu'on nomme bouillie.

C'est donc dans le premier âge, et par le régime alimentaire qu'on doit traiter le virus scrophuleux. Du pain bien fermenté et de bled, de

bonne viande, et en assez grande quantité, du vin vieux, de la bierre forte de houblon, des pillules d'assa-fœtida, de l'exercice, un air pur et sec sont à la fois le préservatif et le moyen de guérison des écrouelles.

5. Le *virus rachitique*, qui produit ce que le peuple appelle la *noueure*, la *chartre*, paroît être dû à l'affoiblissement de la constitution héréditaire, et sur-tout, dit Lorry, à l'infection vénérienne. « Les parens qui ont eu la vérole, dit ce grand » praticien, ont la plupart du tems des enfans » rachitiques.... Leur suc osseux ne peut parve- » nir à une consistance solide et comme calcaire, » il n'acquiert qu'une texture mollasse et comme » séléniteuse.... ce qui leur fait prendre une figure » informe ». Opinion, par parenthèse, qui appuie la notre sur la nature de la goutte, et celle que nous avons émise sur l'homogénéité des différens virus lymphatiques. Les enfans nés d'une mère sujette à des flueurs blanches, sont, dit Van-swieten, attaqués d'un rachitis très-malin. Le premier lait de l'enfant est encore une des causes de cette maladie très-difficile à traiter. Cependant des praticiens ont tourné de ce côté, et avec succès, leurs travaux, et nous citerons parmi eux, avec distinction, l'héritier du nom et des talens du docteur Levacher de la Feutrie,

l'un des premiers qui se soit occupé avec réussite du sort de ces infortunés.

Les rachitiques ont le ventre et la tête d'une proportion considérable relativement aux autres parties du corps. Leurs chairs sont molles et blafardes, mais le visage est plein et fleuri ; ils annoncent une réflexion prématurée, une gravité précoce ; les poignets, les genoux, les malléoles se gonflent, l'épine du dos se courbe ou se bifurque, les os longs se contournent, un des omoplates s'élève. L'enfant tousse, expectore, l'appétit augmente sans profit, les convulsions, l'insensibilité surviennent et terminent enfin cet état déplorable, vers sept ou quinze ans. Un régime fortifiant, spiritueux, substantiel ; les bains chauds et courts, des frictions sèches et spiritueuses, les infusions de kinkina, la poudre d'*acorus verus* unie à celle d'yeux d'écrévisse, le syrop d'absynthe, quelquefois les préparations mercurielles et sur-tout le syrop de Bellet ou de Laffecteur, les amers, les anti-scorbutiques, les eaux martiales, le cahottement, de la persévérance, l'usage discret des machines dont *Tiphaine* a la gloire d'avoir offert les plus heureux modèles ; tel est l'ensemble des moyens conseillés par la saine médecine.

6. Le *virus scorbutique* est une affection de

la lymphe due à l'air froid et humide, à l'usage des viandes salées et fumées, au défaut de propreté, d'exercice, d'air pur, de nourriture végétale, enfin, à l'accumulation des individus. Il est constitutionnel ou accidentel. Ses symptômes sont une lassitude générale, des douleurs vagues, la pourriture des gencives, le saignement du nez, une haleine fétide, des taches jaunes ou noires sur les jambes qui sont considérablement amaigries, une fièvre lente, enfin la dyssenterie, l'hydropisie ou la gangrène, survenant à la décomposition complette du sang. Lind, Willis et Ch. Leroy ont publié, sur cette maladie, d'excellentes vues. Cette maladie est contagieuse, ainsi que la plupart des affections lymphatiques. Un air sec et vif, l'exercice, les végétaux frais, les plantes potagères, les fruits bien mûrs, le pain bien cuit, les acides, le lait s'il n'y a pas de fièvre, la privation des liqueurs fermentées guérissent très-bien et en peu de tems le scorbut récent et accidentel. L'autre demande bien plus de constance et des médicamens plus énergiques; le changement d'air, le syrop anti-scorbutique, les martiaux, le cresson, le raifort, le cochléaria, le céleri sauvage, les cloportes, les oranges, la limonade, les crêmes de riz à l'eau, le miel, le biscuit sont les remèdes appropriés.

7. Le *virus lépreux* n'est que la même humeur avec plus d'intensité. Nous avons guéri un malheureux frappé de ce mal à l'hôpital militaire de Chartres, il y a douze ans, en l'isolant dans les greniers et en le mettant pendant deux mois aux raves pour toute nourriture, et en faisant frotter par lui, avec du cérat soufré, ses jambes énormement enflées et surchargées comme dans l'*éléphantiasis*, de larges écailles dont il enlevoit chaque jour plein ses deux mains.

8. Le *virus galeux* est celui qui cause une éruption incommode de petites pustules remplies d'une sérosité cuisante sur les poignets, entre les doigts, et successivement sur les bras, les jambes et les cuisses, avec un sentiment de démangeaison insupportable, sur-tout à l'approche du feu ou dans le lit. On prétend que cette démangeaison est due à la présence de petits insectes dans ces pustules. Le visage seul est excepté. Cette affection est contagieuse. La répercussion de cette éruption est très-grave, et le plus sûr moyen de la guérir est de la reprendre ne portant du linge d'un galeux. Récente, elle se guérit facilement. Invétérée et interne, elle est très-rebelle. Le traitement est très-simple. Ordinairement on fait saigner; nous ne voyons pas la nécessité de cette pratique, qui peut répercuter l'humeur.

On prépare un onguent de la manière suivante : fleurs de soufre deux onces ; sel ammoniac (muriate ammoniacal) pulvérisé deux gros ; saindoux ou beurre quatre onces ; on mêle bien et on ajoute de l'essence de citron ou une autre odeur, pour masquer celle du soufre, qui est très-désagréable. On fait prendre cinq ou six bains chauds au malade ; on lui fait boire une tisanne de patience sauvage, ou de fumeterre, ou de fleurs de tilleul, ou des bouillons aux herbes, avec l'oseille, le cerfeuil, la chicorée sauvage, le beurre et deux gros de sel duobus au lieu de sel ordinaire. Au bout de ces dix jours, on purge deux fois avec deux gros de rhubarbe et autant des ené, ou plus simplement trente grains de jalap dans une tasse de bouillon aux herbes, et deux jours après on prend gros comme une petite noix de cet onguent, dont on frotte tour-à-tour les jarrets, les poignets, les coudes en se mettant au lit, en observant bien de changer rarement de linge pendant ces frictions, qui durent huit à dix jours, et de ne pas reporter ce linge et meme ses habits sans les avoir fait exposer à la fumigation du soufre allumé, sous peine de reprendre la contagion. On peut au lieu de soufre, employer la poudred'ellébore ou de dentelaire, ou la décoction de tabac, mais nous

ne conseillons point les frictions mercurielles. M. de Mettenberg offre une eau *indicative*, *préservative* et *curative* de la galle, dont nous avons vu d'excellens effets, mais que nous ne pouvons prescrire, sa recette étant un secret de l'auteur. Nous conseillons encore moins ces ceintures mercurielles tant prônées, et nous pensons qu'on ne doit jamais employer le mercure comme remède sans les plus grandes précautions. La galle répercutée occasionne très-souvent des phtisies pulmonaires, et les eaux thermales sulfureuses, le soufre même, pris intérieurement, sont alors, après l'inoculation de la galle, le meilleur moyen de guérison.

9. Le *virus dartreux* se manifeste par un assemblage de petits ulcères puriginеux, ayant peu d'élévation et formant des plaques furfuranées qui occupent le visage, les mains, les bras, les cuisses, le scrotum, etc. elles sont contagieuses. Elles reconnoissent diverses causes qui déterminent divers traitemens. Le plus général consiste selon l'intensité plus ou moins grande des symptômes, en sinapismes, vésicatoire, cautère, bains chauds, breuvage dépuratif et amer, régime végétal et adoucissant, viandes blanches, bierre, lait, ris, eau nitrée, sucrée, air sec, abstinence de liqueurs et de contention d'esprit,

exercice de corps. Les eaux thermales de Balareu, Plombières, Barèges, des trois Aix sont très-bien indiquées ; les emplâtres ne le sont point ; seulement dans le cas où la dartre affecteroit le visage, on a pratiqué avec succès, outre le vésicatoire, l'application d'un onguent composé d'emplâtre de savon et de bétoine, entre les deux épaules. La pulmonie est égalemem une des suites des dartres rentrées.

L'eau de guimauve réussit dans les simples demangeaisons, en breuvage et en lotions, ainsi que pour les *échauboulures*, avec les bains tièdes, des frictions sèches et le lit. Si elles persistent, on boit une eau légère de tilleul, et on purge avec la rhubarbe et les tamarins dans le petit lait.

10. Nous renverrons nos lecteurs à ce que nous avons dit page 318 du *virus cancéreux*.

11. Le *virus syphillitique* paroît avoir été inconnu des anciens, quoiqu'on en dise, et les heureux habitans d'Athènes et de Rome cueilloient les roses de la volupté sans redouter de les voir fanées par le souffle de la contagion ; cette maladie se communique par tous les points de contact, où la peau n'est recouverte que d'une légère épiderme, ou bien a éprouvé quelque solution de continuité ; ainsi l'enfant puise la mort

au sein infecté qui le nourrit, comme la nourrice gagne l'infection du nourrisson empoisonné qu'elle allaite ; ainsi un baiser sur la bouche fait circuler le virus contagieux qui se propage non-seulement par l'union des sexes, mais même, disent *Astruc* et plusieurs auteurs, entre sexes pareils, par le seul acte de dormir dans le même lit, ou en se livrant ensemble à quelque acte qui excite la transpiration, tel que la danse. Le système glandulaire semble être le premier dépositaire de ce virus après les parties même qui ont coopéré à cette inoculation. Les symptômes de la syphilis sont le gonflement des glandes voisines du lieu par lequel le virus a pénétré (les amigdales, les parotides, les glandes axillaires ou inguinables), des ulcères, des chancres, des tumeurs du nez, des douleurs vagues ostéocopes, des poireaux, des verrues, le fatal chapelet au front, des condylomes, des os du palais cariés, un écoulement, etc. (Voyez le traitement de la gonorrhée, pag. 374).

Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons exposé en traitant de la gonorrhée, sinon qu'il est un symptôme assez ordinaire que nous n'avons pas décrit, c'est le *priapisme*, ou l'érection continuelle, douloureuse et involontaire. Ce symptôme qui accompagne souvent les premiers tems de la gonorrhée, cède aux bains locaux et en

tiers, aux émulsions, au camphre et au nitre, associés quelquefois à l'opium. Si cet érétisme nerveux paroissoit sans la gonorrhée, il faudroit le combattre par les remèdes qu'on oppose à la fureur utérine, le régime passif le plus complet, la saignée, la diète sévère, le petit lait nitré, la limonade, l'orgeat, les immersions froides prolongées, les fumigations de gommes fétides, de cornes, de plumes brûlées, les bains très-chauds et courts des pieds et des mains, les lavemens avec l'*assa-fœtida ;* enfin, quand les accès sont passés, le kinkina et les préparations martiales. Quant aux affections histériques, il ne faut pas perdre de vue qu'elles se communiquent *par irritation*, et cet avis regarde sur-tout les pensions.

Dans le traitement des affections vénériennes, le mercure paroît être le spécifique le plus recommandable, mais on varie extrêmement sur les manières de l'administrer, et ce sont précisément ces modes divers qui constituent le succès, suivant la saison, la gravité de la maladie, la constitution, l'âge, le sexe du malade. On a vanté tour-à-tour divers arcanes, les pillules de Belloste, les poudres de Godernaux, l'eau de Van-Swieten, ressuscitée sous le nom d'*eau Marie*, (dont le distributeur n'a de commun avec nous

que le nom) ; le rob de Laffecteur, le syrop Cuisinier, qui n'en est peut-être qu'une imitation, les dragées de Keyser, etc. Tous ces auteurs peuvent produire des témoignages multipliés de succès non équivoques, mais le danger peut-être de ces spécifiques est d'être appropriés à tous les individus, quelles que soient leur constitution et l'intensité de leur mal. Essayons dans ces lignes, trop courtes, de tracer quelques vues nouvelles sur cet art trop abandonné au charlatanisme qui se prévaut alors du silence des doctes.

Les symptômes ordinaires, comme nous l'avons dit, sont l'écoulement, les bubons, la galle vénérienne, les chancres, les ulcères, les exostoses, les douleurs ostéocopes, les nodus, l'ophtalmie vénérienne, la surdité, la consomption. A ces symptômes se joignent, chez les femmes, des pertes, l'ulcération de la matrice, le cancer au sein, l'affection histérique. Parcourons rapidement ces désordres dont la liste fatale émeut d'autant plus qu'ils sont nés au sein même du plus doux plaisir, de celui auquel la nature a attaché l'attrait de la réproduction, et tâchons de lui rendre des adorateurs qui ne sont coupables peut-être que par excès de zèle pour son culte.

La nature des organes infectés doit guider sur

celle des préparations mercurielles à employer. Ainsi si la vérole est constitutionnelle, « quand, » dit Dehorne, il y a des humeurs épaisses et en- » gorgées qui obstruent les glandes et les viscères, » qui en altèrent la texture et l'organisation, il » faut des forces (médicatrices) principalement » dirigées vers les solides. . . . C'est dans ces » circonstances que réussissent les pillules de » Keyser, de Belloste, la panacée, le mer- » cure doux, et en général toutes les préparations » de mercure *insoluble* ». Nous ajouterons que le moyen le plus sûr de guérison est d'adopter pour véhicule, une substance qui ait la plus grande affinité connue avec la partie du système recon-nue malade. Ainsi le mercure, associé à la théré-bentine, portera une action plus directe sur les voies urinaires; uni à la garance, exercera un empire plus marqué sur les exostoses; au kinkina, agira plus spécifiquement sur le système vascu-laire; aux sudorifiques, portera davantage à la peau; à la gentiane, à la pyrèthre, au calamus aromatique, au lys d'eau à fleur jaune, au tabac, exercera sa vertu particulièrement sur la salive et les sucs gastriques; aux spiritueux, aux amers, pénétrera plus intimement les systèmes glandu-laires. C'est sur ces bases que repose le succès des diverses méthodes par friction, fumigation, ab-

sorption, extinction, digestion, en bain, en lavement, etc.

Il est rare que la gonorrhée exige l'emploi du mercure; il ne doit sur-tout jamais y être employé en frictions, parce qu'en ajoutant au relâchement il perpétueroitl ecou.ement. Quant aux bubons ou tumeurs des aînes, nous estimons que le plus prudent est de les amener à suppuration, et on l'obtient par des cataplasmes émolliens de mie de pain et de lait, d'oignons de lys, de farine de graine de lin, d'oseille fricassée, de tranches d'oignons cruds mêlés avec le basilicum ou le beurre rance. Quand la tumeur amollie présente un point élevé, on l'ouvre dans la partie la plus déclive avec la lancette, ou un peu de pierre à cautère, et on panse, avec des plumaceaux recouverts d'onguent suppuratif, la plaie qu'il faut tenir ouverte pendant trente à quarante jours, en observant de prendre pendant ce tems chaque matin, soit deux à quatre pillules de Belloste, soit une ou deux cuillerées d'une solution de sublimé (muriate de mercure corrosif) dont on met dix grains dans une once d'esprit de vin, d'où l'on verse vingt gouttes dans un demi-verre d'eau-de-vie que le malade boit chaque matin, étendu dans trois verres de décoction de salsepareille, et qu'il continue jusqu'à ce que les

symptômes soient disparus. Si l'estomac se refuſe à ce remède, on peut prendre le sublimé dans la conserve de roses, mais en observant de ne le prendre qu'à un quart de grain par jour, en commençant, et jamais au-delà d'un grain, et s'il a été pris en pillules, de boire ensuite deux ou trois tasses d'une infusion, ou de saponaire, ou de gomme arabique, ou même d'eau pure. Au reste, l'effet de la salsepareille a paru tellement spécifique dans les affections vénériennes que plusieurs praticiens n'ont pas hésité de regarder sa décoction comme l'agent unique de la guérison dans ce traitement, en en buvant une très-grande quantité, et en observant, outre une diète très-sobre, la privation du laitage et des fruits pendant tout le tems de son usage. Ce remède convient également dans la cure des chancres, de la galle vénérienne, des ulcères, des exostoses, des douleurs nocturnes. Quant à l'ophtalmie vénérienne, le moyen le plus sûr est l'inoculation de la gonorrhée, à la suppression de laquelle elle doit presque toujours son existence, et elle se fait par l'introduction dans l'urèthre ou le vagin, d'une bougie chargée de virus gonorrhéique. Les lotions avec la solution de sublimé hâtent merveilleusement la guérison des chancres, des pustules, des éruptions cutannées

et même des excroissances et des phymosis et paraphymosis qui ont exigé l'opération. Les accidens, chez les femmes, dépendans du virus vénérien, telles que les pertes, ne cèdent qu'au traitement complet, et nous nous sommes très-bien trouvés, dans le cas d'ulcère de la matrice, de cancers de la gorge, reconnoissant une cause vénérienne, de la recette suivante : douze décigrammes (vingt-deux grains) de prussiate de mercure, dissous dans un kilogramme (deux livres cinq gros quarante-neuf grains) d'eau distillée. La dose est depuis une cuillerée jusqu'à quatre de cette dissolution, le matin à jeûn, dans une tasse d'infusion de fleurs d'ortie. Si les premiers effets sont de faire vomir, on la diminue, et je conseillerois même de commencer par une cuillerée à café, en augmentant graduellement. La charpie imbibée de cette dissolution, et déposée sur les ulcères, réussit merveilleusement. Je joins à ce moyen l'usage d'une fumigation préparée avec huit décigrammes (quinze grains) de cinabre porphirisé, et quatre décigrammes de succin en poudre bien mêlés ensemble. On projette, sur des charbons allumés, une pincée de cette mixtion, dont la vapeur est reçue par la grande ouverture d'un entonnoir de papier, dont le petit bout s'introduit dans la cavité où

l'on veut faire parvenir cette fumée avec laquelle j'ai guéri des ulcères récents de matrice, des aphtes vénériens de la gorge, et considérablement soulagé des cancers ouverts. On peut diriger cette fumée sur les organes génitaux, en la recevant de charbons posés dans une chaise percée (1).

---

(1) On a longuement disserté sur la cause qui fait que de trois individus qui s'exposent à l'infection vénérienne avec la même femme, le premier reçoit la contagion, le second en est exempt, le troisième en est frappé. Notre système explique complettement ces variétés. Si la constitution de la femme est irrégulière, son énergie a prévalu sur celle des constitutions passives du premier et du troisième, mais a cédé à la constitution active de l'intermédiaire. Ajoutons une autre réflexion : le résultat de l'acte érotique, en obéissant au vœu de la nature, est une perte qui imprime aux deux individus qui la subissent, un état passif; or, dans cet état ils sont d'autant plus impressionables de l'influence active de la femme qu'elle reste plus maîtresse de ses sens, au lieu que le second, qui aura su retenir la fougue des siens, maîtrisera l'atmosphère d'activité de la femme rendue passive (sensible) et repoussera la contagion. Le secret en deux mots, pour sortir impuni de cette lutte imprudente, est d'affoiblir son adversaire, et d'adorer l'autel de la volupté sans y consommer le sacrifice. Cette recette au reste n'est pas infaillible.

Nous n'insisterons point dans un ouvrage aussi élémentaire, sur les divers modes d'administrer le mercure, et les divers cas syphillitiques dont la seule nomenclature de traitement occuperoit plusieurs volumes, et nous nous bornerons à donner, sur-tout aux cultivateurs, l'utile conseil de s'adresser à des médecins préférablement à des charlatans qui, sous le rapport de l'instruction, de l'économie, du zèle, de la discrétion, ne peuvent inspirer la même confiance; enfin, nous émettrons le vœu que des expériences déjà faites avec succès du traitement vénérien par des végétaux indigènes soient répétées, et nous citerons l'exemple heureux des sauvages, nos maîtres en plus d'un genre, et qui savent se guérir sans mercure.

13, 14 et 15. Nous renvoyons, pour les virus *pestique, variolique et vaccinique*, à ce que nous en avons dit pages 279 et 310, en formant le vœu qu'une découverte aussi précieuse que celle de la vaccine, puisse se propager de manière à ce que la petite-vérole soit reléguée parmi les maladies d'autrefois, mais en reconnoissant qu'il seroit d'aussi mauvaise foi de nier qu'il existe quelques exceptions, quelques résultats anomaliques dans cette inoculation, que de ne pas avouer qu'elle est un prophilactique de

la petite-vérole, d'autant plus heureux qu'elle n'en préserve pas en la propageant, ainsi que faisoit l'inoculation variolique. Des expériences répétées et incontestables ont prouvé la vérité de l'assertion consignée par nous pour la première fois dans la Gazette de Santé, que la poudre du *gallon vaccin* inocule la vaccine, ainsi que le fluide récent ou conservé.

Titre II. — *Anomalies.*

Nous rapporterons à cet article tous les faits physiologiques qui semblent déroger aux lois de la nature, mais nous ne citerons que l'insensibilité du tact dont un certain Espagnol, connu sous le nom très-faux d'*Incombustible*, offrit à Paris l'exemple, il y a quatre ans, et le *fœtus de Verneuil*, phénomènes auxquels se rattachent d'ailleurs tous ceux qui sortent également des règles ordinaires de la physique. Nous ne les mentionnons que parce que nous avons été témoins oculaires de ces deux espèces de prodiges, et que le sentiment de l'école, provoqué sur eux, n'a pas été émis. Nous pensons qu'une constitution particulière mettoit le premier hors des atteintes, non de la combustion, mais du premier effet qu'elle exerce sur la sensibilité, parce que cet

homme, sans préparation, à la suite d'une fièvre putride dans laquelle nous lui avons porté nos soins, nous donna sur notre sollicitation, un matin et à l'improviste, le spectacle de son insensibilité, en posant des charbons enflammés sur sa langue, en trempant ses mains dans de l'huile bouillante sans qu'il fût possible de penser qu'aucune précaution préalable, qu'aucun *isolateur* eût pu le préparer à faire cette expérience sans danger. La connoissance d'ailleurs d'un tel agent seroit plus précieuse que celle d'une propriété individuelle, rare sans doute, mais inutile à tout autre qu'à son possesseur. Quant au fœtus de Verneuil, nous avons consigné notre opinion dans les Petites-Affiches de Paris (n.os 1770 et 1773, 17 et 20 juillet 1804). « Au moment de la » conception de la mère, deux œufs détachés de » l'ovaire ont été simultanément entraînés dans » l'*uterus*, l'un pénétré de l'*aura vitalis*, l'autre » infécondé. L'œuf fecond s'est attaché par son » pédicule à la paroi de l'organe qui le conte- » noit; l'autre, au lieu de s'attacher pareillement » à l'uterus, ainsi qu'il arrive ordinairement dans » la génération des enfans jumeaux, s'est rappro- » ché de l'œuf fécond. Ils se sont unis; un point » inflammatoire a scellé cette union, et c'est par » lui que le plus petit a pénétré l'autre, s'y est

» logé en restant inactif, parce qu'il étoit compri-
» mé, et que l'autre quoique vivant et développant
» ses forces vitales, ne pouvoit, par sa chaleur,
» animer un œuf infécondé. Il aura été chassé
» dans le ventre de l'individu croissant, par l'éner-
» gie sans cesse agissante du poumon, du cœur,
» et par les lois de l'équilibre, à raison de la posi-
» tion du fœtus dans les commencemens de la ges-
» tation. Il sera demeuré ainsi stationnaire comme
» un œuf abandonné... La puberté s'est annoncée,
» et c'est à cette époque précise que la liqueur pro-
» lifique élaborée par la nature, pénétrant cet
» œuf fourvoyé, lui a fait acquérir des dimen-
» sions qui ont incommodé le jeune Bissieu;
» on fera même la remarque, qui a échappé à tous
» les narrateurs, que c'est le 3 nivose que le
» jeune Bissieu, alors âgé de quatorze ans, fut
» attaqué spontanément de douleurs excessives
» sous les fausses côtes du côté gauche, qu'il eut
» les nausées, les incommodités qu'on éprouve
» dans un commencement de grossesse, et que
» c'est à la fin de messidor qu'il est mort, sept
» mois précisément après, et dans un terme or-
» dinaire de gestation. L'espace étant devenu
» trop étroit pour le développement du fœtus, le
» principe vital s'est éteint; de là putridité, abcès
» du kiste qui le contenoit, érosion de la cloison

» qui le séparoit du colon, dévoiement puru-
» lent, de-là aussi l'évacuation de dents, de che-
» veux, de portions de crâne, d'appendices gar-
» nies d'ongles sorties des flancs de ce malheu-
» reux jeune-homme, qu'une monstrueuse desti-
» née avoit condamné à être tout à la fois frère,
» mère et père d'un être auquel il doit la mort ».
J'ai appuyé, dans l'article cité, ce fait étrange de monstruosités analogues.

CHAPITRE IX.

Des maladies chroniques-locales-actives.

TITRE I.er — *Lézion d'organes.*

Nous comprenons sous cet article toutes les affections qui sont avec lézion chronique des fonctions des organes ; telles sont la phtysie pulmonaire, l'asthme, les abcès du foie, de la rate, des intestins, la fistule lacrymale et celle de l'anus, les ulcères de la gorge, de l'estomac, des reins, de la vessie, de la matrice, son renversement, son prolapsus, la chute du rectum, les hernies réductibles, les gerçures des mammelons, le mal de dents, le vomissement habituel.

1. La *Phtysie pulmonaire* est, comme nous l'avons déjà dit, cette fatale maladie qui, envahissant l'organe de la respiration, choisit ses victimes parmi les êtres les plus doués de sensibilité, et dont les atteintes sont d'autant plus cruelles que c'est par une décomposition lente et apperçue du malade que s'éteint le flambeau pâlissant de

ses jours. Nous n'établirons point ici ses symptômes trop connus, et nous ne parlerons que de ses moyens curatifs, qui sont moins certains. Nous nous contenterons d'observer que c'est ordinairement entre quinze et vingt-cinq ans que se développe la pulmonie, qu'elle attaque préférablement les êtres d'une stature élancée, qui ont le cou allongé, les épaules hautes, le thorax étroit, et qu'elle est, ou causée par un air carbonisé, un atmosphère très-variable, l'abus des liqueurs fortes ou aromatiques, une nourriture trop stimulante, les corps de baleine et la nudité de la gorge et des bras, le libertinage, ou bien l'effet d'un rhume négligé, d'ulcères, de tubercules dans les poumons, d'un empyème, d'un coup d'épée dans cet organe, d'une cachexie. Elle succède souvent à la fluxion de poitrine, à la rougeole, à la petite-vérole mal soignée, aux écrouelles, aux flueurs blanches répercutées, aux cautères supprimés, aux affections syphilitiques mal traitées, enfin, à toutes les suppressions de transpiration dont le poumon est l'organe supplétif dans l'absence des fonctions de la peau. La phtysie pulmonaire est contagieuse, et l'opinion contraire de Salmade, et quelques autres, est formellement démentie par l'observation, et sans invoquer les témoignages multipliés des

médecins, nous nous contenterons de citer la lettre très-décisive insérée dans le Journal de Paris, en 1780, n.° 294.

Après une toux sèche qu'accompagnent souvent l'envie de vomir à l'issue des repas, une ardeur habituelle, une douleur singulière du dos, une expectoration quelquefois striée de sang, une insomnie inquiète, un ennui constant, une fièvre lente, un amaigrissement insensible, un appétit capricieux, la rougeur des pommettes, la chute des cheveux, l'enflure des pieds, la prostration des forces, une mélancolie fantasque surviennent des sueurs et un cours de ventre qui enlèvent le malade au moment le plus imprévu.

Cette maladie se guérit bien rarement si on ne la combat dès les commencemens de son invasion. On seroit tenté de croire qu'il existe plusieurs espèces de pulmonie, c'est-à-dire d'action malfaisante de l'air sur les poumons, en observant qu'avec tel individu vivant dans un air très-pur, on n'a obtenu de succès des remèdes les plus appropriés, qu'en le transplantant dans un air humide ou animalisé, que tel autre au contraire, demeurant au milieu d'un air grossier, n'a recouvré la santé qu'en se transportant dans un air sec et vif. On ne peut se dissimuler que jusqu'ici les moyens de guérison n'ont pas été assez

tournés vers l'organe malade (1). On fait très-bien sans doute d'ordonner une diète adoucissante, des médicamens mucilagineux, et même quelquefois balsamiques (les pousses de sapin, base du syrop tant vanté d'*Archangel*); mais si l'on apprécioit bien le résultat de toutes les propriétés tant prônées de ces moyens, quand ils ont subi le travail de la digestion, on reconnoîtroit qu'il doit être très-lent, très-affoibli, et qu'un traitement qui s'adresseroit directement à l'organe *aérophage*, seroit bien plus efficace. On a bien vanté l'air des étables, celui de la mer; mais voit-on mettre ces procédés en pratique malgré les succès qu'on en a retirés, et qu'ils aient mis sur la voie des moyens

(1) Le poumon est destiné à mettre le chyle en contact avec l'oxigène. L'hématose a lieu par ce contact, c'est-à-dire que le chyle se colore et devient *sang*; mais si l'individu a reçu proportionnellement trop d'oxigène pour la saturation complette du chyle, pour sa sanguification, cet acide surabondant et éminemment actif exerce son action sur la substance même du poumon. De-là les inflammations, les tubercules, etc. de-là le succès de l'inspiration de l'azote dans les étables, de l'eau décomposée en vapeurs le long des rivières, de l'eau de chaux, du régime incrassant; de-là enfin la réussite des vésicatoires, qui font diversion au point inflammatoire, et appellent l'humeur par métastase.

analogues de guérison ? Qui sait si l'usage si bienfaisant du lait n'est pas plutôt dû à l'arome qu'il exhale, qu'à la nourriture substantielle qu'il fournit ; et si l'eau de goudron, dont on cite des prodiges, n'a pas plus agi par le mêlange de ses parties vaporisées dans l'air que comme boisson ? Ne pourroit-on composer pour les pthisiques, une atmosphère factice de vapeurs de lait, d'haleines d'animaux herbivores dans les phtisies commençantes, ou de fumigations de goudron et d'eau de mer dans les pthisies tuberculeuses, qui demandent des moyens cicatrisans, puisqu'on a remarqué que ces deux périodes de la même maladie se trouvent bien de cette différence dans le choix des remèdes ? L'inspection anatomique des parties ne devroit-elle pas apprendre au médecin que tels poumons vastes, évasés ne sont pas *nourris* par cet air trop pur, trop vif qui ne les *leste* pas assez au passage, et qu'il leur faut un air plus épais (comme tel estomac demande des alimens plus grossiers) ? de même que tel thorax étroit, déprimé indique que l'individu auquel il appartient ne peut s'accommoder d'un air humide qu'il ne peut *digérer*, et qu'il doit rechercher un air plus léger, plus vif, de plus facile *digestion*. Enfin, n'a-t-on pas vu des poitrinaires de Paris aller guérir à Saint-Ger-

main, et des phtisiques de Saint-Germain recouvrer la santé à Paris ? C'est donc sur-tout le choix de l'air qui doit occuper le médecin appelé à traiter de cette maladie, et il doit être relatif *au genre de la pulmonie*. On a conseillé l'exercice du cheval comme spécifique ; cet avis ne peut être général, et ne convient qu'à cette espèce de pulmonie dans laquelle le mouvement, en imprimant des secousses à l'organe (non lézé) décide l'élaboration de l'air dans ses vésicules, et facilite sa *digestion*. Nous regardons même cet exercice comme accélérateur des symptômes de la pthisie, s'il est pris dans la seconde et la troisième périodes. Les voyages ont le mérite de faire changer d'air et de donner d'agréables distractions. Ils sont utiles sous ce dernier point de vue, ils ne le sont pas sous le premier, si l'air approprié au traitement du malade doit être d'une qualité particulière. On court d'ailleurs le danger des rhumes, et dans cette disposition un rhume est l'accident le plus grave que l'on puisse éprouver. Sous ce rapport, les voyages par mer (s'ils conviennent au cas) sont infiniment préférables.

Rien n'empêche qu'après le choix de l'air (qui est tout ici) on ne s'occupe de celui du régime, et nous avouerons encore que nous préférons à tout l'arsenal Galénique le lait, le lait seul,

sur-tout celui de femme, et pris au vase dans lequel la nature s'est plue à préparer notre premier aliment. S'il avoit un effet purgatif, on pourroit employer un peu de poudre absorbante, soit prise par le malade, soit donnée à la nourrice elle-même, dont le régime alimentaire seroit réglé de la manière la plus convenable à l'indication offerte par le genre de la pulmonie à guérir. Si l'on ne peut avoir de lait de femme, on peut le remplacer par celui de vache ou d'ânesse, ou de chèvre, que l'on coupera d'eau d'orge pour le rendre plus léger. S'il étoit encore trop pesant, on y ajoute une très-petite quantité d'eau-de-vie, ou mieux encore de rhum. Il est essentiel de se mettre alors au lait pour unique aliment; mais il ne faut se défaire de ses habitudes antérieures que lentement. Il est nécessaire aussi que le lait soit d'un seul animal, et que sa nourriture consiste le plus possible en plantes vulnéraires et balsamiques, telles que la chicorée sauvage, l'endive, l'ortie blanche, la fumeterre, la véronique, l'hyssope, le houblon, la petite centaurée, les cressons, les capillaires, la sauge, le lierre, le chardon-béni, le plantain, les pervenches, etc. Ce lait rendu presque médicamenteux, opérera plus sûrement des cures que les spécifiques pompeusement vantés, et qui ne

peuvent convenir à toutes les phtysies. On sait, dit Leclerc, toutes les manières de tuer les hommes; on ne veut pas apprendre toutes celles de les conserver.

Quelques praticiens ont vanté l'efficacité du régime végétal, et sur-tout les fruits légèrement acides, donnés à discrétion; nous pensons qu'il est des pulmonies où ils peuvent réussir, de même qu'on a vu retirer un grand avantage de l'usage des huîtres, mais nous proscrivons le plus souvent la saignée, les corps gras, les balsamiques, et nous ne croyons pas que le kinkina soit indiqué, excepté lorsqu'il se déclare des symptômes de putridité accélérés par une fièvre qu'on ne peut sans danger combattre par des purgatifs. Les eaux de Bonnes, de Plombières, en rappelant la transpiration à la peau, sont très-utiles dans la pulmonie, ainsi que les fumigations, soit humides, soit de thérébentine ou de stirax, si l'expectoration annonce la présence d'un abcès. Mais un remède héroïque, en pareil cas, par l'utile diversion qu'il imprime, est l'application d'un vésicatoire, d'un cautère ou d'un séton, pansés très-doucement, et en ne se servant pas s'il est possible, de mouches cantharides. En un mot, un air épais, vaporeux, chargé de principes qui en modèrent l'activité, nous semble préférable en général

pour les phtysiques à celui des montagnes, où les poumons, dilatés outre-mesure, aspirent, digèrent, rejettent un aliment trop léger pour eux; et nous n'entendons point ici, par vaporeux, ce ciel sinistre et fuligineux de Londres ou de Liège, sans cesse abreuvé par la tourbe, mais celui qui, sur les bords de la Seine, épuré par les végétaux, imprégné des vapeurs d'une eau courante, animalisé par une nombreuse population, dilate sans effort la poitrine, rend au sang un oxigène modéré, et conduit lentement au terme ordinaire de la vie, les êtres qui avoient le moins de titres à la longévité; aussi tout ce qui peut humecter les frottemens, lubrifier les ressorts de l'organisme et ménager leur usage, L'EAU en bains, en vapeurs, les alimens doux et mucilagineux, les fumigations aromatiques, les lavemens émolliens, le repos, le silence, le sommeil du soir, le lever du matin, la paix de l'ame, les affections douces, l'absence des passions, les soins de l'amitié, un air constamment à la même température, ont une telle efficacité que non-seulement ils empêchent le développement de la phtysie pulmonaire, mais qu'on les a vus quelquefois, aidés par quelques moyens dérivatifs, rendre stationnaire, et même rétrograde, cette affection, après son premier

période d'invasion. Si la phtysie est due à une cause vénérienne, à une aberration laiteuse, etc. on doit recourir au traitement de la maladie constitutionnelle. Nous renvoyons au reste pour les instructions à prendre sur cette matière inépuisable, à l'excellent ouvrage du docteur Baumes et à celui de Portal.

2. L'*asthme* se reconnoît à une respiration courte et souffrante, accompagnée d'un sifflement incommode, de palpitations, quelquefois d'intermittence du pouls, de larmes involontaires, de vomissemens, et d'une oppression qui oblige le malade de se tenir sur son séant pour aspirer un air plus frais. On a divisé assez improprement l'asthme en *humoral* et *nerveux*, ou *convulsif*, puisque ce catharre a toujours quelque chose de spasmodique, et est toujours accompagné de plus ou moins d'expectoration. L'asthme dégénère en pulmonie si l'on abuse des médicamens actifs, en hydropisie de poitrine si l'on prodigue les remèdes passifs, et sur-tout la saignée. Le traitement palliatif (car on ne guérit point l'asthme sur-tout invétéré) consiste dans l'absence des liqueurs spiritueuses et des alimens venteux, dans l'usage de viandes légères, de fruits murs ou cuits, en évitant de manger le soir. On doit porter des habits chauds, des gilets de flanelle sur la peau, et veil-

ler à ce que la transpiration insensible soit très-active. Il faut à ces malades un air sec et léger, médiocrement chaud. Leur exercice doit être modéré, mais habituel. Le sommeil prolongé aggrave cette incommodité, et ils ne doivent point exercer de fonctions qui demandent l'usage de la parole. En cas d'accès, l'immersion des pieds et des mains dans l'eau chaude, des lavemens purgatifs avec addition de dissolution d'assa-fœtida, des frictions sèches et chaudes sur les reins, des synapismes aux pieds, une infusion légère de safran ou de casse, souvent un vomitif, et sur-tout l'ipécacuanha à petites doses, quelquefois une saignée, ont souvent arraché, comme par enchantement, le malade des bras de la mort. On recommande aussi le miel à haute dose, l'eau de goudron, trois verres par jour, deux heures avant chaque repas. L'éther est spécifique dans les accès spasmodiques de l'asthme. Si l'asthme est due à la répercussion de dartres, de la galle, d'hémorroïdes, etc. il faut rappeler l'éruption ou y suppléer par un fonticule et un régime approprié. La bierre et l'aspiration de la poussière sont un poison pour les asthmatiques.

3. Nous nous bornerons quant au traitement des abcès, du foie, de la rate, des intestins en géné-

ral, à la théorie que nous avons exposée pag. 317 et suivantes, ainsi que pour celui des ulcères de la gorge, de l'estomac, des reins, de la vessie, de la matrice, craignant dans un ouvrage aussi élémentaire, de n'offrir que des demi-connoissances plus dangereuses que l'ignorance complette dans une matière de cette gravité.

4. La *fistule* est une ouverture contre-nature de l'intérieur à l'extérieur, profonde, sinueuse, ayant une entrée plus étroite que son fonds; nous ne parlerons que de la fistule lacrymale et de celle de l'anus, quoiqu'il en existe bien d'autres, telles que celles du périnée, du scrotum, et bien qu'il soit vrai de dire que toutes les collections de pus qui se forment dans les plaies correspondantes, sont toutes de nature fistuleuse, et exigent pour la plupart des débridemens ou des contre-ouvertures.

La *fistule lacrymale* est un ulcère formé à l'angle de l'œil, dans le sac lacrymal, qui se remplit de larmes, se distend, se rompt; alors il s'obstrue, et les larmes coulent le long de la joue, qui en conserve une trace luisante. L'opération consiste à dégorger le canal pour que les larmes reprennent leur route et leur séjour ordinaires, mais elle demande une main très-exercée, et ne doit pas être confiée au pre-

mier frater qui se vante de savoir la pratiquer.

La *fistule de l'anus* est le plus souvent la suite d'un abcès qui commence par une dureté, augmente, mûrit, s'ouvre à *telle ou telle hauteur du rectum*, et laisse passer les excrémens; elle survient aussi après une ulcération hémorroïdale. On a vanté plusieurs *fondans*, le plus sûr est le bistouri, en on fait aujourd'hui cette opération, jugée autrefois mortelle, avec un succès qui doit rassurer les plus effrayés. Cette méthode est plus expéditive que le caustique, et plus sûr que le fil de métal, qui ne peut inspirer la sécurité que donne un instrument dirigé avec la rapidité de l'éclair, par une sonde cannelée. On doit avant, pendant et long-tems après l'opération, suivre un régime doux, émollient, légèrement incisif, et tel qu'il puisse changer la prédisposition des humeurs à causer cette maladie. Les bains, les fruits acides, l'air de la campagne, une nourriture végétale, les distractions, l'absence des affaires et du travail de cabinet, les passions douces sont le préservatif de cette affection qui, sans ces précautions, a souvent des récidives. Il est inutile de dire que si la fistule n'est que symptomatique, il faut guérir d'abord la maladie constitutionnelle pour extirper le virus scorbutique, cancéreux, syphillitique qui

pourroit y avoir donné lieu. Il est d'ailleurs des fistules qu'il est dangereux de guérir, et c'est au médecin à décider si la conservation de cet ulcère est important à la vie.

5. Le *renversement de la matrice*, sa chute (prolapsus) celle du rectum reconnoissent diverses causes. Une mauvaise manœuvre dans l'accouchement, la dangereuse habitude usitée encore en quelques pays, de faire accoucher les femmes debout, la précipitation avec laquelle un accouchement a lieu, peuvent entraîner le bas-fond de la matrice. Sans s'étonner de cet accident, et sur-tout sans que l'accouchée en ait connoissance, il faut faire étendre la femme sur le dos, les genoux un peu élevés, et après avoir coupé le cordon comme à l'ordinaire, faire rentrer doucement, en la pressant avec des linges fins imbibés d'huile ou d'une décoction émolliente, la matrice qui, par son propre poids, reprend sa place accoutumée. Il est essentiel aussi, si le placenta ne s'est pas décollé à la suite de cet accident, de ne pas faire de tractions pour le retirer aussitôt, comme on a coutume de le faire pour sonder le moment de son expulsion, ou bien on courroit le risque de renouveler l'accident, qui au reste est bien plus effrayant que dangereux. Pendant toute cette manœuvre, l'accoucheur ne

doit point quitter la femme pour l'enfant, qu'il faut confier à une personne expérimentée qui lui administrera les secours d'usage, sur-tout si l'asphyxie avoit été l'effet de son entrée trop rapide dans le monde. Les chutes de matrice se contiennent par des pessaires, espèce de corps ovoïde percé au milieu, qu'on introduit dans le vagin, et construit de manière à ne s'opposer à aucune des évacuations naturelles à ces deux organes (1). On doit préférer ceux de gomme élastique. Leur usage exige la plus sévère propreté, et il faut souvent les retirer pour faire quelques injections légèrement aromatiques, et en changer. La chute de l'anus n'arrive guères qu'aux enfans; elle se guérit en fomentant avec une éponge fine et imbibée de vin chaud, la partie qu'on presse doucement pour déterminer sa rentrée. On conseille aussi de la saupoudrer avec de la suie tamisée ou l'écorce de pin pulvérisée. On expose ensuite cette partie à une fumigation de mastic ou de thérébentine ou de fleurs de benjoin,

(1) On peut, au besoin, les remplacer par une petite pomme d'api, choisie de grosseur appropriée, non pelée, évidée au centre et retenue par un ruban dont on laisse sortir l'extrémité pour la retirer de tems en tems.

projettés sur des charbons ardens dans une chaise percée. En ayant la précaution de soutenir les pieds de l'enfant sur un escabeau élevé, lorsqu'on le met à la selle, on prévient la chute du fondement. On assure la rentrée de l'intestin dans sa place, en posant sur l'anus une petite bande en croix. Cet accident au reste cesse à mesure que l'enfant reprend des forces, et en cas de foiblesse du malade, à mesure que sa convalescence s'établit. J'ai usé, pour un cas de cette dernière espèce, d'une décoction de glands dans du vin de Bordeaux en cataplasme, avec succès.

5. Les *hernies*, ou *descentes* sont de plusieurs espèces, et leur description seule employeroit des volumes; il y en a d'intestins, de la matrice, de la vessie, de la rate, de l'estomac, et même, dit-on, de la masse cérébrale et de différens muscles; nous ne parlerons que de celles de la région abdominale. Elles sont ou *inguinales*, ou *ombilicales*, ou *ventrales*. Un effort, une course, un saut, l'agitation, une surprise, des cris, un fardeau trop lourd, une marche forcée, une chute, l'abus des plaisirs de Vénus, des coups reçus, le vomissement, la toux, la grossesse, un amaigrissement subit, provoquent les hernies auxquelles prédisposent, une constitution passive, un air humide, une nourriture relâchante, une vie molle.

Les descentes sont dues ou à une force expulsive des parties contenues, ou à une foiblesse relative des parties contenantes. Dans le premier cas, la hernie se réduit assez difficilement, mais une fois rentrée, il faut peu de moyens pour la contenir; dans le second, elle rentre facilement, mais elle s'échappe de même, si elle n'est bien contenue. La hernie est une tumeur molle, fluctuante, plus ou moins volumineuse, causée par le déplacement d'un viscère hors de son réceptacle ordinaire, et sans altération des tégumens de la nouvelle cavité qu'il a adoptée.

La hernie inguinale est la plus commune; elle est ou contenue dans l'aîne, ou descendant dans le scrotum. La première présente une tumeur arrondie assez semblable au bubon ou à un testicule engagé dans l'aîne, avec lesquels il faut bien se garder de la confondre. La seconde offre une tumeur allongée, et on peut la prendre quelquefois pour un engorgement du cordon spermatique. Nous ne faisons qu'indiquer ces cas parce que cette partie de l'art de guérir, trop abandonnée au bras séculier, exige de très-grandes connoissances que nous ne pouvons détailler ici. Il suffira de savoir que le posage d'un bandage convenable, la réduction d'une hernie étranglée et l'opération d'une hernie irréductible, demandent

une science anatomique et une habitude d'opérer peu communes.

Pour réduire une hernie, on fait coucher le malade sur le dos, la tête basse, les genoux élevés et fléchis; on trempe les mains, soit dans l'huile, soit dans une décoction de graine de lin chaude; on presse, avec la paume d'une main, le sac, et de l'autre on conduit dans l'ouverture, chaque portion successive de l'intestin. Quelquefois on prélude par un demi-lavement de tabac.

Quand la hernie est rentrée, l'absence du mouvement, un emplâtre agglutinatif, les bains froids, la glace, les compresses de vin aromatique, le bandage peuvent opérer la cure. On se sert avec succès pour la réduction, même dans les hernies étranglées, de l'éther vitriolique, qui en s'évaporant, produit un froid artificiel qui diminue le volume de l'intestin, et facilite sa rentrée. Louis conseilloit l'application sur l'arcade d'un sachet, contenant une once de fleurs de tan, imbibé de tems en tems de vin bien chaud. On le renouvelle tous les huit jours. MM. Beaumont, de Lyon, et Jacques Leroy, de Paris, ont un procédé particulier curatif des hernies les plus invétérées. Ce que nous avons dit de la hernie inguinale s'applique également aux autres descentes, sauf quelques modifications.

6. Les *gerçures du mammelon* sont très-graves en ce que, outre les douleurs qu'elles causent, elles finissent quelquefois par mettre dans l'impossibilité de continuer l'alaitement, et sont suivies des plus grands ravages causés par le lait stagnant dans le sein. On a proposé des linimens de gomme arabique, dissoute dans le lait d'amandes douces, ou de beurre de cacao, ou des anneaux de cire embrassant les mammelons, dont le bout seul peut être sucé par les lèvres de l'enfant; M. Beaumont, de Lyon, que nous citions tout à l'heure, a inventé des *mammelons artificiels*, montés sur un mandrin métallique avec un tel art, que l'enfant peut exercer une sucion qui appelle le lait, et n'exerce aucune action sur le sein douloureux de sa mère; il en a établi un dépôt au bureau de notre Gazette de Santé, et nous devons avouer que ce procédé, très-ingénieux, a réussi au-delà de nos espérances. Il l'a également approprié à l'allactation artificielle.

7. Les *maux de dents* reconnoissent plusieurs causes qu'il faut étudier pour appliquer le mode curatif convenable. Si elles sont creuses et cariées, on ne doit employer que du fer et du courage.

8. Le *vomissement* est souvent un moyen dont se sert la nature pour se débarrasser de levains dangereux s'ils restoient dans l'économie ani-

male, et celui-la ne doit pas être combattu. Mais s'il est dû à la foiblesse de l'estomac, à une colique, à une descente, à des vers, à la goutte, à quelque poison, à une blessure, il faut remédier aux accidens qui le causent. Les femmes enceintes, sujettes à cette incommodité, se trouveront bien de l'usage des huîtres. Le vomissement causé par la débilité de l'estomac cède aux amers, combiné aux spiritueux; s'il l'est par les acides, on se trouvera bien de quelques prises habituelles de poudre absorbante, de même que l'usage des acides corrigera l'alkalescence de ce viscère. L'anti-émétique de Rivière est spécifique dans les vomissemens habituels causés par une disposition nerveuse. On peut le remplacer par la potion suivante : sel de tartre (tartrite acidulé de potasse) un gros; suc de citron, une once et demie; eau de canelle et fleurs d'orange, de chaque une once; sucre Q. S. On boit cette liqueur au moment de l'effervescence. Les ventouses sur l'estomac sont également indiquées, et sont plus effrayantes que douloureuses.

Titre II. — *Kistes.*

On entend par le mot *kiste* un sac membraneux contenant des substances accumulées contre nature. Tels sont un mole, une vomique, des

polypes du vagin, de la matrice, du rectum; l'hydropisie enkistée de la matrice, des ovaires, de l'épiploon, du péritoine, etc. etc. pour lesquels on doit employer le traitement approprié aux diverses affections dans l'ordre desquelles elles rentrent.

CHAPITRE X.

Des maladies chroniques-locales-passives.

TITRE UNIQUE.

Usurpation d'organes.

C'EST à cette classe que se rapportent les infiltrations partielles, telles que l'hydropisie du ventre, des cuisses, du scrotum, des jambes, l'édème particulier, l'hydrocéphale, l'hydrothorax, dont le traitement est exposé dans le chapitre 7, pag. 397, sauf la considération des localités; la gravelle, dont le mode de curation est explicitement contenu dans le chapitre 8, pag. 410; enfin la gangrène, la cachexie et la tympanite, dont nous allons sommairement tracer le traitement.

1. La *gangrène*, qui est le troisième période de l'inflammation, se reconnoît à la lividité et à l'insensibilité de la partie qui se couvre de vésicules remplies d'une humeur ichoreuse. La tumeur s'affaisse, noircit, le pouls se déprime, des sueurs froides sont les avant-coureurs de la mort.

Le traitement le plus actif convient dans cette affection éminemment passive. Les scarifications, les pansemens avec le styrax, le basilicum, l'eau-de-vie camphrée, l'huile de thérébentine, l'aloës, le baume de Géneviève (1), le kinkina intérieurement et extérieurement, le nitre à la dose d'un gros par jour dans de l'oxicrat, le vin vieux sont le remède le plus sûr de cette effrayante affection, où la médecine expectante tue le malade abandonné à la nature.

---

(1) Ce baume, dont on raconte les effets les plus merveilleux se compose de la manière suivante : huile d'olive trois livres ; cire jaune, demi-livre ; eau de roses, demi-livre ; bon vin rouge, trois chopines ; santal rouge pulvérisé, deux onces. Mêlez le tout dans un pot de terre vernissé, contenant cinq ou six pintes d'eau ; laissez bouillir pendant une demi-heure, en remuant toujours avec une spatule de bois ; ajoutez ensuite thérébentine de Venise, une livre ; incorporez le tout avec la spatule, pendant deux minutes ; retirez le vaisseau du feu, et quand le baume sera refroidi, jettez-y du camphre en poudre, deux gros ; mêlez, coulez à travers un linge, laissez figer, et quand il le sera, faites des rigoles pour en retirer l'eau déposée au fond. Enfin, mettez-le dans un pot de fayence pour l'usage. On en frotte la partie ulcérée, meurtrie, gangrénée, blessée, deux fois par jour, et on la couvre d'un papier brouillard. Il réussit aussi pour les rhumatismes.

2. La *cachexie* désigne la viciation générale des humeurs qui circulent dans l'économie animale; et comme nous avons établi l'homogénéité de la plupart des humeurs, il en résulte que le remède le plus approprié sera celui le plus propre à combattre l'espèce d'action prédominante. Ainsi on recourra aux anti-scorbutiques, aux anti-vénériens, aux anti-scrophuleux, etc. selon que la constitution semblera plus être le résultat de ces affections. Nous renvoyons aux chapitres précédens, et sur-tout à l'article *Phtysie pulmonaire*, pour établir une méthode rationnelle de traitement dans ces cas très-épineux.

3. La *tympanite* est une fausse hydropisie du bas-ventre, tellement distendu par l'air qu'en frappant dessus il résonne comme un tambour. On la distingue de l'ascite ou hydropisie, parce qu'il n'y a ni fluctuation d'eaux sous la percussion de la main, ni sentiment de leur pesanteur. Le ventre est aussi plus douloureux, et le reste du corps est plus émacié. Tous les carminatifs sont indiqués, parce qu'ils chassent les vents; mais s'ils n'obtiennent pas ce résultat, ils augmentent le mal, en raréfiant l'air. Les potions huileuses, les demi-lavemens émolliens réussissent plus sûrement. Si l'on s'est assuré que les vents sont contenus dans les intestins, l'introduction d'une longue

sonde élastique, enduite d'huile, n'a rien de dangereux, et peut les vuider d'air mécaniquement; de même que la ponction affaisse subitement le ventre si l'air occupoit la cavité abdominale. Dans ce cas, il faudroit seulement veiller, comme dans l'hydropisie, à ne pas évacuer complettement sur-le-champ, mais seulement par gradation l'air, pour prévenir la foiblesse qui résulte de toute grande évacuation, et en ayant soin de serrer graduellement, par des bandes, la région abdominale, et de relever les forces de l'opéré par quelque breuvage cordial, tel que du vin chaud et sucré. On entretiendra ces évacuations, et on préviendra le retour de cet accident singulier et heureusement assez rare, en appliquant sur le ventre un large cataplasme de savon et poix de Bourgogne, en continuant les lavemens et en mettant le malade à l'usage d'une tisanne de chardon-rolland et de capillaires.

CHAPITRE XI.

Des maladies chroniques-locales-irrégulières.

Les maladies chroniques - locales - irrégulières sont celles qui durent long-tems ou sont périodiques, n'occupent qu'une partie, et exercent sur le système une action dont on ne peut prévoir ou calculer l'invasion ou la durée. Telles sont les affections sympatiques et les obstructions.

Titre I.er — *Affections sympatiques.*

Les affections sympatiques sont celles dont la cause occulte dépend d'une aberration d'humeurs, d'un principe morbifique caché, et qui causeroit de plus grands ravages si cette affection ne sembloit calmer sa furie. Cette définition indique assez qu'il faut modérer leurs accidens plutôt que de vouloir les guérir. Ce sont en général toutes les maladies dont le peuple dit : *Il faut vivre avec son ennemi*, et qu'a décrites le

savant Dominique Raimond, de Marseille, dans son *traité des maladies qu'il est dangereux de guérir*. Nous ne citerons que la migraine, le clavus, le rhumatisme, le torticolis, la sciatique, le lumbago, parce que le traitement de toutes les affections analogues que nous aurions pu dénombrer ici se rapportent aux divers modes de curation que nous allons exposer.

1. La *migraine* (à ce nom seul les incrédules sourient d'une maladie qu'ils croient une attribution exclusive des petites-maîtresses, mais dont les tristes victimes ne reconnoissent que trop l'existence), la migraine (*Hemicrania*) est une douleur très-vive d'une partie de la tête, et tellement distincte qu'au-delà on ne l'éprouve pas. Cette douleur est accompagnée d'élancemens et de nausées. Chez quelques individus elle est précédée d'une fièvre générale (courbature), mais ordinairement cette accélération de pouls n'est que locale, et la suite nécessaire de l'afflux du sang dans cette partie, au point qu'on voit à l'œil le battement des carotides et des temporales. Les doctes du jour, qui ne croient plus aux métastases et ont relégué parmi les fables les fièvres puerpérales, les congestions lymphatiques, les stases bilieuses, les aberrations laiteuses, les dépôts sanguins pour expliquer modestement ces

accidens par des *phlegmasies*, des *névroses*, etc. plus inintelligibles que les termes auxquels on étoit accoutumé, ne reconnoîtront point pour cause de la migraine, les *glaires* qui, obstruant les pores des membranes craniques, empêchent leur transudation accoutumée. Pour nous, imbus des leçons de l'antique médecine, nous nous en tenons à cette ancienne théorie qui explique tout et par laquelle sur-tout on arrive à une pratique qui soulage. Nous disons *qui soulage* parce qu'on ne guérit point cette maladie. On a vu même des personnes chez lesquelles des remédes violens, des accidens imprévus avoient fait disparoître ce tribut périodique, payer de leur vie la cessation de ce mal accoutumé. Mais on peut sans danger en soulager, en éloigner les accès, et cette affection a cela de commun avec la goutte, qui lui est peut-être moins étrangère qu'on ne l'a soupçonné jusqu'ici; du moins plusieurs exemples de migraines guéries par un sinapisme, par un pédiluve actif, qui, en mobilisant l'humeur, la reproduisoit sous le type goutteux aux pieds, en débarrassant complettement la tête, semblent justifier cette opinion, et celle que nous avons émise de l'homogénéité des humeurs.

Parmi les remèdes intérieurs qui ont le plus de succès, il faut placer les vomitifs, et sur-tout

l'ipécacuanha par fraction de cinq grains, et quelquefois le tartre stibié, s'il y a saburrhe bien marquée. S'il y a fièvre, gonflement des yeux qui laissent écouler des larmes cuisantes, élancemens à la tête, fluxion de la membrane pituitaire, l'infusion de fleurs de tilleul ou de feuilles d'oranger, le repos, la privation du jour, le plus parfait silence, la chaleur du lit, une diète absolue, ont le plus grand succès. On termine la cure par quelques sudorifiques auxquels on associe le sel de Sedlitz, qui a la propriété non-seulement de terminer les accès, mais d'en éloigner le retour.

Quelquefois une mouche opiatique, posée sur les tempes, l'application sur le front de bandeaux imbibés d'eau de mélisse spiritueuse ou de vinaigre, les fumigations aromatiques, une tasse de café bien chaud et non sucré, quelques gouttes d'éther sur du sucre ou dans l'eau de menthe édulcorée parviennent à chasser cet hôte incommode qui, en abandonnant sa victime, s'attache quelquefois aux extrémités, et produit cette contraction musculaire connue sous le nom de *crampe*. Cette affection spasmodique très-incommode et douloureuse cède au simple usage des bas de laine.

Enfin, chez quelques personnes la migraine se termine par une crise d'appétit qui s'explique ai-

sément si on réfléchit que l'estomac, dépouillé par le vomissement des substances muqueuses qui paralysoient ses fonctions, doit acquérir une énergie et une sensibilité nouvelles.

2. Le *clavus* a été ainsi nommé de ce qu'il semble percer et adhérer comme un *clou*, sous l'arcade sourcillière, dont l'artère voisine éprouve une pulsation précipitée et douloureuse. Ce mal est familier aux hommes de cabinet. *Marmontel*, qui y étoit sujet, raconte la manière dont *Genson*, maréchal, le guérit; et elle convient trop au génie populaire de notre médecine pour ne pas la consigner ici. « Il existe dans un des os an-
» térieurs de la tête, disoit Genson, une petite
» cavité qu'on nomme *sinus frontal*, il est dou-
» blé d'une membrane qui est un tissu de petites
» glandes; cette membrane, dans son état na-
» turel, est aussi mince qu'une feuille de chêne.
» Dans ce moment elle est épaisse et engorgée;
» il s'agit de la dégorger, et le moyen en est fa-
» cile et sûr. Quand votre encre est trop épaisse
» et ne coule pas, que faites-vous? — J'y mets
» de l'eau. — Eh bien! mettez de l'eau dans
» votre lymphe, elle coulera et n'engorgera plus
» les glandes de la membrane pituitaire qui gêne
» actuellement l'artère, dont les pulsations frois-
» sent le nerf voisin, et vous causent tant de

» douleurs. Point de ragoûts, point de vin pur, » de café, de liqueurs ; et au lieu de souper, » buvez autant d'eau claire et fraîche que votre » estomac pourra en soutenir sans fatigue. » Le lendemain matin, buvez-en de même. Ob- » servez quelques jours ce régime, et je vous » prédis que demain l'accès sera foible, qu'après » demain il sera presque insensible, et que le » jour suivant ce ne sera plus rien. Ce n'est pas » tout, il faut vous préserver de la rechute. Cette » partie sera foible encore quelques années, et » jusqu'à ce que la membrane ait repris son res- » sort ; ce seroit là que la lymphe épaissie dépo- » seroit encore ; il faut prévenir ces dépôts. Le » premier symptôme du mal est une tension dans » les veines et dans les fibres, à la tempe et sous » le sourcil ; dès que vous sentirez cet embar- » ras, *buvez de l'eau*, et observez le régime » ci-dessus : Marmontel suivit l'ordonnance du » maréchal, et fut guéri radicalement » (1). Un médecin *droguiste* l'eût-il guéri de même ?

3. Le *rhumatisme* a une telle ressemblance avec la goutte qu'on le soupçonneroit d'être un de ses symptômes. Comme la goutte il cause des

---

(1) Nous connoissons une jeune dame qui emploie, avec un succès subit, la limonade dans ses accès de migraine.

douleurs lancinantes, il est périodique et irrégulier; comme elle il occupe les articulations; comme elle enfin il sévit, sur-tout au printems et à l'automne, et il est souvent accompagné de gonflement et d'inflammation. La suppression de la transpiration, la métastase des humeurs sont les deux causes premières du rhumatisme qu'on divise à tort en aigu et en chronique, puisque sa périodicité doit le classer dans cette dernière division. On le distingue mieux en inflammatoire et inerte, ou plutôt en actif et passif, et c'est ce caractère irrégulier qui lui a fait assigner sa place dans notre classification. Le caractère précis du rhumatisme actif est une douleur intolérable des articulations mobiles avec fièvre, insomnie, lassitude, soif extrême. Tantôt il se fait dans la capsule articulaire du genou, une accumulation de la synovie due, selon notre systême, à la prédominance de l'acide phosphorique, tantôt des concrétions tophacées, causées par la surabondance du carbonate calcaire, et le traitement que nous avons indiqué dans ces deux cas (page 407) est encore celui qui régit ici la double indication à suivre. Souvent la poitrine devient tout-à-coup le siège de cette humeur mobilisée et de-là l'oppression, la toux, le crachement de sang, symptômes trompeurs et qui ne

doivent pas faire pratiquer la saignée (1). L'eau à haute dose, en bains et en breuvage (acidulée ou alkaline, selon l'indication bien jugée, si l'on veut) des pédiluves actifs, des synapismes, des vésicatoires aux extrémités inférieures, des fomentations narcotiques sur l'endroit douloureux sont le moyen de guérison le plus prompt et le plus sûr.

Le rhumatisme passif, qui ne diffère de l'autre que par l'absence de la fièvre et par le siège de la douleur qui peut affecter toutes les articulations, cède plutôt au régime alimentaire approprié, qu'aux médicamens. Il doit être ou acide ou alkalin, selon la nature bien reconnue du rhumatisme. Dans le premier cas, tous les végétaux, les fruits bien murs, le petit lait, la crême de tartre conviennent merveilleusement; dans le second, les poudres absorbantes, les antiscorbutiques, les substances ammoniacales, les viandes rôties, les écrévisses, les huîtres, le poisson méritent la préférence. On seconde ces

---

(1) Le docteur Marquet confesse qu'il prescrivoit la saignée dans le rhumatisme aigu, mais que s'étant apperçu qu'elles le prolongeoient des mois et même des années, il les abandonna pour s'en tenir aux purgatifs et aux sudorifiques, et qu'alors la maladie ne duroit que sept à huit jours. La saignée s'oppose à la coction de l'humeur.

moyens par l'usage de la gomme de gayac en poudre, demi-gros dans un verre de petit lait au vin, par des ventouses, par des linimens de teinture de cantharides, des fumigations aromatiques ou résineuses, l'application des sangsues ou de vésicatoires volans, du moxa même, de l'emplâtre de poix de Bourgogne sur la partie affectée. Mais le moyen héroïque, ce sont les eaux sulfureuses, et sur-tout celles de Plombières, dont les trois sources réunissent toutes les indications, de Vichi, de Bourbon-l'Archambaud, du Mont-d'Or, de Bagnères de Luchon, de Balaruc, de Digne, de Monestier, des trois Aix, sur-tout employées en douche et en arrosoir sur la partie douloureuse (1). On a vanté aussi l'usage de la graine de moutarde (trois cuillerées à café par jour, dans un verre de vin blanc léger) l'infusion de trèfle d'eau, de lierre terrestre, de camomille, de pousses de sapin dans la bierre, l'exercice du cheval, les bains de mer, le cautère, l'alkali, le kinkina, mais ce sur quoi on n'a pas assez insisté,

---

(1) Madame Albert a établi, sur le bord de la Seine, quai Bonaparte, à Paris, un appareil aussi simple qu'ingénieux de douches et de boîtes fumigatoires pour administrer, soit les eaux minérales naturelles ou factices, soit les bains de vapeurs, composés d'après les ordonnances des médecins.

c'est sur la constance qu'exige l'emploi de tous ces moyens pour en obtenir un succès durable. On éprouve quelque amélioration, adieu le régime, les remèdes et le médecin.

3. On donne au rhumatisme actif différens noms, selon les places qu'il occupe ; ainsi on l'appelle *torticolis*, s'il attaque les muscles et les vertèbres du cou, *lumbago*, s'il s'attache à ceux des lombes, et *sciatique* s'il se fixe sur l'articulation de l'ischion avec la cuisse et les muscles qui la meuvent. Le torticolis cède à l'application autour du cou, de flanelles, dont les petites aspérités, en irritant la peau, excitent la transpiration. Le lumbago et la sciatique sont très-douloureux, plus opiniâtres que le rhumatisme universel, mais ils sont moins dangereux, et ils demandent les remèdes applicables au rhumatisme actif. Dans toutes ces affections, la sueur, l'éruption cutanée, le dépôt des urines, le dévoiement, les hémorroïdes, les règles, sont la crise la plus heureuse.

Titre II. — *Obstructions.*

Les *obstructions*, qu'il faut bien se garder de confondre avec les engorgemens sanguins et qui sont douloureux et de peu de durée, sont en général avec indolence, augmentation

de volume et de dureté des parties obstruées. Mais ces symptômes ne sont pas décisifs, car le foie obstrué par exemple est souvent desséché et diminué. Le sentiment de pression ou de pesanteur, de douleur sourde sous le tact est plus sûr. Mais la manière de les reconnoître par le *toucher* ne doit se faire qu'avec légéreté, douceur et discrétion. Telle glande du sein qui seroit restée toute la vie gonflée, mais indolente, acquiert sous des doigts indiscrets et grossiers, une étendue et une sensibilité qui ne sont que la suite de cette contusion. Il est des symptômes qui éclairent et même peuvent remplacer le tact, ainsi la difficulté de déglutition annonce l'obstruction ou l'occlusion du pharynx et de l'œsophage; l'oppression, la bouffisure du visage, l'enflure des pieds, la toux, décèlent l'obstruction des poumons; le dégoût, les digestions laborieuses, les rapports, les vomissemens habituels, celle de l'estomac, du pylore, du pancréas; la *jauneur* du teint, celle du foie; des taches scorbutiques et la tension de l'hipocondre gauche, celle de la rate; le cours de ventre, son gonflement, la maigreur générale, celle du mésentère si commune chez les enfans; la dyssenterie rebelle, celle du canal intestinal; la stérilité, des flueurs blanches, un poids incommode, celle des ovaires

ou un squirre de la matrice, etc. A ces symptômes se joignent en général un pouls fébrile. des urines crues, des feux au visage après les repas. Plus les obstructions conservent de sensibilité, plus on doit conserver d'espoir de les guérir, excepté quand ces squirres sont dégénérés en cancers. L'essentiel pour assurer leur guérison, est d'y remédier dès les premiers signes de leur existence; c'est plutôt par le régime que par les médicamens qu'il faut entreprendre leur cure; si on les laisse s'établir, ou si l'on n'en prévient pas les retours, ces maladies deviennent incurables.

La saignée, qui est indiquée dans les engorgemens sanguins, est proscrite dans les engorgemens lymphatiques, première cause des obstructions. Dans ce premier période, les délayans sont très indiqués pour fondre, entraîner les humeurs visqueuses, les glaires stagnans; tels sont les purgatifs acides, les eaux minérales et thermales; mais lorsque les obstructions sont formées, il faut un régime plus actif. Le mercure doux, le sublimé discrettement administrés et associés aux doux laxatifs, les boissons sudorifiques, le muriate de baryte et sur-tout celui de chaux, l'alkali fixe végétal (la potasse) obtiennent les plus grands succès; on passe ensuite aux toniques pour rendre à la fibre son ton, aux humeurs

leur flnidité, tels sont le kinkina, les préparations martiales, parmi lesquelles le tartre kalibé (nitrite de potasse ferrugineux) tient le premier rang, les eaux de Passy, de Vals, de Forges, de Cransac, de Sedlitz, qui joignent une qualité incisive à leur vertu, éminemment fortifiante. Mais tous ces moyens, quoique bien indiqués, ne sont rien sans le régime approprié. Le régime peut guérir sans les médicamens. Les médicamens ne le peuvent pas sans le régime. Il consistera en bains, demi bains, fomentations émollientes, douches, exercices à pied et à cheval, application d'emplâtres savonneux, de cataplasmes émolliens, usage et presque abus de fruits rouges ou de raisin, boissons apéritives, vin blanc nitré extrêmement coupé, petit lait, tisanes de racines d'asperges et de saponaire, pillules de savon avant chaque repas, qui ne sera composé que de viandes blanches et jeunes, de bierre légère et coupée d'eau; point de café, point de liqueurs fortes, pas même de vin, ou très-rarement. Point de viandes épicées, salées, fumées; point de laitage, mais des fruits bien murs et fondans ou cuits, et des salades d'herbes appropriées, cresson, chicorée sauvage, mâches, betteraves; des légumes, tels qu'asperges, oseille, épinards, etc. Mais nous devons répéter qu'on n'ob-

tiendra de succès que par la fidélité au régime dont le moindre écart détruit le bienfait d'un mois, et par la constance la plus sévère dans les administrations médicamenteuses.

Titre III. — *Anomalies*.

Dans ce dernier titre se rassemblent toutes les incommodités qui n'ont point un caractère assez décidé pour être classées dans les divisions que nous avons tracées des maladies chroniques-locales-irrégulières. Tels sont la chlorosis, la première éruption du flux menstruel, sa cessation, la nymphomanie, le pica, la stérilité, le masque des femmes enceintes, les taches à la peau, les engelures, les varices, les verrues, les cors aux pieds, etc. Nous ne pouvons rappeler que sommairement les remèdes indiqués à ces incommodités, dont le traitement se trouve implicitement tracé dans cet ouvrage, aux articles des affections analogues.

1. La *chlorosis*, ce que le vulgaire appelle *pâles couleurs*, désigne ici l'état des jeunes personnes de douze à quinze ans, qui, n'ayant point encore subi le tribut d'éruption mensuelle imposé à leur sexe, sont bouffies, décolorées, éprouvent des maux de tête, des palpitations, des envies de

pleurer, des oppressions, des défaillances, des douleurs dans les reins, des coliques, une tension douloureuse du sein, une pâleur excessive de toute l'habitude du corps, une fièvre lente, l'enflure du ventre et des jambes, la perte de l'appétit, des lassitudes et une indolence insurmontable. L'air de la campagne, l'exercice, la gayeté, une occupation active, la danse, les bains, et mieux encore les pédiluves chauds, la vapeur d'eau bouillante reçue sous les jupons, l'équitation, une nourriture plus substantielle, quelque boisson carminative, telles que le vin chaud et sucré, le café sont le remède le plus propre à seconder le travail de la nature; et si l'on en excepte les préparations martiales on ne doit se permettre aucun médicament pour déterminer une évacuation que la nature bonne mère ne diffère jamais sans quelque raison plausible, et qu'il ne nous appartient pas de juger. Quand les pâles couleurs sont dues à la suppression des règles, le meilleur médecin est un mari aimant et aimé. (Voyez suppression des règles, pag. 387).

2. La *première éruption des règles* doit être prévue par les parens, qui doivent avertir les jeunes personnes dans la crainte que leur ignorance ne les expose à des imprudences qui pour-

roient leur coûter la santé de toute leur vie. Un exercice un peu plus actif doit faciliter cette évacuation, et il est essentiel sur-tout d'en favoriser le retour bien périodique par les moyens que nous venons d'exposer, et de ne s'exposer à rien qui puisse le contrarier, tel que l'immersion des pieds ou des mains dans l'eau froide, l'humidité des pieds, la nudité des bras et de la gorge, une indigestion, quelque frayeur, un accès de colère, la mélancolie, le repos extrême, etc.

3. La *cessation des règles* exige encore plus de précautions, puisqu'il est vrai de dire que la cessation d'une évacuation accoutumée est toujours dangereuse. Aussi cette époque est-elle nommée *critique*, et les femmes qui l'ont franchie ont-elles un titre plus assuré à la longévité que celles qui sont plus jeunes qu'elles. C'est d'ailleurs moins par des remèdes que par le régime que les femmes doivent se préparer à ce passage. On doit à cette époque diminuer quelque chose de sa nourriture habituelle, faire un peu plus d'exercice et se tenir le ventre libre. On doit bien se garder de choisir ce moment pour se débarrasser d'un cautère, d'un séton, d'un vésicatoire ou de tout autre écoulement accoutumé. C'est au contraire celui où ce moyen, en imprimant une diversion utile, peut prévenir la plé-

thore ou la viciation des humeurs. Mais il ne faut recourir aux médicamens que si l'on s'apperçoit de l'altération de sa santé ; la cessation des règles est un événement amené par l'âge, comme la perte des dents, la chute des cheveux, etc. Au reste, il n'est peut-être pas inutile de consigner ici la condamnation de l'erreur qui donne à penser que le sang menstruel peut avoir quelque qualité vénéneuse et corrompre le vin, les teintures, etc. Le sang qui s'évacue alors est aussi sain que le restant, quand la femme est pure et bien portante.

4. La *nymphomanie* est une exaltation de l'uterus qui cause un délire mélancolique, furieux, lascif et sans fièvre, dont les filles, les veuves et quelquefois des femmes mariées sont atteintes à la vue des hommes. Les bains froids, les boissons calmantes, les alimens rafraîchissans, l'absence, le travail, les saignées répétées, l'application des sangsues à l'anus ou aux grandes lèvres, et par dessus tout, la possession de l'objet aimé sont les moyens de guérison d'une maladie infamante, qui dégénère quelquefois en *manie* incurable, et qui doit souvent sa naissance à des tableaux, des propos ou des livres licencieux, à des préludes de caresses indiscrettes, à l'action stimu-

lante de quelque écoulement âcre, à l'oisiveté et à la bonne chère.

5. Le *pica*, ou *malacia* est un des symptômes de la chlorosis et de la grossesse; c'est un goût dépravé qui porte les femmes à sentir des odeurs détestables ou à manger des mêts dégoûtans, ou même dangereux, des fruits verds, du poivre, de la viande crue, des araignées, du plâtre, de la chaux vive, du charbon (du moins ce dernier est-il emmenagogue). On doit avec les jeunes personnes user de vomitifs ou de purgatifs pour purifier les premières voies farcies de ces immondices, puis on passe aux toniques toujours appropriés à la maladie constitutionnelle; ainsi les martiaux, le kinkina, le vin d'absynthe, le malate de fer qui s'obtient facilement, des pommes hérissées de clous pendant leur cuisson, l'eau de boule, les eaux de Passy, de forges sont très-efficaces, mais on sent bien qu'il est imprudent de recourir à tous ces moyens, et sur-tout au premier, avec les femmes dont les *envies* se passent à mesure que la grossesse s'avance.

6. La *stérilité* est organique ou accidentelle; la première est incurable; la seconde peut se guérir en remédiant à sa cause bien constatée. Si elle est due à l'absence des règles ou à la présence des flueurs blanches, à un vice syphillitique, on

doit la combattre par les médicamens appropriés aux différentes affections. Si l'on soupçonne qu'elle est l'effet de l'insensibilité du viscère utérin dans l'orgasme vénérien, nous répéterons le conseil que nous avons indiqué d'après Fernel (1), et dont le roi Henri II se trouva si bien qu'il obtint enfin un Dauphin après douze ans de mariage. En général, la stérilité doit être combattue par les remèdes les plus opposés à la cause présumée; par les bains chauds, les émolliens, les tempérans, si l'on suppose excès d'érétisme et de sécheresse; par les toniques, les astringens, les bains froids, des alimens aromatiques, de l'exercice s'il y a relâchement ou excès d'embonpoint.

7. Ce qu'on appelle *masque des femmes enceintes* est une desquammation du derme (surpeau), dûe probablement à la déviation d'une partie des sucs nourriciers de la mère au profit de son enfant, et qui ne portent plus aux extrémités du corps la surabondance humorale qui donne à la peau la souplesse de la fraîcheur et le coloris

(1) L'*Ami des femmes*, ou lettres d'un médecin concernant l'habillement, etc. suivies d'un appendix contenant des recettes cosmétiques, seconde édition, in-8.° avec figures. Prix : 7 fr. 20 c., et 9 fr. franc de port, au bureau de la Gazette de Santé.

de la santé. La preuve en est que ces taches existent également aux bras et aux jambes, et qu'un des symptômes de la conception est la séchecheresse de la peau. Or, si la cause est la cessation des fonctions des derniers cryptes du tissu cellulaire, l'indication est de réparer ce desséchement par l'application de corps onctueux. L'huile récente seule ou mêlée à la cire et à quelque végétal odorant offre un remède aussi facile qu'innocent; mais on fera bien de faire précéder ces frictions de lotions aqueuses légèrement animées de sel, pour entraîner les débris de la peau desséchée. Les pores, sollicités par ces stimulans, s'ouvriront plus avidement pour recevoir une douce onction, sans danger pour l'enfant comme sans dégoût pour la mère, et l'on verra les roses de la santé refleurir sur les joues qu'avoit flétries le tribut payé à l'hyménée

8. Les *taches de la peau* reconnoissent quelquefois une autre cause, mais on ne doit chercher à les effacer qu'après l'avoir reconnue et s'être assuré qu'elles peuvent disparoître sans danger. Les taches de hâle sont dues à celles que nous venons d'exposer, et cèdent au même remède.

9. Les *engelures*, cette affection lymphatique est due ou à une humeur particulière appelée aux extrémités, ou à la suppression de circulation

causée par le froid, ou à l'imprudence d'approcher subitement du feu les pieds ou les mains ainsi engorgés, et de causer ainsi la raréfaction des humeurs, la distension des vaisseaux et la désorganisation du tissu cellulaire. Dans le premier cas, il faut avoir recours à des remèdes appropriés au virus particulier qu'on a à combattre; dans le second, il faut défendre les extrémités du contact de l'air, et fluidifier les humeurs en se garnissant les pieds et les mains de chaussons et de gants imprégnés d'esprit de vin pendant le jour, et remplacés pendant la nuit par des gants et des chaussons huilés. On peut même s'oindre les extrémités avec l'huile de millepertuis; quant au troisième, il faut avoir soin que les enfans, qui sont en général plus sujets à cette incommodité que les adultes, n'approchent du feu que graduellement lorsqu'ils ont froid aux pieds ou aux mains, sur-tout s'ils ont été mouillés, et l'on fera mieux encore d'exiger d'eux qu'ils fassent quelque exercice un peu violent avant de se chauffer au foyer. En un mot, le passage subit d'un air froid à un très-chaud, d'une eau glaciale à une eau bouillante, est la cause la plus commune des engelures. Aussi les blanchisseuses, les cuisinières, les personnes qui se lavent les mains à l'eau chaude y sont plus sujettes que les autres.

Lorsqu'elles sont rouges et gonflées, on fait bien de frotter les parties malades avec un mélange d'eau, d'extrait de Saturne et d'eau-de-vie par égales portions. On recouvre chaudement les parties, non avec de la fourrure ou du coton, mais avec de la flanelle. On vante aussi l'eau de chaux et la moutarde de raifort, la cendre chaude renfermée dans un linge. Si les engelures ne sont pas ouvertes, on peut prévenir cet accident en les frottant d'esprit de sel; si elles le sont, on les pansera avec l'onguent de tutie, l'emplâtre de ceruse, le cérat de Saturne, le baume de Geneviève, décrit pag. 457, ou on les étuvera avec la pulpe de navets et de raves cuite sous la cendre, et mise le soir en cataplasme. On prévient l'arrivée des engelures en se lavant les mains avec une pâte d'amande très-grasse et nitrée, ou le marc du baume tranquille de Chomel. Nous n'avons insisté sur les moyens de guérir ce mal peu dangereux que parce qu'il est très-ordinaire dans les pensions, dans les campagnes, et parce qu'on l'aggrave souvent par l'emploi de recettes de commères.

10. Les *varices* sont l'effet de la dilatation de quelque veine engorgée par un sang épais et ralenti dans sa circulation; leur siège ordinaire est aux jambes et aux cuisses; les femmes enceintes y

sont sur-tout très-sujettes, ainsi que les personnes qui portent des fardeaux ou qui font des exercices violens. On ne doit les comprimer qu'en appelant le sang aux vaisseaux hémorroïdaux, par l'application de quelques sangsues, après s'être exposé à la vapeur d'une eau émolliente, ou avoir pris un bain de siège. Le gonflement des hémorroïdes annonce qu'on peut sans danger exercer la compression, qui s'opère par des bracelets, des caleçons ou des bas de peau de chien, lacés graduellement, et qui, constamment appliqués, finissent par oblitérer les vaisseaux qui cessent de se distendre (Voyez hémorroïdes, pag. 362 et 390).

11. Les *verrues* sont des excroissances animales inorganiques. Elles cèdent à l'attouchement répété de la pierre infernale. La *surpeau* s'exfolie. La couche suivante, touchée de nouveau, s'exfolie à son tour, et ainsi successivement, jusqu'à ce que ce *gui animal*, brûlé jusque dans sa racine, cesse de végéter. Au reste, cette végétation peut être causée par des infections qu'il est prudent de vérifier et de combattre par des moyens appropriés.

12. Les *cors* sont une autre excroissance, ou plutôt une induration de la fibre froissée par une chaussure trop étroite ou trop large, car les

deux excès ont le même résultat. L'application des caustiques est dangereuse, celle des pommades est insuffisante. Le moyen le plus sûr et le moins périlleux est d'amollir les cors par un pédiluve chaud et de suffisante durée, puis de les enlever par couches avec un rasoir ou canif, sans faire saigner. On peut poser dessus du suc de tithymale, ou de pourpier, ou d'ail, ou simplement un peu de coton, pour empêcher leur régénérescence. On porte une chaussure plus commode.

CINQUIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Notions élémentaires de chirurgie.

Titre unique.

On ne s'attend assurément pas que dans un ouvrage aussi abrégé, nous donnions la notice exacte des opérations de chirurgie et des maladies qui les nécessitent; assez d'ouvrages excellens contiennent de plus savantes leçons dans ce genre, et notre intention n'est que de guider l'inexpérience dans les accidens, en attendant des secours mieux dirigés, et sur-tout d'indiquer les cas où l'on peut se passer de chirurgien, ou le remplacer s'il est absent, de même que le but de ce qui a précédé a été d'offrir les moyens de réparer l'absence du médecin (1). Nous comprendrons dans

(1) Il seroit bien à desirer, pour faire cesser l'interminable division qui existe entre la médecine et la chirurgie, que chacun, dans les villes sur-tout, abjurant

ce chapitre, la saignée, l'hémorragie, les abcès, les panaris, le charbon, les blessures, les fractures, les luxations, l'entorse, les brûlures, la suffocation par des corps étrangers.

§. I.er

La saignée est un moyen héroïque dans le commencement des maladies inflammatoires, après des chutes, des coups reçus, quelquefois en cas d'asphyxie, mais on a abusé de ce remède éminemment passif, et qui épuise les sources de

---

des prétentions ridicules, se bornât à exercer la partie de l'art à laquelle il s'est destiné, et vers laquelle il a sur-tout dirigé ses études ; mais rien ne s'oppose, et tout au contraire invite le médecin à s'instruire de la chirurgie pour être à portée d'apprécier le travail du chirurgien, ouvrir un avis utile et mieux connoître les causes de plusieurs maladies internes, de même que le chirurgien doit s'initier dans les principes de la médecine pour éclairer sa pratique chirurgicale, et sans pour cela se croire en état d'exercer un art dont l'étude seule demande une méditation de cabinet bien opposée à l'ambulance opératoire et à l'exercice manuel de la chirurgie. Dans les cas de maladie interne, le chirurgien appeleroit le médecin, qui s'honoreroit de conférer avec lui ; et de cet accord résulteroient l'instruction des ministres de l'art de guérir, la sécurité et la guérison des malades.

la vie. Dans les campagnes sur-tout, où la *visite* n'est point payée, mais où la saignée l'est, le malheureux malade est obligé de payer de son sang pour payer de son argent : *et in œre et in cute*. Réformons un usage barbare, et que le chirurgien soit payé désormais de sa visite sans être obligé d'ouvrir la veine ou de gorger de drogues l'estomac du malade. . . . Eh ! qui peut apprécier tout le mérite d'une visite dont tout le résultat est : *De ne rien faire et boire de l'eau !* La saignée se fait avec la lancette, mais cet instrument se remplace fort bien par les sangsues sur-tout dans les inflammations locales. Le vaisseau à piquer est la veine (excepté dans quelques cas très-rares), et on la distingue de l'artère parce qu'on n'y éprouve pas de battement du pouls. On ne doit pas, autant que possible, saigner une veine passant sur une artère ou un tendon; la pulsation indique la première ; la dureté, la roideur indiquent la seconde. Quelque part que se fasse la saignée, la ligature doit être placée entre la partie qu'on pique et le cœur ; au-dessus, si c'est le bras ou la jambe ; au-dessous, si c'est la gorge ou les tempes. La bande doit être à un pouce de l'endroit de la veine qu'on doit piquer, on la dessère un peu quand le sang commence à couler. On ne peut évaluer la quantité de sang à éva-

cuer (1) ; elle doit être proportionnée au genre de la maladie, à la saison, à l'âge, à la force du sujet. Le manuel de la saignée ne s'apprend que par la pratique. Cette opération est délicate, mais *dans un cas très-pressant*, la crainte ne doit point arrêter, et on doit préférer celle du bras.

(1) Le corps humain contient ordinairement trente-trois livres de sang, ou trois cents quatre-vingt-seize onces. Le battement des artères est homochrone avec celui du cœur. Les variations du pouls sont en raison de la diversité des âges, des sexes, de la taille, de l'état de santé ou de maladie. Il bat cent quarante fois par minute dans les premiers jours de la naissance, cent douze fois dans l'enfant d'un an, cent dans la seconde année, quatre-vingt-seize dans la troisième et les suivantes; quatre-vingt-six à la seconde dentition, quatre vingts à la puberté, soixante-seize à l'âge viril, soixante fois à soixante ans, plus ou moins fréquemment après. Il est plus prompt chez les femmes et les personnes de petite stature, plus vif chez les Méridionaux, plus lent chez les peuples du Nord. Il ne bat que trente à quarante fois chez les Groënlandais, dit Blumenbach. Le coït, la digestion, la colère, le plaisir, la frayeur, la maladie l'accélèrent. Si la quantité est de trente-trois livres, s'il bat soixante-quinze fois par minute, ce qui donne quatre mille cinq cents fois par heure, on peut évaluer que le ventricule gauche lance deux onces de sang par le systole, que le sang parcourt huit pouces dans l'aorte à chaque battement, cinquante pieds par minute, et que la masse totale passe dans le cœur trente-trois fois et trois quarts par chaque heure.

§. II.

L'*hémorragie* dans les blessures, dans les opérations, se contient, soit en faisant la ligature des artères, soit en appliquant de l'agaric (amadou) sur le vaisseau. Ce dernier moyen est sur-tout précieux et à la portée de tout le monde, à la campagne. L'eau froide, la glace, un tourniquet, la poudre de kinkina, la toile d'araignée, le tabac, l'eau chargée d'alun étanchent également le sang. (Voyez pag. 360).

§. III.

Quant aux *abcès*, aux panaris et au charbon, nous renverrons à notre théorie, page 317, en observant seulement que le panaris exige tout le savoir d'un habile chirurgien, et que le charbon est contagieux.

§. IV.

Les *blessures* sont une division sanglante de la peau, une solution de continuité dans les parties molles, produite par un corps tranchant, piquant, ou contondant, avec effusion de sang. Dans le premier cas, rapprocher les lèvres de la plaie, et la défendre du contact de l'air; dans le second, si la plaie est profonde,

mettre très-légèrement un peu de charpie effilée. Poser dessus des compresses imbibées d'huile et appeler un chirurgien qui jugera s'il faut agrandir la plaie. Dans le troisième cas, si la plaie est enflammée, un cataplasme de mie de pain et de lait, ou même d'eau, souvent renouvelé : dans tous les cas, diète sévère ; dans ce dernier, saigner si le coup a intéressé la tête, et si la plaie n'a pas rendu de sang, mais bien prendre garde de ne pas le faire si le malade sort de manger ou de boire, et tenir le ventre libre. Si la plaie pénètre dans une cavité, elle est très-dangereuse, et il faut appeler un homme de l'art. Si l'hémorragie est considérable, et dans le cas où la blessure est au bras, à la jambe, à la cuisse, il faut arrêter le sang, en pratiquant au-dessus de la plaie une ligature avec une jarretière qu'on serre graduellement par un *garot*, jusqu'à ce que le sang cesse de couler, mais sans exercer une trop forte pression, qui seroit bientôt suivie d'inflammation et de gangrène sur-tout dans les grandes chaleurs. Si l'on ne peut appliquer de ligatures, on pose dessus de l'agaric, ou une éponge, ou de la charpie très-menue, avec le vinaigre, ou l'eau-de-vie, ou l'eau salée ; on assujettit le tout avec un bandage. On laisse ce premier appareil au moins deux jours ; alors on le remplace par de la nou-

velle charpie. Si la première tenoit et menaçoit d'une nouvelle hémorragie, en étant enlevée, on la laisseroit en la rechargeant de charpie nouvelle et trempée dans de bonne huile qui pénétreroit la première et faciliteroit sa chute au pansement suivant, au moyen de la suppuration établie. Au reste, disent Lieutaud, Tissot et Buchan, les plaies sont d'autant plutôt guéries qu'on les panse moins souvent, à moins qu'elles ne suppurent beaucoup, et que les chaleurs de l'été ne soient fortes, car *c'est la nature seule qui guérit les plaies*.

§. V.

C'est elle seule aussi qui guérit les *fractures*. L'essentiel est de remettre les os dans leur véritable situation, et de les y contenir sur-tout si la fracture est simple, si le sujet est jeune et sain. Le malade doit garder le plus possible une situation horisontale, observer les premiers jours une diète sévère et recevoir des lavemens. La meilleure manière de maintenir le membre fracturé est de l'étendre entre plusieurs *attelles* ou éclisses de carton ou de cuir, aussi longues que le membre blessé, mouillées avant d'être employées et assujetties par une seule bande roulée autour, et médiocrement serrée. Trop serrer le bandage s'op-

pose à la transudation des sucs osseux destinés à opérer le cal, et il vaudroit mieux n'en pas mettre du tout; on a fait la remarque que toutes les cures rapides des fractures ont eu lieu sans bandage, et que la plupart des accidens survenus aux fractures ont été dus à des bandages trop serrés. Celui qu'on appelle à dix-huit chefs a le mérite de ne pas déranger le membre fracturé, comme celui qui se roule. On doit bien se garder aussi de ces lotions et irrigations aqueuses ou spiritueuses, qui ne peuvent qu'amollir ou crisper la fibre et retarder la guérison. Enfin, l'exemple du célèbre Dessault, l'un des premiers opérateurs de la chirurgie française, nous a fréquemment appris qu'on doit être très-discret pour les opérations, et que la patience, la diète, les soins, les cataplasmes, l'eau émétisée ont conservé bien des membres condamnés à l'amputation. (Voyez Dissertation sur l'inutilité de l'amputation des membres, de *Bilguer*. Collection des œuvres de Tissot, tom. IV).

Les fractures des côtes se contiennent ordinairement par l'emplâtre agglutinatif, quand on peut appliquer aisément le bandage. La plus exacte immobilité, la position verticale du tronc, la diète, les boissons émollientes sont le régime approprié. *Daujon* a inventé une machine propre

à exécuter les divers pansemens des blessés, sans causer de douleurs, fort ingénieuse, et qu'il seroit à desirer de voir établie dans tous les hôpitaux.

Les contusions sont ou légères ou compliquées de fractures. Légères elles se guérissent en les étuvant avec un peu de vinaigre chaud ou d'eau salée, animée d'un peu d'eau-devie ou de rhum, et en renouvelant souvent ces compresses. Le cataplasme de *bouse de vache fraîche* est un très-bon moyen. On fera boire une infusion de fleurs d'*arnica*, si le coup a porté à la tête. On peut même l'émétiser légèrement, s'il est grave, et l'on tiendra une diète sévère. Si le coup est léger et sur la poitrine, le ventre ou les extrémités, l'oximel, le petit lait suffisent. On tient le ventre libre. Si la commotion a été violente, il faut saigner. Si le blessé a perdu connoissance, il ne faut pas le remuer, l'agiter pour la lui faire reprendre, mais on peut lui faire respirer des sels, de l'alkali, lui jeter un peu d'eau fraîche à la figure, et lui faire avaler une cuillerée d'eau de Cologne ou d'eau-de-vie, ou de vinaigre. S'il y a fracture, on rapprochera les os, et le chirurgien appelé jugera s'il doit faire des scarifications ou conserver le premier appareil. La nature seule peut opérer le cal, en faisant sortir les *séquestres* par son travail seul et non troublé.

§. VI.

L'art, à son tour, révendique son intervention dans les *luxations* qui, en général abandonnées à la nature, ne se réduiroient pas d'elles-mêmes; et les conseils sont ici d'autant plus précieux qu'en les suivant, la main la plus inexpérimentée viendra plus aisément à bout de réduire un membre luxé ou démis, aussi-tôt après l'accident, que ne pourroit le faire le chirurgien le plus adroit, arrivant long-tems après, et quand l'inflammation, le gonflement des chairs ont rendu la luxation difficile à reconnoître et la réduction très-douloureuse et souvent impossible. L'extension est le premier moyen de faire rentrer la tête d'un os dans sa cavité; mais il est des réductions plus difficiles les unes que les autres. Quelques-unes exigent de l'adresse, d'autres de la force, plusieurs l'une et l'autre. Au reste, il n'y a point d'opération plus livrée que celle-ci à l'empirisme, et nous devions spécialement la décrire dans un livre de médecine populaire.

1. La luxation de la mâchoire arrive par le bâillement, un coup, une chute, un effort pour casser un noyau, un os, ou mâcher une substance dure, etc. Dans cet état, la mâchoire inférieure étant ou tournée de côté, ou pendante, ses dents

ne correspondent plus avec celles de la mâchoire supérieure. Le blessé ne peut ni fermer la bouche, ni manger, ni même articuler distinctement. La méthode de réduction consiste à asseoir la personne sur un siège bas, en appuyant fermement la tête contre la poitrine; ensuite on entre les deux pouces garnis d'un linge fin dans la bouche, en enveloppant avec les autres doigts le contour extérieur de la mâchoire inférieure, qu'on presse fortement, *en bas* et *en arrière*, jusqu'à ce qu'une petite crépitation annonce que ses deux condyles sont rentrées dans leurs cavités. Aussitôt après la réduction, on peut continuer de manger si elle a été faite immédiatement, mais avec précaution.

2. La luxation complette du cou est mortelle; c'est celle qui constituoit, avec la strangulation, le supplice des pendus autrefois. Si elle est partielle, la réduction se fait en posant le malade comme pour la luxation précédente, en tirant fortement sa tête avec les deux mains, jusqu'à ce que cette extension ait ramené la vertèbre dans son articulation. Le visage, qui étoit incliné, reste droit, et la respiration, qui étoit interrompue, recommence. On applique alors autour du cou, des compresses imbibées de liqueurs spiritueuses.

3. La luxation des côtes, soit en dedans, soit en dehors, soit en haut, soit en bas, se réduit en plaçant le blessé sur le ventre, et en exerçant sur l'extrémité de la côte luxée, un mouvement de bascule qui réussit quelquefois sans beaucoup d'effort. D'autrefois on suspend à une porte, à une échelle, le bras du côté luxé, et cette position, qui écarte les côtes, suffit quelquefois pour les faire rentrer dans leurs cavités en les dirigeant. Ces deux procédés sont applicables, l'un à la luxation des côtes avec la tête en dedans, l'autre à celle avec la tête en dehors, mais à moins d'absence de tout secours, on fera mieux d'attendre un chirurgien expérimenté.

4. La luxation de l'épaule est très-fréquente; elle est en arrière ou en devant. En arrière, le bras pend le long de la poitrine, et la tête de l'humerus forme une grosseur derrière l'épaule; en devant, le bras semble plus long, et la grosseur est sous l'aisselle. Dans l'un et l'autre cas, la rondeur de l'épaule est remplacée par une cavité, et il est impossible de remuer le bras. Il faut trois personnes pour cette réduction, qui se fait en asséyant à terre le malade, dont un aide contient le tronc, tandis que l'autre tient le bras au-dessous du coude, et l'étend graduellement. Cependant l'opérateur passe une serviette sous le

bras du malade, et se la noue derrière le cou. En se relevant, il soulève fortement la tête de l'os, qu'il dirige avec ses mains dans l'articulation. Quand le sujet est jeune, une seule personne, en étendant le bras du blessé, peut suffire à guider la rentrée de la tête de l'os dans sa cavité. Dans l'extension, le bras doit être légèrement plié. On entoure de compresses imbibées d'esprit de vin camphré, la partie réduite, assujettie par des bandes, ainsi que dans toutes les réductions, et cette précaution est nécessaire pour redonner du ton aux parties, et empêcher le renouvellement de l'accident.

5. La luxation du coude se réduit par trois personnes. La première tient le bras au dessus du coude, la seconde au dessous, la troisième tourne l'os et le dirige dans sa cavité. On plie ensuite le bras, on le panse comme nous venons de l'indiquer pour l'épaule, et on le porte en écharpe pendant quelque tems.

6. Les réductions du coude, du poignet, des doigts se font très-facilement en pratiquant des extensions et un petit mouvement de rotation de l'extrémité luxée, pour la replacer dans sa cavité.

7. La luxation de la cuisse est, ou en devant, ou en arrière. En devant, le genou et le pied sont

tournés en dehors, et la jambe est plus longue que l'autre ; en arrière, elle est plus courte et le pied est en dedans. Dans le premier cas, on couche le blessé sur le dos, amarré à quelque point d'appui solide, deux aides tirent fortement ensemble et horisontalement la cuisse par un bandage attaché à son extrémité au-dessus du genou, et quand elle a acquis sa longueur, l'opérateur pousse la tête de l'os dans la cavité cotiloïde ; dans le second cas, on pose le blessé sur le ventre, et *pendant* l'extension, l'opérateur pousse la tête de l'os en dedans. Si la luxation est compliquée de la fracture du col du fémur, cet accident est des plus graves, et il faut au plutôt mander le chirurgien le plus expert.

8. Enfin, les luxations du genou, du pied et des doigts du pied, se réduisent en faisant une extension comme pour le bras, tandis que l'opérateur dirige la rentrée dans l'articulation. Quelquefois la rotule s'écarte de la sienne, qui la retient très-peu, il faut la replacer et la contenir par des bandes arrosées de quelque liqueur spiritueuse et astringente.

§. VII.

L'*entorse*, ou *foulure* est une distension subite et douloureuse des tendons ou des ligamens

d'une articulation, sans déplacement des parties osseuses. Cet accident est très-grave et ne doit pas être négligé. Le remède le plus sûr au premier moment est l'immersion dans une eau glaciale, mais il est très-douloureux, et il seroit pire que le mal si la personne sort de table, si elle est enrhumée, si elle a très-chaud, si c'est une femme dans un moment critique. Un moyen plus constamment bon est l'application de la terre de rémouleur, imprégnée de fort vinaigre, ou un cataplasme de lie de vin et de roses rouges, ou de levure de bierre, ou d'eau saturée d'alun, ou enfin du savon rapé, de l'eau-de-vie et un blanc d'œuf étendus sur de la filasse et assujettis autour de la partie malade par des bandes que, dans tous les cas, il faut toujours poser pour prévenir l'épanchement de la synovie dans la capsule articulaire. Pour cette raison, on a ordonné la saignée locale ou les sangsues. Nous craindrions que cette opération ne produisît un effet tout contraire à celui qu'on desire. Au reste, il est essentiel de conserver long-tems bandée la partie malade (si c'est le pied), ou l'on court le risque d'éprouver des récidives dont le ressentiment se conserveroit toute la vie.

§. VIII.

On connoît la multiplicité des onguents pour

la brûlure. Nous n'en proposerons que deux un blanc d'œuf battu avec deux cuillerées d'huile d'olive, appliqué sur-le-champ, et l'alkali volatil fluor (ammoniaque) pur. S'il y a des vessies, on les crêve et on les étuve de compresses imbibées de cette liqueur, coupée d'eau dans la proportion de deux gros d'alkali pour une chopine d'eau. Si la brûlure est profonde après la chute des escarres, on panse avec le baume de Geneviève, que nous avons décrit pag. 458 ou le cérat et le jaune d'œuf. Ce dernier pansement nous a reussi comme par enchantement pour madame Maras, de Chartres, brûlée très-profondément, et depuis le sommet de la tête aux genoux, par l'explosion de plusieurs livres de poudre à canon.

§. IX.

La *suffocation par des corps étrangers* a lieu par des substances arrêtées dans l'ésophage ou dans la trachée artère. Dans le premier cas, si ce sont des alimens, on les pousse dans l'estomac avec une petite bougie huilée, une sonde, un poireau, une baleine, un fil de métal auquel on attache une éponge. Si ce sont des corps dangereux, une aiguille, du verre, une pièce de monnoie, un os, un noyau, une pierre, on essaie de les retirer avec des pinces, un fil de fer courbé

en crochet ou en anneau, une éponge sèche qui, en se dilatant par l'humidité, a la propriété d'élargir le canal où elle est introduite, fortement attachée dans un ruban qui la traverse. Enfin, on peut provoquer le vomissement par un ou deux grains d'émétique, si le canal n'est pas obstrué; et s'il l'est, en donnant des lavemens de tabac ou en titillant avec une plume l'arrière-bouche. Si la glotte est bouchée, ou si le corps est engagé dans la trachée-artère, l'accident est bien plus grave, le passage de l'air est intercepté, le poumon se remplit, et le sang, ne pouvant plus circuler, le visage devient pourpre, les carotides se gonflent, et le malheureux périt asphyxié. Le seul moyen, en ce pressant danger, est l'opération de la *bronchotomie*, qui est bien plus effrayante que dangereuse, mais qui demande pourtant une main exercée.

CHAPITRE II.

De l'accouchement.

Nous terminerons cet apperçu chirurgical, que nous n'avons pu étendre davantage sans empiéter sur les droits de l'art, par la manœuvre de l'*accouchement*, que nous donnons ici moins pour offrir des leçons que pour guider dans un cas urgent les personnes qui, habitant des campagnes isolées de tout secours, seroient surprises par l'arrivée d'un accouchement imprévu, et parce que bien qu'il soit vrai de dire que la profession d'accoucheur exige quelquefois la réunion des plus hautes connoissances médicales et chirurgicales, il l'est aussi que sur cent accouchemens il y en a quatre-vingt-quinze de naturels et heureux.

Quand un accouchement se présente bien, c'est-à-dire, quand il y a dilatation et amincissement de l'orifice à chaque douleur, quand la sortie d'une liqueur blanchâtre et visqueuse a annoncé le premier détachement des mamelons du pla-

centa (delivre), quand les *eaux*, étant percées, l'enfant présente la tête ou les pieds, il n'y a rien à faire qu'à lubrifier les passages avec du saindoux, du beurre frais ou de l'huile, et à profiter des premières douleurs qui en détermineront l'expulsion sans ces manœuvres homicides qui contrarient le travail de la nature sous prétexte de l'aider. Si l'enfant présente la tête, ce qu'on reconnoît au toucher d'une substance ronde, égale, dure, on se dispose à le recevoir. Faute d'attention soutenue dans ce moment, on a vu quelquefois une douleur vive expulser subitement l'enfant, qui court risque de tomber. Quand la tête sera avancée jusqu'aux oreilles, on glissera quelques doigts sur la mâchoire inférieure, et la première douleur sera le signal d'une traction faite de côté et d'autre pour engager les épaules. Ce moment est décisif, parce que la contraction prolongée de l'orifice sur le col de l'enfant suffiroit pour l'asphyxier. Les épaules une fois dehors, on coule les doigts sous les aisselles, on tire le reste du corps. Avant de faire sortir les extrémités, on tournera la face de l'enfant à droite ou à gauche, de façon qu'il ne puisse être étouffé par les eaux et le sang, qui l'inonderoient s'il étoit étendu sur le dos, en coulant sur sa bouche et son nez. C'est alors qu'on fait avec un fil ciré, en plusieurs

doubles, deux ligatures au cordon ombilical, à trois pouces de distance du nombril de l'enfant. On le coupe avec des ciseaux entre ces deux ligatures, dont l'effet est d'empêcher l'hémorragie de la veine ombilicale, qui porte le sang de la mère à l'enfant, et celle des artères qui reportent le sang de l'enfant au placenta. Des novateurs ont prétendu que la ligature du côté de l'enfant étoit inutile, et ont soutenu que cette hémorragie l'affranchissoit de la contagion variolique. Il n'y a rien de positif à cet égard; et ce qui l'est davantage, c'est que cette hémorragie peut être mortelle, et que nous possédons, dans la vaccine, un plus sûr préservatif; quelquefois, et en cas d'asphyxie, on emploie cette hémorragie comme saignée déplétive en moyen curatif, en y joignant l'insufflation d'air dans la bouche, des frictions sur le thorax, l'irritation avec des barbes de plumes, la fumée de papier brûlé, enfin, l'emploi d'ammoniaque, mais avec beaucoup de discrétion. On a recommandé aussi les lotions de vin chaud, et l'on s'est servi avec succès, sur tout dans les cas qui demandent beaucoup d'empressement, de celles d'esprit de vin, plus ou moins gradué, pour titiller l'épiderme ou pour l'immersion du placenta, ou même du cordon.

Mais il reste encore une opération non moins importante, et du succès de laquelle dépend souvent celui de l'accouchement ; c'est l'extraction du placenta. Plusieurs opinions se sont divisées sur cette question ; les uns ont voulu qu'on fît la délivrance aussi-tôt après l'accouchement, les autres ont abandonné cette expulsion à la nature ; et les uns et les autres ont outré le précepte. Il est évident que la sortie du placenta, aussi-tôt après l'accouchement, est préférable, quand elle a lieu sans contrainte ; mais si, pour l'obtenir, il faut des efforts, tels qu'on ait à craindre ou une hémorragie ou une rétroversion de matrice, il vaut mieux attendre quelque tems. Il y a un non moins grand danger à porter trop loin cette attente, parce que dans ce cas, la matrice restituée sur elle-même et resserrant son orifice, ne permettra plus l'introduction de la main pour le décolement du placenta, s'il est nécessaire, et n'aura plus ces contractions qui facilitent son expulsion. Voici la manœuvre avouée par les praticiens, et dans ce cas sur-tout, la pratique l'emporte toujours sur les systêmes.

Aussi-tôt après l'accouchement, on saisira d'une main, avec un linge, l'extrémité du cordon ombilical. On le tirera doucement en explorant par un tact réfléchi, si le placenta cède sur

quelques-uns de ses points. Ces légères secousess ne se feront pas tout droit, mais en tous sens, pour décoler les adhérences ; et en faisant concourir avec elles des frictions avec l'autre main, sur la région abdominale répondante à la matrice, dont la forme globulaire et contractile se fait bientôt reconnoître à travers l'enveloppe cutannée. Si de légères douleurs succèdent à ces *tractus*, on peut en conclure la contraction de la matrice, et alors l'expulsion a lieu. Mais nous ne pouvons trop le répéter, si l'on éprouve trop de résistance, il ne faut pas chercher à la vaincre, ou l'on causeroit le renversement de la matrice ou de dangereuses hémorragies. S'il refuse d'obéir à la main qui le sollicite avec ces précautions, on attendra quelque tems, mais jamais plusieurs jours, ainsi qu'on l'a conseillé depuis peu, et que la pratique meurtrière s'en étoit introduite ; dans ce cas, au bout de quarante-huit heures au plus, on cherchera de nouveau à agacer l'irritabilité utérine, à exciter de nouvelles contractions, et après avoir oint ses doigts de quelque substance mucilagineuse, on s'assurera de tems en tems de l'orifice pour savoir s'il n'y a pas une partie du délivre au passage, et en favoriser l'expulsion à l'aide du cordon, s'il existe encore, sinon on attendra qu'une partie plus

grande de cette masse soit engagée, afin de pouvoir la saisir plus sûrement, à moins qu'une perte ne survienne, car alors il faut franchir tous les obstacles, profiter de la première dilatation qu'elle favorise encore, introduire une main en suivant le cordon qu'on retiendra de l'autre. La main introduite détachera successivement toutes les adhérences, et en même tems tous les caillots de sang qui pourroient se trouver dans cette cavité; on entraîne doucement le tout avec la main qui a conservé le cordon, que pendant la manœuvre on a de tems en tems interrogé. Cette pratique est également indispensable, s'il y a eu rupture du cordon ombilical, ou si le placenta n'étoit pas sorti en entier.

Il ne faut pas perdre de vue que quelquefois le défaut de longueur ou l'enlacement du cordon autour du cou, s'opposent à la progression de l'enfant, et retardent l'accouchement. C'est à l'intelligence de la personne qui accouche à prévoir ce cas, qui alors exige son incision, sauf à faire plus tard la ligature. Dans le cas où l'enfant entraîneroit avec lui le bas-fond de la matrice, on s'empresseroit de couper le cordon, de faire la réduction de l'organe avec un linge imbibé d'huile, et on attendroit qu'il fût complettement

restitué pour faire, avec beaucoup de précaution, l'extraction du placenta, sans occasionner d'hémorragie. Cet accident arrive sur-tout lorsqu'on a l'imprudence, ainsi que cela se pratique encore dans quelques campagnes, de faire accoucher les femmes *debout*.

La manœuvre que nous avons indiquée plus haut s'applique également à l'accouchement par les pieds. Si l'on n'a pu en saisir qu'un, il ne faut pas s'inquiéter, et on continue l'accouchement jusqu'à ce qu'on puisse dégager l'autre cuisse. Seulement si les pieds regardent l'os pubis, il est essentiel de donner un demi-tour à l'extraction de l'enfant pour le retourner, et ne pas exposer le menton à s'accrocher à cet os au passage.

Cette manœuvre réussit parfaitement, parce qu'il y a ici un heureux concours de tout ce qui peut la favoriser : accouchement naturel, douleurs favorables, écoulement simultané des eaux. Mais s'il y avoit accouchement laborieux, absence de douleurs, perte interne, écoulement antérieur des eaux, convulsions, etc. il seroit indispensable d'appeler un homme de l'art.

Quand l'accouchement est retardé par l'écoulement prématuré des eaux, on peut remédier en

quelque sorte à cette sécheresse, en plaçant l'accouchée dans un bain émollient, ou en l'exposant à la vapeur d'eau chaude. Mais s'il y a absence de douleurs, foiblesses, anxiétés, pouls misérable ; si l'accouchement se présente laborieux, si la conformation est vicieuse, il vaut bien mieux, avant que la femme ait épuisé ses forces, employer le forceps ou seulement une de ses branches, comme élévatoire. En cas de mort de l'enfant, on ne doit pas hésiter de recourir à ce moyen, et même au crochet, pour sauver la mère. Quelquefois il survient des convulsions. Ces symptômes, toujours d'un funeste augure, doivent engager à procurer à la malheureuse femme tout ce qui peut ramener le calme le plus prompt, et sera plutôt choisi parmi les légers anti-spasmodiques, le repos et la chaleur, que parmi les boissons incendiaires, les potions spiritueuses et l'agitation. On vante, dans ce dernier cas, l'usage interne de l'éther acétique, dix à quinze gouttes dans une cuillerée à bouche d'eau de mélisse ou de fleur d'orange distillée et sucrée, répétées plusieurs fois. La saignée est nécessaire dans ce cas très-épineux. Mais ne citons point ces cas difficiles qui sortent des bornes de ce manuel, destiné sur-tout à offrir un guide dans la conduite ordinaire de la vie qui présente

le plus souvent des couches heureuses. (Voyez pour la gerçure du sein, pag. 454 le procédé ingénieux de M. Beaumont, chirurgien à Lyon, qui en a fait l'heureuse application au biberon, pour les enfans qu'on élève *à boire*).

CHAPITRE III.

Des instrumens indispensables et des livres nécessaires à celui qui, connoissant l'art de guérir, veut l'exercer avec profit et sûreté dans un canton éloigné de tous les secours de la médecine.

§. I.er

Un lancettier garni. Dans le nombre des lancettes, il y en aura une à goutière, pour retenir le fluide vaccin en pratiquant cette importante et facile opération, ou mieux encore on aura une aiguille d'argent un peu creusée en goutière, pour contenir le germe inoculateur, et dont la forme effraie moins l'enfant qu'un instrument tranchant; on ne doit point conserver de lancettes chargées de vaccin, parce qu'il oxide (rouille) le fer et se dénature.

Deux sondes ou algalis d'argent de grosseur et longueur différentes; une troisième pour femme. Quelques sondes de différens diamètres et longueurs en gomme élastique, avec et sans mandrin métallique; elles sont nécessaires dans les

cas où l'on veut ménager un passage à l'air ou à quelque liquide.

Une sonde cannelée pour toutes les incisions où il faut inciser, débrider une plaie, agrandir une ouverture, dans l'opération de la fistule, de la hernie, de la pierre, etc. Un davier et une clef de garangeot; le premier saisit mieux les chicots ou parcelles des dents, l'autre arrache mieux la dent.

Deux paires de ciseaux, une droite, une courbe; une scie à amputation, nécessaire dans le cas d'écrasement des membres et dans les antopsies cadavériques, pour l'ouverture du crâne. Deux couteaux à amputation, dont un à deux tranchans; à la rigueur un seul peut suffire, et l'autre être remplacé par le bistouri quand les membres sont peu épais,

Deux bistouris droits, une pincette à dissection, une pince à pansement, plusieurs aiguilles courbes, du fil double ciré, de l'agaric, linge, bandes, compresses, un tourniquet qu'on peut absolument remplacer par un garot ou des pelottes.

Un forceps, ou au moins un levier de fer, (élévatoire) qu'on doit faire assez long et assez mince pour servir dans les accouchemens laborieux, comme dans les fractures du crâne, pour

soulever les pièces osseuses. Le chirurgien intelligent sait tirer parti des machines les plus simples.

Un trocart pour les ponctions (opération infiniment simple. — Une seringue à injection. Quelques bandages élastiques ; quelques pessaires.

Un mortier de bronze, un autre de verre et leurs pilons. Une balance et ses poids, un tamis de soie. Les ustensiles de ménage, tels que cafetière, pots, etc. peuvent servir aux préparations pharmaceutiques.

§. II. — *Livres.*

L'Anatomie de Sabatier, la Physiologie de Richerand, la Pathologie d'Hevin, les Œuvres chirurgicales de Dessault, les Opérations de Sabatier, les Traités d'accouchemens de Baudeloque, Maigrier et Gardien, qui réunissent l'histoire des maladies des femmes à la manœuvre de l'accouchement.

Les OEuvres d'Hippocrate ; la Médecine domestique de Buchan, dont les érudits disent du mal et pensent tant de bien. . . qu'ils la copient. La Médecine de Sthol, celle de Cullen et celle de Sydenham, qui, incomplette chacune, forment un tout précieux ; la Médecine de Celse, pour

connoître la médecine et la chirurgie des anciens; le Précis de médecine légale de Belloc et l'hygiène de Pissis, *liber aureus*, petit chef-d'œuvre de concision et d'instruction.

La Matière médicale de Desbois de Rochefort, la meilleure encore de toutes; la Pharmacie de Beaumé; le Manuel du pharmacien de Bouillon-la-Grange; le Dictionnaire de chimie de Cadet, qui renferme, sous forme alphabétique, un cours complet de chimie moderne.

Tel est, avec le codex pharmaceutique que nous allons exposer, l'arsenal des armes que le praticien doit avoir à ses ordres; heureux s'il est assez instruit pour être économe de leur usage, et surtout pour savoir se borner encore à un plus petit nombre. *Medicina pacuarum herbarum scientia*. Cels.

SIXIEME PARTIE.

Notions élémentaires de pharmacie.

CHAPITRE PREMIER.

Des substances communes et alimentaires, considérées comme médicamens.

La plupart de nos alimens peuvent devenir des remèdes lorsqu'ils sont employés dans des circonstances et des proportions favorables. Les auteurs de nos meilleures matières médicales, les Lieutaud, Desbois de Rochefort, Cullen, Geoffroy n'ont point omis, dans leurs classifications, les substances nourricières dont ils ont décrit avec soin les propriétés médicales.

L'eau, boisson naturelle de l'homme, et le plus grand dissolvant de la nature, est en même tems un si puissant remède à différentes températures, que quelques médecins ont été tentés de réduire à elle seule toute la thérapeutique.

L'eau glacée arrête les hémorragies, elle excite les personnes évanouies. L'eau froide donne du ton à l'estomac, facilite la digestion, calme les vomissemens. Elle est utile dans les fièvres putrides, nerveuses et ataxiques ou malignes.

L'eau tiède est émolliente, appliquée extérieurement ; donnée à l'intérieur, elle excite le vomissement. Les bains d'eau tiède sont infiniment salubres dans beaucoup de maladies.

L'eau chaude est sudorifique. Prise en grande quantité, elle devient laxative et même elle purge. En mettant les pieds dans l'eau la plus chaude qu'on puisse supporter, on dilate les vaisseaux inférieurs, et le sang qui y abonde dégage la tête, la poitrine, et en général tous les vaisseaux supérieurs ; mais il ne faut pas prolonger son action au-delà de dix à douze minutes, ou le sang dilaté se reporte à la tête, raréfié et avec une vélocité nouvelle.

Le *vin*, quand il est de bonne qualité, est tonique et fortifiant ; il a guéri seul des fièvres intermittentes. Son usage mondéré a fortifié des estomacs délabrés. Mêlé avec l'huile ou le miel, il est vulnéraire et mondifie les ulcères. Bouilli avec des roses de Provins il est astringent. Il convient comme gargarisme dans quelques maux de gorge,

comme injection dans les gonorrhées ou les flueurs blanches.

Le *lait* est un très-bon excipient pour les cataplasmes émolliens. Bu en quantité il arrête les effets funestes des poisons corrosifs. Le lait d'ânesse, celui de chèvre, celui de femme conviennent aux personnes qui ont été affectées de maladies de poitrine ou qui sont dans le marasme. L'usage du lait de vache a guéri plusieurs goutteux. Le *petit lait* est rafraîchissant et laxatif; on le prend quand on a le tempérament échauffé, et pour se disposer à être purgé. Le *beurre frais*, mêlé au sucre et au miel, et pris en petite quantité, facilite l'expectoration dans les rhumes. Etendu sur de la poirée, il sert à panser les vésicatoires, les cautères. Le *lait de beurre* a les mêmes propriétés que le lait. Le *fromage* nouvellement fait (dit *à la pie*) et non assaisonné, peut être employé utilement comme topique, pour calmer des inflammations locales. Affiné, il est digestif.

Les *œufs* peuvent devenir de bons médicamens. Un œuf frais sucré et délayé dans l'eau bouillante, forme une émulsion calmante connue sous le nom de *lait de poule*. Le jaune d'œuf tient en suspension le camphre dans un breuvage. Cette même substance, durcie par la cha-

leur, légèrement torréfiée et mise en presse, donne une huile qui guérit les gerçures du sein des nourrices. Le blanc d'œuf est très-utile pour clarifier à chaud les sucs de plante.

Le *sel de cuisine* (muriate de soude) rappelle l'appétit des hommes et des bestiaux ; il stimule l'estomac et provoque l'excrétion du suc gastrique. Une poignée de sel mise dans un bain de pieds, le rend plus actif. L'eau salée guérit les dartres folles et les engelures.

Le *savon blanc* agit comme un purgatif doux et comme un fondant, à la dose de neuf à douze grains par jour. Il est diurétique et provoque les urines. Les suppositoires faits avec le savon sont très-stimulans et servent à provoquer les évacuations des enfans constipés.

L'*huile* peut rendre de grands services dans les coliques et dans les empoisonnemens par les acides. Mêlée au sucre, elle devient émulsive ; ajoutée aux lavemens émolliens, elle est très-calmante ; combinée avec le soufre, elle forme une pommade excellente pour la galle.

L'*orge* mondé et perlé fournit, par sa décoction, une boisson très-adoucissante qui convient dans les affections catharrales, dans les maladies de poitrine.

Le *riz*, en décoction, convient dans les dys-

senteries ; on fait, avec sa farine, une bouillie épaisse qui est un cataplasme très-émollient.

Le *miel* a une propriété relâchante qui doit le faire préférer au sucre dans les tisanes ; il convient aussi dans les lavemens.

Le *sucre* est un très-doux purgatif, il est aussi stomachique, et convient dans les indigestions, fondu dans l'eau froide et pris fréquemment à petite dose. Le sucre candi réduit en poudre fine, soufflé dans l'œil avec un curre-dent, guérit quelquefois les taies extérieures. C'est un bon dentifrice.

Le *vinaigre* à petite dose et mêlé avec quelque boisson mucilagineuse et sucrée, est très-rafraîchissant ; il excite l'appétit. On assure que, pris en grande quantité par une personne mordue par un animal enragé, il s'oppose au développement de la rage.

La *moutarde* stimule l'appétit, elle est anti-scorbutique et sert à faire des synapismes pour attirer aux pieds l'humeur de la goutte.

Le *café* accélère la circulation, ranime la force vitale, aide la digestion, éloigne le sommeil, arrête le vomissement.

Le *tabac* mâché et fumé est utile comme préservatif des fièvres endémiques. Son infusion, donnée en lavement, stimule fortement le canal

intestinal. Cette plante et la précédente n'auroient jamais dû sortir du rang des médicamens.

A la suite de ces substances, on doit placer les médicamens indigènes, les seuls auxquels devroit se borner la matière médicale, si l'homme avoit su écouter la nature dans ses appétits comme dans ses moyens de guérison.

CHAPITRE II.

Des plantes indigènes.

Les plantes indigènes offrent de grands secours à la médecine, mais elles sont très-nombreuses, et lorsqu'on veut se borner aux premiers secours on peut en réduire le nombre à une cinquantaine. Nous nous bornerons donc à citer les plus efficaces et les plus communes. Il est nécessaire de faire précéder cette nomenclature de quelques observations sur leur emploi. Laissant au pharmacien le soin d'extraire, de séparer, de distiller, de combiner les différens principes des végétaux, nous nous arrêterons un moment sur les préparations simples que l'on peut faire dans son ménage.

Expression des sucs.

On exprime les plantes pour séparer la partie fibreuse, parenchymateuse et indigeste du suc végétal proprement dit, cela se fait en pilant les plantes dans un mortier de pierre ou de marbre,

avec un pilon de bois, et en les soumettant ensuite à la presse, ou en les tordant dans une toile forte et propre. Quelques plantes ont peu de suc ou ont un suc visqueux qui s'exprime difficilement. Alors on ajoute un peu d'eau dans le mortier. Quand le suc est exprimé on le laisse reposer une heure environ, pour que la fécule verte se précipite, et l'on décante doucement la liqueur claire. Les plantes dont on donne le plus communément le suc aux malades sont le *cerfeuil*, la *laitue*, la *bourrache*, la *bette*, le *cresson*, le *cochléaria*, la *fumeterre*, l'*arroche*, la *carotte*.

On épure les sucs en les filtrant au travers du papier gris.

Infusion, décoction.

On appelle, infuser une plante, la jeter dans l'eau bouillante et retirer l'eau du feu, comme lorsqu'on fait du thé. On agit ainsi pour que l'eau ne prenne que les parties les plus solubles de la plante et l'arome. La décoction au contraire est une ébullition prolongée, afin d'obtenir dans l'eau tout ce que la plante peut fournir de principes solubles. On infuse les fleurs, les plantes aromatiques et vulnéraires; on fait bouillir les plantes dures et sans odeur, les plantes émollientes, les racines.

Cataplasmes.

Quand on fait des cataplasmes avec des plantes, il faut les faire fortement bouillir dans le moins d'eau possible ; si l'on veut y faire entrer des végétaux aromatiques, on les y fait infuser après l'ébullition des autres, ou bien on les y incorpore en poudre. Un cataplasme doit avoir la consistance d'une bouillie épaisse. On en prépare avec de la mie de pain bouillie, de la farine de lin, de la racine de guimauve ou de carotte réduite en pulpe ; il y en a d'émolliens et de résolutifs. Les premiers se font avec les substances que nous venons de citer, soit dans l'eau, soit dans le lait ; on y fait entrer les plantes émollientes. Les secondes se font avec la ciguë, la jusquiame, la terre cimolée, avec le safran mélangé dans la farine de lin.

Tisannes.

Les tisannes sont ou des décoctions, ou des infusions ; elles sont simples ou composées. On associe pour les préparer, les plantes qui ont les mêmes propriétés, émollientes ou apéritives, sudorifiques ou rafraîchissantes, antiscorbutiques ou pectorales. En général, quand une pinte de tisanne est faite avec trois ou quatre plantes, on

met une once ou une once et demie de chaque, si elles sont fraîches, un ou deux gros si elles sont sèches. Ces quantités varient suivant l'efficacité des plantes. On peut, sans inconvénient, mettre beaucoup plus de plantes émollientes et pectorales; mais il ne faut point passer ces limites avec les plantes antiscorbutiques ou sudorifiques, et en mettre moins encore quand ce sont des plantes aromatiques. Deux ou trois exemples suffiront.

Tisanne commune. Faites une décoction avec feuilles de chicorée sauvage, deux onces; chiendent, une once; racine de réglisse, deux gros; eau, une pinte et demie réduite à une pinte.

Tisanne pectorale. Prenez du riz mondé et lavé (une once); faites-le cuire dans deux pintes d'eau jusqu'à ce qu'il soit parfaitement crévé. Retirez le vase du feu, et faites-y infuser, pendant un quart-d'heure, racine de réglisse ratissée, racine de guimauve, de chaque demi-once; fleurs de pavot, feuilles de pulmonaire, de chaque deux gros.

Tisanne apéritive. Racine de patience, de chiendent, de fraisier, de chaque quatre gros; fumeterre, parietaire, de chaque deux gros; réglisse, trois gros. Faites une décoction dans une pinte et demie d'eau, réduite à une pinte.

Tisanne sudorifique. Bourrache, deux onces;

fleurs de sureau, semences d'angélique, de chaque un gros; racine de réglisse, trois gros. Faites une décoction de la bourrache et de la réglisse, et infusez après le sureau et l'angélique.

Tisanne antiscorbutique. Cresson de fontaine, cochléaria, de chaque une once; semence de moutarde, racine de bardane, racine de raifort, de chaque un gros. Faites une infusion un peu prolongée dans une pinte d'eau bouillante jettée dessus.

CHAPITRE III.

Des végétaux à cultiver.

1. La *guimauve*. Cette plante est émolliente, adoucissante, pectorale, apéritive. Ses fleurs ou sa racine, prises en décoction, soulagent la toux, sont employées dans les maladies de poitrine, des reins et de la vessie. On en fait un syrop pectoral. On réduit sa racine ou ses feuilles en pulpe pour faire des cataplasmes émolliens.

2. La *bète*, ou *poirée*. Les feuilles de cette plante servent à panser les vésicatoires. On les enduit de beurre frais, et on les applique sur l'exutoire. La bète blanche est employée dans les sucs épuratifs comme émolliente et rafraîchissante.

3. La *laitue*. Il est peu de plantes aussi calmantes que la laitue (*lactuca sativa*). Son suc est adoucissant et légèrement narcotique; ses feuilles, bouillies, sont émollientes; elles se prennent intérieurement et peuvent servir extérieurement en cataplasme.

4. La *bourrache*. La tisanne de bourrache est

cordiale, relâchante et sudorifique. On se sert, pour la faire, des feuilles et des fleurs. Elle est employée dans les maladies de peau et les transpirations interceptées.

5. Le *cerfeuil*. Les feuilles de cette plante sont employées en décoction dans les rétentions d'urine. On les pile et on les applique sur les contusions. La semence de cerfeuil est salutaire dans la colique néphrétique.

6. La *chicorée sauvage*. Les feuilles de cette plante contiennent un suc qui est regardé comme apéritif et épuratif; on en fait de la tisanne pour se préparer à être purgé. Le suc de chicorée sauvage est employé dans les obstructions et les maladies de foie.

7. La *carotte*. Sa racine et sa graine sont apéritives, ses feuilles sont vulnéraires et sudorifiques; on s'en sert utilement pour provoquer les règles, et dans la jaunisse. Sa pulpe s'applique sur les cancers ouverts.

8. Le *cochléaria*. On mâche les feuilles de cette plante pour raffermir et déterger les gencives. Son suc est antiscorbutique. On l'emploie comme celui du cresson, dans les maladies où le sang tend à se décomposer.

9. La *pyrètre*. On mâche la racine de cette plante dans les engorgemens salivaires. Sa dé-

coction, prise intérieurement, est apéritive et excite l'urine.

10. L'*absynthe*. Elle est vulnéraire, stomachique et apéritive. Son infusion provoque les règles et tue les vers. Le vin d'absynthe est cordial et fébrifuge.

11. La *sauge*. Ses feuilles sèches et prises en infusion théiforme, sont cordiales et vulnéraires. On les emploie dans la paralysie, dans la léthargie, pour provoquer les règles.

12. L'*hyssope*. Cette plante, vulnéraire et fortifiante, est employée comme la précédente.

13. La *menthe*. Il y en a plusieurs espèces, mais toutes aromatiques, vulnéraires et vermifuges, sont propres à fortifier l'estomac, à chasser les vents, à provoquer les règles. On l'emploie en infusion.

14. Les *roses rouges*. Ces fleurs sont astringentes, propres pour fortifier l'estomac, pour arrêter le vomissement, le cours de ventre et les hémorragies intérieures. On les emploie aussi extérieurement pour les contusions, les entorses, les meurtrissures. On les applique en fomentation bouillies dans du gros vin.

15. Le *fenouil*. Ses feuilles infusées fortifient la vue, excitent le lait aux nourrices; sa racine est apéritive, sa semence est carminative, elle

chasse les vents, aide la digestion; elle est cordiale.

16. L'*anis*. Sa semence expulse les vents, appaise les coliques et provoque l'appétit; c'est un agréable stomachique.

17. La *camomille*. On se sert principalement des fleurs, qui sont amères, résolutives et stomachiques. On les emploie en lavemens et dans les cataplasmes. Les lavemens de camomille et d'absynthe sont efficaces pour chasser les vers connus sous le nom d'*ascarides*. L'infusion de camomille prise intérieurement est tonique et fortifiante.

18. Le *thym*. Cette plante a les mêmes propriétés et sert aux mêmes usages que la sauge et l'hyssope.

19. Le *romarin*. Les feuilles et les fleurs prises en infusion soulagent les vapeurs hystériques, fortifient les nerfs, et sont employées avec succès dans l'épilepsie et la paralysie.

20. L'*angélique*. Ses feuilles et ses semences sont cordiales, stomachiques, apéritives, sudorifiques, vulnéraires. Elles s'emploient en infusion dans le scorbut, dans la fièvre maligne.

21. L'*ail*. Les gousses d'ail sont anti-venteuses et vermifuges; elles excitent l'urine et la transpiration, provoquent l'appétit et préservent du

mauvais air. Ces gousses, écrasées et posées sur la peau, l'irritent comme un vésicant. On croit qu'elles amollissent les cors des pieds et les durillons.

22. Le *tilleul*. Les fleurs de tilleul, prises en infusion, calment le spasme de l'estomac. Elles conviennent dans les toux sèches et nerveuses.

23. Le *sureau*. On employoit autrefois la seconde écorce de cet arbre en décoction comme purgative, maintenant on ne se sert que de ses fleurs en infusion théiforme, en décoction pour cataplasme résolutif, et de ses baies dont on exprime le suc, et que l'on évapore en extrait pour le faire prendre depuis la dose de vingt-quatre grains jusqu'à un gros. Les fleurs sont cordiales et hystériques, elles provoquent la transpiration. L'extrait ou le suc des baies de sureau s'emploie dans les dyssenteries.

24. Le *lys*. L'oignon de lys est un bon émollient qui excite la suppuration. On l'applique sur les tumeurs.

25. Le *lin*. La graine de lin est très-émolliente, très-mucilagineuse. Sa décoction convient intérieurement dans les maladies de poitrine et en lavemens dans les constipations ou les diarrhées.

CHAPITRE IV.

Des plantes nécessaires à connoître sans les cultiver.

1. Le *coquelicot*. Ce pavot des champs est fort adoucissant et pectoral. On fait infuser ses pétales rouges pour exciter les crachats et la sueur ; elles conviennent dans les rhumes, dans l'asthme, dans la pleurésie, dans les affections nerveuses.

2. Le *melilot*. Cette plante est émolliente et résolutive ; on l'emploie en décoction pour lavemens, ou dans les fomentations et les cataplasmes.

3. La *gratiole* (*herbe à pauvre homme*). La gratiole est vulnéraire appliquée extérieurement, mais intérieurement elle purge assez bien. On la prend en décoction ou on la fait sécher pour la prendre en poudre; la dose, sous cette forme, est d'un demi-gros à un gros. On la donne dans l'hydropisie et dans les maladies vermineuses.

4. La *fumeterre*. On regarde cette plante comme propre à purifier le sang. Elle excite l'u-

rine. On l'emploie dans les maladies de peau, dans le scorbut, dans les affections de la rate ; on en fait une décoction en forme de tisanne ; on y joint souvent la scabieuse et la racine de fraisier.

5. La *parietaire*. Cette plante, qui vient contre les murailles, contient du nitre ; elle est fort apéritive ; elle excite l'urine et convient dans les maladies des reins et de la vessie ; on l'emploie en tisanne et en cataplasme.

6. La *mercuriale*. Cette plante est émolliente, apéritive et laxative ; elle s'emploie avec succès dans les lavemens et en cataplasme.

7. *Arroche*, ou *bonnes-dames*. L'arroche sauvage ou cultivée est une plante rafraîchissante et très-émolliente, on peut la manger cuite comme la laitue. Sa décoction est d'usage en lavemens.

8. Le *cresson*. Le cresson de fontaine est un puissant antiscorbutique ; il purifie le sang, il aide la transpiration. On en prend le suc exprimé. On le mange en salade ou cuit ; on le fait bouillir avec le raifort, le cochléaria, la graine de moutarde, pour en faire la tisanne antiscorbutique.

9. Le *bouillon blanc* (mollaine). Cette plante, très-commune, est adoucissante, résolutive et mucilagineuse. On emploie ses fleurs en infusion et ses feuilles en décoction dans les cours de

ventre. Prise en lavemens elle calme les hémorroïdes.

10. La *fougère mâle*. La racine de fougère mâle séchée et mise en poudre est un excellent vermifuge. La même racine en décoction, est apéritive et provoque l'urine. On couche sur un lit de fougère les enfans rachitiques.

11. La *grande consoude*. Les fleurs et les semences sont vulnéraires. Sa racine en décoction convient dans les maladies de poitrine, dans la dyssenterie. On l'applique en cataplasme sur les hernies.

12. La *réglisse*. La racine de réglisse est pectorale, adoucissante. Elle convient dans les rhumes, en excitant les crachats ; on s'en sert en infusion ou décoction pour édulcorer les autres tisannes.

13. Le *chiendent*. Cette racine, prise en décoction, est apéritive et légèrement astringente pour les entrailles. Il faut la choisir grosse, récente, blanche en dedans, et lui ôter son écorce jaunâtre. Elle est la base de la tisanne ordinaire.

14. La *bardane*, ou *glouteron*. Il y en a deux espèces, qui toutes deux sont diurétiques, sudorifiques, pectorales et résolutives. Elles sont employées dans les maladies de la peau, le scro-

phule, l'asthme, la gravelle et le crachement de sang. On la prend en décoction.

15. La *patience*. La racine de patience est relâchante et apéritive. On en fait de la tisanne en décoction pour la jaunisse, les pâles couleurs, l'hydropisie, les obstructions, les maladies vénériennes.

16. La *scabieuse des champs*. On emploie sa fleur, ses feuilles et sa racine en tisanne dans la petite vérole, la galle et l'asthme. Elle est sudorifique, pectorale et stomachique.

17. Le *fraisier*. La feuille et la racine du fraisier sont apéritives et conviennent dans les maladies des reins; elles sont légèrement astringentes pour les entrailles. On joint ordinairement à cette plante le chiendent, l'asperge, la réglisse et la racine d'oseille pour composer une tisanne apéritive.

18. La *petite centaurée*. Cette plante est vulnéraire, sudorifique, apéritive et fébrifuge. Son infusion s'emploie dans les fièvres intermittentes, dans les retards des règles, dans le scorbut, contre les vers.

19. *Chardon-béni*. Cette plante est vulnéraire et vermifuge; on l'emploie en infusion dans les maladies de foiblesse, comme les fièvres intermittentes.

20. *Scordium*. Cette plante a les mêmes propriétés que les deux précédentes.

21. *Menyanthe*. Séchée et mise en poudre, cette plante, à la dose d'un gros par jour, convient dans les obstructions, dans la jaunisse, le scorbut, l'hydropisie, les douleurs néphrétiques. Elle est apéritive et vulnéraire. On la prend aussi en décoction.

22. *Millepertuis*. Les sommités de cette plante en fleur sont apéritives et vulnéraires, provoquent les urines et les règles, chassent les vers et conviennent dans les coliques.

23. *Pulmonaire*. Cette plante convient dans les maladies de la poitrine, elle provoque l'expectoration, elle est vulnéraire. On l'emploie en décoction intérieurement et extérieurement.

24. L'*arnica* (bétoine de montagne). Cette plante est éminemment diurétique, tonique, fébrifuge et vulnéraire; on l'emploie en décoction et en infusion dans les fièvres adynamiques, les chutes, la paralysie, la goutte. Comme elle a une action très-vive sur l'estomac, il faut la prendre à petites doses. Ses feuilles, séchées et mises en poudre, sont sternutatoires.

25. La *buglose*. On emploie ordinairement la buglose avec la bourrache dans les tisannes pec-

torales, ou on les substitue l'une à l'autre. La buglose est nitreuse, apéritive et légèrement sudorifique.

26. Le *raifort.* La racine de raifort est employée en décoction comme un puissant antiscorbutique.

CHAPITRE V.

Des remèdes simples et de leurs usages.

1. Le *soufre*. Ce minéral est un remède puissant dans les maladies psoriques. Le soufre fondu, pulvérisé ensuite et incorporé avec deux fois son poids de graisse de porc, fait une pommade qui guérit radicalement la galle, il suffit d'en frotter pendant huit à dix jours les parties boutonneuses, en ayant soin de prendre en même tems une tisanne de fumeterre ou de patience, et en observant de se tenir très-propre de linge et d'habit. La fleur de soufre est employée aussi dans les affections de poitrine; on la donne à la dose de six grains par jour; on y ajoute douze grains de sucre, et on incorpore le tout dans un jaune d'œuf. On boit par dessus un verre de tisanne pectorale.

2. L'*opium*. Ce médicament, tout à la fois salutaire et dangereux, ne doit être administré que par des mains prudentes. On le donne dans les insomnies, et pour calmer de grandes douleurs,

à la dose d'un grain un grain et demi dans une boisson adoucissante ou dans une émulsion. Dissout dans de l'eau ou du vin, il est employé avec succès comme vulnéraire. Il guérit les plaies et calme la douleur qu'elles occasionnent.

3. La *rhubarbe.* Cette racine se donne comme stomachique, à la dose de douze, dix-huit et vingt-quatre grains en poudre, entre deux soupes. Infusée à froid, à la dose de deux gros dans une pinte d'eau, elle devient laxative. Elle fortifie l'estomac, tue les vers et réussit dans les cours de ventre.

4. L'*ipécacuanha.* L'ipécacuanha, à la dose de dix-huit ou vingt-quatre grains, est un vomitif qui purge bien les premières voies sans fatiguer le malade autant que l'émétique; on le donne en poudre délayée dans un verre d'infusion de tilleul. Cette même racine, prise en petites doses, c'est-à-dire à deux ou trois grains par jour, est regardée comme tonique, et réussit dans les rhumes et les dyssenteries.

5. La *magnésie.* Cette terre est bonne pour détruire les aigreurs des premières voies; on la prend à la dose d'un demi-gros dans du pain à chanter; on la donne à un quart de dose aux enfans, et on la délaie pour eux dans du lait.

6. Le *quinquina.* Cette écorce du Pérou est le

plus puissant fébrifuge. On le donne à la dose de deux, trois ou quatre gros, selon les circonstances, ou à la dose d'une once infusée dans du bon vin. Le quinquina à petite dose, c'est-à-dire à douze ou dix-huit grains, est stomachique; donné à très-haute dose, il est héroïque dans les fièvres *pernicieuses*. On le donne avec succès jusqu'à huit onces entre deux accès. C'est la méthode de toute l'Italie. (V. la Gazette de Santé, n.° XXVII, 21 septembre 1807). Nous avons indiqué les substances indigènes qui le remplacent.

7. Le *nitre*. Ce sel est apéritif et rafraîchissant. On le donne à la dose de quinze à trente grains dans une pinte de tisanne légère, pour favoriser le cours des urines.

8. La *gomme arabique*. Cette gomme est très-nourrissante et très pectorale; on la prend dissoute dans l'eau, soit seule, soit mêlée avec d'autres substances adoucissantes. La dose est d'une once dans une pinte d'eau légèrement sucrée. Elle convient dans les rhumes, les maladies de poitrine, les dyssenteries et à la suite des empoisonnemens.

9. L'*alun*. C'est un puissant astringent. On l'emploie pour toucher les aphtes quand ils ne sont pas vénériens. On en fait fondre dans de l'eau pour la respirer dans les saignemens de nez

violens. Il ne faut pas le prendre intérieurement sans qu'il soit prescrit par un médecin.

10. L'*alun calciné en poudre*. Il sert à consumer les cors aux pieds, les petites excroissances qui viennent sur la peau et les chairs baveuses qui entourent les ulcères.

11. Les *amandes douces*. Elles servent à faire des émulsions. On en pile seize dans un petit mortier de marbre, avec un pilon de bois; quand elles sont réduites en pâte, on y ajoute une once de sucre, on continue de piler; ensuite on verse dessus, peu à peu, un demi-septier d'eau froide, en remuant toujours. Quand l'eau est bien blanche, on la passe au travers d'un linge propre. On n'emploie ainsi les amandes qu'après les avoir dépouillées de leur pellicule jaune, ce qu'on fait facilement en versant dessus un peu d'eau bouillante.

12. Le *camphre*. Cette huile volatile concrète est un des plus puissans calmans que l'on connoisse. Le camphre convient dans les maladies nerveuses et les affections des voies urinaires; c'est aussi un excellent anti-putride. On le donne à la dose de trois à quasre grains. Il n'est point soluble dans l'eau, mais il se dissout très-bien dans le jaune d'œuf, et peut ensuite se mêler aux syrops ou liquides aqueux que l'on veut

y joindre, mais le mieux est de le donner en pillules ou en nature, enveloppé dans du pain à chanter. On doit en entourer les vésicatoires.

13. L'*agaric*. Ce champignon, préparé, sert à arrêter le sang qui coule des plaies, on le coupe de la grandeur de la plaie, et on l'assujettit dessus avec une bande de linge.

14. Les *cantharides*, On ne doit se servir des cantharides que pour saupoudrer les vésicatoires; dans aucun cas on ne peut en prendre à l'intérieur. La plus petite dose est un poison mortel. (Voyez le chapitre des empoisonnemens).

CHAPITRE VI.

Des remèdes composés et de leurs emplois.

§. I.er — *Remèdes internes.*

1. La *thériaque*. Ce médicament, l'un des plus anciens et le plus compliqué de la pharmacie, est un excellent stomachique. Elle convient dans le dévoiement et le flux dyssentérique. Elle est cordiale, vermifuge, calmante et légèrement sudorifique. On en fait usage dans les indigestions, à la suite des empoisonnemens, dans les maladies contagieuses, pestilentielles, dans les fièvres malignes. Elle provoque le sommeil. La dose est du poids d'un gros, c'est-à-dire du volume environ d'une noisette, que l'on prend, soit enveloppé dans du pain à chanter humide, soit délayé dans du vin vieux. On l'emploie aussi comme topique sur la région de l'estomac, pour calmer les douleurs de cet organe.

2. Le *laudanum liquide*. Espèce de *vin d'opium* très-calmant et narcotique. On l'emploie avec succès dans les coliques, les dévoiemens,

les superpurgations ; il est estimé dans les maladies hystériques. On le prescrit dans les potions calmantes, la dose est depuis douze gouttes jusqu'à un gros et demi. On s'en sert extérieurement en frictions pour les douleurs de rhumatismes.

8. L'*éther sulfurique*. L'éther convient dans les maladies nerveuses et spasmodiques, dans les indigestions, les foiblesses, dans l'empoisonnement par les champignons. On peut, à l'aide de l'éther, sauver les bestiaux qui enflent et se meurent pour avoir mangé des herbes mouillées. La dose pour les malades est de quinze à vingt gouttes sur un morceau de sucre, ou trente gouttes dans une potion appropriée. Pour les animaux, la dose augmente en raison de leur volume. On peut lui substituer l'alkali dans ce dernier cas.

4. Le *kermès minéral*. Le kermès est quelquefois employé pour faire vomir ; mais à petite dose il provoque doucement les selles, il excite la transpiration, il facilite l'expectoration. On le donne dans les rhumes, dans les fièvres, dans l'asthme, dans les maladies de poitrine, les pleurésies, et dans les maladies causées par les glaires. La dose est depuis un demi-grain jusqu'à quatre grains, pris d'heure en heure dans une potion pectorale qui ne contient point d'acides.

5. L'*émétique*. C'est le vomitif le plus usité.

On le donne à la dose d'un grain, ou deux, ou trois, suivant le tempérament du malade. Un demi-grain d'émétique dissout dans une pinte de tisanne avec addition d'un gros de sel de glaubert, purge doucement sans faire vomir. Donné à la dose de deux ou trois grains dans quatre cuillerées de fleur d'orange, il fait vomir, mais une portion passe en bas et purge légèrement. Il est d'un grand secours dans les attaques de paralysie et d'apoplexie ; dans ces cas on le donne à la dose de quatre, cinq, six, et même huit grains si les premiers n'agissent pas.

6. Le *sel de seignette*. Chaque paquet pesant une once peut faire une purgation aisée à prendre. Ce sel excite les urines et les évacuations alvines sans efforts. On le fait fondre dans trois demi-septiers de bouillon aux herbes. On le prend par verrées de quart-d'heure en quart-d'heure. Si l'on veut que ce sel purge davantage, on peut prendre la veille au soir, en se couchant, une prise de rhubarbe en poudre (un gros), et le lendemain en se réveillant, la boisson avec le sel.

7. La *poudre purgative*. Cette poudre se donne à la dose de 36 grains pour les enfans ou les personnes foibles, et de quarante-huit pour les adultes. On la délaie dans un demi-verre d'eau

et l'on boit du bouillon aux herbes quand la médecine fait son effet.

8. La *poudre vermifuge*. Lorsqu'on a la certitude d'avoir des vers, on prend cette poudre dans du pain à chanter. Les prises sont de vingt-quatre grains pour les enfans, de trente-six pour les adultes. On boit par dessus quelques verres de tisanne vermifuge, c'est-à-dire faite avec l'absynthe, la racine de fougère et la camomille.

9. L'*ammoniaque*, ou *alkali volatil*. Dans les cas d'apoplexie, dans les évanouissemens, on en fait respirer au malade; on le donne dans l'apoplexie à la dose de douze à quinze gouttes dans un verre d'eau. On l'emploie de la même manière pour ceux qui sont asphixiés par le charbon ou par une cuve en fermentation. On le donne aux personnes qui ont été mordues par une vipère ou par tout autre reptile vénimeux; on en met des compresses sur la plaie en l'étendant avec de l'eau. Il réussit de même appliqué sur les piqûres des abeilles, des guêpes et des cousins. Il est employé avec succès pour la guérison de la rage et pour l'épilepsie. Mêlé avec partie égale d'huile douce, il forme un liniment propre à la brûlure et à résoudre les engorgemens laiteux.

10. La *poudre de Carignan*. Cette poudre est recommandée pour appaiser les convulsions des

enfans, on la donne à une dose proportionnée à l'âge.

11. L'*élixir américain*. Cet élixir se prend à la dose d'une cuillerée à café, deux, trois et quatre fois par jour. Il convient dans les pâles couleurs, les suppressions, les tranchées des femmes en couche, les maladies du lait. Il est tonique, sudorifique et calmant; il fortifie l'estomac, facilite les digestions et provoque les règles.

12. L'*eau de Cologne*. Cette eau spiritueuse jouit d'une réputation méritée. Respirée elle appaise la migraine et fortifie le cerveau. Prise intérieurement, à la dose d'une petite cuillerée dans un verre d'eau, elle est vulnéraire, appaise les douleurs d'estomac, chasse les vents, répare les forces abattues. Employée extérieurement elle fortifie les membres, soulage les rhumatismes. Elle fortifie les yeux en y recevant sa vapeur échauffée dans les mains. Elle soulage les maux de dents et peut suppléer l'eau vulnéraire sur des blessures légères.

13. *Diascordium*. Cet électuaire a plusieurs des propriétés de la thériaque. C'est un excellent stomachique. Il est salutaire dans les dévoiemens, les fontes qui suivent les indigestions et les dysenteries. La dose est d'un demi-gros matin et

soir. On l'enveloppe dans du pain à chanter, et l'on boit par dessus un peu de vin vieux.

14. *Elixir suédois*. Cet élixir est stomachique et un peu purgatif, il corrige la saburre que laissent les digestions imparfaites ; il lève les obstructions, provoque les règles et convient dans les pâles couleurs. On le prend à la dose de quinze à vingt gouttes dans un demi-verre de vin.

15. *Grains de vie*. Ces pilules sont purgatives à la dose de cinq à huit. Mais elles ne conviennent pas aux personnes échauffées, ou dont la poitrine est délicate. On les donne avec succès aux malades qui ont un tempérament pituiteux, aux hydropiques. Prises à la dose d'une par jour, elles excitent l'appétit et font couler la bile.

16. La *confection d'hyacinthe*. Cet électuaire est cordial et stomachique. Il absorbe les aigreurs de l'estomac et excite la transpiration. On le donne à la dose d'un gros dans les dévoiemens, et à la suite des empoisonnemens et des indigestions. Il est employé dans la petite vérole, la rougeole, et en général dans les éruptions cutannées.

17. Les *pillules de Cynoglosse*. Ces pillules sont très-calmantes ; on les donne dans la toux, les rhumes opiniâtres, les insomnies ; on les prend

le soir en se couchant, à la dose de deux jusqu'à quatre. Elles appaisent les douleurs de poitrine et soulagent l'asthme.

18. Les *pillules de Fuller*. Elles conviennent dans les convulsions hystériques ; elles purgent à la dose de quatre prises, deux le matin et deux le soir ; elles sont particulièrement employées pour exciter les règles, guérir les flueurs blanches et les pâles couleurs. On en facilite l'effet avec une infusion théiforme de safran.

19. Les *pillules de Morton*. Elles sont propres à faciliter l'expectoration. On les conseille dans les maladies de poitrine, l'asthme et la toux sèche. La dose est de deux, que l'on prend le soir en se couchant.

20. Les *pillules de Belloste*. Ces pillules sont indiquées comme anti-vénériennes, vermifuges et anti-dartreuses. On les donne avec succès dans les maladies cutannées contre les obstructions. On les prend à la dose de deux ou de quatre comme fondantes et de huit pour se purger.

21. La *poudre tempérante de Sthaal*. Cette poudre est propre à calmer les douleurs d'entrailles ; on l'emploie dans les fièvres ardentes ; elle fond et évacue doucement les humeurs par les selles et par les urines. Sa dose est depuis

quinze grains jusqu'à un demi-gros, enveloppé dans du pain à chanter.

22. Le *sel essentiel*, ou *extrait sec de kinkina*. Ce sel est employé dans les mêmes cas que le kinkina, mais à plus petite dose. C'est un bon fébrifuge; on le prend aussi comme stomachique, à la dose de six ou huit grains. Comme fébrifuge on double cette dose, et on la réitère trois fois par jour.

23. L'*eau de fleurs d'orange*. Cette eau est un bon antispasmodique; elle calme les nerfs, et sa saveur agréable plaît généralement. Elle entre dans les potions calmantes. On la prend à la dose d'une cuillerée dans un verre d'eau sucrée. Mêlée dans une boisson émétisée, elle rallentit l'effet de l'émétique.

24. L'*esprit de cochléaria*. Ce produit alcoolique est antiscorbutique; il convient dans les maladies de la bouche; on l'emploie aussi dans l'hydropisie et la jaunisse. La dose est de quinze à vingt gouttes. Il entre dans les gargarismes que l'on fait pour raffermir les gencives et prévenir la carie des dents.

25. Le *sucre orangé purgatif*. Ce remède a été composé pour l'usage des personnes que les purgatifs ordinaires dégoûtent, et qui ne peuvent les

garder. La dose est depuis deux gros jusqu'à trois, que l'on fait fondre dans un verre d'orangeade.

26. Les *pastilles d'ipécacuanha* (1). Ces tablettes sont fondantes, propres pour les rhumes de poitrine, dans les engorgemens lymphatiques, dans la pituite visqueuse; on en prend huit à dix dans le cours de la journée, en mettant entre elles un quart-d'heure au moins d'intervalle.

27. Le *cachou*. Ce suc astringent et stomachique corrige la mauvaise haleine, facilite la digestion, modère les dévoiemens. On le prend en grains que l'on fait fondre dans la bouche comme des anis, au nombre de dix à douze, quand on en fait un usage habituel, et à la dose d'un demi-gros, et un gros dans les cas de maladie.

§. II. — *Remèdes externes.*

1. L'*emplâtre diachylum*. Ce topique est d'une grande ressource pour mûrir les abcès sans pro-

---

(1) Nous devons à la reconnoissance de publier qu'on doit ces pastilles à M. Cadet père, pharmacien de S. M., et à la vérité de dire qu'on trouve chez le fils, toutes les préparations pharmaceutiques très-soignées, et quelques-unes qui ne sont pas chez ses confrères, notamment le sucre orangé.

voquer la suppuration. On l'applique étendu sur de la peau de gant ou de la toile.

2. L'*emplâtre vésicatoire*. Cet emplâtre, qu'il ne faut point appliquer sans l'avis d'un médecin, fait lever des ampoules et établit un exutoire qui détourne l'humeur qui se portoit sur des organes essentiels. On l'étend sur de la peau, on le saupoudre de cantharides, et on l'applique selon le cas, aux bras, aux jambes, à la nuque du col ou aux oreilles.

3. Le *taffetas d'Angleterre*. Ce taffetas agglutinatif et calmant est employé pour rapprocher les lèvres d'une plaie légère, telle qu'une coupure.

4. L'*onguent de la mère*. Cet onguent fait aboutir les petits abcès et les clous; il facilite la suppuration des plaies; on en étend un peu sur de la peau ou sur du linge, et on l'applique sur la partie malade. Il faut le renouveler tous les jours.

5. La *pierre infernale*. On se sert de cette prébaparation pour brûler les poireaux et les chairs baveuses des ulcères; mais il faut, autant que possible, laisser ce topique dangereux dans les mains des chirurgiens, ou ne l'employer qu'avec précaution et en le tenant dans un porte-crayon. Il faut

humecter légèrement la partie que l'on veut brûler.

6. La *boule martiale de Nancy*. Ces boules sont vulnéraires; on en fait dissoudre un peu dans de l'eau ou dans de l'eau-de-vie, et on en applique des linges imprégnés sur les meurtrissures, les luxations, les plaies. Elle arrête les hémorragies; on boit de l'eau légèrement colorée par la boulc martiale, dans les crachemens de sang, les pâles-couleurs, les flueurs-blanches. C'est un bon tonique et un astringent assez fort.

7. Le *baume du Commandeur*. Ce baume, appliqué sur les plaies récentes, empêche la suppuration et cicatrice promptement. On en fait quelquefois usage intérieurement à la dose de quinze à vingt gouttes comme vulnéraire, cordial et stomachique dans la petite vérole, les fièvres malignes, et pour provoquer les règles.

8. Le *baume de Fioraventi*. Il s'emploie extérieurement dans les douleurs de rhumatisme, dans les fluxions et le torticolis, dans les coups de tête, les contusions, les meurtrissures. On en reçoit la vapeur dans les yeux pour se fortifier la vue. On le prend intérieurement à la dose de cinq ou six gouttes dans une légère infusion de vulnéraire, pour déterger les ulcères que l'on suppose dans les reins ou la vessie.

9. *Eau vulnéraire*. On en applique des compresses sur les plaies récentes. On en fait respirer fortement aux personnes qui ont reçu un coup à la tête, et l'on en fait boire une cuillerée dans une infusion appropriée à ceux qui ont fait une chute.

10. *Eau rouge pour les plaies*. On s'en sert pour empêcher l'extravasion après les chutes et les foulures. On l'emploie pour guérir les coupures récentes, pour consolider les chairs des plaies. On s'en sert pour se gargariser la bouche avec un peu d'eau; elle raffermit les gencives et prévient la carie des dents.

11. *Eau-de-vie camphrée*. Elle s'emploie extérieurement dans les foulures, pour dissiper l'enflure qui procède d'une chute, on en met sur les plaies pour prévenir la gangrène.

12. *Essence céphalique*. Cette liqueur spiritueuse est employée pour les douleurs de tête, on la fait respirer avec force; on en frotte les tempes; elle dissipe la migraine et prévient les dépôts à la suite des contusions.

14. *Vinaigre des quatre-voleurs*. C'est le meilleur préservatif que l'on puisse employer quand on s'expose auprès des malades atteints de maladies contagieuses. On le répand sur un mouchoir pour en respirer la vapeur. On en frotte les na-

rines d'une personne évanouie; on en évapore sur une pêle rouge pour détruire les miasmes putrides répandues dans l'air.

15. *Poudre sternutatoire.* Cette poudre est destinée à provoquer l'éternuement dans les cas où le cerveau est embarrassé, et où la membrane pituitaire ne sécrète pas assez. Elle dissipe les maux de tête; mais quand on en abuse, elle produit un effet contraire. On la respire comme du tabac, mais en bien moindre quantité.

CHAPITRE VII.

Des préparations extemporannées.

Celui qui, par bienfaisance, fait la médecine de charité, n'a pas besoin de savoir composer des remèdes, mais il est quelques préparations urgentes qui ne sont point susceptibles d'être faites d'avance, qui ne peuvent se garder, et qui, consistant en de simples mélanges, ne demandent qu'un peu d'attention de la part de celui qui les fait. Tels sont les linimens, les potions, les émulsions, les cataplasmes. Nous avons donné la description d'une émulsion à l'article *amandes douces*, et celle des cataplasmes au chapitre. Il nous reste à donner la recette des linimens et des potions les plus usités.

Le liniment est un médicament de consistance moyenne entre les huiles et les onguents. Son nom indique qu'il est destiné à oindre doucement une partie malade.

Liniment volatil [ggg].

Dissolvez une once de savon rapé dans quatre

onces d'eau-de-vie ; quand la dissolution est faite à une douce chaleur, laissez-la refroidir ; ajoutez-y ensuite deux gros d'ammoniaque liquide, et agitez fortement le tout dans une phiole bouchée. Ce liniment sert à frictionner doucement les muscles affectés de rhumatismes.

Liniment pour la brûlure [*hhh*].

Faites une livre d'eau de chaux, (en éteignant et délayant une poignée de chaux dans une pinte d'eau) filtrez cette eau, mêlez-y quatre gros d'huile d'olive, et agitez le mélange ; il en résultera un savon calcaire qui guérit promptement les brûlures.

Potion antispasmodique [*iii*].

Pesez et mélangez eau de fleurs d'orange, un gros ; syrop de guimauve et de capillaire, deux onces ; laudanum liquide, éther sulfurique, de chaque trente gouttes ; eau commune, quatre onces : à prendre par cuillerée de quart-d'heure en quart-d'heure.

Potion calmante et narcotique [*kkk*].

Dissolvez un grain d'opium gommeux dans une

cuillerée d'eau de fleurs d'orange. Mêlangez ensuite avec eau de laitue ou de tilleul, quatre onces; syrop de guimauve, une once : à prendre comme la précédente.

Potion cordiale [*lll*].

Eau distillée de menthe, d'anis, d'angélique, de chaque deux onces; eau de Cologne, un gros; syrop de sucre, une once.

SYNONYMIE

DES ANCIENS POIDS AVEC LES NOUVEAUX.

grains	décigrammes	centigrammes
1 est égal à	»	5
2	1	»
4	2	»
6	3	»
8	4	»
10	5	»
12	6	»
14	7	»
16	8	»
18	9	»

scrupules	grammes	décigrammes
1	1	3
1 $\frac{1}{4}$ ou 30 grains.	1	6
1 $\frac{1}{2}$ ou 36	2	»

gros	grammes	déc grammes
1 ou 72 grains	4	»
1 et $\frac{1}{2}$ ou 108 grains	6	»
2 ou 114 grains	8	»
4 ou $\frac{1}{2}$ once. 1 décagr	6	»
5	2	»

onces	décagrammes	grammes
1	3	2
2	6	4
3	9	6

onces	hectogrammes	décagrammes	grammes	centigrammes
4	1	2	8	»
6	1	9	2	»
8	2	5	6	»
9	2	8	6	»
10	3	2	»	»
11	3	5	2	»
12	3	8	4	»
13	4	1	6	»
14	4	4	4	»
15	4	7	6	»
livres				
1	5	moins »	8	»
2	1 kilog. moins	2	»	195

SYNONYMIE

DES NOUVEAUX POIDS AVEC LES ANCIENS.

centigrammes	grains	fractions de grains
1 égal à	»	$\frac{1}{4}$
2	»	$\frac{1}{2}$
5	1	»
1 décigramme	2	»
2	4	»
3	6	»

4	8	»
5	10	»
6	12	»
7	14	»
8	16	»
9	18	»

grammes	gros	grains	fractions de grains
1	»	18	$\frac{1}{53}$
2	»	36	»
4	1 ou	72	»
6	1 et ½ ou	108	»
8	2 ou	144	»

décagrammes	onces	gros	scrupules	grains
1	»	2	1	12
2	»	5	»	»
3	»	7	1	12
4	1	2	»	»
5	1	4	1	12
6	1	7	»	»
7	2	1	1	12
8	2	4	»	»
9	2	6	1	12
hectogrammes				
1	3	1	«	»
2	6	2	»	»
3	9	3	»	»
4	12	4	»	»
5	1 liv. »	4	»	»
kilogrammes				
1	2 liv. »	5	1	11

SYNONYMIE

DES ANCIENNES MESURES DE CAPACITÉ, AVEC LES NOUVELLES.

1 cuillerée		10 grammes	1 centilitre.
2	ou 1 verre à liq.	20	2 centilitres.
$\frac{1}{4}$ verre		50	5 centilitres
$\frac{1}{2}$	$\frac{3}{4}$ de poisson	100	1 décilitre.
1 verre	1 poisson et $\frac{1}{2}$	200	2 décilitres.
2	3 poissons	400	4 décilitres.
3	1 chopine	500	5 décilitres.
6	1 pinte	1000	1 litre.
12	2 pintes	2000	2 litres.

MESURES NOUVELLES.

centilitres		grammes	livres	onces	gros	grains	
1		10	»	»	2 et $\frac{1}{2}$	»	1 cuillerée.
2		20	»	»	5	«	1 verre à liq.
5		50	»	1	4 et $\frac{1}{2}$	»	$\frac{1}{4}$ de verre.
décilitres							
1	$\frac{3}{4}$ de poiss.	100	»	3	1	»	$\frac{1}{2}$ verrée.
2	1 pois. et $\frac{1}{2}$	200	»	9	2	»	1 verrée.
5	1 chopine	500	1	»	2	»	3 verrées.
litres							
1	1 pinte	1000	2	»	3	36	6 verrées.
2	2 pintes	2000	4	1	5	22	12 verrées.

POIDS MEDICINAL.

La livre . . ℔	composée de 12 onces	(3 hectogram. et ½).
L'once . . . ℥	8 gros	(32 grammes).
Legros . . ʒ	3 scrup.	(4 grammes).
Le scrupule ℈	20 grains	(1 gramme).
Le grain. . G	» . . .	(5 centigrammes).

FIN.

TABLE ALPHABETIQUE

DES MATIERES

CONTENUES

DANS LE MANUEL POPULAIRE DE SANTÉ.

A.

Aberrration de sentiment. pag. 195
Abcès. 317, 446
Accouchement. 502
Adynamies, ataxies, expressions renouvelées. 77
Affections comateuses. 198
Affections vermineuses. 291
Affections organiques. 358
Affections sympatiques 461
Affections nerveuses. 191
Aiguës. (maladies) ix, xi, xxvi, 125, 139, 189
Ame. 51
Angustura. 83
Anti-émétique de Rivierre. 455
Appareil de fécondité dans l'homme et dans la femme. 42
Apoplexie. 219 et 545
— Active. 221
— Passive. 225
Ascite, anasarque. 397
Asphyxie. 233
— Par défaut d'air respirable. 235
— Par les vapeurs méphitiques. 243 et 247
— Par celles des liqueurs fermentées. 245 et 545
— Par la submersion. 248
— De l'enfant nouveau né. 255
— Par les grands froids. 256
— Par strangulation. 258
Asthme. 445
Augmentation d'évacuation. 359
Avantage de notre théorie. xix

B.

Baume de Geneviève. pag. 458
Blessures. 488
Bronchotomie. 501
Brown. (système de) xiv , xv , xvi, 116, 137
Brûlure. 499

C.

Cachexie. 459
Calculs. 410
Canal thorachique. 42
Cancer. 318
— Au sein. 321 , 471
Cardialgie. 177
Catalepsie. 178 , 215
Cataplasme. 523
Catharre de lan XI. 73, 75
Cessation des règles. 476
Charbon allumé, cause d'asphyxie. 238
Chirurgie. (notions élémentaires de) 485
Clavus. 464
Chlorosis. 474
Chroniques. (maladies. ix , xi , 392
Chute de matrice. 449
Chute du rectum. 450
Chyle. 39 , 42
Circulation du sang. 35 , 236
Clavicules. 43
Clou. 315
Constipation. 383
Cochemart. 212
Coction. 73
Coma , carus. 209
Constatation des décès. 235
Constitutions. (des) 57, 70
Constitution active. 71
Constitution irrégulière. 65
Constitution passive. 63
Constitution tempérée. 57
Cors. 483
Croup. 341
Curés. iv , xxiij

D.

Dartres. 421
Décoction. 522
Descentes. 451
Défaillance. 198
Décès, sa différence du trépas. 234
Dessein de l'ouvrage. xiij
Devoirs du médecin. 89 , 94 , 96
Diabetés. 367
Diarrhée. 378

Digestion. (phénomènes de la) 37
Division des maladies. 55, 76
Division des médicamens. 80
Division des symptômes. 78
Douche ascendante. 384
Dyssenterie. 372

E.

Echauboulures. 422
Emolumens des médecins. 98
Empoisonnement par les plantes stupéfiantes. 287
—Par les champignons. 290
—Par les corrosifs. 326
—Par les minéraux. 328
Engelures. 481
Entorse. 498
Eruption (première) des règles. 475
Epilepsie. 261
Estomac. (fonction de l') 57
— Sa température. 38
Esquinancie gangréneuse. 340
Erysipele. 323
Evacuations. (augmentation des) 359
— (Suppression des) 383
Exaltations de sentiment. 192

F.

Fièvre. (de la) 84
Fièvres Actives. 125
— Continues. 126
— 1.er degré. 128
— 2.e degré. 129
— 3.e degré. 131
— 4.e degré. 132
Fièvres intermittentes. 140
Fièvre quotidienne. 142
Fièvre tierce. 148
Fièvre quarte. 151
Fièvres quartes. (tableau des) 152
Fièvres erratiques. 161
Fièvre nerveuse. 164
Fièvre putride. 167
Fièvre maligne. 169
Fièvre jaune. 179
Fièvre miliaire. 306
Fièvre rouge. 307
Fièvre puerpérale. 351
Fièvre lente nerveuse. 394
Fistule lacrymale. 447
— De l'anus. 448
Flux. 359
Flueurs blanches. 369
Foiblesse individuelle des organes. 158
Foie. (le) 40
Fœtus de Verneuil. 433
Folie. 195
Foulure. 498
Fractures. 490

Fumigation pour les chancres et les aphtes. 429
Fumigation guytonienne ses avantages, ses dangers. 95, 96, 186
Furoncle. 305

G.

Galle. 419
Gangrène. 457
Gazette de Santé. xxiv, 75
Gaz hydrogène. 238
Geneviève. (baume de) 458
Gerçures du mammelon. 454
Gonorrhée. 373
Goutte. 405
— Remontée. 409
Gravelle. 410
Grippe. 336
Grotte du chien. 238
Guérison (la) dépend plus de la dose, du mode, du tems d'application des médicamens que de leur nature et de leur diversité. viij

H.

Hémiplégie. 232
Hémorragies. 360
— Des blessures. 488, 489
Hémorroïdes. 362
— Supprimées. 390
Hernies. 451
Hydropisie. 397
Humoristes. (système des) xi
Hydrophobie. 269
Hydatides. 299

I.

Ictère. 356
Incontinence d'urine. 368
Infiltrations. 397
Infection vénérienne. 430
Inflammatoires (affections) générales. 136
— (maladies) 304
— (externes). 306
— (internes). 324
Incombustible. (homme) 432
Infusion. 522
Instrumens nécessaires pour exercer la chirurgie. 511
Intestins. 39
Introduction. xiij

J.

Jaunisse. 356

K.

Kinkina. (substances indigènes qui remplacent le) 82
Kistes. 55

L.

Lêpre. 419
Léthargie. 259
Leucorrhée. 371
Lézion de sentiment. 260
Livres nécessaires pour consulter en médecine. 518
Lumbago. 470
Luxations. 493

M.

Malacia. 478
Maladies. (division des) xxvi
Maladies moins variées qu'on ne croit. vj
Maladie. (de la) 53
Maladies. (division des) 55, 76, 118
—Appartenantes à chaque constitution. 63, 65, 68
— Aiguës et chroniques, générales et locales, actives-passives et irrégulières. 103
— Actives. 105
— Passives. 109
— Irrégulières. 112
— Dernière subdivision. 120
— Aiguës. 122
— Aiguës - générales-actives. 125
— Aiguës - générales-passives. 139
— Aiguës - générales-irrégulières. 189
— Aiguës - locales - actives. 314
— Inflammatoires. Id.
— Externes. 30
— Internes. 324
— Aiguës-locales-passives. 335
— Aiguës-locales-irrégulières. 358
— Chroniques. 392
— Chroniques - générales-actives. 393
— Chroniques - générales-passives. 397
— Chroniques - générales-irrégulières. 404
— Chroniques-locales-actives. 436
— Chroniques-locales-passives. 457
— Chroniques-locales-irrégulières. 461

— Vénériennes. 422
Mammelons artificiels. 454
Masque des femmes enceintes. 479
Matrice. (renversement de) 449
Maux de dents. 454
Méat urinaire. 42
Médicamens associés ont un différent mode d'agir. x
Médicamens. xxvj, 80
— Indigènes. 81
Menuret. (le docteur) 199
Mercure (prussiate de) employé contre la maladie vénérienne. 429
Métacarpe, métatarse. 44
Métastase (la méthode par) est la plus sûre. x, 38, 117, 335
Méthode rafraîchissante et échauffante. 76
Mésentère. 42
Migraine. 462
Miliaire. (fièvre) 316
Moëlle épinière, origine des nerfs. 230
Mort. (de la) 53

N.

Natal. (air) 82
Nosologies les plus renommées. 120
Nostalgie. 82
Notions élémentaires de pharmacie. 315
Notions élémentaires de chirurgie. 485
Noyés (secours pour les) 241, 248
Nymphomanie. 477

O.

Objections contre les nouvelles théories. xix
Objection contre notre théorie. xx
Obstructions. 470
Omoplate. 43
Ophtalmie. 323
— Vénérienne. 428
Opiuion (mon) sur la goutte. 405
Opinion de Bosquillon sur la rage. 277
Opinions des philoso- sur l'ame. 47
Oppression de sentiment. 198
Organes. (lézion d') 436
— (usurpation d'). 457

P.

Pancréas. 40
Paralysie. 229
— Active et passive. 331
— Partielle. 232

Parotides. (suppuratio n des glandes) 176
Partie première. 29
— Seconde. 72
— Troisième. 118
— Qnatrième. 303
— Cinquième.
— Sixième.
Peau. 44
— (érosion de la) 174
Péronné. 44
Petite-vérole. 310
--- Volante. 309
Pessaires. 450
Peste. (la) 180
Pica. 478
Pierre. 410
Pissement de sang. 364
Plica. 348
Physiologie du corps humain. 29
Phtysie pulmonaire. 436
— Ses symptômes. 438
Plantes indigènes. 521
Plantes nécessaires à connoître sans les cultiver. 531
Poids et mesures modernes comparés aux anciens. 557
Poids et mesures. xxvij
Poisons stupéfians. 289
— Corrosifs. 326
— Minéraux. 328
Poitrine. (description de la) 33
Pouls. 37
Préservatifs dans les maladies contagieuses. 94
Priapisme. 423
Principe vital. 47
Prussiate de mercure employé contre la syphilis. 429
Pubis. 42, 44
Purgatifs doivent être appropriés aux constitutions et au genre des maladies. 71

Q.

Questions à faire aux malades. 91
Kinkina. (l'importation du) est une calamité publique 82
Substances qui le remplacent. Id.

R.

Rachitisme. 416
Rapports des constitutions trop peu consultés pour les mariages. 70
Rate. (la) 44
Régime (le) devroit être le moyen de traitement des maladies du peuple. ix

— est au contraire celui des riches.
Règles. (première érup-tion des) 475
— (suppression des) Id.
— (cessation des) 476
Remèdes (des) simples et de leurs usages. 537
Remèdes (des) composés et de leurs emplois. 542
Remèdes internes. Id.
Remèdes externes. 550
Reconnoissance (de la) des malades. 98
Rétention d'urines. 585
Respiration. (phéno-mène de la) 34
Révolutions (effet des) sur les sciences. xxj
Rhumatisme. 466
Rotule. 44
Rougeole. 308

T.

Tableau synoptique des maladies. 74
— Renversé. 102
Taches de la peau. 480
Tarse. 44
Teigne. 412
Températmens. xxvj, 57
Tête. (description de la) 32
Thémison. xiv
Tibia. 44
Tisannes. 523
Torticolis. 470
Tœnia. 290
Traitement des maladies. 118
Trépas, sa différence du décès. 234
Tronc. (description du) 33
Tympanite. 459
Type unique de chaque maladie originelle chez chaque peuple. vij

U.

Uterus. 43

V.

Vaccine. 310, 431
Vagin. 43
Vaisseaux lactés. 40
Varices. 482
Variolette. 309
Vapeurs méphytiques. 243 et suiv.
Végétaux à cultiver en médecine. 526
Veine-porte. (système de la) 40
Vénérienne. (maladie) 422
Verrues. 483
Ver solitaire. 296

Vers. (traitement des maladies de) 292
Vessie. 42
Vie. (de la) 53
Virus hétérogènes. 404
— goutteux. 405
— lithique. 410
— teigneux. 412
— scrophuleux. 414
— rachitique. 416
— scorbutique. 417
— lépreux. 419
— galeux. Id.
— dartreux, 421
— cancéreux. 318
— syphilitique. 422
— pestique, rabifique, variolique et vaccinique. 180, 279 et 310
Vomissement. 454

Fin de la Table.

ERRATA.

Nous ne pouvons nous excuser des fautes échappées dans cet ouvrage, sur la rapidité de son impression, puisque voilà plus d'un an que nous exerçons la patience et l'attente de nos souscripteurs ; mais il est impossible que dans l'exposition d'un systême, sinon nouveau, du moins différent de ceux du jour, on ne soit pas entraîné par la réminiscence à des erreurs involontaires que la réflexion a bientôt découvertes, et dont nous avons voulu épargner à nos lecteurs la recherche désagréable. Si cet essai est goûté, nous pourrons mettre la dernière main à sa perfection, que nous concevons actuellement bien éloignée de l'état dans lequel nous le présentons ; c'est peut-être seulement quand un ouvrage est imprimé qu'on reconnoît comment il falloit le traiter. C'est le grand jour qui révèle les défauts comme il découvre les beautés d'un tableau.

Page ij, ligne 1, *un*, lisez : *une*. Pag. iij, ligne 3, une virgule après *utile*. Ligne 5, *voyage*, lisez : *vaisseau*. Pag. iv, ligne 2, après *billets de mort*, ajoutez en note : « Cet abus » n'existe plus à Paris, grâces à l'activité paternelle du Préfet » de Police ». Ligne 14, après *observer*, un point interrogant. Ligne 15, *des*, lisez : *de*. Page v, ligne 2, *ils*, lisez : *les remèdes*. Ligne 11, *un point*, lisez : *une extrémité*. Ligne 21, point de virgule après *même*. Page vj, ligne 11, *séduire*, lisez : *égarer*. Ligne 12, effacez *les bancs*. Page xij, ligne 2, point de virgule avant *que l'habitude*. Ligne 5, effacez la monosillable qui termine la ligne. Lignes 11 et 12, une virgule après *existe*, et non après *distans* et *eux*. Ligne 21, mettre après *donc*, la virgule qui est après *France*. Page viij, ligne 16, *reu*, lisez : *reus*. Page x, ligne 13, effacez : *Eh!* Ligne 15, *les*, lisez : *ces*. Ligne 18, ajoutez en note cette citation de Celse : *Summa medicina non uti medicamentis*. Page xi, lig. 9, après *etc.*, ajoutez : « Un autre principe non moins important, » c'est qu'on est malade par excès comme par insuffisance d'ac- » tion vitale, que, réfugiée dans tel ou tel organe, cette étin- » celle bien ménagée peut suffire à rallumer le flambeau de la » vie, et à rendre aux organes, déjà éteints, le sentiment de » l'existence ». Ligne 14, point de virgule après *celui* et *encore*. Lignes 16, 17 et 24, écrire en italique les mots *aiguës*, *chroniques*, *solidistes* et *humoristes*. Page xv, ligne 10, mettez en italique les mots *sthénie* et *asthénie*. Ligne 14, un *s* au mot *désignee*. Ligne 3 de la note, un point après *privatif*, et une

virgule au lieu du point à la ligne suivante, après *prononciation*. Page xvj, avant-dernière ligne, point et virgule après *inspiré*. Pag. xvij, ligne 4, *lui a appartenu*, lisez : *fut son tributaire*. Page xxij, ligne 21, *economique*, lisez : *peu coûteux*. Page xxiij, ligne 13, *ont pu*, lisez : *n'ont pu*. Pag. xxv, ligne 13, *ses*, lisez : *ces*. Même ligne, *nomenclature*, ajoutez en note : « L'étendue de cet ouvrage nous a forcés à ajourner à » la publication d'un autre très-prochain celle de ce travail » complettement terminé, et dont l'insertion n'a été jugée impossible dans celui-ci qu'en le terminant. Si les mêmes souscripteurs ont encore la confiance d'encourager l'auteur à leur » donner ce supplément; il sera publié au premier juillet prochain, sous le titre de : *Coup-d'œil historique de la medecine ancienne et moderne, sous l'aspect de la pratique, suivi* » *de leurs nomenclatures*, in-8.°, 400 pages : 6 fr. franc de » port aux abonnés, à notre Gazette de Santé, au Manuel et à » cet ouvrage ». Page xxvj, ligne 16, *aiguës et chroniques*, en italique. Page xxvij, ligne 1, après *medicamens*, ajoutez en note : « *Omnis porrò pulchritudinis forma unitas est. S. Aug.* » *civ. Dei* ». Ligne 15, *cette partie*, lisez : *cette dernière partie*, et ajoutez en note : « Nous avons joint aux principales » recettes pharmaceutiques, répandues dans le corps de cet ouvrage, des renvois alphabétiques disposés de manière à ce que » nos articles de la *Gazette de Santé* puissent, en les indiquant par la lettre convenable, dispenser d'une explication » diffuse ou des répétitions d'une recette que le Manuel offre » variée de diverses manières ». Page 31, ligne 22, *cervelet*, ajoutez en note : « Le docteur Gall vient de démontrer en » France l'organisation fibrillaire et non pulpeuse du cerveau » et des nerfs » Page 40, ligne 9, *spigel*, lisez : *Spigel*. Pag. 41, ligne 26, *dit*, lisez : *dits*, point de virgule après *appelées*. Page 45, ligne 2, point d'*é* à *alkool*. Ligne 5, point de virgule après *constituant*. Ligne 6, *muqueux* sans *c*. Page 46, ligne 8, point de virgule après *organes*. Page 52, ligne 9, *être la vie*, lisez : *être le germe de la vie*. Page 53, ligne 9, *par la maladie*, lisez : *causée par la maladie*. Page 54, on a mis un 3 pour un 5. Ligne 2, effacez *en ce genre*. Ligne 8, point de virgule après *nature*. Page 55, à la dernière l., manque un *J* à *Justice*. Page 58, avant-dernière et dernière ligne, point de virgules après *meditation* et apres *vie*. Page 61, ligne 1, *seroit une*, lisez : *seroit de jouir d'une*. Page 62, un *s* à *aimant*. Page 65, *kerchevaser*, lisez : *kirchevasser*. Page 69, ligne 4, *les*, lisez : *ses*. Page 70, ligne 6, après *habituel*, ajoutez : *aux maladies*. Ligne 12, *on sait appaiser*, etc. en italique. Pag. 72, ligne 5, 6 et 8, écrire en italique les mots : *aiguës*, *chroniques*, *generales*, *locales*, *actives*, *passives* et *irregulières*. Page 73, ligne 12, 17 et 19, en italique : *tempérée*, *active* et *passive*. Page 79, ligne 1 de la note, en italique : *symptômes survenans pendant la maladie*. Ligne 3, il manque un *o* à *obliges*. Pag. 80, lignes 4, 6, 8, 9 et 11 ; page 81, ligne 1, en italique : *aiguës*,

chroniques, *généraux*, *locaux*; *actifs*, *passifs*, *régulateurs*. Page 81, ligne 2 de la note, point de virgule avant *sont*, auquel il manque un *t*. Page 97, ligne 9, la virgule avant *même*. Pag. 98, ligne 13, *n'admettra*, lisez : *n'admette*. Page 100, ligne 7, *ces espèces de contrées*, lisez : *les campagnes*. Page 101, lig. 3, 6, 17, 18, 19 et 24, écrivez en italique les mots : *maladies vives et promptes*, *maladies longues*, *aiguës*, *chroniques*, *générales*, *locales*, *actives*, *passives*, *irregulières*. Pag. 107, ligne 28, *une tumeur cancéreuse*, *un anévrisme*, lisez : *une pthisie pulmonaire*, *une vomique*. Pag. 109, ligne 16, *l'apoplexie séreuse*, lisez : *les fièvres intermittentes*, effacez *l'hydropisie*. Page 111, ligne 9, *la plupart des chloroses*, lisez : *l'hydropisie*. Ligne 16, *un rhumatisme du bras*, *une goutte sciatique*, lisez : *un hydro-thorax*. Dernière ligne, effacez : *scrophuleuses*, *dartreuses*. Page 113, ligne dernière, *de celui*, lisez : *du traitement*. Pag. 115, dernière ligne, *dleuresie*, lisez : *pleurésie*. Page 117, ligne 4, après *critiques*, ajoutez en note : *Sidet si quid doluerit antè morbum*, *ibi se figit morbus*. Hip. sec. 4. aph. 33. Page 119, ajoutez au tableau, après chacune des quatre séries : *anomalies*. Page 128, ligne 8, virgule après *dans*. Page 137, avant-dernière ligne, *chap. VI*, lisez : *chap. II*, *quatrième partie*. Ligne suivante, *inflammations locales*, lisez : *maladies inflammatoires internes*. Page 140, en tête : TITRE UNIQUE *des fièvres passives*. Page 146, ligne 6, et page 147, ligne 10, *une opiate*, lisez : *un opiate*. Page 149, ligne 17, *à celui*, lisez : *au traitement*. Ligne 26, *celles d'automne*, lisez : *les fièvres d'automne*. Page 153, ligne 18, *a*, lisez : *est*. Pag. 158, le dernier mot de la note, *C...* lisez : *franchement Corvisart*. Page 164, ligne 14, *côtés imulant*, lisez : *côté simulant*. Pag. 168, ligne 9, *vu*, lisez : *vue*. Ligne 23, *seltz*, lisez : *Seltz*. Page 172, ligne 5, *peut*, lisez : *peuvent*. Page 177, ligne 9, *et nous*, lisez : *nous*. Ligne 10, *parce que*, lisez : *et parce que*. Page 186, ligne 3 de la note, *saniffier*, lisez : *sanifier*. Ligne 9, *adhérant*, lisez *adhérent*. Page 187, ligne 8, *actif*, lisez : *passif*. Page 188, ligne 2, *prophilatique*, lisez : *prophylactique*. Page 191, lignes 4, 5, 6; 7, 8 et 9, écrivez en italique les mots : *affections nerveuses*, *affections vermineuses*, *anomalies*, *exaltation*, *aberration*, *oppression*, *lézion*. Ligne 15, *génie*, lisez : *mode*. Page 215, ligne 2, *dégoûter*, lisez : *guérir*. Page 217, ligne 19, *crus palpés*, lisez : *qu'on croit palper*. Page 230, ligne 21, *corolle de fleur*, lisez : *corolle ou fleur*. Page 231, ligne 1, *e telle*, lisez : *et elle*. Page 235, ligne 8, effacez : *peut-être*. Page 251, ligne 3, *prévenir*, lisez : *déprimer*. Page 252, ligne 4, *de*, lisez ; *des*. Page 257, ligne 8, *le seul remède à*, lisez : *le seul préservatif de*. Même page, lig. 24, ajoutez eu note : « On a donné avec succès, en pareil cas, le » phosphore, mais à très-petites doses, et dans un véhicule » approprié avec précaution ». Page 263, ligne 18, *active*, lisez : *passive*. Page 270, ligne 20, *l'usage*, lisez : *l'usage personnel*. Page 289, ligne 14, *vitriolique*, lisez : *sulfurique*

Page 291, ligne 15, *l'éther*, ajoutez : *sulfurique*, pour le cardinal Caprara empoisonné à Fontainebleau l'an dernier. Lig. 19, *irritans*, ajoutez : « *tels que la* décoction de tabac. En 1751, ce » fut ce remède qui sauva à Fontainebleau la princesse de » Conti ». Page 301, ligne 19, effacez les mots *rhumatisme errant*, la *goutte-vague*, les *dartres*, les *taches scorbutiques*, les *obstructions*. Page 303, ligne 17, *essentielle*, lisez : *indispensable*. Page 310, ligne 12, *après*, lisez : *après elle*. Pag. 331, ligne 25, *cantharides*, ajoutez : *la piqûre des abeilles, des guêpes et de la plupart des insectes*. Page 336, ligne 8, *l'été*, lisez : *l'automne*. Page 342, ligne 18, *sen*, lisez : *seu*. Pag. 344, ligne 14, après *caractéristique*, point de virgule. Page 348, ligne 3, après *mie de pain*, ajoutez : *d'assa-fœtida*. Page 351, ligne 14, *licopodium*, lisez : *polipodium*. Page 357, ligne 5, *et il*, lisez : *et elle*. Page 358, dernière ligne, *stribinne*, lisez : *strabisme* ; *la*, lisez : *le*. Ligne suivante, *les*, lisez : *des*. Page 364, ligne 6, après *l'anus*, ajoutez en note : « Excepté » si ces hémorroïdes sont d'un mauvais caractère, si la saison » est ardente, etc. c'est à l'homme de l'art à apprécier ces cas ». Ligne 12, *cerat*, ajoutez : incorporé d'opium gommeux, de suc de joubarbe et de figues grasses. Page 404, ligne 13, après *pestique*, ajoutez : *rabifique*. Page 426, ligne 9, après *Belloste*, ajoutez : *de Mittié*. Page 431, ligne 18, après *pestique*, ajoutez : *rabifique* ; et ligne suivante, après *pages*, ajoutez : 180. Pag. 473, ligne 1, *flnidité*, lisez : *fluidité*. Pagc 478, ligne 16, point de virgule après le mot *facilement*. Page 498, ligne 3, *ou eouche*, lisez : *ou couche*. Page 504, ligne 16, *en*, lisez : *et*. Page 514, avant-dernière ligne, *pacuarum*, lisez : *paucarum*. Page 516, ligne 22, *mondéré*, lisez : *modéré*. Page 551, ligne 5, *exétoire*, lisez : *exutoire*. Page 555, ligne 13, après *douces*, ajoutez : *chap. V*. Après *chapitre*, ajoutez : *II*. Page 557, après *la potion cordiale*, ajoutez : *vin anti leucorrheen*. « Ce vin amer, » éprouvé par sept ans de succès, est merveilleux pour la gué- » rison des flueurs-blanches. On en prend une cuillerée avant » dîner. Il guérit en rétablissant les forces et les fonctions de » l'estomac. Il se trouve à Paris, chez M. Cadet, pharmacien » de S. M., et au bureau de la Gazette de Santé, rue des Saints- » Pères, N.° 5, et coûte 12 fr. la bouteille.

De l'Imprimerie de Nicolas (Vaucluse) et Boutonet, rue Neuve Saint-Augustin, N°. 5.

[illegible], ligne 18, *Tiffier*, ajoutez *ossifragus*; pour les avoir [illegible] l'impression [illegible] ajoutez [illegible] édition de 1802. En 1764, [illegible] Fontainebleau [illegible] Page 397, ligne 10, [illegible] grande-[illegible] Page 409, ligne 27, [illegible] Page 410, ligne 10, après [illegible] Page [illegible] ligne 23 [illegible] ajoutez [illegible] de plumes [illegible] Page 405, [illegible] lisez [illegible] Page [illegible] ligne 14, après [illegible] point de [illegible] Page [illegible] ligne 7, après [illegible] Page [illegible] [illegible] Page 538, dernière ligne, [illegible] lisez [illegible] lisez : [illegible] ligne [illegible] lisez des. Page [illegible], ligne 6, après [illegible] en note : « [illegible] » il [illegible] caractère, si la personne [illegible] l'estomac de [illegible] [illegible], ajoutez [illegible] Page [illegible], après [illegible] ajoutez : [illegible] Page [illegible], ligne 16, après [illegible], ajoutez : [illegible] ajoutez : [illegible] Page [illegible], ligne [illegible] lisez [illegible] Page [illegible], ligne 16, [illegible] Page 508, ligne 9, [illegible] lisez [illegible]. Page 513, ligne 10, [illegible] Page [illegible] [illegible] dernière ligne, [illegible] lisez : [illegible] Page 515, ligne 14, [illegible], lisez [illegible]. Page [illegible], ligne [illegible] lisez [illegible]. Page [illegible], ligne 13, après [illegible], ajoutez : [illegible] Après [illegible] Page 527, après [illegible] ajoutez : [illegible] « Ce vin [illegible], garanti par sept ans de succès, est merveilleux pour la guérison des flueurs-blanches. On en prend une cuillerée avant dîner. Il guérit en rétablissant les forces et les fonctions de l'estomac. Il se trouve à Paris, chez M. [illegible], pharmacien de S. M., au bureau de la Gazette de Santé, rue [illegible] N°. 5, et [illegible] la bouteille. »

De l'Imprimerie de [illegible] et Bourdon,
rue Vieille-Saint-Augustin, N°. 6.

Morand, s'en chargea. Trois jours après, un prêtre vint baptiser mes enfants dans ma chambre. Je les nommai Joséphine et Louise. Nous prîmes quatre témoins. On écrivit les actes de baptême sur des assiettes d'étain avec un clou; puis on enterra les assiettes. Je me trouvai heureuse que tout pût se passer ainsi, et qu'il restât quelque trace du sort et du vrai nom de ces malheureux enfants.

Je me rétablis assez promptement. La vie active de paysanne que j'avais menée si entièrement, fit que je ne fus guère plus malade que ne le sont ces pauvres gens en pareille occasion.

Nous passâmes un mois fort tranquillement. La cabane que nous habitions était censé abandonnée. Les Bleus n'y venaient pas. On s'aperçut, après quelques jours, que la petite Joséphine avait le poignet démis. Cela me fit une grande peine, et je résolus, quand elle serait plus grande, de m'en aller, en mendiant mon pain, la porter à mon col jusqu'à Barèges. Ce projet ne me paraissait pas du tout extraordinaire. Je n'avais ni espoir ni idée de l'avenir. Je ne savais rien de ce qui se passait au monde. Je me voyais proscrite et misérable, et j'avais l'ame trop abattue pour songer que ma position pourrait changer. Mais la pauvre enfant mourut douze jours après sa naissance. On m'apprit cette nouvelle

M. A. 74